

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

Les Noël Bourguignons de Bernard de La Monnoye

JACQUIN Lucie

Sous la direction de Dominique Varry
Professeur des universités- École nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire Monsieur Dominique Varry qui m'a orientée sur ce sujet, qui m'a conseillée et qui a répondu à mes questions tout au long de l'année.

J'adresse ensuite mes remerciements au personnel du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon et à celui de la bibliothèque étude et patrimoine de Dijon qui m'ont accueillie avec toujours beaucoup de bienveillance et de professionnalisme et qui m'ont conseillée dans mes recherches.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Patrick Ayrton, directeur artistique de l'ensemble Les Inventions, qui a bien voulu m'accorder du temps pour répondre à mes questions et qui m'a parlé de son spectacle sur les noëls et les compositeurs bourguignons.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement ma famille et mes camarades de promotion qui m'ont soutenue tout au long de l'année et plus particulièrement ma mère qui a eu la gentillesse de relire et de corriger régulièrement mon mémoire

Résumé :

En 1700 et 1701, Bernard de la Monnoye, un érudit dijonnais, publia un recueil de noëls en patois bourguignon sous le pseudonyme de Gui Barôzai. Les Noëls Bourguignons connurent un très grand nombre de rééditions et de contrefaçons pendant plus d'un siècle, ce qui prouve leur très grand succès. Derrière ces noëls, adroitement tournés où règne une atmosphère festive, se cache une critique parfois virulente de la société et de ses abus.

Descripteurs :

Noëls ; Bourgogne ; Bernard de La Monnoye ; Société au XVII^e-XVIII^e siècle ; Bibliographie matérielle

Abstract :

In 1700 and 1701, Bernard de la Monnoye, a scholar from Dijon, published a collection of christmas carols written in burgundian's dialect under the pen name of Gui Barôzai. Les Noëls Bourguignons have been reprinting several times and they have been counterfeited for over more than a century which proves their success. Beyond the festive atmosphere of these cleverly written Christmas carols, there is a vehement criticism of the society and of its excesses.

Keywords :

Christmas carols ; Burgundy ; Society in the 17th and 18th centuries ; Material bibliography



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : LES NOËLS DANS L'HISTOIRE	11
1-1 Origine, évolution et définition des noëls.....	11
<i>Etymologie</i>	<i>11</i>
<i>Définition et éléments constitutifs des noëls :</i>	<i>12</i>
<i>Origine et évolution des noëls :</i>	<i>14</i>
1-2 Le succès des noëls à partir du XVI^e siècle :	17
<i>Diversité des noëls au XVI^e siècle :</i>	<i>18</i>
<i>Les noëls en patois :</i>	<i>21</i>
<i>Les Bibles de noëls :</i>	<i>24</i>
<i>Remarques sur la musique des noëls :</i>	<i>25</i>
<i>Une classification des noëls ? :</i>	<i>27</i>
1-3 Les noëls en Bourgogne :	30
<i>Les noëls en Bourgogne aux XVII^e et XVIII^e siècles :</i>	<i>30</i>
<i>Portrait et œuvre d'Aimé Piron :</i>	<i>33</i>
<i>Les noëls Mâconnais de P. Lhuilier ou Parrain Bliaise :</i>	<i>35</i>
PARTIE 2 : LES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE : HISTOIRE DES EDITIONS SUCCESSIVES	39
2-1 Biographie de Bernard de La Monnoye :	39
<i>Bernard de La Monnoye : sa vie, son œuvre :</i>	<i>39</i>
<i>Le « bourguignon salé ».....</i>	<i>42</i>
2-2 Bibliographies des Noëls Bourguignons	44
<i>La nomenclature des éditions des Noëls Bourguignons par Gabriel Peignot :</i>	<i>44</i>
<i>La bibliographie particulière des noëls de Bernard de La Monnoye par Prosper Mignard :</i>	<i>46</i>
2-3 Les éditions des Noëls Bourguignons :	47
<i>Les premières éditions et l'apologie des noëls :</i>	<i>47</i>
<i>Les éditions depuis 1701 jusque 1720 :</i>	<i>52</i>
<i>Édition de 1720 et suivantes :</i>	<i>56</i>
2-4 Traductions des Noëls Bourguignons et éditions de François Fertiault :	68
<i>Premières esquisses de traduction des Noëls :</i>	<i>68</i>
<i>Editions de François Fertiault : 1842-1858.....</i>	<i>71</i>

PARTIE 3 : INTERPRETATIONS DES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE : UNE ŒUVRE MULTIPLE :	75
3-1 Les Noëls Bourguignons : une œuvre aux apparences populaires :	75
<i>La couleur locale dans les noëls de Gui Barôzai :</i>	76
<i>Création d'un univers paysan :</i>	77
<i>Les airs des Noëls :</i>	81
3-2 L'œuvre d'un lettré et d'un érudit :	83
<i>Les Noëls Bourguignons : l'œuvre d'un classique français plus que celle d'un « bonhomme bourguignon »</i>	84
<i>Le glossaire de 1720 : un prétexte à l'érudition :</i>	88
3-3 Réflexion critique sur la société et une certaine dimension morale des Noëls Bourguignons :	91
<i>Le reflet des doléances du temps dans Les Noëls Bourguignons :</i>	92
<i>La virulence des critiques à l'encontre de la société :</i>	94
<i>Un regard critique sur la religion et la politique dans Les Noëls Bourguignons :</i>	97
CONCLUSION	105
SOURCES	107
BIBLIOGRAPHIE	109
ANNEXES	116
TABLE DES ILLUSTRATIONS	155
TABLE DES MATIERES	156

Sigles et abréviations

B.M Beaune : Bibliothèque municipale de Beaune

B.M Dijon : Bibliothèque municipale de Dijon

B.M.L : Bibliothèque municipale de Lyon

B.P.E : Bibliothèque Patrimoine Etude (Dijon)

BU Diderot : Bibliothèque Diderot (ENS)

Cf : se référer à

Ed. : édition / Réed. : réédition

Ibid : *Ibidem* : se trouve au même endroit que la référence précédente

Op.cit : *opus citatum*. : référence déjà citée plus haut

p. : page

T.L.F : Trésor de la langue française

INTRODUCTION

« J'entends par notre rue/ Passer les Ménétriers ;/ Écoutez comme ils jouent /
Sur leurs hautbois des Noëls : /Nous devant le feu, / Pour le mieux, /Chantons-en
jusqu'à minuit. »

Cette citation extraite du Noël III de la suite des noëls de la Roulotte et du Tillot¹ des *Noëls Bourguignons* de Bernard de la Monnoye montre que chanter des noëls durant la période de l'Avent était une coutume bien établie à l'époque Moderne. On a du mal aujourd'hui à se représenter l'importance de ces petites pièces en l'honneur de la Nativité et pourtant, ce sont des milliers d'exemplaires de recueils de noëls qui ont été imprimés depuis le XVI^e siècle. La Nativité où Jésus se fait homme et vient sur Terre dans les conditions les plus modestes, est en effet un sujet propice à la dévotion populaire.

Malgré leur quantité, les noëls ont été étudiés assez tardivement car on a longtemps uniquement vu en eux des pièces de piètres qualités et sans originalité : ils étaient loin en effet des canons littéraires officiels.

Le premier mouvement de réhabilitation des noëls intervient dans la seconde moitié du XIX^e siècle dans le cadre d'une enquête lancée par le ministère de l'instruction publique, Hippolyte Fortoul en 1852 et qui invitait les érudits, les membres de sociétés savantes, les collectionneurs, les clercs ou encore les universitaires à recueillir les chansons populaires dont on avait conscience de la disparition progressive. Les noëls ont pu bénéficier de cet élan général.

Au XX^e siècle, quelques auteurs comme Noël Hervé², Henri Bachelin³ ou encore Amédée Gastoué⁴ se sont intéressés de près à ce genre mais en 1949, Henry Poulaille⁵ reproche encore aux historiens et aux hommes de lettres de négliger les noëls.

Les musicologues ont compris assez rapidement l'intérêt qu'ils pouvaient tirer des noëls car ceux-ci ont gardé la trace de chansons populaires, de vaudevilles, de plainchant perdus ou oubliés. Mais parmi l'abondance des noëls, anonymes ou signés, on peut trouver quelques pépites littéraires et ceux-ci peuvent aussi être considérés comme des sources intéressantes pour les historiens ; notamment les noëls en patois qui renseignent, au détour d'un vers, sur les mentalités et les événements de chaque province.

Si les noëls connaissent leur apogée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, leur origine est beaucoup plus lointaine bien qu'il soit difficile de la déterminer avec exactitude. Les noëls sont d'abord liturgiques et écrits en latin avec parfois quelques mots en français. Puis, c'est le français qui domine et enfin le patois, si bien que chaque province a bientôt ses propres noëlistes et ses propres noëls. Le peuple s'est

¹ *Les Noëls Bourguignons*, édition de 1858 de François Fertault, p.145

² HERVÉ, Noël, *les noëls français : essai historique et littéraire*, Niort, Librairie L.Clouzot, 1905

³ BACHELIN, Henri, *Les Noëls Français*, les éditions musicales de la Librairie de France, Paris, 1927

⁴ GASTOUÉ, Amédée, *Le cantique populaire : ses sources, son histoire, augmentés d'une bibliographie générale des anciens Cantiques et Noëls*, 1924

⁵ POULAILLE, Henry, *La grande et belle Bible des noëls anciens, 17^e-18^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1949

approprié ses petites productions aux couleurs locales et aux accents paysans et s'est désormais plus lors des veillées que dans l'église qu'on les chante volontiers. Les thèmes des noëls sont restreints mais ceux-ci ont été déclinés sous toutes les formes et avec une grande gamme de tons différents : du noël dévot et pieux au noël politique et satirique en passant par le noël naïf ou gai, tout y passe.

Les noëls sont des productions souvent éphémères : on les chante une année, puis on en refait d'autres très similaires l'année suivante. Ces pièces sont composées par des membres du petit clergé ou par des amateurs, anonymes ou non qui n'attendent ni succès, ni reconnaissance. Quelques-uns se font cependant remarquer et écrivent parfois des noëls pendant plusieurs années. Parmi eux, il s'en trouve un qui nous intéressera tout particulièrement : il s'agit de Bernard de la Monnoye, peut-être plus connu sous son pseudonyme de Gui Barôzai, qui a publié pour la première fois en 1700 et 1701 ses *Noëls Bourguignons*. Il n'est ni le premier, ni le dernier à avoir écrit des noëls en patois bourguignon et pourtant, il semble, au vu des très nombreuses éditions qu'a connues son recueil, qu'il ait rencontré un succès plus que satisfaisant qui a même dépassé les limites de sa province. Bernard de la Monnoye, homme de lettre, érudit, imprégné de culture latine et grecque, n'était pourtant a priori pas destiné à publier ce genre de poésie populaire.

Qu'est-ce qui explique le succès de ces noëls et leurs très nombreuses éditions ? En quoi *Les Noëls Bourguignons*, qui reprennent le même schéma d'ensemble que les autres noëls, ont pu se démarquer ? N'y a-t'il pas derrière le choix de ce genre et de ce dialecte, une volonté de la part de l'auteur, de faire passer, à travers ses noëls, un discours critique contre la société de son temps ?

Dans un premier temps, afin d'avoir une compréhension d'ensemble du sujet, nous nous intéresserons d'abord au genre des noëls de manière générale. Nous chercherons à le définir, à cerner son contenu, puis nous tâcherons d'en retracer les origines et les évolutions. Nous montrerons, à travers quelques exemples, la grande variété de ce genre tout aussi bien dans le ton, dans la forme que dans la finalité visée. A la fin de cette première partie, nous nous focaliserons plus particulièrement sur le cas de la Bourgogne à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle.

Cela nous amènera à présenter Bernard de la Monnoye, cet homme aux multiples facettes, et cela nous permettra aussi de contextualiser les *Noëls Bourguignons* dans la vie et dans l'œuvre de l'auteur. Les *Noëls Bourguignons*, de 1700 à 1858 connurent plus d'une vingtaine d'éditions. Nous verrons d'une part qu'il y a eu beaucoup d'ajouts et de corrections au fur et à mesure du temps, dont l'ajout le plus important est sans doute celui du glossaire en 1720, et que d'autre part, on a eu recours pour l'impression de ce recueil à de nombreux procédés de mystifications (utilisation d'un pseudonyme, invention d'une vie imaginaire, fausses adresses, nom d'imprimeur fictif, etc.)

Y-a-t-il au sein de ce recueil, des éléments qui justifient l'utilisation de ces procédés trompeurs ? C'est en partie ce sur quoi portera le troisième mouvement de ce mémoire. Nous nous intéresserons aux différents visages de cette œuvre et aux différentes interprétations que l'on peut en tirer. L'œuvre aux apparences gaillardes, naïves et populaires est beaucoup plus travaillée et savante que l'on pourrait le croire aux premiers abords mais aussi, sans doute beaucoup plus satirique et critique...

PARTIE 1 : LES NOËLS DANS L'HISTOIRE

1-1 ORIGINE, EVOLUTION ET DEFINITION DES NOËLS

Etymologie

Le mot « Noël » désigne aujourd'hui une fête familiale très populaire où le profane domine sans doute plus que le caractère sacré originel. Mais d'où vient ce mot « Noël » et quelles réalités qualifie-t-il ? Une étude étymologique pourrait être un moyen d'ouvrir la porte à des premières pistes de réflexion.

L'étymologie⁶ du mot « Noël » semble quelque peu obscure. Il est difficile en effet de dire d'où vient ce mot ; plusieurs hypothèses sont possibles sans qu'aucune ne prévale véritablement.

Il faut dire tout d'abord que le mot « Noël » n'existe qu'en France, on parle de « Navidad » (nativité) en Espagne, de « natale » en Italie ; en Angleterre on parle de « Christmas » (messe du Christ) et enfin on parle de « Weihnachten » (la nuit sacrée) en Allemagne. Si dans les autres pays d'Europe, le mot désignant « Noël » comporte en lui-même l'idée de la naissance du Christ ou de quelque chose de sacrée, le sens du mot français est plus énigmatique.

Certains pensent que le mot dérive de l'expression latine « natalis dies » qui signifie « jour de naissance ». Au cours du temps, le mot « natalis » aurait évolué phonétiquement vers « Nael » (mot que l'on retrouve à partir de 1120 environ). « Na » serait la contraction de « Natalis » et « El » désigne Dieu.

Une autre hypothèse voudrait que ce mot soit une contraction du mot hébreu « Emmanuel » (qui se prononce Emmanouel), l'autre nom que l'on donne à l'enfant Jésus et qui signifie « Dieu est avec nous ».

L'orthographe du mot a évolué : on le retrouve d'abord écrit ainsi : Nael

C'est pour la première fois en 1175 qu'on le retrouve orthographié « Noël » sous la plume de Chrétien de Troyes. (Les trémas sur le « e » furent ajoutés au XVIIIème siècle). Il est néanmoins très difficile de fixer l'orthographe du mot « Noël » jusqu'à notre époque contemporaine puisque chaque province avait sa variante (et même parfois plusieurs). On parlait ainsi pour donner quelques exemples de « Noé » à Lille, de « Nâ », de « Nouvé », de « Noué » ou de « No-yé » en Franche-Comté ou encore parlait-on en Côte d'Or de « No-ëï » ou de « Novéa ». Au sud de la France, on retrouve beaucoup de mots qui sont des variations phonétiques du mot latin *calendas*. Arnold van Gennep a observé quatre façons principales de désigner l'épisode de la Nativité mais ces variations, bien que très intéressantes d'un point de vue linguistique, n'ont ici que peu d'importance dans notre propos⁷.

⁶ En ce qui concerne l'étymologie du mot « Noël », nous nous sommes particulièrement référé au site internet <<http://pleinsfeux.org/origine-du-mot-noel/#.VptQxdjSnug>> (consulté le 29/01/16) et à la thèse de doctorat *Les Noël en français et en dialectes au XVIème siècle* de Marina Fey (sous la direction de Gianni Mombello et Brigitte Henriot) mais il faut savoir que la majorité des auteurs qui parlent des Noël aiment à rappeler cette étymologie controversée.

⁷ Arnold Van Gennep, *Le Folklore Français : cycle des douze jours : de Noël aux rois*, Paris, Robert Laffont, 1999, p.2314-2315

Le mot « Noël » que l'on va prendre pour norme pour faciliter la compréhension du lecteur, signifierait, si l'on condense tout ce qu'il renferme : « jour de naissance du Christ, qui est Dieu avec nous ».

Si les chrétiens se sont approprié le mot « Noël », il est néanmoins fort probable que son origine soit païenne. Jusqu'au IV^e siècle de notre ère environ, les chrétiens n'ont jamais célébré la naissance du Christ et il n'est fait mention d'aucune célébration de ce type dans la Bible.

En revanche, les romains célébraient le culte de Mithra, la divinité persane de la lumière aux environs du 25 décembre et du solstice d'hiver. Ils célébraient le « Noio hel », le nouveau soleil : cette expression pourrait aussi être à l'origine du mot « Noël ». A la fin du mois de décembre, sur une dizaine de jours avaient également lieu les saturnales qui pourraient être l'équivalent de la Fête des Fous au Moyen-Age : à cette époque de l'année, les hiérarchies étaient renversées et cela donnait lieu à de nombreux abus.

Dans la Bible, la date de la naissance de Jésus-Christ n'est jamais mentionnée mais c'est sans doute pour contrôler les nombreux abus de ces fêtes que le pape Julius Ier fixa vers 354 la fête de la Nativité au 25 décembre (ce n'était pas la seule date envisagée). Pendant un certain temps, la fête chrétienne et la fête païenne coexistèrent donc et cette dernière a sans doute eu des influences sur la première.

Il est intéressant de voir que le mot « Noël » renferme dès le départ un amalgame de païen et de chrétien.

Au Moyen-Age, il existait une coutume chez le peuple : c'était celle de crier « Noël ! » lors d'un événement joyeux comme par exemple lors du passage d'un duc ou du roi dans la ville ou lors du couronnement d'un nouveau roi. Ainsi le peuple chanta « Noël » lors du baptême de Charles VI et quand Charles VII fit son entrée à Paris en 1437.

Cette étude étymologique, même si elle s'éloigne du propos principal, a l'avantage de mettre d'emblée en évidence que le mot « Noël » recouvre des réalités variées. Il y a dans « Noël » la dimension sacrée bien sûr mais aussi, ce qui est sans doute plus surprenant, un côté païen voire profane et enfin une dimension populaire. Il semble important de garder en mémoire ce premier constat pour la suite de notre recherche.

Définition et éléments constitutifs des noëls :

Le mot de « Noël » en est ensuite venu à désigner les chants ou cantiques que l'on chantait en l'honneur de la naissance de Jésus-Christ.

La définition des noëls est loin de faire l'unanimité. Le Trésor de la Langue Française (TLF) propose la définition suivante : « Cantique célébrant la fête de Noël » / « Air sur lequel on chante ces cantiques ». La définition est ici réduite à son minimum et est trop restrictive puisque d'une part, elle donne l'impression que tous les noëls sont des cantiques et que d'autre part, elle omet nombre des caractéristiques des noëls.

De son côté, Rousseau, dans le *Dictionnaire de musique* insiste sans doute trop sur le côté pastoral et naïf de ces productions :

« Les airs de Noëls doivent avoir un caractère champêtre et pastoral convenable à la simplicité des paroles, et à celle des bergers qu'on suppose les avoir chantés en allant rendre hommage à l'Enfant Jésus dans la crèche »⁸.

La définition qui nous semble au final la plus englobante et la plus satisfaisante est sans doute celle proposée par Gianni Mombello :

« 1) Tout d'abord, c'est un chant et donc de la musique inséparable des paroles chantées. Cela est tellement vrai que le noël a attiré plus l'attention des musicologues que celle des historiens de la littérature.

2) Le noël, c'est aussi des vers, mais très souvent de bien pauvres vers, il faut aussi préciser la langue dans laquelle ces poèmes ont été écrits. Les textes les plus anciens sont écrits en latin, par la suite des parlers gallo-romans s'y mêlent et finissent par évincer assez rapidement la langue de Rome.

3) Enfin, le noël est l'expression poétique et musicale d'un milieu. Un milieu modeste, je dirais plus rural que citadin, un milieu pour lequel une crèche, des bergers, des animaux domestiques ont leur importance, parce qu'ils représentent le quotidien sur lequel, un jour, le divin est venu se greffer. »⁹

Cette définition prend en compte trois aspects importants des noëls : l'aspect musical, l'aspect littéraire et l'aspect traditionnel. Cette définition nous semble être un bon point de départ mais elle pourra être étoffée par la suite.

Mais que contiennent exactement ces chants sous forme de poèmes ?

Les noëls abordent différents épisodes bibliques relatifs à la naissance ou à la vie de Jésus-Christ. Ces épisodes se retrouvent essentiellement dans les évangiles selon Saint Luc et Saint Matthieu¹⁰ puisque les autres évangiles n'abordent pas la naissance du Sauveur. On y trouve principalement l'Annonciation (lorsque Gabriel annonce à Marie qu'elle est enceinte de l'Esprit Saint) ; l'arrivée de Marie et Joseph à Bethléem pour le recensement et leurs difficultés pour trouver à se loger. On y retrouve aussi le moment où les anges annoncent aux bergers des environs la naissance du Sauveur et que ceux-ci viennent lui rendre visite dans la crèche.

L'évangile de Saint Matthieu ajoute à ce récit le songe de Saint-Joseph, la visite des mages originellement envoyés par Hérode ; la colère d'Hérode quand il apprend que ces derniers ne lui ont pas obéi et sa décision terrible d'ordonner le massacre de tous les nourrissons de sexe masculin (« massacre des innocents ») car il sait que l'un d'eux est destiné à le destituer, et enfin, la fuite en Égypte de la Sainte-Famille. Voilà les principaux thèmes tirés du Nouveau Testament que l'on retrouve dans ces chants en l'honneur de l'enfant Jésus.

Ces noëls s'inspirent aussi d'épisodes tirés de l'Ancien Testament. Les allusions au péché originel d'Adam et Eve qui a conduit à leur exil du jardin d'Éden par Dieu y sont par exemple très nombreuses.

On retrouve également des références aux prophètes de l'Ancien Testament qui ont annoncé la naissance du Sauveur.

⁸ Citation reprise par Jean-Paul Laroche dans le *Catalogue des noëls anciens XVI-XVIIème siècles du Fonds Michel Chomarat à la bibliothèque municipale de Lyon*.

Dictionnaire de musique, Jean-Jacques Rousseau, A Paris, chez Veuve Duchesne libraire, rue Saint-Jacques, un Temple du goût, 1768. Définition des noëls p.323.

Disponible sur gallica : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k850406b>> (consulté le 07/03/2016)

⁹C'est aussi la citation que reprend Marina Fey dans *Noël en français et en dialectes du XVIème siècle*, thèse de doctorat de l'université Lyon 3 sous la direction de Brigitte Horiot et de Gianni Mombello, 2004

¹⁰ Seuls les évangiles de Saint Matthieu et de Saint Luc chapitres 1 et 2 relatent les événements relatifs à la naissance ou à l'enfance de Jésus.

Enfin, la Passion du Christ est omniprésente car les deux événements (Incarnation et Passion du Christ) sont mis en parallèle pour insister sur les souffrances du Christ et l'importance de son sacrifice.

La Bible est néanmoins très discrète sur la naissance du Seigneur, c'est pourquoi de nombreux textes apocryphes¹¹ ajoutent des détails plus ou moins fantaisistes au récit de cette naissance. Les textes apocryphes furent très nombreux et, quoique non officiels, ils furent abondamment utilisés dès le Moyen-Age (principalement pour l'iconographie) ; ils dérivent de deux troncs principaux : le Protévangile de Saint Jacques et l'évangile du Pseudo-Thomas. Les textes apocryphes qui se rattachent à la Nativité ou à l'enfance de Jésus-Christ s'évertuent à montrer son côté humain. Ainsi, les textes apocryphes sont à l'origine de nombreux détails devenus populaires comme la présence du bœuf et de l'âne autour de la crèche, la présence de sages-femmes pour assister Marie (dont l'une d'entre elles, Salomé, ayant voulu vérifier par elle-même la virginité de Marie a retrouvé son bras desséché) ou encore le bain de l'enfant. Les textes apocryphes donnent aussi des détails sur les rois mages et ils attachent, comme les mystères du moyen-âge, une grande importance à la visite des bergers.¹²

Dans certains noëls, on retrouve aussi des allusions au diable qui prend différents noms. Dans ces noëls, l'ombre maléfique du diable est vaincue par la lumière de la Nativité.

Toutes les sources que nous avons énoncées précédemment constituent une matrice générale pour les noëls mais celles-ci ont pu être exploitées de diverses manières.

Finalement, c'est peut-être plus en se penchant sur l'évolution des noëls que l'on peut se faire une idée de ce qu'ils ont été ou de ce qu'ils ont représenté. Comment passe-t-on de cantiques à vocation liturgique à des chants de plus en plus populaires où la satire occupe parfois une place très importante ?

Origine et évolution des noëls :

On pourrait, dans une certaine mesure, faire remonter les noëls aux tout premiers temps du christianisme. En effet, l'Évangile selon Saint-Luc mentionne la visite des bergers qui avaient été prévenus par les anges de la naissance du Seigneur et il est écrit :

« Puis les bergers s'en retournèrent, chantant la gloire de Dieu pour tout ce qu'ils avaient entendu et vu, en accord avec ce qui leur avait été annoncé »¹³.

On pourrait imaginer que les chants des bergers constituent les premiers noëls de notre histoire mais cette origine relève plus de la légende que d'une hypothèse véritablement probable.

¹¹ Le mot « apocryphe » désigne tous les écrits qui se prétendent sacrés et qui ne furent pas acceptés dans le canon des livres inspirés que l'Eglise établit vers la fin du II^e siècle.

¹² Le propos sur les textes apocryphes est tiré de l'introduction de l'ouvrage de Teresa Pérez-Higuera : *La Nativité dans l'art médiéval*

¹³ Évangile selon Saint-Luc, chap.II, verset 20, *Traduction œcuménique de la Bible*, nouvelle édition revue, Alliance Biblique universelle-Le Cerf, 1997.

L'origine des premiers noëls est peut-être plus à trouver du côté des premières liturgies chrétiennes. Dans son essai sur les noëls¹⁴, Noël Hervé évoque des hymnes en l'honneur de la Nativité qu'aurait écrit Saint Ambroise dès le IV^e siècle en latin.

Noël Hervé cite ensuite un exemple bien ultérieur : celui d'Adam de Saint-Victor, moine à l'abbaye de Saint-Victor¹⁵. Dom Guéranger considère celui-ci comme l'un des plus grands poètes liturgiques de son temps. Il serait l'auteur de la prose *In Natale Salvatoris* consacrée à l'événement de Noël :

« En ce jour de la naissance du Sauveur, nous, créatures, répondons au chant des anges : par l'harmonie de voix diverses, mais pleines d'ensemble, formons un doux concert.

Heureux jour que celui, dans lequel coéternel au père, le Sauveur naît d'une Vierge ! Heureux et agréable jour ! Le monde se réjouit d'être éclairé par la lumière du véritable soleil. »

Ces hymnes en latin sont très nombreux dans les anciens offices liturgiques, nombreux sont les chrétiens qui s'y sont exercés. Ils sont très pieux mais ne manquent pas d'images. Progressivement ont été intercalés dans ces hymnes relativement courtes des parties nouvelles qui ont pu rendre ces courts passages plus clairs. On appelle ces ajouts, des tropes. Au chant liturgique, on peut encore ajouter les antiennes qui sont des sortes de refrains intercalés entre les psaumes. On peut retrouver des traces des hymnes et des tropes dans les noëls. Certaines de ces hymnes ont été traduites en français. Certains auteurs se sont contentés de retranscrire juste une partie de l'hymne latine et d'écrire le reste en latin, c'est le cas par exemple pour « *Conditor alme siderum* » qui se traduit par « Conditor fus le nonpareil ». On retrouve souvent cette formule dans la première phrase des noëls ou alors dans le timbre de ceux-ci. L'introduction de la langue vulgaire dans l'office religieux permettait à celui-ci d'être plus compris par les fidèles pour qui le latin devenait de moins en moins familier.

Pour rendre l'histoire sainte encore plus familière au peuple qui fréquentait l'église mais qui n'entendait plus très bien le latin, on décida de mettre en scènes quelques épisodes de la Bible sous forme de drames, c'est ce que l'on a appelé les mystères. A l'origine, seul le latin est employé mais au fur et à mesure que le peuple en perd l'usage, on remplace le latin par les langues vulgaires.

Les premiers mystères chrétiens se déroulent dans le chœur des églises et sont très conformes aux textes sacrés. Ils sont joués par des prêtres et encouragés par les autorités ecclésiastiques. La Nativité a donné lieu à trois principaux mystères : l'Office des prophètes, l'office des pasteurs et l'office de l'étoile.

L'action de l'office des prophètes se situe dans l'Ancien Testament : on y retrouve tous les prophètes qui ont annoncés la venue du Messie.

L'office des pasteurs rassemble l'Annonciation (lorsque l'ange Gabriel apparaît à Marie pour lui annoncer qu'elle va enfanter le Fils de Dieu), Marie dans la crèche de Bethléem et la visite des bergers.

Enfin, l'office de l'Étoile est joué quelques jours plus tard lors de l'épiphanie et met en scène la visite des mages venus avec des cadeaux somptueux. C'est sans

¹⁴ HERVÉ Noël, *Les noëls français : essai historique et littéraire*, Niort, Librairie L.Clouzot, 1905

¹⁵ HERVÉ Noël tire lui-même cet exemple de l'ouvrage de Dom Guéranger : *l'Année liturgique*, 1896. Dans cet ouvrage, Dom Guéranger récapitule tous les chants et les prières indispensables pour l'adoration de l'enfant Jésus.

doute l'office des pasteurs qui était le plus populaire, le peuple devant se sentir plus proche de ces bergers

Si ces mystères étaient originellement joués au sein de l'église par des prêtres, par des gens d'église ou par des enfants de chœur, le phénomène prit vite de l'ampleur et sortit de l'église

On se mit à jouer les mystères sur les parvis devant les églises ou dans les rues. Les mystères n'étaient plus de simples représentations animées d'épisodes bibliques mais étaient bien de véritables drames. Ils perdirent progressivement tout leur caractère liturgique. Le peuple prit part à ces pièces (ils n'étaient plus de simples spectateurs mais pouvaient aussi être des acteurs). Bientôt, les personnages se vêtirent de costumes parfois luxueux (qui n'avaient que très peu de soucis de la vraisemblance) et il y eut derrière, un travail plus étudié de mise en scène. Ces mystères pouvaient être très longs (environ 60 000 vers), ils étaient joués sur plusieurs semaines et pouvaient comporter une centaine d'acteurs.

Progressivement se mêlèrent au récit saint des propos plus hardis, parfois satiriques et parfois encore à la limite du grossier et de l'obscène. Ces représentations purent donner lieu à des débordements similaires à ceux de la Fête des Fous. L'imagination et l'entreprise individuelle firent leur entrée dans les mystères qui s'éloignèrent peu à peu de la sphère liturgique pour s'approcher du domaine profane¹⁶. Si l'Église avait d'abord encouragé ces mystères car, pensait-elle, ils élevaient l'âme du chrétien vers les choses sacrées et les édifiaient, elle eut peur de son évolution et le Parlement finit par interdire par le décret du 17 novembre 1548 la représentation des mystères sacrés :

« La Cour a inhibé et deffendu, inhibe et deffend aux dictz supplians de jouer le mystere de la Passion notre Sauveur, ne autres mystere sacrez, sur peine d'amende arbitraire ; leur permettant neantmoins de pouvoir jouer autre mystere prophanes, honestes et licites, sans offencer ou injurier autre personne »¹⁷.

Les mystères sur les choses sacrées furent largement amputés suite à ce décret. Néanmoins, on retrouve leurs traces dans certains noëls. Dans certains mystères en effet, les auteurs ont glissé des poèmes qui sont indépendants. Les mystères ont eu beaucoup d'influence sur les noëls. Certains noëls postérieurs aux mystères reprennent même le scénario de ces pièces.

L'origine des noëls est néanmoins controversée. Le fait que les noëls soient issus des mystères de la Nativité est une hypothèse probable mais qui n'est pas nécessairement admise de tous. Amédée Gastoué par exemple voit plutôt « dans les adaptations françaises des chants latins de la Fête des Fous jointes aux aguillannées l'origine des noëls »¹⁸.

On s'accorde néanmoins à dire que les premiers véritables noëls en français remonteraient à la fin du XV^{ème} siècle. On trouve en effet des noëls dans trois manuscrits entre 1483 et 1500. L'un d'eux porte un autographe de Louis XII. Jehan Tisserant apparaît comme le premier auteur de noëls. Amédée Gastoué¹⁹ l'évoque dans son ouvrage sur le cantique populaire en France. Ce missionnaire, prédicateur populaire, docteur en théologie de l'Université de Paris et fondateur en 1492 du

¹⁶ Pour plus d'informations sur les mystères, se référer à Petit de Julleville, *L'histoire du théâtre en France : les mystères*, librairie Hachette et Cie, 1880.

¹⁷ On retrouve cette citation dans *Les noëls français* de Noël Hervé qui la lui-même extraite du tome IV de *L'histoire de Paris*(1745) de Dom Lobineau.

¹⁸ Citation reprise dans *Le Folklore français : cycle des douze jours : de Noël aux rois* d'Arnold van Gennep, p.2573

¹⁹ Amédée Gastoué, *Le cantique populaire en France : ses sources, son histoire augmentés d'une bibliographie générale des anciens cantiques et noëls*, Lyon, Janin, frères éditeurs, 1924, p.85

refuge Sainte-Madeleine pour « les filles repenties » peut-être considéré comme le vrai fondateur du cantique populaire en France, la chanson pieuse du XIII^e siècle devenant surannée. Il est en même temps le premier auteur de noëls. Une des plaquettes des compositions du franciscain est en effet consacrée à des *Noelz excellants et très contemplatifs*²⁰.

Certaines de ces courtes pièces sont sous forme de dialogue et l'on remarque que les personnages nobles comme Marie, Joseph, les anges ou les rois mages par exemple parlent en latin alors que les bergers parlent la langue commune, c'est-à-dire l'ancien français. On peut noter dès à présent que dans les noëls ultérieurs, le français deviendra la langue des personnages nobles tandis que les bergers parleront en patois.

Mais il existe aussi des noëls non dialogués qui alternent de manière régulière le latin et le français, c'est ce qu'on a appelé les noëls farcis. Pour illustrer ce propos, on peut reprendre les exemples que cite Noël Hervé dans son essai²¹. Il commence par citer un noël poitevin du XV^e siècle

« Fidelis pictavia,
Peuple doubs et débonnaire
Propter haec natalia
Doit chanter ne se doit taire. »

Puis, il cite un autre cantique dont il ne mentionne pas la provenance mais qui est tout aussi intéressant que le précédent :

« Célébrons la naissance
Nostri salavatoris
Qui fait la complaisance
Dei sui Patris »

On retrouve ce genre de noëls farcis jusqu'à la fin de la Renaissance mais ils ne sont pas dominants dans la production noëllique.

1-2 LE SUCCES DES NOËLS A PARTIR DU XVI^E SIECLE :

C'est véritablement à partir du XVI^e siècle que la veine noëllique prend son essor. Avec la diffusion progressive de l'imprimerie dans toute la France, les noëls se font plus nombreux : ils sont imprimés sur feuilles volantes mais parfois aussi dans des recueils complets. Le témoignage de l'écrivain et jurisconsulte du XVI^e siècle, Etienne Pasquier, est très révélateur sur la popularité des noëls à cette époque :

« En ma jeunesse, c'estoit une coutume que l'on avoit tournée en cérémonie, de chanter tous les soirs, presque en chaque famille, des Noëls qui estoient chansons spirituelles en l'honneur de Notre Seigneur »²².

²⁰ *Ibid.*, p.110

²¹ HERVE, Noël, *les noëls français : essai historique et littéraire*, p.31

²² PASQUIER, Etienne, *Les Recherches de la France (...)*, L.Sonnus, Paris, 1621, Livre Quatriesme, chapitre XVI, p.383.

Diversité des noëls au XVI^{ème} siècle :

Au XVI^e siècle, il y a deux manières principales d'écrire des noëls. La première façon de composer des noëls est celle selon la tradition gauloise, c'est-à-dire des noëls à la fois gais, réalistes et un peu grossiers. La deuxième façon, que la postérité a moins retenue, consiste à écrire des noëls en s'inspirant des auteurs anciens et de leur idéalisme (cela fait penser au courant de la Pléiade qui est contemporain). Cette dernière façon donne aux noëls un style beaucoup plus étudié mais les noëls perdent alors de leur naturel et de leur naïveté qui les caractérise tant.

Ces deux impulsions dans la production des noëls sont diversement présentes dans toutes les provinces de France. Dans de très nombreux cas, les auteurs de noëls sont restés anonymes (non pas nécessairement parce que leurs œuvres étaient scandaleuses mais surtout parce qu'il n'était pas de bon goût de chercher la reconnaissance des hommes quand on écrivait des pièces « religieuses » en l'honneur de Dieu) mais nous pouvons tout de même citer quelques auteurs emblématiques qui ont laissé leurs traces dans l'histoire.

Le premier que l'on peut citer est Lucas le Moigne²³, curé de Saint-Georges du Puy-la-Garde au diocèse de Poitiers qui a publié en 1520 à Paris un recueil intitulé *Chansons de noëls nouveaulx*²⁴

On serait parfois peut-être choqués de voir avec quelles libertés Lucas le Moigne pouvait traiter un sujet que l'on aurait tendance à considérer comme sacré. La manière dont il relate la mort d'Hérode est par exemple très crue :

« Le grouz ventrier Herode
En fut paye soudain
En bain
Sa chair devint si orde
Qu'il puet comme un daim /
Villain
Il persa sa bedaine
Ou ung failli couteau
Pregau
Et rendit tripes et boyau
C'est une mort vilaine. »

Dans les noëls de Lucas le Moigne, les villageois se montrent très familiers avec Marie ou avec Joseph. Ils supplient Marie de leur donner plus de détails et ils demandent à Joseph comment il a réagi lorsqu'il a vu que Marie était enceinte.

L'ange Gabriel qui vient visiter Marie a un langage très rustre et non pas noble contrairement à ce que l'on pourrait attendre de sa condition.

Les noëls de Lucas le Moigne sont donc remplis de détails réalistes et matériels parfois à la limite du grossier mais il ne faut pas trop s'en étonner au siècle de

²³ La notice de la BNF indique qu'il pourrait s'agir d'un auteur fictif mais c'est toujours sous ce nom qu'on le retrouve dans les anthologies de noëls ou dans les ouvrages sur les noëls. Dans le prologue du « quart livre » de *Pantagruel*, Rabelais fait mention d'un compositeur de noëls et il pourrait faire allusion à Lucas le Moigne :

« En Angiers estait pour lors un vieux oncle, seigneur de saint Georges nommé Frapin : c'est celui qui a faict et composé les beaulx et joyeux noëls en langaige poëctevin ».

²⁴ Ce recueil très rare a été réédité en un petit nombre d'exemplaire en 1860 par Jérôme Bichon, président de la Société des Bibliophiles. Ce volume est conservé à la Bibliothèque nationale, réserve Ye 4315.

Rabelais et ne pas attribuer à tort des mauvaises intentions à cet auteur. Il ne faut pas oublier non plus que ces noëls n'étaient pas destinés à être chantés au chœur des églises mais lors de veillées et que l'on pouvait dès lors s'accorder un peu plus de gaieté.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, il y avait une deuxième façon d'écrire des noëls à cette époque. Ce deuxième courant s'inspire fortement des idées de la Pléiade. La Pléiade est un mouvement littéraire du XVI^{ème} siècle qui est né sous l'impulsion de Jean Dorat, helléniste talentueux, précepteur de Jean Antoine de Baïf et de Ronsard puis principal du collège des Coquerets. La pléiade était au départ composée de sept membres dont les plus connus étaient Ronsard et Joachim du Bellay (Jean Dorat ne fut membre de la Pléiade que bien plus tard). L'objectif de la Pléiade était d'enrichir la langue française dans le but d'en faire une langue éminemment poétique ; elle procède pour cela à des emprunts au latin ou au grec et s'inspire des auteurs antiques païens. Le mouvement de la Pléiade remet également à l'honneur des formes poétiques comme l'ode, le sonnet ou l'alexandrin. On retrouve l'ensemble des valeurs revendiquées par la Pléiade dans *Défense et illustration de la langue française* écrit par Du Bellay en 1549 et qui est considéré comme le manifeste du mouvement.

Dans la littérature noëllique, l'un de ceux à être le plus proche de ce courant est Jean Daniel aussi appelé « maître Mitou ». On sait peu de choses sur ce poète-musicien : il est probablement né à Laval, au Mans ou encore à Angers. En 1518, il était prêtre-organiste de la paroisse Notre-Dame à Nantes et vers 1520, il exerçait les mêmes fonctions à l'église Saint-Maurice tout en étant chapelain à Saint-Pierre en Anjou.

Dans ses noëls, il s'inspire à la fois de la Pléiade et des poètes du XV^e qui aimaient les formes compliquées et les jeux dans leurs poésies. L'un de ces jeux était par exemple de commencer un vers avec les dernières syllabes du vers précédents.

Jean Daniel écrivait principalement en français mais il savait aussi manier le patois poitevin comme son contemporain Lucas le Moigne. Si sa poésie en français est parfois simple et efficace (ce qui sied parfaitement au genre des noëls), elle peut aussi parfois être très alambiquée et très difficilement compréhensible. Selon Noël Hervé²⁵,

« La recherche excessive dans la forme a considérablement nuit à sa célébrité ; surtout pour les noëls en langue française : c'est qu'ils n'ont rien de bien saillant, rien qui les impose, en quelque sorte, à la mémoire du peuple ».

On pourrait sans doute faire la même remarque à propos des noëls de Nicolas Denisot (1515-1559) qui est d'ailleurs lui aussi originaire de la région du Mans et qui a été poète de la Pléiade. Vers 1554, il a publié un recueil de noëls sous son pseudonyme « Comte d'Alsinois » (il était très répandu à l'époque de former un pseudonyme avec l'anagramme de son nom). Ce recueil comporte quelques passages où les tournures sont tellement alambiquées qu'elles semblent incompréhensibles.

La littérature noëllique du XVI^{ème} siècle reflète donc assez correctement les deux impulsions contraires de cette époque. Il y a d'un côté le naturel et la gaieté qui peuvent tendre vers la grossièreté et de l'autre la recherche de raffinement parfois à l'excès.

²⁵ HERVÉ Noël, *les noëls français : essai historique et littéraire*, p.45

Mais les noëls ont aussi été utilisés dans le contexte du conflit religieux entre protestants et catholiques au XVI^e siècle. Pour diffuser et populariser leurs doctrines, les luthériens et calvinistes s'étaient beaucoup servis de chansons spirituelles. La musique avec son rythme et son air aidait beaucoup à faire imprégner les esprits d'idées nouvelles.

Suite à la Contre-Réforme, les catholiques décidèrent d'utiliser le même moyen. Adrienne Fried Block explique que les noëls, à l'ère de la Réforme étaient devenus des armes : c'était comme une guerre entre les noëls catholiques et les chansons spirituelles protestantes²⁶.

Il y a parfois au cœur des noëls même des attaques non dissimulées contre l'autre religion. Nous pouvons à ce titre tirer un exemple du Poitou très représentatif que l'on retrouve chez Noël Hervé et qui s'intitule *Noël nouveau sur la conversion des Huguenots* :

« Donnons gloire au Sauveur Jésus,
Des huguenots il n'y aura plus ;
Car le Roy n'en souffrira plus, alleluya.

Quittez l'hérésie de Calvin
Qui n'a jamais fait aucun bien :
Et le Seigneur vous bénira, Alleluya²⁷. »

Henri Chardon réédite en 1874 au Mans les Noëls de Jean Daniel dit Maître Mitou qu'il fait précéder d'une notice sur sa vie et son œuvre. Les noëls de Jean Daniel sont écrits entre 1520 et 1530 au moment où l'hérésie protestante commence à s'implanter en France. Dans ses noëls, il insiste beaucoup sur la figure de la Vierge Marie que les protestants ne reconnaissent pas. Certains de ces noëls sont par ailleurs très virulents à l'égard des « hérétiques ». C'est le cas notamment du noël XXXV dont voici un extrait :

« Chantons Noel, priant de cueur non faint
Que plus ne soit hérésie estimée,
Et les villains qui par tout l'ont semée
Puissent avoir de brief le bruyt estaint.
Noël !

Mère de Dieu, qui portez le fruict saint
Du Rédempteur, villains vous ont blasmée ;
Malgré leurs dens vous serez réclamée
L'œil de pitié qui nous embrasse est ceint
Noel !²⁸ »

²⁶ FRIED BLOCK, Adrienne, *The Early french Parody Noël*, Umi Research Press, Ann Arbor Michigan, 1983, p.99

²⁷ HERVÉ, Noël, *les noëls français : essai historique et littéraire*, p.50.

La date de ce noël n'est pas précisée mais l'on peut aisément deviner dans quel contexte il a été rédigé.

²⁸ CHARDON, Henri, *Les Noëls de Jean Daniel dit Maître Mitou [...], 1520-1530. Précédés d'une étude sur sa vie et ses poésies*, Le Mans, imprimerie Edmond Monnoyer, 1874, p.65

<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71038b/f3.item.zoom>>

Chanter des noëls était un signe d'orthodoxie et on leur conférait même le pouvoir d'être des antidotes contre l'hérésie. Dans certains noëls, on clamait les valeurs du catholicisme comme la croyance en la vierge Marie et on réaffirmait l'unité de l'Eglise.

On retrouvera un combat similaire dans les noëls environ un siècle plus tard dans le contexte de l'émergence du jansénisme en France.

Les noëls, parmi d'autres cantiques, sont aussi utilisés par les missionnaires pour apprendre aux enfants ou rappeler aux adultes le catéchisme. C'est une façon attrayante d'expliquer les mystères chrétiens ou de remettre en mémoire les obligations morales. Les noëls sont particulièrement appréciés non seulement par leurs musiques qui reprennent des airs connus mais aussi parce que l'Enfant-Jésus n'est pas le Dieu parfois terrible de l'Ancien Testament, c'est un Dieu proche de son peuple et qui sollicite notre aide.²⁹

A travers ce bref aperçu des noëls au XVI^e siècle, nous avons pu voir que ceux-ci s'étaient déjà bien éloignés de leur première vocation liturgique. L'écriture des noëls peut-être un prétexte pour manifester sa gaieté ou pour s'essayer à la verve poétique. Les noëls ont pu être utilisés à diverses fins : ils ont pu être des écrits engagés lors des guerres de religion ou encore être des outils de catéchisme.

Ce qui découle de toutes ces utilisations des noëls (et la liste est loin d'être exhaustive), c'est que les noëls sont très présents dans la société, non seulement au XVI^e siècle mais durant toute l'époque moderne.

Il y a deux indices principaux qui nous prouvent l'importance des noëls à cette époque. Ce sont tout d'abord la profusion de noëls en patois dans toute la France et ensuite l'immense succès des bibles de noëls.

Les noëls en patois :

Il semble avant tout important de rappeler que la France à l'époque moderne n'a pas la même unité que celle qu'on lui connaît aujourd'hui et cela est aussi valable en ce qui concerne l'unité linguistique.

Si depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts par François Ier en 1539, le français est devenu la langue officielle pour les actes administratifs qui étaient jusqu'alors rédigés en latin, celui-ci ne remplace par la multitude de langues ou parlers régionaux qui sont en cours dans toute la France.

L'imprimerie a permis de diffuser quelque peu le français officiel mais n'a pas supplanté les dialectes et parlers locaux qui ont longtemps résisté, sans compter que des textes sont aussi rédigés et imprimés dans le parler local.

La France compte une multitude de patois³⁰ qui peuvent être parlés par un nombre plus ou moins important de personnes et sur une zone géographique plus ou

²⁹ Pour ce passage, on peut se référer à Jean Quéniart même s'il parle surtout du XVIII^e siècle.

QUENIART, Jean, *Les hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIII^e siècle*, deuxième partie, chapitre premier : « moyens et méthodes de la pastorale » : « chants et cantiques », p.113 à 116.

³⁰ J'emploie ici le terme de « patois » avec prudence car il est connoté péjorativement. En 1762, le *Dictionnaire de l'Académie française* le définit ainsi : « Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple ». La révolution Française sous l'impulsion de l'abbé Grégoire a voulu éradiquer tous les patois de France au profit d'une langue française uniformisée (dans les faits, il faudra attendre la moitié du XX^e siècle pour aboutir à un tel résultat non sans nostalgie).

moins élargie. On peut distinguer trois principaux ensembles de patois : les patois dérivés de la langue d'oïl (principalement dans le nord de la France et en Belgique actuelle), les patois franco-provençaux, et l'occitan (ou langue d'oc dans le sud de la France). Mais parmi ces principaux ensembles, il y a des sous-ensembles ce qui rend leur décompte extrêmement difficile. Par exemple, il existe un patois bourguignon mais ce patois est très différent si on le parle à Mâcon ou si on le parle à Dijon. Au sein d'une unité géographique limitée, il peut aussi y avoir quelques variantes : nous verrons que Gui Barôzai (Bernard de la Monnoye) a quitté la rue du Tillot pour s'installer dans la rue de La Roulotte où le bourguignon serait plus authentique et pur.

Des noëls ont été écrits en patois dans presque toutes les provinces de France et on se propose ici d'en dresser un bref aperçu.

Originellement, les noëls sont des textes liturgiques reprenant des épisodes fameux de la Bible. D'abord rédigés en latin, ils tendent vers l'universalité.

Le fait qu'ils soient de plus en plus rédigés en patois donne aux noëls une couleur beaucoup plus locale et ils sont aussi beaucoup plus populaires. Peu à peu s'insèrent dans les noëls, autour de l'épisode biblique de la Nativité, des traditions ou des particularités locales ; on peut aussi retrouver des anecdotes tirées de l'actualité ou des références (explicites ou implicites) à des personnages connus localement.

Nous avons cité précédemment Lucas le Moigne et Jean Daniel qui écrivaient des noëls en patois poitevin au XVI^e siècle (Jean Daniel écrivait pour sa part surtout en français mais on recense quelques textes de sa main écrits en poitevin). Mais c'est surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles que l'on observe une profusion de noëls en patois.

Sans chercher l'exhaustivité, nous allons donner quelques exemples de noëls et noëllistes locaux.

Pour rester dans la région poitevine, on peut citer les noëls de l'abbé Gusteau. L'abbé Gusteau est né en 1699 à Fontenay-le-Comte, il fut curé de Saint-Hilaire-de-Champagné et prieur du monastère de Doix près de Maillezais. Il est mort le 22 mars 1761. Il est l'auteur de nombreux noëls poitevins et français qui eurent un succès plus que correct dans sa province. En 1742 paraît anonymement du vivant de l'auteur une première édition de ces noëls sous le titre : *Noëls nouveaux, dans tous les stiles, pour différents goûts, par un pasteur...*³¹

Dans les noëls de l'abbé Gusteau, il y a beaucoup de pittoresque et de naïveté mais on ne retrouve pas la malice de Lucas le Moigne, son prédécesseur.

Le noëlliste le plus connu du XVII^e siècle, et qui est resté célèbre encore aujourd'hui, est Nicolas Saboly. Il est né à Montreux près de Carpentras le 30 janvier 1614. Après des études au collège jésuite de Carpentras et à l'université d'Avignon, il rentre dans la carrière sacerdotale. Il est d'abord sous-diacre, puis diacre et enfin, il est appelé à la prêtrise. En 1643, il est bénéficiaire de la collégiale Saint-Pierre à Avignon où il est à la fois maître de chapelle et organiste. En effet, Nicolas Saboly en plus d'être prêtre, possède des talents pour la musique. Parallèlement à ses

La philologue Henriette Walter emploie le terme « patois » au même titre que celui de dialecte ou de parler local et c'est ici aussi dans un sens non dépréciatif qu'on l'emploie.

³¹ On retrouve une brève notice pour cet auteur et pour tous ceux qui seront évoqués par la suite dans le chapitre V de l'essai de Noël Hervé mais en ce qui concerne l'abbé Gusteau, ces œuvres patoises et particulièrement ses noëls ont été réédités à Poitiers en 1855 par M. Pressac: *Poésies patoises par l'abbé Gusteau ornées d'un portrait de l'auteur suivies d'un glossaire poitevin*, chez Henri Oudin, imprimeur-libraire, 1861

activités, il commence à écrire en 1655 sur différents sujets locaux. En 1669, il publie ses premiers noëls et d'autres parutions suivront chaque année jusqu'en 1674, un an avant sa mort.

Ses noëls sont écrits en patois provençal. On y retrouve certaines caractéristiques. Il aime parler dans ses poèmes du berger bon naïf mais un peu maladroit (sans doute parce que ses aïeux étaient eux-mêmes des bergers). Si ses noëls ne manquent pas de spiritualité et qu'ils semblent avoir parfois vocation à faire le catéchisme, cela n'empêche pas que l'on y retrouve aussi beaucoup d'humour et de moquerie (sur les prêtres orgueilleux, les nobles et magistrats riches ou pauvres mais aussi sur les femmes.) Ce qui transparaît aussi dans ses noëls, c'est son attachement pour sa patrie : il glisse d'ailleurs parfois dans ceux-ci des noms de localités connues ou des noms de personnages du terroir. Certains de ces noëls reprennent des airs connus comme c'était alors la coutume mais il y en a aussi qu'il a composés lui-même. On lui attribue 77 noëls mais sur ces 77 noëls, seuls 44 sont avérés être de lui de manière certaine (le nom de Saboly avait tellement de succès que certains ont dû se l'approprier).

Ses noëls les plus connus encore aujourd'hui sont « la cambo me fai mau » (aussi appelé « l'aproun de gènt »), « pastre, pastressos », « pastre di mountagno », « touro-louro-louro ».³²

Du XVII^e siècle à nos jours, la célébrité de Nicolas Saboly ne s'est pas démentie. En 1875, lors du bicentenaire de sa mort, un buste en bronze a été inauguré sur la fontaine de la place de l'église à Monteux et plusieurs rues à Monteux, à Avignon et à Carpentras portent son nom. La ville de Monteux décerne chaque année un prix Saboly aux personnes de la région qui se sont distinguées ou qui ont eu pour principe de défendre la culture ou la langue provençale.

Nombre d'auteurs et d'érudits se sont intéressés au cas de Nicolas Saboly et à ses noëls mais le dernier en date est sûrement Henri Moucadel, docteur en lettre, spécialiste de la langue et de la culture provençale qui a d'ailleurs reçu le prix Saboly en 2014³³.

Presque toutes les provinces de France sont représentées dans la littérature noëllique. Le vicaire et compositeur Natalis Cordat (vers 1610-1663) originaire du Velay est l'auteur de noëls occitans et français composés entre 1631 et 1648. A peu près à la même époque, en 1653, trois auteurs auvergnats F. Pezant, Cosson et Alacris ont publié un recueil de noëls intitulé : *Noëls Nouveaux et chant pastoral des Bergers auvergnats, pour la nativité de N^e Seigneur Jésus-Christ, composés en auvergnat par M F. Pezant, Cosson, Alacris, le Curé Bourg, et nouvellement augmentés par plusieurs autres.*

La région du Forez est, quant à elle, représentée par un certain Jean Chapelon qui est né à Saint-Etienne vers 1648 et est mort vers 1695. Il était lui aussi entré en religion et en plus de satires ou de poèmes sur sa ville natale, il a écrit des noëls en français et en patois. La particularité de son recueil, c'est qu'il le dédie aux enfants de Saint-Etienne qui doivent prendre l'Enfant Jésus comme modèle. De plus, la pauvreté dans laquelle celui-ci est venu au monde doit les aider à supporter la leur. Ce ne sont ici que des exemples et l'on pourrait en citer bien d'autres. Il faut aussi savoir que nombre des auteurs de noëls ont gardé l'anonymat et qu'il est parfois

³² Vous pourrez trouver en annexe 1 un Noël de Nicolas Saboly avec une traduction en regard en français.

³³ *Noëls provençaux. Présentation et traduction.* Henri Moucadel, Avignon, Librairie Contemporaine, 1995

bien difficile d'attribuer un Noël à une personne en particulier étant donné la grande production et leurs ressemblances.

A travers ces quelques exemples, on peut déjà tirer quelques conclusions : les auteurs de Noëls sont en grande majorité des religieux qui ont très souvent une charge d'âme et qui sont plutôt proches du peuple. S'il arrive qu'ils aient des notions de musique et qu'ils composent leurs propres airs, la grande majorité des auteurs se contente de calquer les paroles sur des airs déjà connus.

À côté des Noëls patois, on compte aussi de nombreux Noëls français. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les Noëls français, malgré leurs possibilités de diffusions plus larges furent moins populaires que les Noëls patois car ils manquaient d'originalité et de couleur locale ; ils ne permettaient pas une identification aussi forte que ceux écrits en patois.

Cela n'a pas empêché néanmoins l'immense succès des Bibles de Noëls dès la fin du XVI^{ème} siècle.

Les Bibles de Noël :

C'est vers 1550 que pour la première fois le titre de « Bible » fut donné par l'imprimeur-libraire lyonnais Benoist Rigaud à un recueil de poèmes à chanter sur le thème de la Nativité³⁴. Cette appellation eut ensuite un immense succès et on retrouvait ce type de recueil dans toute la France. Avant, les Noëls, dont l'utilisation était temporaire, étaient imprimés sur des feuilles volantes et sur du papier de mauvaise qualité, ce qui fait que l'on en a perdu une grande quantité et que leur importance était sans doute plus grande encore que ce que l'on peut en supposer au vu des archives que l'on a conservées. Si le papier des Bibles de Noëls n'était toujours pas de très bonne qualité, ces recueils ont quand-même sans doute permis une meilleure conservation des Noëls.

La bibliothèque bleue a beaucoup exploité le filon des Bibles de Noëls qui devinrent vite l'une de ses meilleures ventes. La bibliothèque bleue (qui tire son nom du fait que très vite, les livres qui sortaient de ses presses étaient majoritairement recouverts d'un papier bleu) est une nouvelle formule éditoriale mise au point par Jean Oudot avec l'aide de Claude Garnier à Troyes et qui avait pour but de diffuser dans les couches plus modestes de la population des livres à moindre coût. Son contenu est très éclectique : on pouvait y trouver des almanachs, des livrets pratiques avec des conseils en tous genres, des prédictions astrologiques, des romans de chevalerie ou encore de la poésie. Le contenu était bien souvent simplifié par les imprimeurs eux-mêmes pour convenir au public visé et pour supprimer tout passage trop licencieux. Les familles Oudot et Garnier gardèrent sur plusieurs générations le monopole de ces impressions mais d'autres villes comme Orléans, Tours, Poitiers, Nantes, etc. mirent elles aussi en pratique cette formule. Le moyen de diffusion privilégié était le colportage.

Les Bibles de Noëls étaient imprimées sur du papier de piètre qualité. À l'intérieur des Bibles de Noëls, il n'y avait pas véritablement d'ordre : les Noëls

³⁴ On peut voir ce recueil en question sur Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k72777d/f1.item.r=laissez%20la%20verde%20couleur.1angFR.zoom>, consulté le 26/05/2016.

La page de titre est ornée d'une gravure représentant la Nativité. On trouve au début du recueil un Noël Conditor en latin et un Noël Conditor en version française

anciens et les noëls nouveaux³⁵ étaient mélangés indifféremment. La mise en page était très sommaire : les noëls sont généralement disposés en un seul bloc sans qu'on puisse distinguer les strophes. Les noëls sont placés à la suite les uns des autres avec un simple liseré pour les séparer ; parfois les retours à la ligne en fin de vers sont oubliés ce qui rend la lecture encore plus ardue.

Les Bibles de noëls sont loin d'être des chefs d'œuvre littéraires³⁶ : la plupart manquent d'originalité se contentant de lieux communs et les rimes sont souvent pauvres.

Pourtant, c'étaient de véritables succès : rares étaient les foyers qui n'avaient pas la leur. Même dans les foyers illettrés, on en possédait une car pendant les veillées, les voisins pouvaient lire des noëls et les faire partager. Les Bibles de noëls permettaient de faire passer les longues soirées d'hiver.³⁷

Pour avoir un échantillon assez représentatif de ces bibles de noëls, j'ai consulté le catalogue en ligne de la médiathèque du Grand Troyes qui a un fond spécialisé sur la bibliothèque bleue³⁸. On recense pour les XVII^e et XVIII^e siècles plus de 150 éditions différentes de Bibles de noëls. Beaucoup d'entre elles ne comportent pas de date exacte. De manière générale, ces Bible de noëls sont des in-8 de 48 ou de 64 pages même si certaines peuvent en faire moins (16 pages) ou plus (108p.).

Au XVIII^e siècle, la lyonnaise Françoise Paschal qui écrit des noëls en français introduit une méthode de classement dans les Bibles de noëls qui sera reprise par la suite. Elle destine certains noëls pour un moment précis de l'Avent (dont chacun correspond à un épisode biblique), par exemple : « pour la conception », « pour la circoncision » ou encore « pour l'adoration des rois ». Ainsi les périodes qui précèdent et qui suivent la nativité sont rythmées par des noëls qui ont chacun une vocation bien précise³⁹.

Remarques sur la musique des noëls :

En observant ces bibles de noëls, on remarque qu'elles ne contiennent jamais de partitions, ce qui semble plutôt paradoxal dans la mesure où un noël est avant tout destiné à être chanté ou à être joué.⁴⁰

Au début de chaque noël, il est juste indiqué la formule « sur l'air de... ». L'air n'est pas musicalement noté mais il est désigné par ce que l'on appelle le timbre,

³⁵ Les « noëls nouveaux » sont en fait bien souvent des noëls anciens qui ont été légèrement repris : il n'y a pas de grande innovation.

³⁶ Pour donner une idée de ce qu'était le style de ces noëls, j'ai recopié en annexe 2, deux noëls d'une édition troyenne de 1723.

³⁷ Je tire ces propos de *La grande et belle bible des noëls anciens : 17^e et 18^e siècle*, Henri Poulaille, Paris, ed. Albin Michel, 1949.

³⁸ Catalogue de la médiathèque du Grand Troyes : <https://portail.mediatheque.grand-troyes.fr/iguana/www.main.cls?p=*&v=c97386a2-914a-40c2-bd8d-df4c273175e6&t=1456428524387&rtisearch=1&searchProfile=Livres#searchTerm=bibles%20de%20no%EBIs&searchFilter=c5aab42b-211b-4f23-8217-9a961c8c21e9> (consulté le 27/02/2016)

³⁹ On retrouve cette organisation dans son recueil intitulé : *Cantiques spirituels, ou Noëls nouveaux sur la naissance du Sauveur, sur les plus beaux airs de ce temps* et qui est disponible en ligne sur Gallica : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5467743z/f5.image.r>>, consulté le 23/03/2016

En réalité, en adoptant cette méthode de classement, elle n'innove pas complètement puisqu'elle reprend la manière de faire des recueils de noëls manuscrits.

⁴⁰ Cette remarque s'applique aussi pour les recueils de noëls indépendants des Bibles de noëls

c'est-à-dire le titre ou l'incipit (premiers vers) de la chanson dont sa mélodie est empruntée. En effet, les mélodies des noëls ne sont généralement pas des compositions originales (surtout en ce qui concerne les noëls nouveaux) mais on procède à ce que l'on appelle des parodies. La parodie⁴¹ est l'adaptation d'une œuvre musicale préexistante pour une autre utilisation.

Dans son ouvrage, l'américaine Adrienne Fried Block s'est particulièrement intéressée aux noëls comme genre parodique. Elle explique que la plupart des noëls naissent en étant des parodies. Une bonne parodie garde le schéma de strophe de l'original, c'est-à-dire qu'elle conserve aussi certains détails comme le nombre de syllabes ou les césures internes. Dans la plupart des noëls cependant, on a opéré des changements plus ou moins lourds par rapport à la forme originelle : il y en a qui conservent la forme originelle pour certains vers mais pas pour tous ce qui donne au final des vers avec des longueurs étranges dans le but d'adhérer à la forme de la chanson. Dans d'autres noëls encore, on abandonne certains traits de la forme originelle au profit de la narration.⁴²

Comme les noëls sont originellement des chants liturgiques, il est plutôt naturel de constater que les noëls les plus anciens reprennent des mélodies issues du répertoire du plain-chant.⁴³

A la fin du XII^e siècle par exemple, le Noël farci intitulé « Conditor fut le non pareil » trouve son origine dans l'hymne latine en plain-chant⁴⁴ de l'office de l'Avent « Conditor alme siderum ». Ce Noël farci reprend la mélodie grégorienne qui date environ du X^e siècle.

En ce qui concerne les « noëls nouveaux », les reprises mélodiques sont d'origines plus variées et sont de moins en moins issues du répertoire liturgique. Certains airs de noëls sont issus de vaudevilles. Les vaudevilles sont originellement des chansons urbaines (c'est du moins l'hypothèse la plus probable. Une autre hypothèse voudrait que ces chansons soient issues du Val de Vire en Normandie). Avec le temps, elles deviennent de plus en plus populaires et leur contenu est de plus en plus satirique. Musicalement, elles n'adoptent pas la polyphonie savante mais plutôt l'harmonisation verticale.

D'autres noëls encore reprennent des airs d'opéras. Les opéras de Lully sont particulièrement en vogue dans les recueils de noëls.

Mais l'inspiration principale des noëls est encore la chanson populaire. On peut par exemple compter parmi elles les chansons à danser ou les chansons à boire dont les auteurs sont des anonymes. On constate que l'on est passé en l'espace de quelques siècles d'un registre très liturgique à un registre profane.⁴⁵ Cependant, on note aussi

⁴¹ Le terme de « parodie » n'est pas ici utilisé dans le sens de détournement moqueur.

⁴² FRIED BLOCK, Adrienne, *The early French Parody Noël*, Umi Research Press, Ann Arbor Michigan, 1983, p.53

⁴³ Pour cette illustration, nous reprenons une contribution de Monique Rollin intitulé « Les mélodies des timbres de cantiques et de noëls : les critères de choix, les structures et leur évolution » et parue à l'occasion de la publication des actes du colloque *Le chant, acteur de l'histoire* tenu à Rennes du 9 au 11 septembre 1998 sous la direction de Jean Quéniart., Presses universitaires de Rennes, 1998

⁴⁴ Plain-chant : définition du dictionnaire Larousse de la Musique disponible en ligne (édition 2005) :

« Terme employé dès le Moyen Âge (contrairement à *grégorien* qui est d'introduction récente) pour opposer le chant ecclésiastique monodique, dont les notes sont de durée égale (*planus cantus*), au chant dit mesuré (*cantus mensuratus*) soumis à la mesure en valeurs différenciées et incluant la polyphonie. »

⁴⁵ LOISELET, Myriam, étudiante en musicologie à l'université de Lyon 2 s'est beaucoup intéressée à cette question dans son mémoire de master 2 *Profane et sacré dans le Noël baroque* sous la direction de Pierre Saby (2007/2008)

que la vérité est bien plus complexe que cela car certaines chansons populaires profanes sont elles-mêmes des parodies d'airs liturgiques.

Le fait de choisir des mélodies connues de tous permettait d'une part le succès du noël mais aidait aussi d'autre part à une meilleure mémorisation (il ne faut pas oublier que malgré la grande production d'imprimés, le mode principal de transmission des noëls restait la voie orale).

Si ces mélodies étaient très connues à l'époque, elles ne nous évoquent aujourd'hui plus rien et il peut être difficile pour un amateur de retrouver la mélodie originelle d'autant plus que les noms des timbres ont pu être légèrement modifiés ou qu'un seul timbre peut parfois désigner plusieurs mélodies. Dès la deuxième moitié du XVII^e siècles, on peut trouver dans certains recueils des airs notés musicalement mais le travail n'est pas fait pour tous les noëls ou parfois, on se contentait de noter musicalement seulement la première strophe de chaque noël (ce qui permet déjà de se faire une idée de la musique sur laquelle ils étaient chantés).

Certains compositeurs assez connus ont composé des noëls pour instrument. C'est le cas par exemple du compositeur baroque français Marc-Antoine Charpentier (1643-1704) ou encore du dijonnais Claude Balbastre (1724-1799). Ce dernier compose vers 1770 un recueil de noëls de quatre suites pour clavecin et piano forte.

Une classification des noëls ? :

En célébrant de siècle en siècle la Nativité de Jésus-Christ et la joie des pasteurs, les faiseurs de noëls se condamnaient fatalement à des répétitions. Néanmoins, on peut malgré tout, parmi la multitude des noëls faire émerger certaines caractéristiques et certains groupes.

L'écrivain Henry Poulaille (1896-1980), spécialiste de la littérature d'expression populaire et rééditeur de Bible de noëls⁴⁶ a tenté d'établir une classification de ces noëls que l'on a longtemps critiqués pour leur insipidité et leur manque d'originalité.

Pour lui, il existe deux grands types de noëls ⁴⁷:

- les vrais d'origine populaire ou ayant un caractère populaire (il range parmi eux les noëls de La Monnoye car bien qu'écrits par un lettré, ils étaient au moins populaires par leur destination).

- les faux où il faut ranger selon lui toutes les productions portant le nom de « cantiques de Noël ». Il qualifie les cantiques de Noël du XVII^e et XIX^e siècle de « littérature de bedeau ». Ces cantiques qui étaient remplis de bonnes intentions et qui voulaient remplacer les noëls étaient selon lui, surtout moralisateurs et utiles au catéchisme des enfants...

Cette classification est très catégorique et l'on voit très clairement vers quoi vont ses préférences.

⁴⁶ POULAILLE Henry, *La grande et belle bible des noëls anciens : 17^eme, 18^eme siècles*, Paris, Edition Albin Michel, 1949.

⁴⁷ *Ibid*, p.169

Le folkloriste Arnold Van Gennep a par la suite proposé un essai de classement par types.⁴⁸ Selon sa classification, on pourrait distinguer cinq types de noëls assez représentatifs :

-les noëls lyriques :

Van Gennep ne donne pas de définition précise de ce qu'il entend par « noël lyrique » mais il propose des exemples de certains noëls que l'on classerait dans cette catégorie. Ceux-ci datent essentiellement du XIX^{ème} siècle. Le noël « Il est né le divin Enfant » est par exemple souvent classé comme étant lyrique.

Le noël « Minuit chrétien » aussi connu sous le nom de noël d'Adam est aussi considéré comme lyrique même si son auteur Placide Cappeau l'a par la suite remanié pour qu'il corresponde à ses convictions de révolutionnaire.

Enfin, le noël « O divin Enfançon » ou « noël de la paix » ferait aussi partie de cette catégorie :

« O divin enfançon ! Qui viens au monde naître, / Pour nulle autre raison / Que pour la paix y mettre : / La paix, ô Dieu mon espérance, / La paix, Au doux pays de France / Donnez la paix ! »

-les noëls type énumération de cadeaux des bergers :

Selon Henry Poulaille, ce sont les noëls les plus proches du peuple. Dans ces noëls, sont énumérés les cadeaux que les bergers offrent à l'Enfant-Jésus ou à la sainte Famille. Ces cadeaux sont très matériels et très pratiques mais surtout, ils sont révélateurs des traditions locales du lieu où a été écrit le noël. Certains de ces cadeaux sont plutôt déroutants.

On peut citer un exemple tiré de l'anthologie des noëls d'Henry Poulaille :

Noël Bressan de Brossard de Montaney : « Noye, Noye est venu »⁴⁹ :

« ...Il vint quatre bergers / Et quatre jolies bergères / Qui portaient des paniers / Pleins de fruits pour confire / Ils portaient des petits cousins / Des langes et quelques mouchoirs / Des dentelles et du Quentin / Pour lui faire des béguins.

Trois bombistes portaient / Des rôtis dans des corbeilles / Trois maconnais du vin blanc / Chacun cinq ou six bouteilles / Trois gros marchands de Lyon / Portaient des morceaux / D'ornements et de rubans... »

Nous ne citons que cet extrait de noël mais les exemples de ce type de noëls sont très nombreux et se retrouvent dans toutes les provinces où à chaque fois, il y a des particularités régionales dans les cadeaux offerts.

-Les noëls types cris d'animaux :

Ce type de noël est sans doute le plus déroutant mais il n'est pas très fréquent. Dans ce type de noëls, tous les animaux s'unissent, à leur manière, à la joie universelle.

Dans beaucoup de noëls, on évoque le chant de l'âne par exemple où on mime le bruit des animaux par des onomatopées mais les noëls écrits intégralement de cette manière sont rares.

⁴⁸ GENNEP, Arnold (van), *Le folklore français : cycle des douze jours de Noël au roi*, vol.7, Paris, R.Laffont, 1999

⁴⁹ *Ibid*, p.2584

Noël Hervé cite un extrait de noël qui correspond tout à fait à cette description⁵⁰ :

« gnof, gnof, gnof, dit le mâtin
hap, hap, hap dit la levrette,
Le chat miaulant sans fin
D'aller nous admonète
(...)
Ka, ka, ka disait la poule
Coquelicoq disait le coq
Notre truie était trop soule
Tord seulement le museau »

-Les noëls types énumératifs :

Dans ces noëls, c'est parfois tout un cortège que l'on voit défiler sur la page. Chacun vient voir l'enfant-Jésus : riche ou pauvre. On voit en particulier défiler toutes les corporations de métiers (l'ordre dans lequel ils défilent est aussi très important) : c'est ce que Poulaille appelle les noëls de métiers.

Parfois sont aussi cités le nom du village d'où viennent les gens qui offrent ces cadeaux.

Aimé Piron, un poète dijonnais a écrit un noël où il fait défiler toute la société dijonnaise avec des cadeaux qui correspondent à la fonction ou à la richesse de chacun mais nous y reviendrons plus précisément ultérieurement.⁵¹

-Type épique :

Arnold Van Gennep qualifie d'épique les noëls qui décrivent des épisodes de l'Ancien Testament, la chute d'Adam et Eve ou du Nouveau Testament, annonciation, arrivée des bergers et des rois mages, massacre des innocents, fuite en Egypte, etc...

-Adaptation d'autres types :

Certains noëls sont calqués sur des chansons dont la vocation est totalement différente ce qui donne parfois de curieux mélanges.

Ainsi, un noël cité par Léon Gauthier dans son ouvrage *Clos-Mouron* est chanté à la manière d'un chant mimé :

« Chantons tous alleluia_a a a a a / Chantons tous alleluia /Tant que le souffle
durera / Pi nô dirons la gloria/ a a a a a . »

Des noëls ont pu aussi être adaptés sur des chansons à boire ou encore sur des berceuses...

A ces six catégories de noëls, on pourrait ajouter les noëls de Cour mais ceux-ci, selon Henry Poulaille, n'ont de noël que le nom. Ce sont des textes rimés que l'on avait coutume d'écrire chaque année vers le mois de décembre et qui étaient en quelque sorte une gazette de tout ce qui se passait à la Cour. Il n'était pas rare que

⁵⁰ HERVÉ Noël, *les noëls français : essai historique et littéraire*, p.113

⁵¹ Il s'agit du Noël I (1692) du recueil des noëls d'Aimé Piron réédité par Prosper Mignard : MIGNARD, Prosper , *Noëls d'Aimé Piron, en partie inédits, recueillis et mis en ordre avec un avant-propos, un glossaire et la musique des airs les plus anciens et les moins connus*, Dijon Lamarche libraire-éditeur, 1858

des personnages y soient moqués. Henry Poulaille dit que ce sont des « faux noëls » et les qualifie de « littérature de bidet ».

Cet essai de classement par types effectué par Arnold Van Gennep nous montre qu'il existe une très grande variété de noëls et cela nous écarte de l'idée de poèmes monotones et répétitifs que l'on a pu se faire d'eux.

Ce serait néanmoins une erreur de s'imaginer que cette classification est fixe est non poreuse. Certains noëls peuvent être classés dans plusieurs catégories à la fois et d'autres au contraire sont difficilement classables.

Il faut aussi noter que si certains faiseurs de noëls se sont spécialisés dans un type, la plupart se sont essayés dans plusieurs.

Nous avons jusqu'ici dépeint un panorama général de l'histoire et de l'évolution des noëls au cours des siècles. De plus en plus, des éléments profanes se sont mêlés à ces petits poèmes liturgiques. Ils furent un véritable succès dans toutes les provinces de France d'une part grâce à la diffusion des Bibles de noëls mais aussi parce que nombre d'auteurs dans chaque province se sont essayé à ce genre. Nous allons désormais nous intéresser au cas particulier de la Bourgogne.

1-3 LES NOËLS EN BOURGOGNE :

Dans son édition des *Noëls Bourguignons* de Bernard de La Monnoye de 1842⁵², François Fertiault introduit un « Coup d'œil sur les Noëls en Bourgogne » dans lequel il explique que la Bourgogne est une région qui a été particulièrement prolifique en littérature noëllique. Cette profusion s'explique, selon lui, non par le fait que les bourguignons soient plus dévots que les autres, mais plutôt par le fait que leur gaieté naturelle les rend plus enclin à trouver occasion de festoyer en toute chose. Il évoque les soirées de l'Avent où familles et amis se retrouvent autour d'un repas copieux et chantent des noëls.

Si François Fertiault se laisse sans doute emporter par son enthousiasme, il n'en est pas moins vrai que la Bourgogne a compté parmi ses rangs de nombreux poètes ou amateurs qui se sont essayé à cette veine noëllique et il est intéressant d'étudier plus en détails cette production bourguignonne.

Les noëls en Bourgogne aux XVII^e et XVIII^e siècles :

Si la postérité a gardé le nom de Bernard de la Monnoye et a particulièrement loué comme étant un chef-d'œuvre ses *Noëls Bourguignons*, il est loin d'être le premier à avoir introduit le genre en Bourgogne.

Le chant lors de la fête de la Nativité occupe depuis longtemps une place importante en Bourgogne.

Michel-Hilaire Clément Janin, journaliste et érudit bourguignon du XIX^e siècle qui a écrit beaucoup d'articles sur l'histoire et les traditions populaires en Bourgogne, relate que dès le XIV^e siècle à Dijon, les fêtes de Noël étaient annoncées, quatre

⁵² FERTIAULT, François, *Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye (Gui Barôzai) de l'Académie française[...]*, Paris, Lavigne Libraire-éditeur, 1842
<https://books.google.fr/books?id=zdcFAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false>

dimanches de suite, par des ménétriers à la solde de la ville et vêtus de drap à sa livrée, qui jouaient du hautbois par les rues depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit. On appelait cela « corner le doraulot ». Plus tard, on disait « Velai les aivan qui passe », c'est-à-dire « voilà les Haut-bois de l'Avent qui passent ». Les joueurs de hautbois avaient des privilèges, c'est-à-dire que ce n'était que du hautbois que l'on jouait durant cette période⁵³.

Cette anecdote mentionnée par Clément Janin ne désigne pas spécifiquement les noëls mais elle montre qu'il existait déjà une tradition musicale bien répandue en Bourgogne pendant la période de l'Avent bien avant Bernard de la Monnoye.

Les noëls ont été un genre très populaire en Bourgogne mais beaucoup de ces chansons se sont perdues. On peut néanmoins essayer d'en recenser quelques-unes en nous fondant sur la bibliographie générale des noëls en Bourgogne que l'on retrouve dans l'ouvrage de Prosper Mignard⁵⁴.

Le premier faiseur de noëls dont parle Mignard est un certain Jean-Bénigne Foulon de la Chaume (1624-1665). On retrouve de très brefs éléments biographiques sur sa personne dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* de l'abbé Philibert Papillon⁵⁵. Il est né à Dijon le 25 juin 1624 et est mort le 3 mai 1665. Il a été chanoine de l'église collégiale de Saint-Etienne de Dijon. Il fit imprimer en 1660 à Dijon chez Jean Grangier un recueil de noëls au format in-12 intitulé *Lucyfar pris au Baytan* qu'il signa de ses initiales (J.B.F.D.L.C).

Bernard de la Monnoye parle de cet auteur dans son glossaire à l'entrée « Etoi » qui veut dire en français « toit » mais ce qu'il en dit est plus risible que valorisant : il raconte une anecdote (dont il est impossible de vérifier si elle est vraie ou fausse mais qui semble clairement caricaturale) selon laquelle le chanoine de la Chaume, n'ayant pas reçu la permission générale de confesser, avait demandé le droit au moins de confesser les personnes sur les toits qui essayaient de porter secours dans les incendies et qui y trouvaient souvent la mort⁵⁶. Ce que l'on peut supposer de cette anecdote, c'est que Bernard de la Monnoye ne devait pas avoir une grande estime pour ce poète et il en va de même pour François Fertiault, traducteur des *Noëls Bourguignons*. Bien qu'il reproduise un noël de cet auteur à la suite de ceux de Bernard de la Monnoye⁵⁷, il y ajoute une longue note dans laquelle il explique que ce noël, tout comme les autres de cet auteur, est plat et ne vaut guère la peine d'être lu. Il le soupçonne même d'avoir plagié d'autres noëls.

Joachim Durandea, auteur d'*Aimé Piron ou la vie littéraire à Dijon au XVII^e siècle*⁵⁸, se montre quant à lui, plus clément envers Foulon de La Chaume : il pense que celui-ci a su s'approcher de la veine populaire notamment en ayant recours au personnage de Satan.

Il cite d'autres « petits noëlistes bourguignons » (comme il les appelle) comme par exemple Mlle F.C, fille qui serait selon une demoiselle assez mondaine dont les airs de ses noëls semblent quelque peu gaillards.

⁵³ JANIN Clément, *Les fêtes de Noël et des innocents en Bourgogne*, Dijon, F.Carré, 1876.

⁵⁴ MIGNARD, Prosper, *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre ou philologie comparée de cet idiome suivie de quelques poésies françaises inédites de Bernard de La Monnoye*, Dijon, Lamarche et Drouelle, libraires-éditeurs, 1856, p.353 à 362.

⁵⁵ PAPIILLON Philibert, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne par feu M.l'abbé Papillon, chanoine de la chapelle-au-riche de Dijon*, Slatkines reprints, Genève, 1970, p.226

⁵⁶ FERTIAULT, François, *Les noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye de l'Académie française, publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois et précédés d'une Notice sur La Monnoye et de l'histoire des Noëls en Bourgogne réalisée par François Fertiault*, Paris, Lavigne Libraire-Editeur, 1842, p.294.

⁵⁷ *Ibid*, p.232-237 « Lucyfar pryn au Baytan »

⁵⁸ DURANDEAU, Joachim, *Aimé Piron ou la vie littéraire à Dijon pendant le XVII^e siècle*, Dijon, librairie nouvelle, 1888

La plupart des autres recueils de noëls que cite Prosper Mignard sont des recueils collectifs que l'on ne peut pas attribuer à un auteur unique (les faiseurs de noëls écrivent d'ailleurs souvent anonymement ce qui les rend difficilement identifiables) et certains ne sont pas datés. Nous pouvons en citer quelques-uns pour illustrer l'importance de la production noëllique en Bourgogne à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècles :

- 1696 : *Noels nouveaux et Prière a Jésus Naissant pour obtenir la paix. Sur les airs du temps*. A Dijon, chez Claude Michard, imprimeur et libraire, près de la Sainte Chapelle du Roy, A Saint-Jean l'Evangéliste.

- 1701 : *Lai Mor au Diale vou noei Novea et Odon de Noei* : Ce recueil a la particularité d'avoir un titre en vers qui donne toutes les informations nécessaires : on y apprend par exemple que cet ouvrage a également été imprimé chez Claude Michard dans son imprimerie nommée « A Saint-Jean l'Evangéliste » et qu'il comporte à la fois des noëls en bourguignons et en français.

- 1703 : *Noels nouveaux, bourguignons et français sur la naissance de N.S.J.C, sur des airs vieux et nouveaux*, A Dijon, chez Claude Michard, imprimeur et marchand libraire, vé lai Sainte Chapelle du Roi. Aivô parmission, in-8.

- 1709 : *Noels nouveaux sur la Naissance de notre Seigneur J.C, sur des airs vieux et nouveaux*, 3^{ème} recueil ; à Dijon chez Antoine du Fay, imprimeur et libraire rue du Palais, « A la bonne Foi », avec permission, in-12.

- 1712 : *Noels nouveaux, françois et bourguignons par divers auteurs*, chez Antoine du Fay, imprimeur et libraire des Etats « A la bonne Foi ».

- 1713 : *Noels nouveaux, françois et bourguignons, sur des airs connus*, à Dijon, chez Antoine du Fay, imprimeur et libraire, place du palais « A la Bonne Foi ». (Malgré son titre, ce recueil ne contient qu'un seul noël bourguignon, les autres sont en français)

- 1723 : *Noels nouveaux, français et bourguignons, sur la naissance de Notre Seigneur J-C*, composés par Mlle F.P (Françoise Paschal). A Dijon, chez Joseph Sirot, imprimeur-libraire, place du Palais, in-12.

Cet échantillon n'est pas exhaustif mais il donne déjà une bonne idée de la production de recueils de noëls en Bourgogne à cette époque⁵⁹. Ceux-ci paraissent presque tous les ans ou à intervalles très réguliers. Les noëls sont à la fois en français et en bourguignon. Les titres donnés à ces noëls comportent peu d'originalité (beaucoup sont en effet intitulés « Noëls nouveaux français et bourguignons »). Certains noëls que cite Prosper Mignard mais que nous n'avons pas reproduits ici sont sans date.

On constate que les noms des mêmes imprimeurs reviennent toujours : Claude Michard, Antoine du Fay et Joseph Sirot (plus tardivement) mais nous nous intéresserons à eux plus en détail par la suite.

Dans ces recueils, on retrouve souvent le nom d'Aimé Piron qui mérite une attention plus poussée de notre part parce qu'il a eu un rôle littéraire et social important dans la vie dijonnaise de cette époque et parce qu'il a été l'un des principaux pourvoyeurs de noëls à Dijon pendant une vingtaine d'années.

⁵⁹ Vous trouverez en annexe 3 la bibliographie complète des noëls en Bourgogne selon Prosper Mignard.

Portrait et œuvre d'Aimé Piron :

Aimé Piron est né en octobre 1640 à Dijon rue Saint-Pierre (son acte de baptême date du 7 octobre donc il a dû naître quelques jours avant ; très certainement le 1^{er} octobre selon Blanche Crawford⁶⁰) et il est mort le 9 décembre 1727 à l'âge de 87 ans. Son père était Claude Piron et sa mère Catherine Courtois.

Aimé Piron fit ses études au collège jésuite des Godrans à Dijon, puis selon les vœux de son père, il poursuivit ses études pour devenir apothicaire. Une fois ses études finies et son examen passé, il installa son officine au coin des rues Chapelote et de la Poulallerie⁶¹ à Dijon, un quartier très affairé où l'on trouvait de nombreuses auberges, des commerces et où en somme, les gens du peuple, toutes classes confondues pouvaient se rencontrer.

Aimé Piron contracta un premier mariage assez jeune sur lequel on sait peu de choses hormis le fait qu'il eut deux filles de cette première union avant la mort de sa femme. Il se remaria en 1678 avec Anne Dubois, fille du sculpteur dijonnais Jean Dubois. De cette union, il eut trois fils dont l'un devint un poète célèbre : Alexis Piron (auteur des *Métromanies*)

Aimé Piron était un personnage emblématique du quartier du Bourg à Dijon. C'était, selon ses biographes⁶², un homme gai et essayant de se faire aimer de tous sans pour autant être courtisan.

Il jouait dans la société dijonnaise un rôle charnière : il côtoyait le peuple quotidiennement, le connaissait bien et avait le loisir de l'analyser, mais en même temps, on l'invitait volontiers aux dîners officiels des États de Bourgogne où il était apprécié pour sa compagnie. Il eut l'occasion de rencontrer les princes de Condé, gouverneurs de Bourgogne auprès desquels il essayait de se faire intercesseur du peuple.

Aimé Piron était un fin observateur du milieu dans lequel il évoluait. Outre ses noëls, il a écrit de nombreux textes en patois où il parle de la société dijonnaise, des fêtes que l'on y faisait, des traditions, etc. Il est en ce sens un chroniqueur qui peut être très utile aux historiens pour découvrir la vie dijonnaise de cette époque d'un point de vue interne.

En 1682, il écrit par exemple le *Discor joyou de rejouissance de lai velle de Dijon en rime bourguignôte, su lai naissance de note Duc. loné po ioné*. Ai Dijon, se ven ché Anthone Farjô, vis ai vis dé petit Belô. M.DCLXXXII (1682) : Dans cette pièce, il raconte les 24 jours de festivités qui ont eu lieu suite à la naissance du dauphin le 6 août 1682 à qui Louis XIV avait conféré le titre de duc de Bourgogne.

Il reprend jour après jour, toutes les festivités qui se déroulent (festins, distribution de pains, danses, beuveries, messes, etc.) Ce texte est très riche concernant les mœurs de Dijon.

En 1687, il publie chez Louis Secard, imprimeur marchand libraire à Dijon, un texte où il exprime ses sincères regrets à l'occasion de la mort du prince de Condé et dans lequel il rappelle les hauts faits de ce dernier : *Lai Bregogne en larme su lai mor du prince de Condai*.

⁶⁰ CRAWFORD, Blanche, *Noëls et noëlistes bourguignon. Bernard de la Monnoye. Aimé Piron. Thèse pour le doctorat de l'université présentée à la Faculté des Lettres de Dijon par Mme B. Crawford Chargée de Cours à l'Université de Swarthmore (Pennsylvanie)*, Dijon, 1926-1927

⁶¹ Cette rue s'appelle aujourd'hui « rue Piron » du nom du fils d'Aimé Piron, Alexis, célèbre auteur des *Métromanies*

⁶² On peut citer principalement trois auteurs qui se sont intéressés à Aimé Piron : Prosper Mignard, Joachim Durand et Blanche Crawford.

La même année, il publie un texte pour exprimer son soulagement suite au rétablissement du roi (il était atteint de fistule). Ce qui est surtout intéressant dans cette pièce, c'est qu'Aimé Piron fait assister au *Te Deum* toutes les corporations de métiers de Dijon (les vendeurs de draps, de chandelles, de soie mais aussi les menuisiers, les maraîchers, les verriers, etc.)

En 1689, c'est une pièce sur un tout autre sujet qu'il écrit : *Dialogue de Piarro et Coula, vigneron de Dijon, su lo porvileige égairai. _ Ayvô lai requaite por presentai au Roy*. A Dijon, par Louis Secard, imprimeur et libraire devant la cour du Palais. Dans ce dialogue, les deux personnages qui sont des vigneronns évoquent une anecdote du temps d'Eudes IV, duc de Bourgogne de 1315 à 1349 qui aurait accordé le droit aux paysans de ramasser librement du bois dans les forêts. A l'époque où les deux protagonistes parlent, ce privilège n'existe plus et ils regrettent ce temps clément. Alors qu'ils ont tenté à leur tour d'adresser une requête au roi, ils ont été très mal reçus et mal traités.

Ce qui est le plus intéressant dans ce dialogue, ce n'est pas l'anecdote, mais c'est surtout qu'il nous renseigne sur les conditions parfois précaires des vigneronns d'autant plus que pèse sur eux comme sur les autres, le poids des divers impôts. Aimé Piron a écrit bien d'autres textes en patois bourguignon dans lesquels il parle de toutes sortes d'événements se déroulant à Dijon ou qui l'ont touché d'une manière ou d'une autre. Il se mêle parfois de politique comme lorsqu'il évoque l'élection à venir d'un nouveau maire à Dijon ou lorsqu'il parle des guerres trop coûteuses et accablantes du roi⁶³.

Dans ses noëls, qu'Aimé Piron écrit presque exclusivement en patois bourguignon, on retrouve aussi cette atmosphère bourguignonne. Au détour d'un noël nous est conté une anecdote ou alors on croise un nom qui était familier aux lecteurs de ces petites pièces. Il est difficile d'avoir une idée exacte du nombre de ses noëls car nombreux sont ceux qui n'ont pas été imprimés et qui se sont perdus. Certains noëls ont été attribués à tort à Aimé Piron et il existe sans doute des noëls anonymes qui sont de lui mais qu'on n'a pas encore identifiés comme tels.

L'érudit bourguignon Prosper Mignard (1802-1891), membre des académies de Dijon et de Lyon et membre de la société archéologique de Côte d'Or, s'est beaucoup intéressé au cours de sa vie à l'histoire de sa région et à celle de son idiome. En 1858, il publie un recueil des noëls d'Aimé Piron avec une longue introduction⁶⁴.

Ces noëls, contiennent, pour reprendre une expression de Maurice Vloberg⁶⁵ de « la poussière d'histoire » ; c'est-à-dire que sans avoir un contenu historique au sens propre du terme, on y trouve une quantité d'allusions discrètes qui nous renseignent sur la vie locale de cette époque.

Nous avons déjà mentionné précédemment le Noël I du recueil de Prosper Mignard comme exemple de Noël type énumératif. Dans un ordre très hiérarchisé, tous les habitants de Dijon défilent selon leur fonction pour rendre visite à l'Enfant Jésus avec chacun un présent (ce sont d'abord les officiers de justice, puis les gens

⁶³ Tous les textes d'Aimé Piron qui sont ici cités ainsi que leurs explications sont tirés de l'ouvrage de Prosper Mignard : *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre ou philologie comparée de cet idiome*, Dijon, Lamarche et Drouelle Libraire-éditeur, 1856 (p.254 à 273 environ).

⁶⁴ Mignard Prosper, *Noëls d'Aimé Piron, en partie inédits, recueillis et mis en ordre avec un avant-propos, un glossaire et la musique des airs les plus anciens et les moins connus*, Lamarche libraire-éditeur, 1858, édition numérique Google Books <<https://books.google.fr/books?id=jQ06AAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>>, consulté le 10/10/2015

⁶⁵ VLOBERG, Maurice, *Les noëls de France*, B.Artaud, Paris(Vie) et Grenoble, 1953

de la chambre des comptes, les avocats, les médecins, les marchands, les femmes, etc. Lorsqu'il parle des apothicaires, il évoque même son propre nom). Ce poème nous montre par exemple l'organisation et la composition de la société dijonnaise.

En voici un court extrait où le poète exhorte les habitants de Dijon à se rendre à l'étable le plus vite possible :

« Coron dan cète étable,
Haibitan de Dijon,
Et que lé pu capable
Y condeusein lo don;
Ma coron-z-i tretô (...) »

Il est conscient dans ces noëls des vices de la société et dans le Noël V, il pousse chacun à reprendre le droit chemin pour trouver le seigneur. Au temps de Noël, chacun fait des efforts : les usuriers font des taux moins élevés, les personnalités fortes s'apaisent (la colère et l'envie ne sont plus maîtresses), les sergents sont plus respectueux, les procureurs plus cléments, etc. Ceux qui continuent dans le vice sont condamnés à vivre dans la *bandore* (prison) pour l'éternité.

S'il est conscient des vices, il est aussi conscient de la misère et des maux du peuple comme en témoigne le Noël X daté de 1708. Dans ce Noël, l'allusion aux *soudar* (soldats) est récurrente. Même si les guerres de Louis XIV ont principalement lieu à l'étranger, le passage des gens de guerre dans les campagnes produit de grands dégâts : ils pillent et détruisent et la Bourgogne n'est pas exemptée. Aimé Piron dit dans ce Noël que ceux qui souffrent de ces excès doivent se montrer patients car Dieu les récompensera

Dans le Noël XII qui est un dialogue entre Simon et Coula, il fait allusion à la guerre de Hollande et à la Gazette.

Sur un fond de morale et de piété, Aimé Piron montre dans ses noëls son engagement sincère dans les problèmes de la société et son attachement pour la province.

Nous avons jusqu'ici parlé essentiellement de noëls écrits dans la région de Dijon mais Mâcon par exemple a aussi eu son noëlliste attitré qui reçut à son époque un accueil plus que correct.

Les noëls Mâconnais de P. Lhuilier ou Parrain Bliaise :

En 1858, François Fertault a ajouté à la fin de sa réédition des Noëls Bourguignons les noëls Mâconnais du P. Lhuilier, plus connu sous le pseudonyme de « Parrain Bliaise » ainsi qu'une notice sur cet homme⁶⁶. A vrai dire, on possède peu d'informations sur ce poète qui n'a pas l'envergure de ses contemporains dijonnais Aimé Piron ou encore Bernard de La Monnoye. Dans la brève notice qu'il fait de lui, François Fertault le désigne comme étant curé de Fuissé et il ajoute qu'il possède un domaine dans cette petite paroisse proche de Mâcon.

⁶⁶ FERTIAULT François, *Les noëls bourguignons de Bernard de La Monnoye (Gui-Barôzai) de l'Académie Française suivis des Noëls Mâconnais du P. Lhuilier (le Parrain Bliaise) publiés pour la première fois avec une traduction littéraire en regard du texte patois précédés des notices sur La Monnoye et Lhuilier suivis d'un Coup d'Oeil sur les Noëls en Bourgogne*, Paris, Locard-Davi et C. Vanier, Libraires-éditeurs, 1858

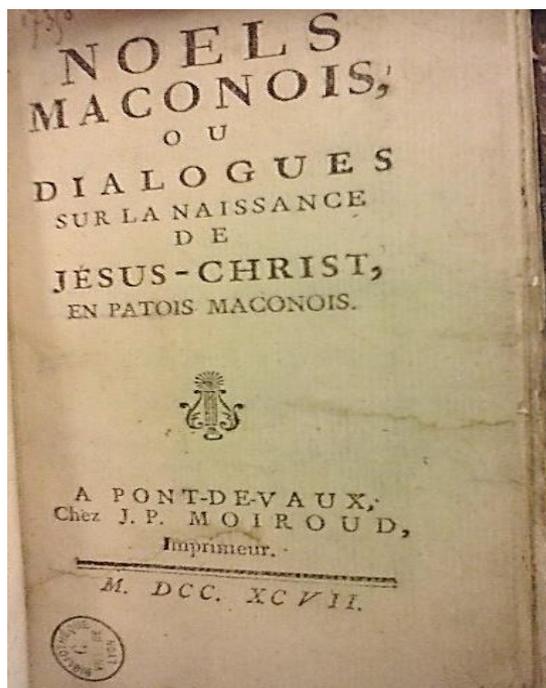
Mais selon Abel Jeandet⁶⁷ (qui fut bibliothécaire-archiviste de la ville de Mâcon à partir de 1883), ces informations ne sont pas tout à fait exactes. Selon lui, Lhuilier (qu'il orthographie quant à lui « Luillier » mais les deux orthographes semblent possibles) serait un ancien moine capucin qui appartiendrait à une branche cadette de la famille Luillier dont la branche principale est une très ancienne famille de Paris qui était bien installée grâce à un réseau d'alliances solides. Le poète qui se prénommerait Etienne Lhuilier⁶⁸, cadet d'une famille modeste de maréchaux-sénéchaux de l'abbaye de Tournus, serait rentré au couvent des Capucins sans réelle inclination et en serait sorti peu de temps après prétextant ce même motif. Il aurait été hébergé par un frère résidant à Fuissé où il se serait occupé de l'éducation de ses neveux. Ses dates de naissance et de décès ne sont mentionnées par aucune de nos sources.

Pour lui, écrire des noëls aurait été un « divertissement », il en écrivit de manière très occasionnelle et n'en attendait probablement rien de particulier. Cependant, à travers ses noëls, il a su être au plus proche du peuple.

Une première édition de ses noëls aurait été imprimée vers 1720 chez Jean-Adrian de Saint, seul imprimeur-libraire à Mâcon depuis 1703. La date de cette édition ne peut néanmoins pas être certifiée. Une deuxième édition des *Noëls Mâconnais* a été imprimée en 1797 à Pont-de-Vaux chez J.P Moiraud, imprimeur.

La bibliothèque municipale de Lyon en possède un unique exemplaire dont voici la photographie de la page de titre⁶⁹:

Figure 1: page de titre des Noëls Mâconnais ,1797



Il s'agit d'un in-12 de 72 pages qui correspond au relevé de signature suivant :

A-F⁸⁻⁴ [\$4 \$2 arabe. sign]

Cette édition contient deux dialogues et une complainte :

- « Premi dialogue moconai, pre le jor de Noer » (p.5 à 25)
- « Segon dialogue moconai, su le vioge que lé moge firon à Bétleyan. » (p.26 à 59)
- « Complainte pre se lamantai devotament le jor de petie'-s-innoussans » (p.60 à 72)

⁶⁷ JEANDET J-P Abel, *Bibliographie bourguignonne : Les noëls bourguignons de Bernard de La Monnoye suivis des Noëls mâconnais avec traduction littérale en regard du texte patois, par F.Fertault*, Deuxième édition, 1858 : esquisse littéraire et critique par J.P Abel Jeandet, Extrait du courrier de Saône-et-Loire, Chalon sur Saône, Mulcey, Libraire rue du Châtelet, 1858

⁶⁸ JEANTON Gabriel, *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*, les éditions de la Tour Gile (fac simulé de 1995) Mâcon, Protat frères imprimeurs, p.80-81 : il complète encore les informations d'Abel Jeandet sur Etienne Lhuilier.

⁶⁹ LHUILIER, *Noels Maconnais, ou dialogues sur la naissance de Jésus-Christ en patois maconnais*, A Pont-de-Vaux chez J-P Moiroud Imprimeur, in-12, 1797, Cote Res355003, BML

Lhuilier a pour point commun avec Bernard de La Monnoye d'utiliser aussi un pseudonyme (le parrain Bliaise) pour écrire ses noëls mais à part cela, ses poèmes sont très différents de ceux des deux noëlistes dijonnais.

Tout d'abord, il faut noter que d'un point de vue linguistique, le patois mâconnais diverge beaucoup par rapport au patois que l'on parle à Dijon. D'ailleurs, François Fertiault joint aux *Noëls Mâconnais* une note sur les « règles générales pour la prononciation maconnoise » ; prononciation qui n'est pas toujours évidente car ce que l'on prononce ne correspond pas forcément exactement à ce qui est écrit. Le patois maconnais est sous certains aspects, plus proche du franco-provençal. La seconde grande différence que l'on peut remarquer concernant les noëls de Lhuilier est formelle. En effet, ses noëls sont organisés de manière plutôt chronologique : les trois noëls racontent successivement trois épisodes distincts de la Nativité.

Ensuite, ils prennent plutôt la forme de petites pièces de théâtres ou de petits opéras puisqu'au début de chaque noël, il y a une liste de personnages et ils contiennent comme des didascalies entre parenthèses.

Les deux premiers dialogues ne se chantent pas sur un seul air mais bien sur plusieurs.

On peut dire que les noëls mâconnais de Lhuilier sont fortement imprégnés de l'esprit des mystères d'antan.

Enfin, le contenu est sans doute plus champêtre et plus conventionnel.

Même s'il est difficile de le déterminer avec précision, les noëls mâconnais semblent avoir rencontré un succès plutôt convenable (en prenant en considération le fait que leur diffusion était limitée étant donné la langue dans laquelle ils étaient écrits.). François Fertiault dit qu'ils occupaient la seconde place en Bourgogne auprès du public après les noëls de La Monnoye (mais il est difficile de savoir si l'on peut se fier à cette affirmation d'autant plus que les noëls d'Aimé Piron devaient aussi être bien diffusés). En tout cas, Gabriel Jeanton affirme qu'ils étaient encore chantés en 1860 à l'église de Saint-Clément Lès Mâcon.

Nous avons pensé nécessaire dans une première partie d'introduire de manière générale le genre des noëls, qui est assez peu connu, en tant que tel, du public. Nous avons essayé d'en déterminer l'origine et d'en tracer l'évolution. Sorti de la sphère purement liturgique, le Noël a progressivement touché toute la population. Le mystère de l'Incarnation où Dieu se fait homme parmi les hommes et souffre pour eux est en effet particulièrement prompt à émouvoir. Le Noël a dès lors rencontré un très vif succès que l'on ne se figure plus aujourd'hui. Chaque province s'est appropriée ce genre en écrivant des noëls en patois et en y insérant des allusions aux pays où ceux-ci sont produits qui donnent à ce genre une importante « couleur locale ». Les noëls se sont aussi déclinés sous différentes formes et sous différents tons : à côté des noëls très pieux voire naïfs, on trouve des noëls plus rabelaisiens où se glisse un vocabulaire familier dont la présence peut paraître surprenante en vue du sujet traité. Dans certains noëls, si l'on est attentif, on trouve des propos plus critiques qui visent principalement la misère ou certains personnages mal-aimés localement.

Ce qui prouve le succès des noëls, ce sont aussi les nombreuses éditions que connurent les Bibles de noëls au sein de la bibliothèque bleue. Il s'agissait certes

d'impression et de compositions de piètre qualité mais elles sont en grande partie responsable de la très large diffusion des noëls sous l'Ancien Régime.

Dans un second temps, nous nous sommes plus particulièrement focalisés sur les noëls en Bourgogne qui est le cadre qui nous intéresse pour notre étude. Il semblait important en effet, avant d'aborder les noëls de Bernard de La Monnoye, de bien situer le contexte dans lequel ceux-ci apparaissaient

Nous avons pu en déduire, qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Bourgogne, comme d'autres provinces, était déjà riche d'une forte tradition noëllique. Parmi les faiseurs de noëls en Bourgogne, il s'en détache un en particulier qui a beaucoup marqué la société et la littérature dijonnaise : il s'agit d'Aimé Piron qui, nous le verrons, n'est sans doute pas sans liens avec Bernard de La Monnoye. Aimé Piron, contemporain de Bernard de la Monnoye, a été pendant plus de vingt ans, un pourvoyeur régulier de noëls en Bourgogne.

Enfin, il nous aurait semblé être une erreur de parler des noëls en Bourgogne sans évoquer les noëls mâconnais de Lhuilier qui eurent aussi un écho dans leur région.

La deuxième partie sera consacrée à Bernard de la Monnoye et à ses *Noëls Bourguignons* que nous avons eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises dans la première partie sans s'y attarder davantage. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux éditions et aux remaniements successifs qu'a connu cet ouvrage.

PARTIE 2 : LES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE : HISTOIRE DES EDITIONS SUCCESSIVES

Avant d'étudier de manière détaillée l'histoire des éditions successives des *Noëls Bourguignons*, il semble important de commencer par une biographie de l'auteur qui nous permettra de discerner ses différentes facettes et sa personnalité.

2-1 BIOGRAPHIE DE BERNARD DE LA MONNOYE :

Bernard de La Monnoye : sa vie, son œuvre :



Figure 2: Portrait de Bernard de La Monnoye par Desvosges et gravé par Duhamel

Bernard de La Monnoye (à prononcer « Monnoie ») est né à Dijon le 15 juin 1641 et est mort à Paris le 15 octobre 1728 à l'âge de 87 ans. Contrairement à ce que la particule de son nom pourrait laisser entendre, il n'était pas d'origine noble : son père était Nicolas de La Monnoye, marchand pâtissier et sa mère était Catherine de La Monnoye (Catherine Baron de son nom de jeune fille). Il a grandi rue du Bourg à Dijon, une rue marchande et animée. Bien que n'étant pas riche, sa famille n'était pas dans le besoin non plus et Bernard de La Monnoye put faire ses études au collège jésuites de Godrans à Dijon. On dit que très jeune déjà, il avait développé un certain talent pour le latin et qu'il écrivait des épigrammes dignes de celles de Martial⁷⁰ (poète latin du 1er siècle célèbre pour ses épigrammes dans lesquelles il dépeint la société de son temps).

Il avait du goût pour la poésie latine et française mais il était aussi habile en espagnol et en italien. Il s'est beaucoup imprégné des auteurs grecs et latins

⁷⁰ Cette anecdote se retrouve dans la notice que consacre Fertault à Bernard de La Monnoye dans son édition des *Noëls Bourguignons*. On la retrouve aussi dans *Les œuvres choisies de Bernard de La Monnoye de l'Académie Française* de Rigoley de Juvigny, Tome Premier, 1770. En ce qui concerne la biographie de Bernard de la Monnoye, on peut aussi se référer à la thèse de Blanche Crawford *Noëls et noëlistes bourguignon. Bernard de la Monnoye. Aimé Piron. Thèse pour le doctorat de l'université présentée à la Faculté des Lettres de Dijon par Mme B. Crawford Chargée de Cours à l'Université de Swarthmore, Dijon 1926-1927.*

et son esprit déjà bien aiguisé pour son jeune âge ne passa pas inaperçu autour de lui. Son père rêvait de faire de lui un légiste et il l'envoya donc faire son droit à Orléans (Dijon n'ayant pas d'université de droit à cette époque et Orléans était très réputée pour cette discipline). Il mit beaucoup de zèle dans ses études de droit car c'était le souhait de son père mais son penchant personnel l'attirait plutôt vers la littérature et la poésie. François Fertiault écrit dans sa notice sur Bernard de La Monnoye que celui-ci s'amusait à recueillir des notes curieuses et peu connues sur les auteurs ou les livres parlant de droit. On voit là son penchant pour l'érudition.

Une fois ses études terminées à Orléans, il revint à Dijon où il fut reçu avocat au Parlement le 16 novembre 1662. Arguant des problèmes de santé, il quitta très vite cette fonction pour, en réalité, pouvoir se consacrer à la poésie et à la littérature. A Dijon, il était lié aux érudits de son temps et ils formaient ensemble, ce qu'on pourrait qualifier d'« Académie ». Parmi eux se trouvaient Jean Bouhier⁷¹ (président à Mortier du Parlement de Bourgogne et l'un des plus grands érudits de son temps), Philibert de la Mare (historien et antiquaire très érudit), Lantin (conseiller du Parlement de Bourgogne), Pierre Dumay (célèbre pour avoir traduit l'*Enéide* de Virgile en patois bourguignon⁷²), Chevannes (un autre magistrat au Parlement de Bourgogne) et bien d'autres encore. Tous ces personnages ont joué un rôle politique ou du moins littéraire dans la société dijonnaise. Bernard de La Monnoye appréciait être reconnu de ses pairs et il les aidait volontiers.

François Fertiault fait de la personnalité de notre auteur un éloge qui gagnerait sans doute à être mesuré. Il nous dit qu'il avait un caractère « vif, gai, ennemi de toute gêne et en même temps avec une âme probe, un cœur droit et honnête, il résulta de cet heureux mélange qu'il eut pour don l'aménité la plus douce, la bonté la plus exquise, et qu'il mit en pratique la plus séduisante et la plus saine des philosophies ».

Cet éloge si bienveillant à l'égard de La Monnoye est sans doute plus le résultat de l'enthousiasme qu'il éprouve pour son œuvre. Il reprend aussi ce que dit Rigoley de Juvigny à propos de Bernard de La Monnoye. Dans les lettres qu'il écrit à son fils religieux Cordelier⁷³, il en ressort plus que Bernard de La Monnoye était quelqu'un de beaucoup plus mesuré et qui se préoccupait beaucoup des soucis financiers.

En 1671, l'Académie française proposa pour la première fois un concours pour un prix de poésie. Le sujet était *la Fureur des duels abolie par Louis XIV*. La Monnoye participa au concours et l'emporta contre 75 autres candidats avec son poème *Le Duel aboli*.

En 1672, pour sécuriser son avenir (car il était difficile d'avoir des revenus stables en choisissant la carrière des lettres), il acheta une charge de conseiller correcteur à la chambre des comptes de Dijon tout en poursuivant ses activités littéraires et ses travaux d'érudition. Il gardera cette charge jusqu'en 1696.

Au mois de juin 1675, âgé de trente-cinq ans, Bernard de La Monnoye se maria avec Claudine Henriot, fille de M. Henriot, officier en la chancellerie du palais près du Parlement de Bourgogne. Cette union dura près de cinquante ans. Ils eurent ensemble quatre enfants : deux garçons et deux filles dont trois devinrent religieux. L'aîné fut avocat à Paris, son deuxième fils fut cordelier (il entretient avec lui une abondante correspondance), une de ses filles fut ursuline et la dernière fut bernardine.

⁷¹ Pour cet homme et ceux qui suivent, se référer à l'abbé Philibert Papillon dans *La Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, 1743.

⁷² Dumay Pierre, *Virgile virai en Borguignon*, livre premei, Ai Dijon, ché Antoine de Fay., 1718

⁷³ *Lettres de Bernard de La Monnoye à son fils, religieux cordelier publiées et annotées par Henri Beaune, ancien procureur général à Lyon.*, Lyon, imprimerie Pitrat Ainé, 1884

En 1675 également, La Monnoye fut récompensé pour la seconde fois d'un prix de l'Académie pour son poème *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV*.

En 1677, Bernard de la Monnoye remporte une troisième fois le concours de l'Académie qui portait sur le thème suivant : *l'éducation de Monseigneur le dauphin*.

En 1683, il aurait remporté le prix une nouvelle fois encore par un complet hasard. L'Académie avait proposé un concours de poésie sur le thème : *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*. La Monnoye n'y participa pas mais un de ses amis, l'abbé de Saint-Victor, envoya une traduction en français faite par La Monnoye du poème latin de Santeuil sur l'hérésie extirpée par le roi. La médaille du prix fut finalement donnée à Santeuil bien que celui-ci proclamait que c'était La Monnoye qui en méritait toute la gloire

Enfin, en 1685, La Monnoye remporta sa cinquième couronne Académique lors d'un concours dont le thème était *La gloire acquise par le roi*. Ces cinq victoires consécutives prouvent en réalité surtout une habilité de la part de La Monnoye de s'adapter à ces sujets. Ce n'est plus tellement pour ses victoires que l'on connaît La Monnoye aujourd'hui mais elles eurent le mérite de lui apporter prestige et reconnaissance dans le milieu plutôt fermé de la littérature.

Bernard de La Monnoye était reconnu non seulement en France mais aussi en Italie, en Allemagne ou encore à Amsterdam. Il reçut par exemple en 1687 un diplôme de membre de l'Académie Ricovrati de Padoue⁷⁴.

Hormis ces poèmes pour l'Académie, Bernard de La Monnoye effectua de nombreuses traductions. Il a par exemple traduit *La Glose de Sainte Thérèse* de l'espagnol. Il a par ailleurs traduit des chants religieux et trois pièces qui semblent un peu moins prestigieuses : l'une sur le vin de Bourgogne écrite par Benigne Grenan, une autre sur le vin de Champagne, écrite par Charles Coffin en réponse à la précédente et enfin une dernière sur le cidre écrite par Charles Ybert, un poète normand. Il s'est aussi appliqué durant sa vie à écrire de nombreuses⁷⁵ épigrammes selon le style de Martial. Il est aussi celui qui a remis au goût du jour la célèbre chanson populaire de *La Palisse*⁷⁶

Il a enfin traduit de nombreux hymnes de Santeuil. Toutes les traductions qu'il a faites ont fait de lui un spécialiste très réputé en la matière.

Il a par ailleurs contribué à de nombreux ouvrages dont il n'était pas l'auteur principal pour y ajouter des précisions ou y faire des corrections

Aux sujets sérieux et trop guindés pour lesquels il prétendait n'avoir que peu d'aptitudes, il préférerait la catégorie des contes et des épigrammes qui prenaient sous sa plume une allure vive et piquante

En 1706, il finit par quitter sa province natale et il s'installa d'abord à Noyon chez un parent de son épouse. Il emmena avec lui toute sa bibliothèque et ses travaux. Avant de partir, il convertit tous ses biens en rentes pour l'Etat. En 1707, il finit par s'installer à Paris, poussé par les instances de ses amis qui l'y encourageaient depuis longtemps. Il y reçut un très bon accueil

⁷⁴ PEIGNOT, Gabriel, *Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologique sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye*, Académie des sciences et belles lettres de Dijon, p.65

⁷⁵ Courte pièce de vers d'intention satirique qui se termine par un trait piquant (définition du dictionnaire Larousse en ligne)

⁷⁶ Cette chanson est l'histoire comique de M. de La Palisse, vaillant capitaine mort à la bataille de Pavie en 1525 sous le règne de François Ier. Elle fut composée à peu près à la même époque et c'est, à vrai dire, un peu par hasard qu'elle a revêtu un caractère comique. Au XVIII^e siècle, cette chanson a été entièrement réécrite sur le même thème mais sur un ton explicitement et volontairement comique par Bernard de La Monnoye.

Le 23 décembre 1713, Bernard de La Monnoye fut élu à l'unanimité des votes à l'Académie Française où il succéda à l'abbé Régnier-Desmarais (1632-1713), diplomate, grammairien, traducteur et poète français. A cette occasion, Bernard de la Monnoye tint un discours devant ses nouveaux confrères de l'Académie dans lequel il loua les mérites de son prédécesseur comme le voulait la tradition⁷⁷.

En 1715, Bernard de la Monnoye réédita une version corrigée par ses soins du *Ménagiana*. Le *Ménagiana*⁷⁸ est un recueil de remarques et de bons mots de l'érudit et grammairien Giles Ménage (1613-1692) qui fut publié une première fois par les amis de l'auteur un an après sa mort. Bernard de la Monnoye était chargé de revoir les épreuves de cet ouvrage afin d'en donner une nouvelle édition mais il ne se contenta pas de corriger : il y ajouta des remarques curieuses (dont il était si friand) qui pouvaient compromettre certaines personnes. Ces ajouts firent scandale et Bernard de La Monnoye dut passer sous le peigne de la censure dont il échappa de peu grâce à la protection du cardinal de Rohan

A peine remis de ces tracasseries, un autre événement vint bousculer la vie de Bernard de la Monnoye. En s'installant à Paris, celui-ci avait converti sa fortune en billets de banque mais suite à l'effondrement du système de Law, il se retrouva complètement ruiné à l'âge de quatre-vingt ans. Il fut contraint de vendre ses prix de l'Académie française. Le duc de Villeroy, touché par sa détresse, lui octroya une pension de six cent livres pour le reste de ses jours. Bernard de La Monnoye dut aussi vendre sa bibliothèque à un certain M. de Saint-Port qui lui en laissa la jouissance jusqu'à sa mort.

Il perdit sa femme Claudine le 20 janvier 1726 et écrivit à cette occasion une stance que ses amis louèrent

Peu de temps avant sa mort, il eut le plaisir d'apprendre que son compatriote bourguignon, le président Jean Bouhier, avait été élu à l'Académie Française en remplacement de M. Malézieux⁷⁹.

Le « bourguignon salé »

Nous avons jusqu'ici décrit Bernard de La Monnoye comme étant un fin lettré : érudit, philologue, traducteur et poète (ce qui ne l'empêchait pas cependant d'avoir un goût pour le piquant et les bizarreries notamment dans ses épigrammes). Si celui-ci maîtrisait aussi bien le français académique que le latin ou le grec, il n'en a pas moins oublié le patois de sa province ainsi que le mentionne ce distique en latin inscrit sous son portrait⁸⁰ :

« Divio me genuit, retinet Lutetia ; gallo,
Argollico, latio, burgundo carmine lusi »⁸¹

⁷⁷ On peut trouver l'intégralité de ce discours avec le respect de l'ancienne orthographe sur le site de l'Académie Française : <<http://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-de-bernard-de-la-monnoye>>, consulté le 17/03/2016

⁷⁸ Titre exact : *Ménagiana ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition, de Monsieur Ménage, recueillies par ses amis.*

⁷⁹ Retrouvez en annexe la bibliographie générale de Bernard de La Monnoye

⁸⁰ RIGOLEY DE JUVIGNY propose au début des *Oeuvres choisies de Bernard de La Monnoye*... une explication du portrait de l'auteur que l'on a donné ci-dessus : il explique qu'il y a une statue d'Apollon derrière lui car c'est lui qui l'a inspiré ; le livre sous sa main gauche représente son travail et la trompette serait un symbole de la poésie lyrique. Les trois couronnes de lauriers que l'on peut distinguer au premier plan représentent les prix qu'il a reçus lors de sa vie.

⁸¹ Cette citation a été trouvée dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon* parues en mars 1832 où l'on trouve une contribution de Gabriel Peignot : *Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologiques sur la vie et les ouvrages de Bernard de*

C'est sans doute grâce à son œuvre en patois bourguignon, qui semble pourtant bien éloignée des textes qu'il avait écrit pour l'Académie par exemple, que nous le connaissons surtout aujourd'hui.

L'idée d'écrire des NoëlS en patois bourguignon lui serait venue, selon une anecdote de François Fertiault que reprend par la suite Blanche Crawford dans sa thèse⁸², lors d'une entrevue avec Aimé Piron qui écrivait, depuis près de vingt ans déjà, des NoëlS bourguignons pour la ville de Dijon.

François Fertiault retranscrit le contenu de cet entretien entre les deux hommes :

« Un jour La Monnoye en parlait avec lui [Aimé Piron] : _ "C'est plein d'esprit, lui dit-il, mais c'est négligé, vous faites cela trop vite. "Vrà ? » lui répond l'apothicaire, en le regardant ironiquement du coin de l'oeil. _Vrà ! Lui réplique La Monnoye, en appuyant plus fort sur son mot. _ "E bé ! Reprend l'autre, en continuant de parler patois, "i voro bé t'i voi". _ "Pargienne ! Reprend aussitôt le poète dijonnais, tu m'i voirai."»⁸³

Selon Jean-Baptiste Morin⁸⁴, cette anecdote est purement fictive puisque d'après lui, il est fort peu probable que les deux poètes se soient côtoyés. Aimé Piron connaissait Bernard de La Monnoye et ses NoëlS par réputation mais dans la correspondance de Bernard de La Monnoye, rien n'indique qu'il connaissait Aimé Piron personnellement. Si cette anecdote est une invention, elle a cependant quelque chose de plaisant qui rend l'histoire de cette œuvre plus vivante.

La première édition des *NoëlS Bourguignons* parut en 1700 sous le titre de *Noei tó novéa composai en lai rue du Tillô* chez Jean Ressayre à Dijon. Cette première édition comportait 13 NoëlS en patois bourguignon.

Les NoëlS de Bernard de La Monnoye connurent en Bourgogne mais même au-delà des limites de la Province un très grand succès. Dans l'édition de 1720, il a même été joint un glossaire pour la compréhension du vocabulaire bourguignon contenu dans le recueil.

Dans ses NoëlS, Bernard de La Monnoye, sous couvert de l'usage d'un patois peu répandu au-delà de la Bourgogne, s'est permis d'écrire avec un ton plutôt libéré et a inséré au sein de ses NoëlS des critiques sur la société d'où son surnom de « bourguignon salé ». Cela lui valut quelques contestations mais qui n'ont en rien nuit à la large diffusion de ses NoëlS auprès du public.

La Monnoye. La citation se trouve à la page 52

A Dijon, chez Victor Lagier, libraire rue Rameau ; à Paris chez Treutte et Wurtz et à Londres, même maison, mars 1832.

On pourrait traduire la citation ainsi : « Dijon est ma patrie, Paris est mon séjour et j'ai chanté mes vers en français, en latin, en grec, en bourguignon » (traduction proposée par ma camarade Eve Deffays)

Cette citation se trouve aussi sous le portrait de Bernard de La Monnoye dans *Les Oeuvres choisies* de Rigoley de Juvigny (cf. note ci-dessus)

⁸² CRAWFORD, Blanche, *NoëlS et noëllistes bourguignon. Bernard de la Monnoye. Aimé Piron. Thèse pour le doctorat de l'université présentée à la Faculté des Lettres de Dijon par Mme B. Crawford Chargée de Cours à l'Université de Swarthmore (Pennsylvanie)*, Dijon, 1926-1927

⁸³ FERTIAULT François, *Les NoëlS bourguignons de Bernard de La Monnoye (Gui Barôzai) de l'Académie Française[...] publiés pour la première fois avec une traduction littérale du texte patois...*, Paris, Locad-Davi et C. Vanier, libraires-éditeurs, 1858, page XII de la « Notice sur La Monnoye »

⁸⁴ MORIN, Jean-Baptiste, *La Monnoye et ses NoëlS Bourguignons. Examen critique de cet ouvrage en forme de réquisitoire, dans lequel il est démontré le néant de la tradition qui l'a érigé en chef-d'œuvre*, Dijon, Imprimerie régionale, 1905

Les NoëlS de Bernard de La Monnoye connurent un très grand nombre d'éditions avec parfois des ajouts ou des rectifications. Nous allons dès à présent nous intéresser à l'histoire de ces multiples éditions.

Pour commencer cette recherche, nous allons d'abord donner une vue d'ensemble de toutes les éditions des *NoëlS Bourguignons*, puis, dans un second temps, nous reviendrons de manière plus précise sur chacune d'entre elles.

2-2 BIBLIOGRAPHIES DES NOËLS BOURGUIGNONS

Deux érudits que nous avons évoqués précédemment ont déjà effectué un recensement des éditions des *NoëlS Bourguignons*.

La nomenclature des éditions des NoëlS Bourguignons par Gabriel Peignot :

Le premier n'est autre que Gabriel Peignot⁸⁵ né en Haute-Marne le 15 mai 1767 et mort à Dijon le 14 août 1849, considéré comme l'un des plus grands bibliographes et érudit de son temps par Pierre Larousse. Avocat de profession mais aussi bibliothécaire et inspecteur de plusieurs institutions, cet homme a joué un rôle clef dans la définition des métiers de l'information (bibliothèques, archives, etc.). Il est notamment le premier à distinguer bibliographie générale et bibliographie particulière. Considérant qu'un seul homme, aussi érudit soit-il, ne pourrait jamais prétendre à une bibliographie générale complète, il propose aux érudits et bibliophiles de se spécialiser sur certains livres afin qu'ils puissent les décrire et les répertorier de manière satisfaisante

En 1832, il devient président de l'Académie de Dijon et la même année, il publie dans les mémoires de cette académie, dans la partie Lettres, *Les Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologique sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye*. Après avoir retracé la biographie et la bibliographie de notre auteur date par date, il joint en note une nomenclature des éditions des *NoëlS Bourguignons*⁸⁶.

Il recense en tout 28 éditions des *NoëlS Bourguignons* sans compter toutes les contrefaçons. Il distingue trois groupes d'éditions :

-les éditions « primitives » ou « simples » (1700-1718) où seuls figurent les NoëlS avant que ne soit publié le glossaire.

-les éditions avec le glossaire (dont la première est parue à Dijon) qui vont de 1720 à 1738

-les éditions à partir de celle de 1738 qui sont publiées avec ou sans le glossaire (ou avec un simple glossaire abrégé). Il fait aller ce dernier groupe

⁸⁵ Une étude approfondie sur Gabriel Peignot a été réalisée par Hélène Joannelle en 1990 dans le cadre de son DEA en sciences de l'information (Diplôme d'études approfondies) : *le bibliographe Gabriel Peignot (1767-1849)*, ENSB/ Université Jean Moulin Lyon 3

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62430-le-bibliographe-gabriel-peignot-1767-1849.pdf>, consulté le 06/05/2016

⁸⁶ PEIGNOT Gabriel, opus cit., p,117-118

jusqu'en 1825, date de la dernière édition des Noël qu'il connaît (d'autres éditions paraîtront après la publication de cette recherche qu'il écrit en 1832.)

Nous retranscrivons ici la nomenclature des Noël de Bernard de La Monnoye telle que nous la trouvons dans sa recherche mais nous verrons cependant qu'il faut émettre quelques réserves vis-à-vis d'elle :

1) Editions primitives :

- édition de Dijon, Ressayre, 1700, petit in-12 de 25 pages
- édition de Dijon, Ressayre, 1701, petit in-12 de 90 p.
- publication de « l'epôlôgie », vers 1704 (sans date), petit in-12 de 24p.
- édition de Dijon, Ressayre, mentionnant la fausse date de 1701, petit in-12 de 108 pages.
- édition de Plombière (Dijon, vers 1707), petit in-12 de 120 pages.
- édition Luxembourg (Dijon, Defay), 1717, in-12
- édition de Luxembourg (Dijon), vers 1718, in-12 de 116 p.

2) Éditions de 1720 à 1737 : Avec le glossaire

- édition de Dijon, Abran Lyron, etc, 1720, petit in-8 de 416 p.
- édition de Dijon (différente de la précédente), 1720, in-8 de 420 p.
- édition de Dijon (différente des précédentes), 1720, petit in-8 de 416p.
- édition de Dijon (encore différente), 1720, petit in-8 de 403p.
- édition(s) de Dijon (cinq autres contrefaçons), 1720 petit in-8
- édition de Dijon, J. Sirot, 1724, in-12
- édition de Vérets, traduction en vers français extraites du *Recueil de pièces choisies rassemblées par le soin du Cosmopolite*, 1734, in-4, 64 pages (sélections de Noël)
- édition de Dijon, Defay, 1734, in-12

3) Editions de 1738 à 1825 :

- Edition en Bregogne (Dijon), 1738, in-12, 461p.
- Edition en Bregogne (Dijon), 1738, in-12, 461p. (différente édition)
- édition en Bregogne (Dijon), 1738 (encore différente), in-12, 112p. (probablement sans glossaire)
- Deux éditions dites de 1748 in-12 et in-8
- traduction en vers français, 1771, petit in-8
- édition en Bregogne, 1772, in-8, 416 p.
- édition de Dijon, 1776, petit in-8 de 422p.
- édition de Dijon, 1780, B.Defay, petit in-12 de 101p.
- édition de Dijon, 1792, Ant.Defay, in-24, 170p.
- édition de Paris, réimpression de la traduction française de Vérets, par Caron, vers 1801, petit in-8 de 28 p.
- édition de Châtillon-sur-Seine, Cornillac, 1817, petit in-12 de 122p.
- édition de Châtillon-sur-seine, même édition augmentée, 1825, petit in-12 de 144p.

Cette nomenclature a l'avantage de nous montrer l'abondance des éditions des *Noël Bourguignons* mais elle comporte de nombreuses lacunes. Le fait que Gabriel

Peignot ne donne jamais le titre des éditions qu'il désigne est dérangent car nous verrons que celui-ci peut varier d'une édition à une autre. Pour l'édition de 1720, il mentionne différentes éditions et quelques contrefaçons mais il ne nous donne pas de détails pour savoir comment identifier l'édition originale ou comment distinguer les contrefaçons. On se demande quels moyens il a utilisé pour les dévoiler. Il semble aussi y avoir de l'imprécision dans les dates.

La bibliographie particulière des Noël de Bernard de La Monnoye par Prosper Mignard :

Il est intéressant de comparer la nomenclature des *Noël bourguignons* que propose Gabriel Peignot avec la bibliographie particulière des *Noël Bourguignons* de Bernard de La Monnoye que propose Prosper Mignard⁸⁷ en 1856. Je l'ai retranscrite sous forme de tableau mais en raison de son format et pour une meilleure fluidité de la lecture, j'ai préféré le placer en annexe⁸⁸ et je vous invite à vous y référer car cette bibliographie semble plutôt satisfaisante.

Cette bibliographie des *Noël Bourguignons* que propose Prosper Mignard semble plus complète que la précédente : on a une idée plus précise de ce que contient chaque édition et les titres sont recopiés intégralement.

Prosper Mignard donne aussi des moyens de distinguer l'édition originale de 1720 de ses contrefaçons.

On observe qu'il y a une grande confusion vis-à-vis de la numérotation des éditions : beaucoup d'éditions comportent en effet la mention de quatrième ou de cinquième édition, sans doute parce que ce sont les plus réputées. L'édition de 1776 par exemple cherche à copier les éditions de 1720 et de 1738 et porte la mention de « cinquième édition ».

L'édition de 1825, imprimée à Châtillon-sur-Seine, porte la mention « quatorzième édition » alors qu'il s'agit vraisemblablement de la vingtième.

On constate que Gabriel Peignot et Prosper Mignard ne sont pas tout à fait d'accord sur le nombre total d'éditions. Gabriel Peignot évoque par exemple trois traductions des Noël (la première en 1734, la deuxième en 1771 et la troisième en 1801) qui ne figurent pas dans la bibliographie de Prosper Mignard.

Ces deux bibliographies nous ont permis de nous faire une idée sur l'ensemble des éditions des *Noël Bourguignons*. Il s'agit désormais de revenir sur quelques-unes de ces éditions de manière plus précise afin d'essayer de comprendre l'histoire de cet ouvrage.

⁸⁷ MIGNARD Prosper, *opus cit.* p.363

⁸⁸ Cf annexe 5 « Bibliographie particulière des Noël Bourguignons de Bernard de La Monnoye ».

2-3 LES EDITIONS DES NOËLS BOURGUIGNONS :

Les premières éditions et l'apologie des NoëlS :

Édition de 1700 :

La première édition imprimée des *NoëlS Bourguignons* paraît en 1700 à Dijon chez Jean Ressayre.

Jean Ressayre, fils de Jean Ressayre, notaire royal à Cahors avait épousé le 2 mars 1669 Catherine Chavance, fille de feu Philibert Chavance qui était marchand-libraire et imprimeur à Dijon de son vivant. Le frère de Philibert, Claude Chavance s'est quant à lui, installé en tant qu'imprimeur à Lyon⁸⁹.

Jean Ressayre, suivant les traces de son beau-père, décida d'ouvrir une nouvelle imprimerie rue Saint-Etienne d'autant plus qu'il voyait qu'un des imprimeurs de Dijon, un certain Paillot, négligeait la sienne.

A la fin du XVII^e siècle à Dijon, il y avait alors 3 imprimeurs : Jean Grangier , Claude Michard et Jean Ressayre. L'imprimerie de Jean Grangier « à Saint Bernard » et celle de Claude Michard « A Saint Jean l'Evangéliste » ont toutes les deux un nom religieux alors que celle de Jean Ressayre possède un nom païen « A la Minerve »⁹⁰.

C'est donc de l'imprimerie « A la Minerve » (Ai la Meignarve » en bourguignon) qu'est sortie la première édition des *NoëlS Bourguignons* probablement en format in-12 sous le titre *Noei tó novéa composai en lai rue du Tillô*. Cette première édition qui comporte treize NoëlS a prétendument été composée dans la rue du Tillot à Dijon. Pour comprendre le recours à cet élément fictif, on peut se référer à une œuvre postérieure de Bernard de La Monnoye lui-même : il s'agit du glossaire qu'il joint pour la première fois à l'édition de 1720.

Dans l'entrée « Tillô » du glossaire, on peut lire :

« Rue de Dijon habitée autrefois par une partie des vigneronS de la paroisse Saint-Philibert. Un grand Tilleul, en bourguignon « tillô » avait donné le nom à cette rue [...]. Or, comme c'est dans cette rue du *Tillô*, et dans celle de *lai Roulôte* que la naïveté du langage bourguignon s'est le mieux conservée, le poète pour donner une plus haute idée de l'élégance de ses NoëlS, l'auteur a feint en avoir composé la première partie dans la rue du Tillô et la seconde dans la rue de la Roulôte. »⁹¹

Dire que ces NoëlS ont été composés dans la rue du Tillot leur donne un accent d'authenticité. L'auteur essaie sans doute par ce moyen, de se rapprocher du patois qu'il pense être le plus pur.

⁸⁹ JANIN Clément, *Les imprimeurs et les libraires dans la Côte d'Or*, 2^{ème} édition, Dijon Darantière, 1883, p.43

⁹⁰ *Ibid*, p.45-46.

⁹¹ *Glossaire alphabétique pour l'intelligence des mots bourguignons et autres , qui peuvent avoir besoin d'explication dans les NoëlS de Gui Barozai* , Paris , Lavigne, libraire-éditeur , 1842 (à la suite de l'édition de Fertiault)

<https://books.google.fr/books?id=kv05AAAAcAAJ&pg=PA243&lpg=PA243&dq=les+no%C3%ABls+bourguignons+avec+glossaire&source=bl&ots=E2oPlYbKpz&sig=kO_wrTx6jPKm3tdTvwvCaGXpwPA&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiF4sXgjNnLahUiMZoKHS8GDoYQ6AEIODAH#v=onepage&q=les%20no%C3%ABls%20bourguignons%20avec%20glossaire&f=false> (consulté le 24/03/16) , p.373

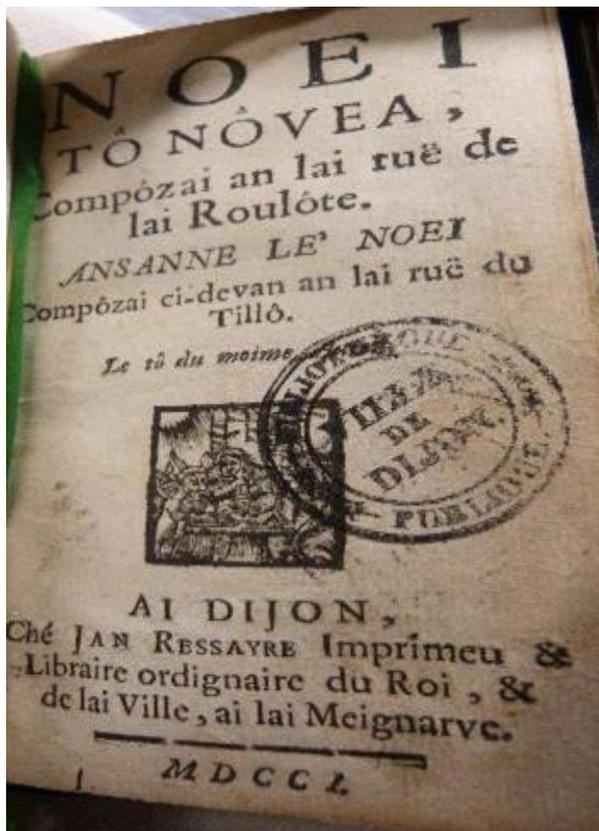
Je n'ai malheureusement pas pu trouver d'exemplaire de cette première édition des Noël de Bernard de La Monnoye dans les bibliothèques auxquelles j'ai eu accès (Prosper Mignard indique dans sa bibliographie particulière des Noël de Bernard de La Monnoye que cette première édition est d'une grande rareté) et je regrette de ne pouvoir en faire une description plus détaillée.

Édition de 1701 :

La deuxième édition succède à la première avec juste une année d'écart. Elle est également imprimée par Jean Ressayre à Dijon et paraît sous le titre *Noei tô nôvèa compôzai an lai ruë de la Roulôte. Ansanne lé Noei compôzai ci-devan an lai rue du Tillô. Le tô du moime auteu.*

Ci-dessous, voici la photographie de la page de titre d'un exemplaire de cette édition conservée à la bibliothèque municipale de Dijon⁹².

Figure 3: page de titre de l'édition de 1701



Il s'agit d'un in-12 de 90 pages. L'impression de cette édition est de plutôt bonne qualité : il y a des ornements typographiques entre chaque strophe des Noël. Cette édition contient aussi un « Evartisseman » dans lequel l'auteur qui se qualifie de « bon barôzai » explique pourquoi il a quitté la rue du Tillot pour la rue de la Roulôte : il y explique que le bourguignon y est en train de disparaître au profit du jantais (mot plutôt péjoratif pour désigner le français) et il raconte l'anecdote d'un laquais qui vient chanter sous sa fenêtre, exprès pour l'irriter, un Noël en bon français. Constatant cela, il prit la résolution suivante :

« [...]moi qui voyais que le bourguignon n'était plus en sûreté dans la rue du Tillot, que peu à peu ma famille s'y débarôzait, et que moi-même j'y étais, pour ainsi dire, en éminent péril, je me suis à la fin avisé de me venir recogner dans le fin fond de la Roulotte, le plus loin que j'ai pu du mauvais air de monsieur Petit⁹³. »

⁹² MONNOYE, Bernard (de La), Noei tô nôvèa compôzai an lai ruë de lai Roulôte ansanne lé noei compôzai l'an MDCC an lai ruë du Tillô ; Epologie dé Noei de lai Roulôte et du Tillô veu & corrigéai po le moime auteu, Dijon, Jan Ressayre, in-12, 1701, cote 13256, BM Dijon.

⁹³ Glossaire, à l'entrée « Monsieur Petit » : « Sur ce que la maison de M. l'avocat Petit, homme fort poli était à l'entrée de la rue de la Roulôte, le poète prend de là l'occasion de feindre qu'il s'en

Dans l'avertissement qui figure pour la première fois dans cette édition de 1701, l'auteur se fait passer pour un « bon barôzai » et nous verrons que dans les éditions ultérieures, il signera ses NoëlS avec le pseudonyme de « Gui Barôzai ». Nous pouvons dès à présent introduire une remarque sur l'explication de ce pseudonyme. Voici ce qu'écrit Bernard de La Monnoye dans l'entrée « barôzai » du glossaire de l'édition 1720⁹⁴ :

« Vignerons, ainsi nommé parce que d'ordinaire, il portait un bas couleur de rose. Comme il s'était rendu célèbre dans le corps de vigneronS de Dijon, et qu'il était un de ceux qui parlaient le bourguignon le plus franc, il est arrivé de là que le nom de Bârozai est devenu commun à tous les vigneronS de la ville, en sorte qu'aujourd'hui, vigneron et Bârozai sont synonymes.⁹⁵ »

Prosper Mignard propose quant à lui une autre hypothèse sur l'origine du mot « barôzai ». Selon lui, elle viendrait plutôt du fait que les vigneronS avaient tendance à boire beaucoup de vin et que leur « bec » pouvait aisément passer du rose au rouge :

« Peut-être a-t-on vu porter la paire à plusieurs autres de ces bonnes gens de la rue Saint-Philibert, aux grandes fêtes carillonnantes ; mais tous les dimanches, le lundi quelque fois, et les fêtes assurément, la bouteille [...] allait chez eux bon train, et le *bec* des gens pouvait bien passer du rose au rouge. »⁹⁶

Cette présente édition est composée des treize premiers NoëlS de la rue du Tillot mais aussi de seize autres NoëlS dits de la Roulotte car l'auteur prétend les avoir écrits dans cette rue comme il l'avait fait pour l'édition de 1700 pour les NoëlS de la rue du Tillot.

Dans l'organisation du recueil, l'ordre chronologique de publications des NoëlS n'est pas respecté : c'est-à-dire que l'on trouve d'abord les NoëlS de la Roulotte composés en 1701, puis les NoëlS de la rue du Tillot composés en 1700.

était éloigné le plus qu'il lui avait été possible, fuyant, comme un air dangereux pour lui, le voisinage d'un puriste. »

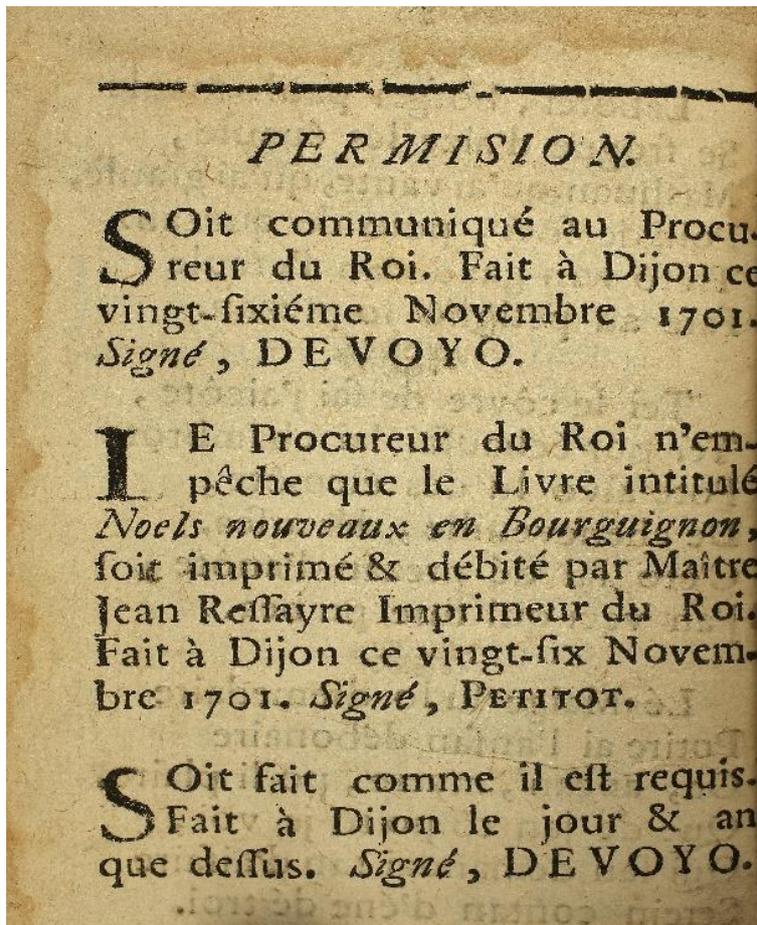
⁹⁴ *Glossaire alphabétique pour l'intelligence des mots bourguignons et autres, qui peuvent avoir besoin d'explication dans les NoëlS de Gui Barozai*, Paris, Lavigne, libraire-éditeur, 1842 (à la suite de l'édition de Fertiault)

<https://books.google.fr/books?id=kV05AAAAcAAJ&pg=PA243&lpg=PA243&dq=les+no%C3%ABls+bourguignons+avec+glossaire&source=bl&ots=E2oPIYbKpz&sig=kO_wrTx6jPKm3tdTvwwCaGXpwPA&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiF4sXgjNnLahUiMZoKHS8GDoYQ6AÉIODAH#v=onepage&q=les%20no%C3%ABls%20bourguignons%20avec%20glossaire&f=false> (consulté le 24/03/16), p.252

⁹⁵ Actuellement à Dijon, on peut encore voir une statue d'un « bareuzai » place François Rude

⁹⁶ MIGNARD, Prosper, *NoëlS d'Aimé Piron, en partie inédits, recueillis et mis en ordre avec un avant-propos, un glossaire et la musique des airs les plus anciens et les moins connus*, Lamarche libraire-éditeur, 1858, p.XX-XXI

Figure 4: Permission d'impression figurant à la fin de l'édition de 1701



Il est aussi important de signaler que cette édition est la seule, parmi celles que j'ai consultées, à avoir une permission d'impression signée par Devoyo et Petitot comme on peut le voir sur l'image ci-contre⁹⁷.

Dans cette permission, le titre du recueil est écrit en français et est abrégé.

L'apologie des NoëlS :

L'apologie des NoëlS est un poème qui est l'un des ajouts les plus importants aux *NoëlS Bourguignons*.

En 1700 et 1701, les deux premières parutions des NoëlS de Gui Barôzai apportèrent beaucoup de gaieté à ceux qui les lisaient ou en profitaient et eurent beaucoup de succès. Mais comme tout ouvrage à succès, il eut ses rétracteurs et cette opposition s'incarne, en ce qui concerne *Les NoëlS Bourguignons*, en la personne d'un certain Magnien, vicaire de la paroisse Saint-Étienne à Dijon. Celui-ci n'hésita pas à accuser, du haut de sa chaire, les *NoëlS bourguignons* « de cacher l'impiété sous un masque saint »⁹⁸. Ce même vicaire alla jusqu'à alerter la Sorbonne de ces NoëlS si impies.

⁹⁷ MONNOYE, Bernard (de La), Noei tô nôvea compôzai an lai ruë de lai Roulôte ansanne lé noei compôzai l'an MDCC an lai ruë du Tillô ; Epologie dé Noei de lai Roulôte et du Tillô veu & corrigeai po le moime auteu, Dijon, Jan Ressayre, in-12, 1701, cote 13256, © BM Dijon.

⁹⁸ Nous reprenons cette citation à Louis Viardot qui publie un article intitulé « Noei Borguignon de Bernard de La Monnoye » dans lequel il raconte entre autre cette mésaventure, *La revue indépendante publiée par Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot.*, tome quatrième, Paris, Au Bureau de le Revue Indépendante, 1842, p.111

François Fertault reproduit dans son édition de 1858 l'accusation du curé Magnien.⁹⁹

Dans son mémoire d'accusation, Magnien traduit en français (pour que les censeurs parisiens puissent en comprendre le sens) des extraits des noëls qui lui paraissent être les plus contraires à la piété : il fait remarquer par exemple l'usage d'un vocabulaire grossier non conforme à l'idée que l'on se fait de ces poèmes religieux mais aussi la manière railleuse dont Gui Barôzai évoque les mystères sacrés de l'Incarnation et de la Nativité

Suite au mémoire de Magnien, François Fertault joint aussi la réponse des docteurs de la Sorbonne que nous reproduisons ici :

« Les Docteurs de Sorbonne soussignés, qui ont examinés l'exposé cy-dessus, sont d'avis que les extraits contiennent des choses fausses, scandaleuses et impies, qui tendent à la corruption des mœurs, et qui exposent au mépris et à la raillerie les Mistères de l'Incarnation et de la Naissance de J.C ; que les pasteurs de cette ville doivent se pourvoir par devant l'ordinaire pour faire supprimer ces livrets, et qu'ils sont obligés d'empêcher que les personnes dont ils sont chargés ne retiennent et ne disent ces livrets, et ne chantent ces Noël.

Délibéré en Sorbonne, ce 24 décembre 1701.

Signé : De Blanga, Guenon, De Tanoan, de Précelles, Mortier, Petitped, Boucher, Oursel, Duval¹⁰⁰ »

Les mots employés par ces neuf docteurs sont très forts (« des choses fausses, scandaleuses et impies » ; « la corruption des mœurs »), et pourtant, en raison du nombre restreint de censeurs qui se sont élevés contre cet ouvrage, l'auteur n'est pas inquiété.

Louis Viardot estime dans son article sur les *Noëls Bourguignons*¹⁰¹ que Bernard de La Monnoye était plutôt chanceux de son sort puisque qu'il dit que quelques années auparavant, un certain Pierre Petit, poète satirique de Paris, avait été brûlé place de Grève à cause de sonnets satiriques portant atteinte à la Vierge¹⁰²...

Au moment où ses livrets étaient accusés d'impiété et qu'ils passaient devant la censure, Bernard de La Monnoye n'a pas vraiment réagi. Mais il publie quelques années plus tard une *Épologie dé Noei de lai Roulôte et du Tillô* dont la date de composition exacte est difficile à déterminer.

Cette apologie aurait vraisemblablement été écrite entre 1702 et 1706. Selon le bibliophile Dubois qui fait paraître une édition des *Noëls Bourguignons* avec une

⁹⁹ Voir annexe 6 pour l'intégrité du mémoire de M. Magnien.

¹⁰⁰ FERTIAULT, François, *Les Noels Bourguignons de Bernard de la Monnoye de l'Académie Française suivis des Noels Maconnais du P.Lhuillier, publiés pour la première fois avec une traduction en texte littérale en regard du texte patois et précédés d'une notice sur La Monnoye et Lhuillier suivis d'un coup d'oeil sur les Noël en Bourgogne*, Paris, Locard-Davi et C.Vanier Libraires-Éditeurs de l'union des poètes, 1858 , p. XXXV.

La liste des noms correspond aux neufs docteurs de la Sorbonne qui ont désapprouvés les noëls.

¹⁰¹ VIARDOT Louis, opus cit. , p.111

¹⁰² On a retrouvé trace de cette anecdote dans le *Dictionnaire historique , critique et bibliographique contenant les vies des hommes illustres, célèbres ou fameux de tous les pays et de tous les siècles...* Tome 21, à Paris , chez Menard et Desenne, libraires, 1822 , p.427 à l'entrée « Pierre Petit »

<<https://books.google.fr/books?id=wcw8AQAIAAJ&pg=PA427&lpg=PA427&dq=Pierre+Petit,+br%C3%BB1%C3%A9+place+des+gr%C3%A8ves&source=bl&ots=t7FHaIPk8K&sig=N65aa-hsrO6v4ESxxuqwlWe2hzc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjYrPi88OrLahWGDCwKHQBzDrEQ6AEIHDA#v=onepage&q=Pierre%20Petit%2C%20br%C3%BB1%C3%A9%20place%20des%20gr%C3%A8ves&f=false>>

préface préliminaire de sa main en 1825 ¹⁰³(Première version en 1817), l'apologie des Noël daterait de 1706 et sortirait aussi des presses de l'imprimerie de Jean Ressayre.

Il est d'autant plus difficile de dater de manière précise cette apologie que certains possesseurs ultérieurs de l'édition de 1701 des *Noël Bourguignons* ont décidé de faire relier leur ouvrage en y incluant l'apologie (ce qui formait un tout cohérent). Ainsi, il ne faut pas s'étonner de découvrir des éditions de 1701 contenant l'apologie.

L'*Épologie dé Noei* est à vrai dire, aussi bien une attaque moqueuse de Bernard de La Monnoye contre le « bonhomme Magnien » et les neuf censeurs de la Sorbonne (« messieurs les grondeurs ») qui l'ont condamné, qu'une défense de ses Noël. Nous reviendrons ultérieurement dans cette recherche sur les arguments qu'utilise le « franc barôzai » dans cette surprenante apologie¹⁰⁴

Les éditions depuis 1701 jusque 1720 :

J'ai rassemblé ici dans un même groupe les éditions publiées entre 1701 et 1720 car, à part quelques ajouts et quelques différences entre elles, elles ont toutes plus ou moins le même contenu.

La première édition que je vais évoquer ici est l'édition dite de « Pleumeire ». On l'appelle ainsi car sur la page de titre de cette édition qui paraît sans date ni nom d'imprimeur, on peut voir la mention « Ai Pleumeire » comme on peut le constater sur cette édition de la bibliothèque municipale de Dijon¹⁰⁵ :

¹⁰³ MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barozai. Suivis de quelques Poësies du même genre, e d'un abrégé du glossaire alphabétique. Quatorzième édition*, Châtillon-sur-Seine, Charles Cornillac, Imprimeur-Libraire, 1825

¹⁰⁴ Pour voir l'intégrité de l'apologie des Noël de la Roulotte et du Tillot traduite par François Fertiault, se référer à l'annexe 7.

¹⁰⁵ *Noei tô Nôvea compôzai en lai ruë de lai Rôlôte ansanne le noei compôzai ci-devan en lai ruë du Tillô.. Nôvelle édicion, revuë & corrigie por l'Auteu.*, BM Dijon, cote Breuil I-1499

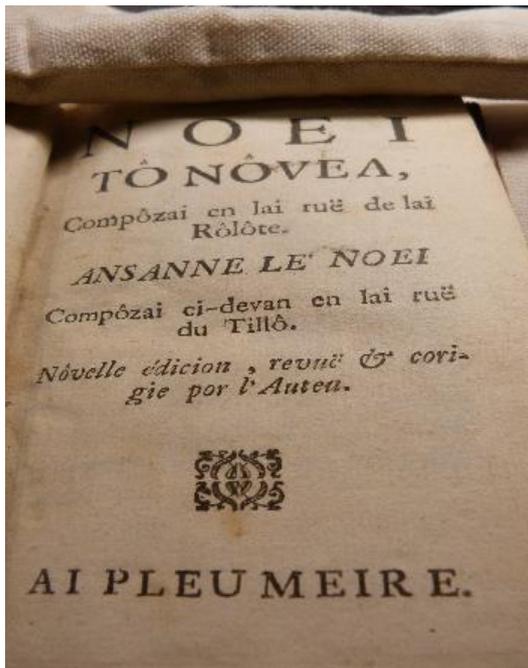


Figure 5: page de titre de l'édition de Pleumeire

Il s'agit d'un in-12 de 120 pages.

Cette édition comporte un avertissement rédigé par l'auteur, une note du libraire au lecteur, les noëls de la rue de la Roulotte, ceux de la rue du Tillot mais aussi l'apologie des noëls (c'est sans doute la première édition où celle-ci est intégrée à la suite des noëls).

Cette édition est aussi la première à contenir « la seute dé Noei de lai Roulôte et du Tillô » (suite des noëls de la Roulotte et du Tillot) composée de 5 noëls inédits de la plume de Bernard de La Monnoye.

Il existe plusieurs hypothèses concernant la date de cette édition. Gabriel Peignot la fait dater approximativement de 1707 tandis que Prosper Mignard la fait plutôt dater de 1702. Sur le catalogue de la bibliothèque municipale de Dijon apparaît la date de 1704.

Il semblerait aussi, si l'on s'en fie à la bibliographie de Prosper Mignard, qu'il y ait eu deux émissions de l'édition de Pleumeire : une avec la « Chanson an dialôgue su le passeige de Monseigneur le Duque de Bregogne ai Dijon, le 21 septambre 1703 » et une sans. Cette chanson n'est pas un Noël mais c'est un autre exemple de poésie patoise composée par Bernard de La Monnoye qui, comme son nom l'indique évoque le passage du duc de Bourgogne (petit-fils de Louis XIV) à Dijon qui vient de reprendre la place fortifiée de Brisach. Dans cette chanson, Gros-Jean raconte à Brunette, avec beaucoup de détails, la somptuosité et l'abondance du repas du duc, non sans quelques passages comiques comme par exemple :

« Au reste, une chose étrange,
le prince Bourbon,
Tout comme nous, quand il mange,
Branle le menton,
Branle le menton Brunette,
Branle le menton ».

L'exemplaire de la bibliothèque municipale de Dijon fait partie du groupe des éditions de Pleumeire qui contient cette chanson¹⁰⁶

Mais ce qui est le plus étonnant dans cette édition, c'est bien sûr, l'adresse qu'elle mentionne. Pleumeire est un lieu réel qui désigne un village aux environs de Dijon dont l'orthographe française est Plombière (ou Plombière-lès-Dijon). Cette petite commune recensait en 1793 1043 habitants¹⁰⁷ et au début du XVIII^e siècle, le nombre d'habitants devait aussi être proche de 1000. Plombière n'avait pas d'atelier typographique ou d'imprimerie à cette époque. Cette édition a donc été réalisée, de toute évidence, dans une imprimerie de Dijon mais on peut supposer

¹⁰⁶ *Opus cit.* BM Dijon, cote Breuil I-1499

¹⁰⁷ Chiffre trouvé dans l'article « Plombière-lès-Dijon » de Wikipédia

qu'on a voulu masquer l'adresse réelle car l'édition précédente des noëls avait fait beaucoup de bruit et bien que l'ouvrage ait échappé à la censure, on a sans doute voulu éviter une récidive d'autant plus que l'apologie publiée dans cette édition est très railleuse.

Le fait que le village de Plombière ait été choisi comme adresse fictive n'est sans doute pas non plus un hasard. En effet, le Noël IX des Noël de la Roulotte est entièrement construit au personnage du curé de Plombière :

« Le curé de Plombière
Dis ait, la flûte en main :
"Chantons, bergers, bergères,
Nous aurons Noël demain... »¹⁰⁸

Dans l'entrée « Pleumeire » du glossaire des Noël bourguignons de 1720, on trouve la notice qui suit :

« Plombière, gros et beau village à une lieue de Dijon. Là, du temps de ces Noël, était un curé fort aimé de ses paroissiens, l'homme du monde le meilleur, qui, après avoir rempli ses fonctions, se divertissait innocemment à jouer du flageolet, de la musette, du basson, de la croorne et d'autres instruments pour lesquels il avait un naturel merveilleux. Son adresse particulière était d'apprendre des airs d'opéras à des linotes¹⁰⁹, quelques-unes desquelles les redisaient parfaitement. Je me souviens lui en avoir vu entre autres, une dont il refusa trente pistoles qu'un intendant de la province lui en offrait ».

Bien que l'on puisse avoir des doutes sur la véracité de l'anecdote ci-dessus, il en ressort tout de même que l'idée que l'on se fait de ce curé de Plombière est celle d'un curé proche de ses ouailles, gai et bon vivant. Le fait de mentionner Plombière sur la page de titre de cette édition est peut-être aussi un moyen supplémentaire de donner aux Noël un aspect populaire et proche du peuple.

¹⁰⁸ Traduction de François Fertault du Noël IX, p.49 de l'édition de 1858 déjà citée

¹⁰⁹ La linotte (aussi appelée linotte mélodieuse) est une variété d'oiseau qui, comme son nom l'indique à un chant très mélodieux. L'idée que l'on puisse leur apprendre des airs d'opéras est bien sûr une exagération de la part de notre auteur.

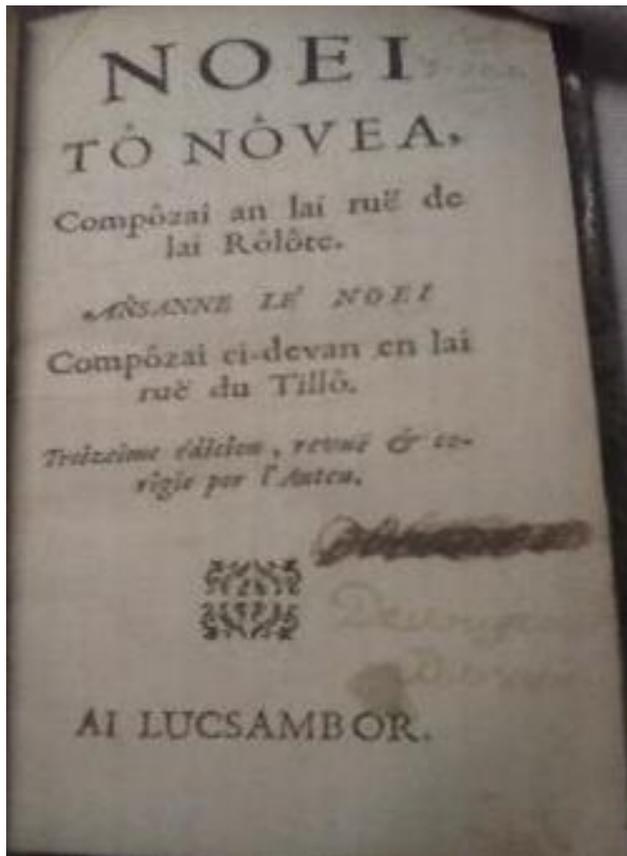


Figure 6 : Page de titre de l'édition du Lucsambor

La deuxième édition qui va ici nous intéresser est celle dite de « Lucsambor » (Luxembourg) et qui paraît avec le titre : *Noei tô nôvèà compôzai an lai rue de la Roulôte. Ansanne lé Noei compôzai ci-devan an lai rue du Tillô.* Le tô du moime auteu. Troizeime edicion revüe et corrigée po l'auteur.

Elle ne comporte, comme la précédente, ni de date, ni de nom d'imprimeur mais seulement la mention « Ai lucsambor »¹¹⁰. Elle comporte tous les Noël ainsi que l'apologie et la chanson sur le passage du duc de Bourgogne.

Cette édition, comme celle de Pleumeire, a la particularité de donner quelques notes de bas de pages en français sur des termes bourguignons compliqués mais celles-ci sont quand même rares

Cette édition n'a pas été imprimée au Luxembourg mais bien à Dijon. On a ici recours à une fausse adresse sans doute pour éviter le risque de censure. Mais il peut y avoir une autre explication au recours à cette fausse adresse : cela peut-être tout simplement dû au fait que cette édition est une copie de celle de Pleumeire qui devait elle-même être une copie avec quelques ajouts de celle de 1701 (ce qui pourrait expliquer aussi pourquoi elle prétend être la troisième édition). Le titre de cette édition est exactement le même que pour la précédente hormis le fait que la mention « Troizeime edicion revüe et corrigée po l'auteur » ait été ajoutée. On constate par ailleurs que cette édition qui se prétend être la troisième est en réalité, vraisemblablement la cinquième. C'est comme si les deux éditions de Plombières n'avaient pas été prises en compte : soit l'imprimeur n'est pas au courant de leur existence (très peu probable), soit c'est volontairement par stratégie ou par jeu de concurrence qu'il les a éludées.

Selon la bibliographie particulière des Noël bourguignons de Bernard de La Monnoye de Prosper Mignard¹¹¹, cette édition daterait de 1717. A cette date, Bernard de La Monnoye avait déjà quitté Dijon pour Paris et il est difficile de savoir dans

¹¹⁰ La photographie de la page de titre suivante est celle de l'exemplaire Breuil I-1496 de la bibliothèque municipale de Dijon : *Noei tô nôvèa compôzai an lai ruë du Tillô.* Troizeime édition revüë & corrigie por l'Auteu, Ai Lucsambor (au Luxembourg), ca. 1717

¹¹¹ MIGNARD Prosper, *Histoire de l'idiome bourguignon*, op.cit.

quelle mesure il était au courant des éditions de ses noëls qui paraissaient (il devait en être informé par le biais de ses correspondants restés sur place).

Gabriel Peignot et Prosper Mignard sont tous les deux d'accord pour attribuer cette édition à la fausse adresse de Luxembourg à Antoine de Fay Antoine I Defay (1678?-1757) était le fils d'un tailleur à Gevrey-Chambertin. Entre 1691 et 1693, il fit son apprentissage chez l'imprimeur Claude Michard à Dijon avant de devenir compagnon à Paris. Suite à l'incendie qui ravagea l'imprimerie de son maître Claude Michard en 1704, il décida de s'établir imprimeur à Dijon en 1705. Il installa son imprimerie place du Palais à Dijon et lui donna le nom : « A la Bonne Foi » ; il prit pour emblème deux mains enlacées et pour devise « Ta foy n'a dénié ». Il ne commença véritablement à imprimer qu'à partir de 1708. Il est notamment l'imprimeur de *Noëls nouveaux, françois et bourguignons* en 1712 et c'est aussi lui qui a imprimé en 1718 le *Virgile virai en Borguignon* (traduction de l'*Enéide* de Virgile par Pierre Dumay). Il semble occuper un statut plutôt officiel puisqu'il est l'imprimeur de l'évêque et du clergé d'Autun et qu'à partir de 1718 jusqu'en 1746, il imprime « l'Almanach du Palais pour le duché de Bourgogne ». Il décède le 31 mars 1757 à l'âge de 79 ans et son neveu Antoine II Dufay prend la relève de l'imprimerie.¹¹²

Édition de 1720 et suivantes :

Édition de 1720 avec le glossaire :

L'édition de 1720 constitue, dans l'histoire des éditions des *Noëls Bourguignons* une étape importante. C'est en effet la première à proposer un glossaire alphabétique à la suite des noëls contenant des définitions, des explications étymologiques voire des anecdotes sur la plupart des termes bourguignons des noëls. Elle paraît en 1720 sous le titre *Noei Borguignon de Gui Barôzai, quatreime edicion don le contenun at en fransoi aipré ce feuillai*. C'est aussi la première édition où le pseudonyme de Gui Barôzai figure de manière aussi explicite dès la page de titre. Tout laisse à penser que, dans cette édition, l'auteur prend toutes les précautions possibles pour ne pas être reconnu. Si cette édition, en effet, mentionne bien l'adresse de Dijon (« Ai Dioni »), le nom de l'imprimeur est quant à lui complètement fictif : « ché Abran Lyron de Modene ». Il s'agit en réalité d'une anagramme du nom de l'auteur (Bernard de La Monnoye). Voici ce que dit Gabriel Peignot à propos de l'utilisation de cette anagramme : « pseudonyme qui en 1720 et 1776 au moins, dissimule les impressions dijonnaises de ses noëls patois »¹¹³.

A l'époque où a été publiée cette édition, Bernard de La Monnoye était déjà installé depuis plusieurs années à Paris et était même déjà membre de l'Académie française depuis 1713 (d'où son empressement, sans doute à vouloir dissimuler une œuvre jugée moins honorable) et il a donc chargé, selon Gabriel Peignot, son ami le

¹¹² JANIN, Clément, *Les imprimeurs et les libraires dans la Côte d'Or*, 2ème édition, Dijon Darantière, 1883, p.63-64

Catalogue de la BNF : <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb124467935>> (consulté le 03/04/2016)

¹¹³ PEIGNOT, Gabriel, *Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologique sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye*, Académie des sciences et belles lettres de Dijon, 25 janvier 1832, p.93

président Jean Bouhier¹¹⁴ d'en être l'éditeur. Dans l'avis du Libraire au lecteur, il est signalé que des gens de Paris, ayant entendus parler de ces NoëlS, ont demandé à ce qu'on leur en explique les termes afin qu'ils puissent mieux les savourer. Il est ensuite mentionné qu'un

« Habile homme, compatriote de l'Auteur [il s'agit ici du président Bouhier], & lié d'amitié avec la plupart de ces messieurs, les voyant dans cette disposition, a bien voulu pour leur faire plaisir, se charger de ce travail, dont il s'est, comme on verra, parfaitement bien acquitté. »

Même si le nom de Bernard de La Monnoye n'est ici jamais explicitement mentionné, il n'est pas difficile de deviner que le glossaire ajouté à la suite des NoëlS est bien de sa main. Qui d'autre, en effet, aurait pu attiser la curiosité de parisiens lettrés pour des NoëlS de province ? Et qui d'autre aurait pu, mieux que lui, proposer une traduction satisfaisante des termes figurant dans ses propres NoëlS (d'autant plus qu'il ne se contente bien souvent pas d'une simple traduction) ?

Le glossaire paraît à la suite des NoëlS (en tant que deuxième partie de l'ouvrage, à partir de la page 117) avec le titre : *Glossaire Alphabétique pour l'intelligence des mots bourguignons, & autres, qui peuvent avoir besoin d'explication dans les NoëlS*. Bernard de La Monnoye disait lui-même à propos de son glossaire que « la sauce vaudrait mieux que le poisson » ; c'est dire à quel point le glossaire des NoëlS n'est pas à négliger et qu'il est bien plus, aux yeux de l'auteur, qu'un simple outil pratique.

Gabriel Peignot et Prosper Mignard mentionnent tous deux, pour cette édition de nombreuses contrefaçons. Prosper Mignard est, quant à lui, plus précis concernant la manière de distinguer une contrefaçon de l'édition originale. L'édition originale comporterait selon lui une faute dans l'avis « Le libraire au lecteur » cité précédemment. Le mot « curieux » serait en effet mal orthographié (il serait écrit avec un « s » : « curieus ») alors que dans les autres éditions, le mot est orthographié correctement. De plus, il indique aussi le fait que l'édition originale possède un errata de 54 fautes qui ne figure pas dans les éditions « contrefaites ».

La Bibliothèque municipale de Lyon possède deux exemplaires de cette édition de 1720 (cotes **318684** et **SJ B 345/4**) et j'ai jugé intéressant de les comparer.

L'exemplaire à la cote **318684** :

Cet exemplaire de l'édition de 1720 est un in-8 de 420 pages.

Il contient dans cet ordre : une table des NoëlS, l'avis du libraire au lecteur, l'avertissement, les parties des NoëlS, les NoëlS de la Roulotte, les NoëlS du Tillot, la suite des NoëlS, l'apologie des NoëlS, la chanson sur le duc de Bourgogne, le glossaire, une table du glossaire et un errata de 54 fautes.

Dans cet exemplaire, le mot « curieux » de l'avis du libraire au lecteur est orthographié ainsi : « curieus ».

L'exemplaire à la cote **SJ B 345/4** :

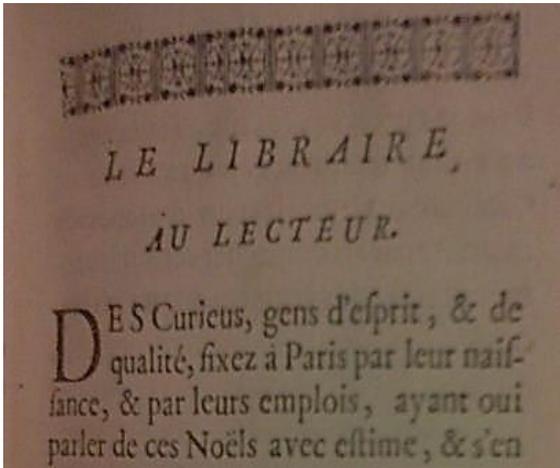
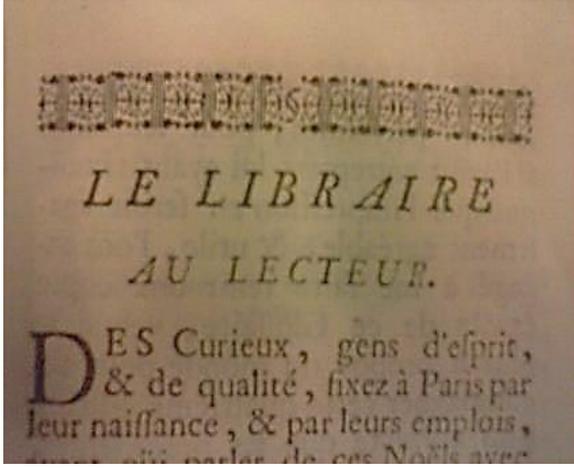
Cet exemplaire de l'édition de 1720 est un in-8 de 416 pages. Au-delà de la page 416, on retrouve les airs notés des NoëlS et l'éloge funèbre de Monsieur de La Monnoye en latin et en français mais selon toute vraisemblance, cette dernière partie

¹¹⁴ Jean Bouhier de Savigny (1673-1746), né à Dijon est issu d'une riche famille. Il est juriste de profession et devient en 1704 le premier président à mortier du Parlement de Bourgogne. Grand érudit, il entretenait un important réseau avec des savants de toute l'Europe mais aussi avec les autres érudits de sa province. Il était surtout connu pour sa très grande bibliothèque qu'il ouvrait volontiers aux poètes et lettrés qu'il recevait à Dijon.

a été rajoutée ultérieurement étant donné que Bernard de La Monnoye est décédé en 1728 (on voit aussi à la couture de cet exemplaire que les dernières pages sont à part et les signatures repartent à partir de « A » à partir de la page 417) ; on ne prendra donc en compte que les 416 premières pages.

Cet exemplaire contient dans l'ordre : les parties des Noël's, l'avis du libraire au lecteur, une table des Noël's, l'avertissement, les Noël's de la Roulotte, les Noël's de la rue du Tillot, la suite des Noël's, l'Apologie, la chanson sur le duc de Bourgogne, le glossaire et une table du glossaire.

Dans cet exemplaire, le mot « curieux » de l'avis du *Libraire au Lecteur* est orthographié correctement.

Cote 318684 : Le libraire au lecteur	Cote SJ B 345/4 : Le libraire au lecteur
<p data-bbox="309 667 703 701">« curieux » mal orthographié</p>  <p data-bbox="228 1200 746 1261">Figure 7: Le libraire au lecteur, édition originale</p>	<p data-bbox="933 667 1327 701">« curieux » bien orthographié</p>  <p data-bbox="852 1187 1406 1247">Figure 8: le libraire au lecteur, contrefaçon</p>

Si on compare attentivement ces deux exemplaires, on observe plusieurs différences : le nombre de pages, l'ordre où apparaît la table des Noël's (avant ou après l'avis au libraire), la composition de l'ouvrage (4 ou 8 feuillets), l'absence ou la présence de l'errata et l'absence ou la présence de la faute dans l'avis du libraire au lecteur.

On remarque par ailleurs que les bandeaux des deux éditions se ressemblent beaucoup mais qu'ils ne sont pas identiques. On remarque par exemple dans les deux photographies ci-dessus que le bandeau de la photographie de droite représente les mêmes motifs que celui sur la photographie de gauche mais qu'il semble y avoir au centre du bandeau une erreur de reproduction.

Si l'on s'en réfère à la bibliographie particulière de Prosper Mignard, la cote **318684** serait un exemplaire de l'édition originale de 1720 tandis que la cote **SJ B 345/4** serait un exemple de contrefaçon de cette édition (avec en plus des ajouts ultérieurs). Il semblerait par ailleurs qu'il existe un autre type de contrefaçon de l'édition de 1720 mais cette fois-ci avec un glossaire abrégé.

En ce qui concerne l'imprimeur réel de cette édition, on ne peut avoir aucune certitude mais si l'on compare l'édition originale de 1720 de la BML (**318684**) avec

un autre recueil de NoëlS imprimé à Dijon vers 1712 par Antoine de Fay¹¹⁵, on remarque que l'on retrouve dans les deux ouvrages des bandeaux et des ornements typographiques sur bois identiques. Ces indices sont bien faibles mais ils peuvent nous permettre de formuler une hypothèse quant à l'imprimeur réel de cette édition. Je vous invite à vous référer à l'annexe 8 pour la comparaison des bandeaux et ornements typographiques des deux ouvrages¹¹⁶.

Suite à l'édition de 1720 et à ses contrefaçons, le succès des *NoëlS bourguignons* ne s'est jamais démenti durant toute la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'au moins la première moitié du XIX^e siècle. Il suffit pour cela de voir le nombre d'éditions qui parurent, avec ou sans glossaire, jusqu'en 1858. Je n'ai pas pu retrouver la trace de chacune de ces éditions mais je vais en évoquer certaines qui m'ont semblé particulièrement significatives.

Éditions de 1720 à 1737 :

Le bibliophile Louis Du Bois de Lissieux mentionne dans sa préface à son édition des *NoëlS Bourguignons* de 1825¹¹⁷ qu'une édition des *NoëlS Bourguignons* est parue en 1724 sous format in-12 par l'imprimeur Joseph Sirot. Cette édition de 1724 est indiquée comme étant la cinquième. Si tel est bien le cas, cette édition n'a pas été imprimée par une presse appartenant à Joseph Sirot. En effet, si Joseph Sirot (1697-1752) obtient bien officiellement en 1723 le statut d'imprimeur, il n'a pas de presse avant 1732 à cause d'un manque de place et tous les ouvrages imprimés à son nom avant cette date sont en réalité imprimés chez des confrères qui acceptent de lui prêter leurs presses¹¹⁸. Je ne possède pas d'informations supplémentaires concernant cette édition en particulier. Le même bibliophile Du Bois mentionne dans cette même préface une édition des NoëlS qui daterait de 1737 mais dont il dit seulement qu'elle est en format in-12 et qu'elle paraît comme étant la sixième édition...

¹¹⁵ *NoëlS Nouveaux françois et bourguignons. Par divers auteurs*, A Dijon, chez Antoine de Fay, imprimeur et libraire, près le Palais, ca.1712, cote Chomarat 5573, BML

¹¹⁶ Annexe 8 : Identification de l'imprimeur de l'édition de 1720 des *NoëlS Bourguignons*

¹¹⁷ Monnoye, Bernard (de La), *Noël Bourguignon de Gui Barozai. Suivis de quelques Poësies du même genre, e d'un abrégé du glossaire alphabétique. Quatorzième édition*, Châtillon-sur-Seine, Charles Cornillac, Imprimeur-Libraire, 1825, p. xiv

¹¹⁸ Janin Clément, *Les Imprimeurs et les libraires dans la Côte d'Or*, Dijon Darantière, imprimeur, 1883, p.52

Édition de 1738

En 1738 paraît une nouvelle édition pour laquelle on possède plus d'informations¹¹⁹.

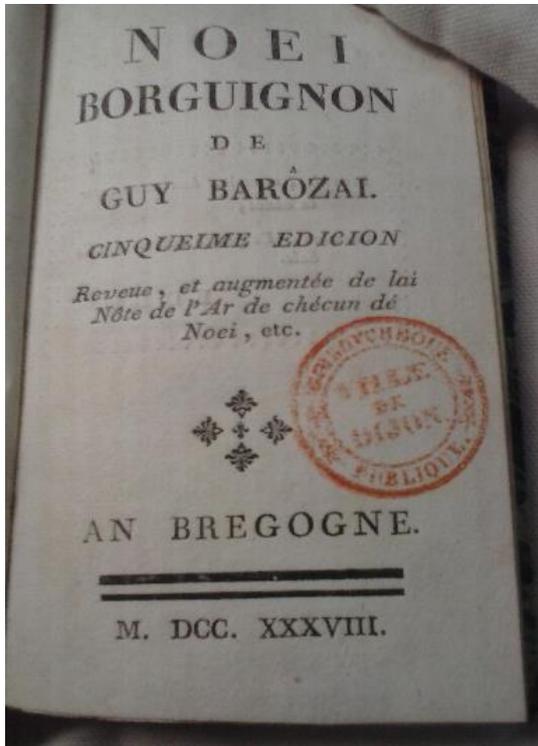


Figure 9: page de titre de l'édition "An Bregogne", 1738

Il s'agit d'un in-12 qui paraît sous le titre *Noei Borguignon de Gui Barôzai. Cinqueime edicion revue et augmentée de lai nôte de l'ar de chécun dé noei.* L'adresse typographique mentionnée de cette édition est « En Bregogne » mais il n'y a aucun nom d'imprimeur. L'imprimeur a déjà néanmoins été identifié par Prosper Mignard et Gabriel Peignot comme étant encore une fois Antoine de Fay. C'est la première édition où figure, à la suite des noëls, l'éloge funèbre en latin de Bernard de La Monnoye écrite en latin par le jésuite R.P Oudin et traduite en français par un certain Richard de Ruffey¹²⁰.

On trouve aussi dans cette édition un « avertissement de l'imprimeur » dans lequel il est rappelé que M. de Sallengre avait déjà publié en 1716 à La Haye un recueil de poésies de M. de La Monnoye mais qu'il en avait omis quelques-unes dont les noëls qui sont ici reproduits pour pallier ce défaut. M. de Sallengre avait fait précéder son édition d'un éloge sur l'auteur

mais comme il publie en 1716, il ne parle pas de tous les événements de la vie de l'auteur qui ont lieu après cette date¹²¹. Dans cet avertissement, on retrouve brièvement ce qui est advenu à Bernard de La Monnoye de 1716 à sa mort (1728). Cette esquisse biographique qui précède pour la première fois une édition des noëls, est largement inspirée de l'article sur Bernard de La Monnoye de l'abbé Philibert Papillon dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*

A la fin de cet exemplaire, il y a aussi une table avec toutes les œuvres de Bernard de La Monnoye.

On remarque que cette édition prétend être la cinquième alors que nous venons de voir deux éditions antérieures qui sont respectivement la cinquième et la sixième

¹¹⁹ *Noei Borguignon de Gui Barôzai*, cinqueime edicion, an Bregogne, BM Dijon, cote 6661

¹²⁰ Gilles Germain Richard de Ruffey (1706-1794) fut seigneur de Ruffey sous Beaune, de Vesvrotte, de Trouhans, du Martray et de Crilloire. Président de la chambre des comptes à Dijon à partir de 1735 et membre de l'Académie de Dijon, à partir de 1752, M.de Ruffey était considéré comme étant un grand homme de lettres et érudit bourguignon. Il a fait paraître en 1729 une traduction du français au latin de l'éloge funèbre de Bernard de La Monnoye sous les presses d'Antoine Defay en format in-8 (9p.)

¹²¹ Ce recueil de poésies rassemblé par Sallengre est disponible en ligne :

<https://books.google.fr/books?id=eGZ4kf6UZgkC&pg=PR57&lpg=PR57&dq=recueil+de+p%C3%A9sies+de+Bernard+de+la+Monnoye+par+M.+de+Sallengre&source=bl&ots=WnBu6CZp9B&sig=WokWDGM6bD1knFd-usL9-BM5ors&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwi-hfyvPrMAhVEVRoKHADfDEAQ6AEILjAE#v=onepage&q=recueil%20de%20po%C3%A9sies%20de%20Bernard%20de%20la%20Monnoye%20par%20M.%20de%20Sallengre&f=false>, consulté le 27/05/2016

édition. Il semble y avoir de grandes confusions concernant la numérotation des éditions.

L'édition de 1738 est aussi importante car c'est la première qui contient les airs notés des noëls sous forme de partitions¹²² :



Figure 10: airs notés de l'édition de 1738



Figure 11: suite des airs notés et privilège du roi

On peut constater sur la photographie de droite que les airs notés ont été achevés d'imprimer en 1737 et par un autre imprimeur que celui des noëls, il s'agit ici de Jean-Baptiste Christophe Ballard. La famille Ballard est une dynastie d'imprimeurs. Dès le XVI^e siècles, les lettres patentes accordées par Henri II à Robert I^{er} Ballard font de lui le seul imprimeur de la musique de la chambre et de la chapelle. Cette famille d'imprimeurs détient le quasi-monopole d'impression de la musique en France. Ils sont par exemple les seuls autorisés à produire les caractères d'imprimerie spécifique pour les partitions. En 1695, Jean-Baptiste Christophe Ballard reçoit de Louis XIV des lettres patentes confirmant ce monopole. Toutes les impressions de partitions de musique ou presque (sauf dans le cas où les Ballard accordent une licence temporaire à un imprimeur en province par exemple) doivent passer par leurs imprimeries y compris les plus modestes.

Contrairement aux noëls, les airs notés bénéficient d'un privilège du roi.

¹²² Les photographies suivantes proviennent de l'exemplaire de la BM de Dijon : MONNOYE, Bernard (de La), *Noël Bourguignon de Gui Barôzai- Cinquième édition revue & augmentée de lui nôte de l'ar de chéacun des noei*, Dijon, Antoine de Fay, in-12, 1738, Cote 6661, bibliothèque municipale de Dijon

Il y a au moins 3 autres éditions de 1738. Celle que nous venons d'étudier ne contient pas de glossaire mais ce n'est pas le cas pour deux autres éditions de 1738 qui en sont pourvu. En revanche, les autres éditions ne contiennent pas l'avertissement de l'imprimeur dans lequel figure une notice sur Bernard de la Monnoye. On retrouve toutes ces éditions à la BPE de Dijon. Nous pouvons faire une rapide présentation et comparaison de ces exemplaires :

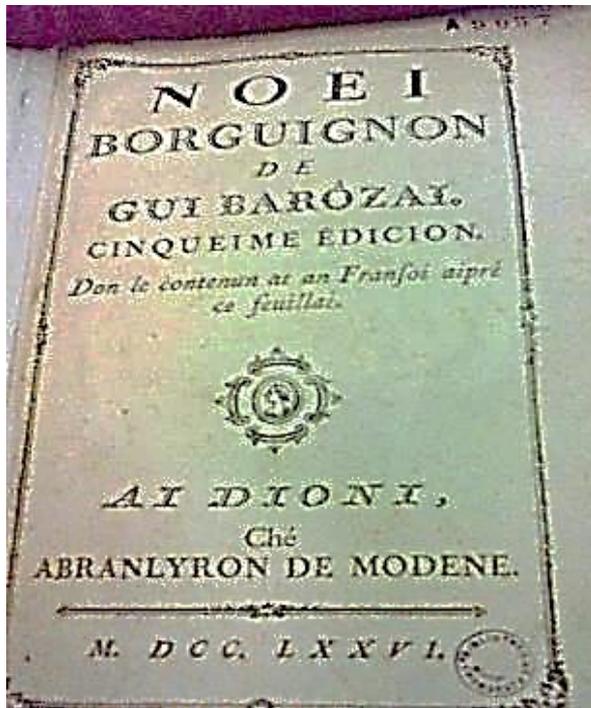
- L'exemplaire à la cote **Breuil I-1463** : Les airs notés des noëls se trouvent à la suite de ceux-ci, puis vient le glossaire, l'éloge funèbre de Bernard de la Monnoye en latin et en français et enfin la table du glossaire. Le fleuron de la page de titre est différent de celui de l'exemplaire à la cote 6661.
- L'exemplaire à la cote **FA I-375** a exactement le même contenu que le précédent sauf que les airs notés des noëls sont insérés suite à l'avertissement et avant les noëls.
- Le dernier exemplaire daté de 1738 à la cote **Breuil I-1495** est un peu particulier. En effet, il ne contient qu'une table des noëls, l'avertissement et les noëls (pas de glossaire, ni d'airs notés). De plus, on constate une erreur sur la page de titre : il y ait écrit « Guy Barôzai » au lieu du « Gui Barôzai » qui figure sur les autres éditions. Le fleuron de la page de titre est aussi encore différent.

Selon Prosper Mignard, ces différentes éditions auraient été promptement épuisées tant le goût pour ces poèmes et leurs airs était important dans la région. Il semblerait que toutes ces éditions soient d'Antoine de Fay ; on peut néanmoins aussi supposer que certaines sont des contrefaçons réalisées par d'autres imprimeurs : en l'absence d'informations très précises ou de bases de données sur les imprimeurs-libraires de la ville de Dijon, il est difficile de le déterminer avec exactitude. Les premières éditions parues devaient être celles avec le glossaire, puis il y a dû avoir plusieurs autres tirages sans glossaire. Le dernier tirage est sans doute celui avec un titre fautif sans le glossaire ni les partitions.

Dans sa préface, Louis Du Bois mentionne une édition datant de 1772 en format in-8 de 416 pages qu'il dit être la huitième mais nous ne disposons pas d'informations supplémentaires sur cette édition de 1772.

Édition de 1776

Figure 12: page de titre de l'édition de 1776



L'édition de 1776 est celle qui est la plus répandue et la plus complète. Il s'agit d'un in-8 de 422 pages. Elle paraît sous le titre : *NoëlS Bourguignon de Barôzai, cinquième édition don le contenu at an François aipré ce feuillai*¹²³. Comme l'édition de 1720, le nom d'imprimeur fictif Abran Lyron de Modene figure sur la page de titre. Cette édition est d'ailleurs très proche de celle de 1720, elle a exactement le même contenu sauf qu'elle possède en plus l'éloge funèbre de Bernard de La Monnoye en latin (*Epicedium*) écrit par le jésuite R.P Oudin avec sa traduction (ou imitation) en regard en vers français.

Il y a aussi dans cette édition une table du glossaire pour permettre au lecteur de s'y retrouver plus facilement et une note explicative rappelant l'étymologie du mot « glossaire » et son utilité. Comme beaucoup d'éditions des *NoëlS Bourguignons*, le nom d'imprimeur n'est pas mentionné et même si la mention « Ai Dioni » figure sur la page de titre, il est difficile de savoir si elle a réellement été imprimée à Dijon. Elle ne peut en aucun cas avoir été imprimée par Antoine de Fay (imprimeurs de nombreuses éditions des *NoëlS*) puisque celui-ci est décédé en 1757 et que les fleurons et différents ornements typographiques ne correspondent pas à ceux qu'il avait pour habitude d'utiliser). Elle prétend être la cinquième édition comme pour être à la suite directe de celle de 1720 mais en réalité, c'est vraisemblablement la seizième selon Prosper Mignard. Certaines éditions de 1776 contiennent les partitions des NoëlS tandis que d'autres n'en sont pas pourvues¹²⁴.

La date de cette édition montre en tout cas que près de cinquante ans après la mort de l'auteur, ses NoëlS rencontrent toujours un très vif succès, plus que ses autres poésies.

Édition de 1780

Prosper Mignard et Gabriel Peignot donnent pour 1780 l'édition suivante même si elle ne comporte pas de date ni de nom d'imprimeur.

¹²³ L'exemplaire de 1776 est celui de la BML à la cote Chomarat A.9057.

¹²⁴ L'exemplaire à la cote Breuil I-1460 de la BPE de Dijon contient par exemple les partitions des NoëlS.

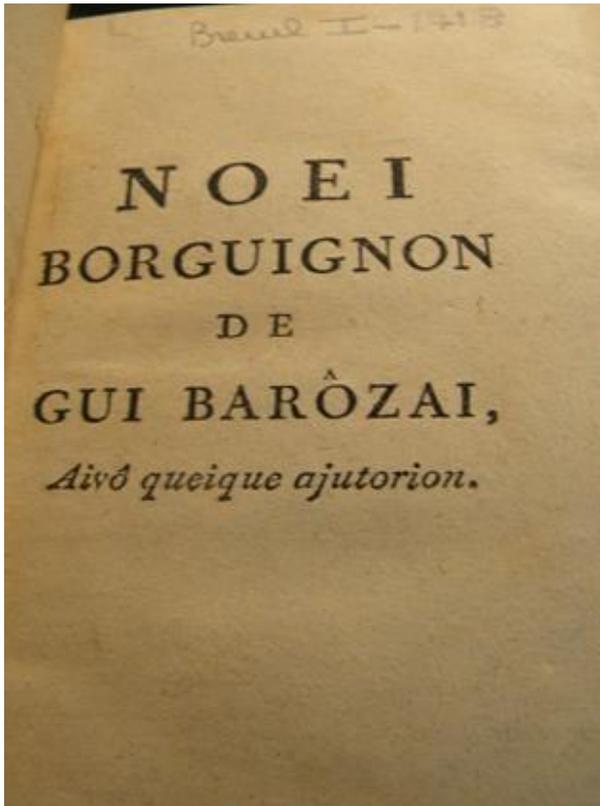


Figure 13 : page de titre de l'édition de 1780

C'est un in-12 de 101 pages qui paraît avec le titre :

*Noei Borguignon de Gui Barôzai aivô queique ajutorion*¹²⁵.

Cette édition contient les noëls de la rue du Tillot, les noëls de la Roulotte, la suite des noëls, l'apologie, la chanson sur le passage du duc de Bourgogne mais aussi deux couplets inédits des noëls de La Monnoye et deux noëls bourguignons d'autres auteurs.

Les deux couplets inédits sont rajoutés en notes à la fin du recueil et seraient de la main de Bernard de La Monnoye selon la note qui les précède :

« Il y a apparence que l'Auteur de ces Noël n'a pas jugé dignes de l'impression des deux couplets qui suivent, qu'on assure avoir vus dans ses papiers. Le premier est à la fin du Noël qui commence par ces mots : "Le curé de Pleumeire", page 29. Le second doit-être mis avant le couplet qui commence par "Lé Carme, lé Jaicôpin", page 54¹²⁶ ».

La personne qui aurait écrit cette note aurait donc eu accès aux papiers de Bernard de La Monnoye et aurait retrouvé ces deux couplets (elle ne cite pas de sources de manière précise).

François Fertiault parle de ces prétendus couplets inédits dans son édition de 1852 et voici ce qu'il en pense :

« Nous nous permettons d'élever un doute sur l'authenticité de ces deux couplets, malgré ce que dit la Note qui les précède, et que nous reproduisons, parce qu'elle donne un exemple de cette modestie d'anonyme, qui ne vise tout simplement qu'à faire passer, comme étant du maître, un méchant pastiche de l'écolier. [...] Qu'on veuille ou non, maintenant, les attribuer à La Monnoye, nous ne nous y opposons pas. Mais nous croyons toujours, comme auparavant, qu'il est au moins aussi sage de douter. Du reste, le Gui Barôzai, le Borguignon salé par excellence, n'en est pas à deux couplets près ; et ce n'est pas lui faire grand tort que de lui retrancher ceux-là. »¹²⁷

¹²⁵ Noei Borguignon de Gui Barôzai, Aivô queique ajutorion, cote Breuil I-1418, BM Dijon. Page de titre réduite au strict minimum sans nom d'imprimeur, ni de date, d'ornements typographiques ou de marques d'imprimeurs...

¹²⁶ Noei Borguignon de Gui Barôzai, Aivô queique ajutorion, p.95, cote Breuil I-1418, BM Dijon.

¹²⁷ FERTIAULT, François, édition de 1858, opus cit., p.212-213.

Quant aux deux autres Noël bourguignons qui sont rajoutés à cette édition, ils ne sont ni identifiés, ni datés. Le premier apparaît sous la mention « Noei d'un autre auteu. Su l'ar : Lon lan la drapchou, la baccarou » et le deuxième suite à l'indication « Autre noei : su l'Ar : Tatez de Pierrot, Pierrot n'est pas sot ». L'éditeur de cette édition n'a pas jugé bon d'expliquer pourquoi il joignait ces deux Noël. Le premier a été reproduit par François Fertault en 1858 : il s'agit d'un Noël en 8 strophes de bergers qui viennent rendre visite à l'enfant Jésus pendant qu'il dort et dans chaque strophe, il y a ce refrain :

« Prends garde que les clous, / Gros Talebot/ Les clous, les clous, les clous/ De tes sabots, / Les clous de tes sabots/ N'éveillent ce Petit ! »

Le deuxième Noël n'est pas reproduit par François Fertault. Il évoque la naissance de l'Enfant Jésus qui se fait pauvre homme et pour lequel il faut se repentir et renoncer à tous les péchés (thème récurrent dans les Noël).

Il existe deux autres états de cette édition que l'on suppose dater de 1780. Le premier est un in-12 de 108 pages qui possède exactement le même contenu que celle évoquée précédemment mais qui est réimposée : elle ne diffère de la précédente que par une redistribution de caractères sans aucun changement de texte. La seconde est un in-12 de 106 pages qui est très certainement une copie de l'in-12 de 108 pages car à l'intérieur, à la page 100, on a copié une référence à une page antérieure qui concorde à la précédente édition mais pas à celle-ci vu que le nombre de pages est légèrement différent. Mignard ne semble pas connaître ces deux autres états (ou alors il n'a pas jugé nécessaire de les mentionner) puisqu'on n'en voit aucune trace dans sa bibliographie¹²⁸.

Édition de 1792 :

Les bibliographies de Gabriel Peignot et de Prosper Mignard mentionnent ensuite une édition de 1792 de 170 pages qui serait parue sous le titre : *Noei Borguignon de Gui Barôzai. Sèteime édicion don le contenun at an fransoi aipré ce feuillai*. On constate une fois de plus que la numérotation de l'édition (soi-disant la septième) est fautive puisqu'il s'agirait ici, si l'on en croit Prosper Mignard de la dix-neuvième édition. Elle contient tous les Noël ainsi que les deux Noël inédits mentionnés pour l'édition de 1780, un abrégé du glossaire et l'éloge funèbre de Bernard de La Monnoye (en français). Cette édition a été imprimée par Antoine-Marie Defay (1747-1793) à ne pas confondre avec Antoine I de Fay (1678-1757) qui a déjà imprimé des *Noël Bourguignons* de son vivant et qui était l'oncle de son père Antoine II Defay. Antoine-Marie Defay a étudié chez les jésuites puis deux ans au collège de Dijon. Il exerce la librairie dès 1772. Il succède à l'imprimerie de sa mère, la veuve Antoine II Defay en décembre 1780 après examen de compétence en octobre de la même année. Avant la révolution, il imprime surtout des ouvrages sur la Bourgogne avec un parti pris pour le roi comme en témoigne par exemple l'ouvrage imprimé intitulé *Fête de l'Arquebuse de Dijon pour la naissance de Monseigneur le dauphin* (1782) mais après la Révolution, il aurait imprimé une quantité d'opuscules sur la Révolution. Il aurait même, à partir de la Révolution, commencé à signer ses ouvrages de Fay car il savait que dans ces temps mouvementés, la particule de son nom pouvait faire peur (même s'il n'était pas noble). La Sèteime édicion des Noël

¹²⁸ Catalogue de la bibliothèque de M.Louis Mallard, Dijon, Librairie E.Nourry, 1903, p.54, notices 328,329 et 330.

serait donc ainsi signé mais je n'en ai pas trouvé d'exemplaire. Antoine-Marie Defay a été retrouvé pendu dans son grenier le 3 juillet 1793 ; les véritables raisons de cet acte restent inconnues¹²⁹.

Il est cependant de noter que l'on imprime encore les *Noëls Bourguignons* au lendemain de la Révolution alors qu'ils traitent d'un sujet religieux (ce qui était globalement mal vu à l'époque révolutionnaire) et qu'ils sont écrits en patois, ce qui rappelle une identité locale et non nationale. S'ils sont encore imprimés à cette date, c'est sans doute qu'on y a vu plus que des chants en l'honneur de la Nativité. Nous verrons en effet que les *Noëls Bourguignons* de Bernard de la Monnoye ne sont pas avars en critiques sur la société d'Ancien Régime...

Éditions de Châtillon-sur-Seine de 1817 et 1825 :

De 1792 à 1817, il semble qu'il n'y ait eu aucune nouvelle édition des Noël. En 1817, le bibliophile Louis-François Du Bois prépare une « quatorzième » édition des Noël à Châtillon-sur-Seine. Louis-François Du Bois est né à Lisieux en Normandie en 1773 et est mort au Mesnil Durand le 9 juillet 1855. Cet homme, érudit brillant et bibliophile passionné consacra une grande partie de sa vie aux livres que ce soit en tant que bibliothécaire ou en tant qu'auteur. Lors de la période révolutionnaire, alors qu'il n'avait que 21 ans, il fut recruté par la Convention pour recenser tous les livres enlevés aux couvents et aux châteaux de Lisieux. Son érudition et ses connaissances bibliographiques étaient en effet remarquables pour son jeune âge. Il fut bibliothécaire à l'École centrale jusqu'à sa fermeture en 1805, il travailla pour l'ouverture au public de la bibliothèque d'Alençon ouverte et il rédigea de nombreux ouvrages aux sujets très variés. Il était particulièrement attaché à sa région natale, la Normandie et il rêvait d'en écrire l'histoire. A côté de ces travaux d'érudition, il menait une carrière d'administrateur en tant que préfet et appréciait beaucoup voyager. Suite au décès d'une de ses filles, il voulut quitter la commune de Vitry où il était alors préfet et souhaitait qu'on lui propose une sous-préfecture en Normandie mais le poste qu'on lui proposait n'était pas de son goût et il accepta pour un temps de travailler comme secrétaire aux Archives du Royaume à Paris. Il ne resta pas longtemps en poste à cause d'un problème de santé qui l'empêchait d'exercer ses fonctions ; il se retira avec sa femme dans sa maison de campagne à Mesnil Durand tout en continuant ses travaux et ses recherches. C'est dans cette maison de campagne qu'il finit ses jours en 1855¹³⁰.

C'est lors d'un séjour à Châtillon-sur-Seine après la chute de l'Empire en 1815 que lui est venue l'idée de faire une nouvelle édition des *Noëls Bourguignons* de Bernard de La Monnoye. On peut supposer qu'il se soit intéressé à Bernard de La Monnoye car il était un grand admirateur de Voltaire et que certains disaient de La Monnoye qu'il était le « Voltaire bourguignon ». Cette édition de 1817 qui est parue en un in-12 de 122 pages a été tirée en très peu d'exemplaires.

Charles Nodier prétend que cette édition aurait certainement pu être la meilleure. En effet, le bibliophile Louis Du Bois avait eu, au départ, comme projet de corriger ou de faire des ajouts au glossaire de 1720 dans lequel Bernard de La Monnoye, aussi scrupuleux soit-il eu laissé quelques erreurs. Mais Du Bois n'est pas allé au bout de

¹²⁹ JANIN, Clément, *Les imprimeurs et libraires dans la Côte d'Or*, Dijon, Darantière, 1883, p.65-66.

¹³⁰ Ces éléments biographiques sont tirés du site internet de la BM de Lisieux : <http://www.bmlisieux.com/normandie/dubois01.htm> (consulté le 29 mars 2016)

son projet et il ne reste que quelques épreuves de cette édition fort rare¹³¹. L'édition de 1817 qui est finalement parue, est une édition abrégée par rapport au projet initial mais je n'en ai pas trouvé d'exemplaires.

L'édition de 1825 est une réédition augmentée de l'édition de 1817. Elle a été imprimée à Châtillon-sur-Seine par Charles Cornillac et paraît sous le titre : *Noël Bourguignon de Gui Barozai suivies de quelques Poésies du même genre, et d'un abrégé du Glossaire alphabétique*. Quatorzième édition. Clément Janin¹³² affirme que contrairement à ce que dit Prosper Mignard, Charles Cornillac n'a imprimé qu'une seule édition des Noëls à Châtillon-sur-Seine et c'est celle de 1817. Cette édition serait due, selon lui à un certain Docteur Bourrée. En 1825, Charles-Cornillac aurait simplement repris ce qu'il lui restait de l'édition de 1817 et il y aurait ajouté la notice préliminaire et le glossaire abrégé qui sont de Du Bois mais les « éditions » de 1817 et de 1825 seraient bien une seule édition ; il n'y a que la page de titre qui diffère. Dans cette édition de Châtillon, il y a aussi trois additions aux noëls qui semblent différentes de celles proposées dans celle de 1780. On ne sait pas sur quelle source se fondent ces additions. Ce qui est intéressant surtout dans cette édition augmentée de 1825, c'est que c'est la première à contenir une notice préliminaire dans laquelle Dubois parle de l'histoire des *Noëls Bourguignons* et fait une tentative de bibliographie des éditions de cet ouvrage. Bien qu'elle soit incomplète, cette bibliographie de Du Bois a permis de mettre à jour des éditions des *Noëls Bourguignons* comme celles de 1724 chez Sirot, celle de 1737 ou encore celle de 1772¹³³

Les *Noëls Bourguignons* de Bernard de La Monnoye, comme le témoigne le très grand nombre d'éditions ont semble-t-il connu un succès important. L'ajout du glossaire en 1720 a permis une plus large diffusion des Noëls notamment auprès du public Parisien. Mais un glossaire, aussi complet et réussi soit-il est bien souvent très incommode : il faut sans cesse se référer à la fin de l'ouvrage pour trouver la signification de quelques mots inconnus. J'aimerais à présent étudier quelques exemples de traductions des *Noëls* aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette traduction est un enjeu important car il s'agit de ne pas perdre tout le piquant et le mordant contenus dans le patois. La traduction est toujours une sorte de danger. N'y-a-t-il pas un dicton célèbre qui dit « Traduire, c'est trahir » (de l'italien « traduttore, traditore ») ?

¹³¹ NODIER, Charles, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ou variétés littéraires et philosophiques*, A Paris, chez Crapelet, imprimeur-éditeur, 1829, p.156-157.

¹³² JANIN, Clément, *Les imprimeurs et les libraires dans la Côte d'Or*, Dijon, Darantière, imprimeur, 1883, p.179-180

¹³³ Vous pouvez vous référer à l'annexe 9 pour retrouver la collation de toutes les éditions consultées en bibliothèque.

2-4 TRADUCTIONS DES *NOËLS BOURGUIGNONS* ET EDITIONS DE FRANÇOIS FERTIAULT :

Premières esquisses de traduction des NoëlS :

La première esquisse de traduction des NoëlS de Bernard de La Monnoye se trouve dans la lettre qu'écrivit le curé Magnien à la Sorbonne pour accuser ces derniers¹³⁴. C'est tout de même assez surprenant pour le faire remarquer : la première fois que des extraits de ces NoëlS ont été traduits, c'est pour leur desservir : ce qui passait en patois bourguignon pour de la naïveté un peu goguenarde est considéré en français, aux yeux de Magnien, comme de l'impiété ; presque du blasphème. Mais cette lettre n'a pas l'intention, bien au contraire, de proposer une traduction des *NoëlS bourguignons* en patois, il n'en sélectionne que quelques passages isolés pour les incriminer.

Gabriel Peignot, dans sa nomenclature des *NoëlS Bourguignons* prétend qu'il y a eu au moins deux traductions imprimées des *NoëlS Bourguignons* en vers français : une en 1735 et une en 1771. Je n'ai pas retrouvé la trace de l'édition de 1771 mais en revanche, un petit recueil contenant la traduction de quelques NoëlS de Bernard de La Monnoye est conservé à la bibliothèque municipale de Dijon.¹³⁵

¹³⁴Pour rappel, se référer à l'annexe 6 où est reproduite cette lettre.

¹³⁵ *Traduction des NoëlS Bourguignons de M. de La Monnoye*. Nouvelle édition, 1735, Cote Breuil 1413, BM Dijon.

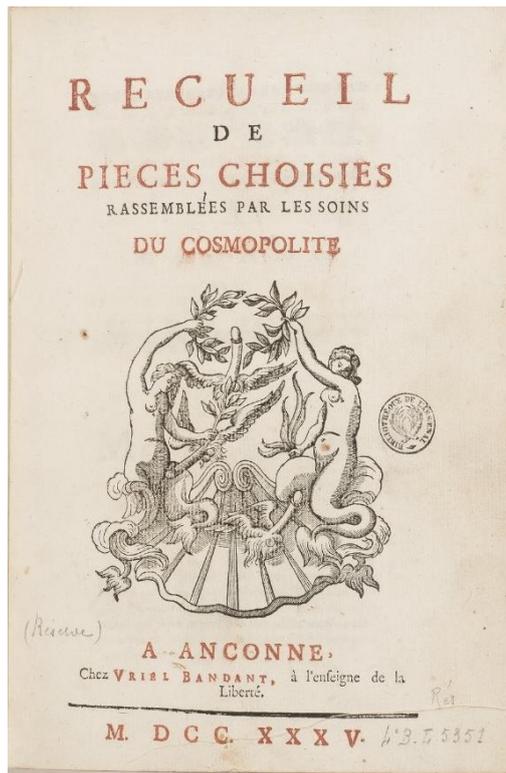


Figure 14 : Page de titre du recueil libertin dit du « cosmopolite » d'où est issu la traduction des *Noëls Bourguignons* en

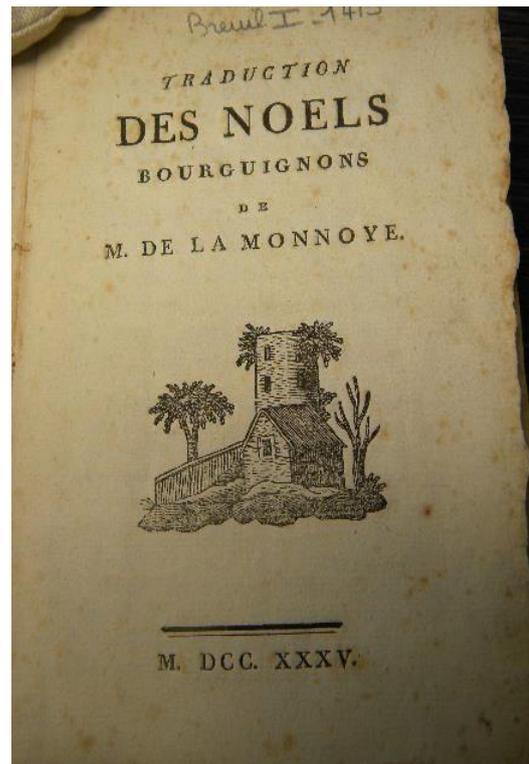


Figure 15: page de titre du fascicule de la BM de Dijon contenant la traduction de Vézetz

Cette traduction a en fait été extraite d'un autre volume intitulé : *Recueil de pièces choisies, rassemblées par les soins du cosmopolite*. A Anconne, chez Uriel Bandant, à l'enseigne de la Liberté ; 1735¹³⁶.

Il est très surprenant de retrouver la traduction des *Noëls Bourguignons* dans ce recueil...

En 2002, la bibliothèque et les archives du château de Chantilly ont organisé une exposition sur les imprimeries privées françaises du XV^e au XIX^e siècle¹³⁷ et on constate que ce recueil de pièces a été imprimé par une imprimerie privée au château de Vézetz en Touraine. Le château de Vézetz rassemblait autour du duc d'Aiguillon (1683-1750) et de la princesse de Conti (1693-1775) une petite cour aristocratique aux mœurs libertines. L'impression du recueil s'est faite de manière artisanale et sous le plus grand secret en 1735, c'est le seul livre qui ait été imprimé par cette imprimerie privée. Charles Nodier estime qu'il y en aurait eu douze exemplaires mais, en réalité, l'estimation est sans doute un peu plus haute. Ces exemplaires sont rares et tous recherchés par les collectionneurs ou les bibliophiles.

Si l'impression de ce recueil se fait dans la clandestinité, c'est qu'il contient de nombreux poèmes pornographiques comme par exemple le poème aux allures naïves intitulé « La guérison de Colinette par Colin » où Colinette explique à Colin, le

¹³⁶ Ce recueil est consultable en ligne sur gallica.fr et la traduction des *noëls bourguignons* s'étend des pages 369 à 433 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8534811/f397.image.r=>> (consulté le 14 avril 2016)

¹³⁷ Lien vers le site de la bibliothèque et des archives du château de Chantilly : <<http://www.bibliotheque-conde.fr/expositions/histoire-de-ledition/imprimeries-privées-françaises-xve-xixe-siècles/>> (consulté le 04/05/2016)

berger, qu'au printemps, elle est comme prise de chaleurs étranges et ce dernier ne tarde pas à mettre en pratique sur elle un « remède » miraculeux pour apaiser ce feu en elle...¹³⁸. Sans grande surprise, le recueil paraît sous un pseudonyme « le Cosmopolite » (qui fait sans doute référence au fait que le désir sexuel est une culture universelle), le nom de l'imprimeur-libraire : Uriel Bandant n'est pas plus réel que celui de l'auteur. Le nom de l'imprimerie d'où serait sorti cet ouvrage « A l'enseigne de la liberté » semble être un manifeste provocateur. Ce nom d'enseigne exprime de manière très explicite le caractère très libertin du recueil d'autant plus que la gravure en page de titre est elle aussi suggestive. L'adresse typographique mentionnée : « à Anconne » est évidemment fautive puisque l'on sait qu'il a été imprimé dans le château de Véretz. Sur la page de titre, il n'y a donc que la date 1735 qui est une information véridique. Globalement, l'impression est soignée avec une page de titre en rouge et noir qui est aussi parée d'une gravure sur bois aux emblèmes de l'érotisme. Au sein du recueil, il y a aussi de nombreuses lettrines ce qui est plutôt rare pour une impression privée. La princesse de Conti a joint à ce recueil des pièces en italien dont certaines sont de Pierre l'Arétin, auteur italien du XVI^e siècle qui a fait beaucoup parler de lui à cause de ces poèmes ou ces ouvrages satiriques et à connotations érotiques.

Désormais que l'on connaît mieux le contexte de l'édition de ce recueil du Cosmopolite, on peut légitimement se demander pourquoi on a fait le choix d'y insérer une traduction des *Noëls Bourguignons*. En effet, même si *les Noëls Bourguignons* de Bernard de la Monnoye sont peut-être moins dévots que d'autres et qu'ils peuvent contenir à quelques endroits des allusions discrètes aux délices de l'amour (éventuellement dans le Noël XIV de la Roulotte sur la conversion de Blaizotte et de Gui), il n'y a rien de comparable avec les allusions beaucoup plus directes voir crues que contiennent une grande majorité des poèmes de ce recueil. La traduction des Noël que l'on trouve dans l'œuvre du Cosmopolite diffère quelque peu de celle que proposera plus tard François Fertault mais ce sont là des différences concernant la forme et non le contenu : il ne semble pas qu'on y ait inséré des passages érotiques qui ne figuraient pas dans l'original. Même si on ne peut pas donner d'explications sur le fait que l'éditeur ait choisi d'insérer les *Noëls* dans son recueil, il est cependant bon de le faire remarquer car cela nous renseigne sur les différentes interprétations et les différentes appropriations des *Noëls Bourguignons* de Bernard de la Monnoye.

Il est intéressant aussi de lire ce que pense Gabriel Peignot de cette traduction de 1735 :

« Cette traduction est détestable, et n'a pas même le triste mérite que se proposait le traducteur, celui d'être impie. »¹³⁹

Puis, il ajoute :

« Au reste, l'ouvrage de La Monnoye est intraduisible et devient nécessairement une platitude en français. »¹⁴⁰

On pourrait dès lors se demander ce que Gabriel Peignot, qui écrit en 1832, aurait pensé de l'initiative et de la traduction de François Fertault...

¹³⁸ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8534811/f383.item.r=zoom> ,p.355-358

¹³⁹ PEIGNOT, Gabriel, *Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologiques sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye*, p.118 (note de bas de page)

¹⁴⁰ *Ibid.*

Le fascicule conservé à la BPE de Dijon ne contient que les sept premiers NoëlS de la Roulotte. Il est composé de deux feuillets de 12 pages, soit 24 pages et deux autres non signés. Vers 1802, un certain imprimeur nommé Pierre Siméon Caron avait entrepris de réimprimer des ouvrages singuliers et rares réunis dans un volume intitulé : *Collection de différens ouvrages anciens, poésies et facéties, réimpr. Par ses soins*. Paris, 1798-1806, 11 vol., petit in-8. Le 10^{ème} volume de cette collection devait être la traduction des *NoëlS Bourguignons* de 1735 mais il n'a pas pu l'achever et celle-ci est parue tronquée. Ce n'est que vers 1827 que ce recueil aurait été achevé aux frais d'un amateur, M. Montaran. Le recueil achevé ferait donc 101 pages pour un format in-8. L'édition achevée par l'amateur contient cependant seulement 32 NoëlS sur les 35¹⁴¹.

En 1865, l'imprimerie A. Mertens et fils à Bruxelles reproduit la traduction des NoëlS Bourguignons qui avait été inséré dans le Recueil du Cosmopolite en 1735¹⁴². Il fait précéder cette réédition d'un avertissement dans lequel il fait un rappel de l'histoire des NoëlS et des différentes traductions. Il n'explique pas en revanche pourquoi *Les NoëlS Bourguignons* sont parus dans un recueil libertin...

Editions de François Fertiault : 1842-1858

L'entreprise la plus remarquable de traduction des *NoëlS Bourguignons* est sans aucun doute, celle de François Fertiault qui donna en 1842, puis en 1858 deux éditions complétées par ses soins des NoëlS de Bernard de La Monnoye. Ces éditions ont la particularité de faire figurer à côté du texte en patois, la traduction française de M. Fertiault ; ce qui est plutôt un gage d'honnêteté intellectuelle de sa part puisque tout lecteur scrupuleux peut, s'il le souhaite, se référer à l'original afin de comparer.

J'ai déjà souvent mentionné dans ce rapport le nom de François Fertiault sans rentrer dans les détails mais il me semble désormais opportun de donner quelques informations à son propos. François Fertiault est né le 25 juin 1814 à Verdun-sur-le-Doubs dans le département de Saône-et-Loire en Bourgogne et il est mort le 5 octobre 1915 à Paris. Il était un écrivain et un poète français dont l'œuvre est importante mais aujourd'hui relativement méconnue. Il fait ses débuts dans un journal de Chalon-sur-Saône *Patriote de Saône et Loire* en tant que critique littéraire en 1834, puis il s'installe à Paris où il travaille d'abord comme prote dans une imprimerie puis comme secrétaire de banque jusqu'en 1848. Il a contribué au périodique *Feuilleton de Paris* en tant qu'éditeur et au *Bulletin de l'Union des Poètes* de 1847 à 1867. A côté de sa carrière, il a continué d'écrire pour son propre compte. Dans ses écrits transparaît un intérêt très vif pour la culture populaire (notamment les chansons et les contes) et pour sa région natale. Il a notamment écrit quelques textes ou poèmes en patois de Bourgogne et a entrepris un *Dictionnaire verduno-chalonnais*. A côté du poète, il y a aussi le traducteur. Outre *Les NoëlS*

¹⁴¹ On détient ces informations sur cette traduction de 1735 du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres[...]*, quatrième édition, le tout rédigé et mis en ordre par une société de bibliophiles belges, tome premier, Bruxelles, société belge de librairie, Hauman et compagnie, Méline Cans et Compagnie, 1838 (BRUNET) aux articles « Caron » p.435 et « Barôzai » p.196

¹⁴² *Traduction des NoëlS Bourguignons de M ; de la Monnoye*, nouvelle édition, A. Mertens et Fils, imprimeurs-éditeurs, 1865, BPE Dijon, cote Breuil I-1403

Bourguignons, François Fertault est aussi réputé pour avoir traduit les rimes de Dante de l'italien au français¹⁴³. Enfin, c'est aussi comme bibliophile passionné qu'il a laissé son nom dans l'histoire littéraire. Un de ses ouvrages les plus connus est en effet intitulé : *Les Amoureux du Livre : sonnets d'un bibliophile, fantaisies, commandements du bibliophile, bibliophiliana, notes et anecdotes* (1877)¹⁴⁴.

Lorsque François Fertault publie ses traductions et ses éditions des *Noëls Bourguignons*, le contexte semble être plutôt favorable en France à ce genre d'initiatives. En effet, en 1852, le ministre de l'instruction publique Hippolyte Fortoul lance le projet (connu sous le nom « d'enquête Fortoul ») de recueillir toutes les poésies populaires en français et en patois¹⁴⁵. Il est sans doute influencé par les romantiques français et par des expériences similaires qui ont été réalisées dans les pays voisins comme en Allemagne (on peut par exemple penser aux contes de Grimm) : à l'heure où la nation française devient une idée beaucoup plus concrète et où les disparités locales s'effacent progressivement, le gouvernement semble prendre conscience que la poésie populaire est un héritage culturel à part entière au même titre que tout autre et qu'il est indispensable de le conserver si on ne veut encourir le risque de perdre une partie de son identité.

En ce qui concerne les Noël en particulier, on peut aisément faire un rapprochement puisqu'on constate une émergence de rééditions modernes de recueils de Noël à cette époque-là. On peut citer quelques exemples :

-Théodore Bélamy pour les Noël en patois de Besançon : *Recueil de Noël anciens, au patois de Besançon*, troisième édition corrigée et augmentée de notes explicatives et historiques (1842)¹⁴⁶

- Louis Jouve : *Recueil nouveaux de vieux Noël inédits en patois de la Meurthe et des Vosges* (1868)¹⁴⁷

-Max Buchon pour la Franche-Comté : *Noël et chants populaires de la Franche-Comté* (1863)¹⁴⁸.

L'initiative de François Fertault n'est pas isolée. Celui-ci publie donc sa première édition des *Noël Bourguignons* en 1842 à Paris chez Lavigne Libraire-éditeur¹⁴⁹. Cette

¹⁴³ Disponible sur gallica.fr : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6534673f/f11.item.zoom> (consulté le 17/04/2016)

¹⁴⁴ Disponible sur le site archives.org : <<https://archive.org/stream/lesamoureuxduli01jacogooq#page/n13/mode/2up>> (consulté le 17/04/2016)

¹⁴⁵ En ce qui concerne l'enquête Fortoul, on peut se référer au mémoire de master CEI de BORNE Annaïg « Collecter et publier des chansons populaires en Savoie » (sous la dir. De Christian Sorrel), juin 2011. Elle consacre une sous-partie à l'enquête Fortoul, p.13 à 15 <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56964-collecter-et-publier-des-chansons-populaires-en-savoie-1864-1939.pdf> , consulté le 13/05/2016

¹⁴⁶ <https://books.google.fr/books?id=DLFbAAAACAAJ&pg=PA351&lpg=PA351&dq=th%C3%A9odore+b%C3%A9lamy+:+no%C3%ABIs+en+patois+de+Besan%C3%A7on&source=bl&ots=zfF8rg39KY&sig=pOxYIV0seEX2suD1UuWb0hmk2Bs&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjI2orwIjBMAhULIRoKHWVnCAcQ6AEILjAD#v=onepage&q=th%C3%A9odore%20b%C3%A9lamy%20%3A%20no%C3%ABIs%20en%20patois%20de%20Besan%C3%A7on&f=false> (consulté le 17/04/2016)

¹⁴⁷ < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61427722/f2.item.zoom> > (consulté le 17/04/2016)

¹⁴⁸ < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k74577b/f3.item.zoom> > : avec une préface sur les Noël et les chants populaires. (consulté le 17/04/2016)

¹⁴⁹ Fertault François, *Les Noël Bourguignons de Bernard de La Monnoye (Gui Barôzai) de l'Académie française publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois et précédés d'une notice sur La Monnoye et de l'histoire des Noël en Bourgogne*, Paris, Lavigne, Libraire-éditeur, 1842

édition paraît avec une double page de titre : une en bourguignon et une en français : sur la page de titre en bourguignon, François Fertiault signe de la manière suivante : « por ein Anfan de lai Bregogne » (par un enfant de la Bourgogne).

A cette édition de 1842 se rajoute une notice préliminaire sur les *NoëlS Bourguignons* qui est composée d'un « Coup d'œil sur les NoëlS en Bourgogne » et d'une biographie de Bernard de La Monnoye. Avant cette notice, on retrouve une dédicace du traducteur « A tous mes bons amis bourguignons » dans laquelle il dit avoir conscience du fait que la traduction en français affaiblit l'impact du texte originel en patois :

« Le patois, c'est une coquille ;
Pour que le fruit s'en déshabille,
Ça, mon français vient le briser. »

Du reste, cette édition comporte tous les NoëlS, l'avertissement, l'apologie, le poème sur la visite du duc de Bourgogne le 21 septembre 1703, le glossaire, une table du glossaire et en appendice des NoëlS d'autres auteurs dont « Lucifer pris au trébuchet » du chanoine Jean Bénigne Foulon de la Chaume. On retrouve enfin, à la fin de l'ouvrage, la musique notée des NoëlS.

La deuxième édition de François Fertiault paraît en 1858 mais elle est publiée par d'autres éditeurs : Locard-Davi et C.Vannier, libraires éditeurs de l'*Union des Poètes*¹⁵⁰. Cette édition contient, en plus de la précédente, les NoëlS Mâconnais de Lhuilier avec une traduction en regard du texte patois et des illustrations de J. Bertrand. Je n'ai pas pu trouver beaucoup d'informations sur J.Bertrand sinon qu'il avait l'habitude d'illustrer les partitions musicales au milieu du XIX^e siècle. On peut dire, qu'en ajoutant des illustrations, François Fertiault essaie aussi de traduire les *NoëlS Bourguignons* en images d'autant plus que le style plutôt simple et naïf de J.Bertrand correspond bien aux NoëlS¹⁵¹. En amont de cette édition, on peut aussi trouver une dédicace de François Fertiault à Louis Viardot¹⁵² qui avait publié en 1842 (la même année que la première édition des NoëlS de Fertiault) un article assez détaillé sur les *NoëlS Bourguignons* de Bernard de La Monnoye dans la Revue Indépendante¹⁵³. D'ailleurs, dans cet article, Louis Viardot avait lui-même proposé une traduction de certaines pièces et en avait jugé la difficulté :

« « Dans ces ingénieuses moqueries où s'unissent incessamment la finesse et la naïveté, comment remplacer le mot propre, le mot plaisant, le mot imitatif ? Comment en

https://books.google.fr/books?id=fyH_dETWiaEC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

¹⁵⁰ FERTIAULT, François, *Les NoëlS Bourguignons de Bernard de La Monnoye (Gui Barôzai) de l'Académie Française suivis des NoëlS Maçonnais du P.Lhuilier (le Parrain de Bliaise) publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois précédés de notices sur La Monnoye et Lhuilier suivis d'un Coup d'œil sur les NoëlS en Bourgogne*, Deuxième édition retouchée et augmentée de documents nouveaux illustrés de 24 dessins de J.Bertrand gravés par Bisson et Cottard, Paris, Locard-Davi et C.Vannier, libraires-éditeurs, 1858

https://books.google.pt/books?id=xIE6AQAAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

¹⁵¹ Veuillez trouver en annexe 9 quelques exemples commentés de ces illustrations.

¹⁵² Louis Viardot (1800-1883) : écrivain, critique d'art et traducteur d'origine dijonnaise

¹⁵³ VIARDOT, Louis, « Les noei Borguignon de La Monnoye » in *La Revue indépendante publiée par Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot*, Paris, au bureau de la revue indépendante, 1842

<<https://books.google.fr/books?id=leMaAAAAYAAJ&pg=PA111&lpg=PA111&dq=Louis+Viardot,+les+no%C3%ABIs+bourguignons&source=bl&ots=wb1SSzwwf2&sig=jxkJW94mUEtIsQvoymjKO2N31Pw&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjv9dX7oOHJAhVM2RoKHWYhDu8Q6AEIzAB#v=onepage&q=Louis%20Viardot%2C%20les%20no%C3%ABIs%20bourguignons&f=false>>, consulté le 16/12/2015

reproduire l'effet ? Comment rendre le tour original et puissant d'un idiome populaire ennobli par le sens poétique et l'élévation de la pensée ? »¹⁵⁴

C'est aussi dans l'édition de 1858 que l'on retrouve la lettre du curé Magnien à la Sorbonne et la réponse de celle-ci, ce qui constitue des pièces très intéressantes.

En revanche, il n'y figure pas le glossaire des *Noëls Bourguignons* ce qui est plutôt regrettable étant donné que celui-ci ne donne pas que la traduction des termes bourguignons mais aussi toutes sortes de remarques philologiques ou autres.

Cette présente édition de 1858 a été réimprimée à l'identique en 1866 avec une page de titre différente : chez Lamarche Libraire-éditeur à Dijon¹⁵⁵.

L'objectif de François Fertiault, en faisant ces éditions, était véritablement de valoriser aussi bien le patois que le contenu de l'œuvre et son auteur. Il semble qu'il eut, pour cette mission qu'il s'était fixée, beaucoup de respect. Les éditions de 1842 et de 1858 de François Fertiault sont sans doute les plus complètes et restent encore aujourd'hui des références ; c'est d'ailleurs un fac-similé de l'édition de 1858 qui m'a servi de support principal pour ce mémoire.

En plus d'un demi-siècle, se sont succédées plus d'une vingtaine d'éditions des *Noëls Bourguignons* de Bernard de La Monnoye dont la grande majorité furent imprimées en Bourgogne. Qu'ils plaisent ou qu'ils déplaisent, qu'ils amusent ou qu'ils indignent, *Les NoëlS Bourguignons* semblent avoir tracé leur chemin dans les esprits. Encore au XIX^e et au début du XX^e, cette œuvre fait polémique. Faut-il en féliciter l'auteur et y voir un trait de génie ? Ou au contraire, faut-il nuancer ou revenir sur les qualités que l'on a attribuées à l'œuvre clef de cet auteur ? Faut-il y voir un simple amusement d'un auteur mondain ou l'expression déguisée d'une critique plus profonde de la société ? L'auteur lui-même ne souligne-t-il pas l'ambiguïté de cette œuvre dans ce distique latin que l'on retrouve parfois en épitaphes de certaines éditions ?

« *Providus, ut multos haec servarentur in annos*

Carmina, burgundo tinxit Apollo sale. »

Louis Viardot en propose la traduction suivante :

« Pour les conserver de longues années, Apollon a pris soin de les tremper dans le sel bourguignon. »

Cette œuvre serait donc à la fois du côté de l'esthétique et de la poésie (Apollon) et à la fois du côté du populaire et du railleur (le sel bourguignon).

Au-delà d'une apparence plutôt anodine, *Les NoëlS Bourguignons* de Bernard de La Monnoye est une œuvre complexe à laquelle on peut proposer plusieurs interprétations.

¹⁵⁴ *Ibid*, p.112

¹⁵⁵ <https://archive.org/stream/lesnoelsbourgui00fertgoog#page/n9/mode/2up>, consulté le 18/04/2016

PARTIE 3 : INTERPRETATIONS DES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE : UNE ŒUVRE MULTIPLE :

3-1 LES NOËLS BOURGUIGNONS : UNE ŒUVRE AUX APPARENCES POPULAIRES :

Nous avons vu précédemment que les noëls, à partir du XVI^e siècle, prenaient de plus en plus un aspect local et populaire du fait de leur appropriation dans des zones géographiques limitées. *Les Noëls Bourguignons* de Gui Barôzai ne font pas exception : on peut identifier dans ces noëls des éléments populaires aussi bien dans le contenu, dans la forme, ou dans l'utilisation des airs.

Nous avons déjà mentionné, plus haut dans ce mémoire, que Bernard de La Monnoye publiait ses noëls sous le pseudonyme de Gui Barôzai (personnage emblématique des vigneron bourguignons), sans doute pour se protéger de la censure mais sans doute aussi pour donner à ses noëls un aspect plus authentique et local. De la même manière, il prétend avoir écrit ceux-ci dans la rue du Tillot, puis dans la rue de la Roulotte où l'on parle, dit-il, un patois pur. Il revendique à plusieurs reprises une identité bourguignonne bien ancrée. Dans l'Avvertissement des noëls, il affirme d'une manière catégorique :

« Je suis de la race des bons Barôzai, je n'ai jamais voulu parler autre langage que celui de feu mon père et de feu mon grand-père¹⁵⁶ »

Il explique aussi être un défenseur du patois bourguignon et être indigné par le fait que le « jantais » envahisse progressivement la rue du Tillot.

Il réaffirme sa position dans l'Apologie des Noëls et dit qu'il a été éduqué par Saint-Genès (Chaingenai en bourguignon), un cousin de son père dont il dit dans le Glossaire qu'il était l'un des meilleurs défenseurs du patois bourguignon :

« J'ai de tout temps ouï parler à Dijon d'un vigneron fameux, qui avait un merveilleux naturel pour la poésie bourguignonne et qui était très éloquent dans son patois, en sorte que, comme le proverbe "donner un soufflet à Ronsard" signifie faire quelques solécismes ou barbarismes en français, parce que de son temps Ronsard passait pour un grand maître en langue française, de même ici "donner un soufflet à Chaingenai", c'est faire quelques fautes dans le langage bourguignon, dont Chaingenai possédait toute la naïveté »¹⁵⁷

Bernard de La Monnoye use de tous les procédés pour enraciner son identité et ses noëls dans ce cadre bien particulier.

¹⁵⁶ FERTIAULT, François, *Les Noëls Bourguignons de Bernard de la Monnoye de l'Académie Française suivis des Noëls Maconnais du P.Lhuillier, publiés pour la première fois avec une traduction en texte littérale en regard du texte patois et précédés d'une notice sur La Monnoye et Lhuillier suivis d'un coup d'oeil sur les Noëls en Bourgogne*, Paris, Locard-Davi et C.Vanier Libraires-Editeurs de l'union des poètes, 1858, p.3

¹⁵⁷ FERTIAULT, François, *Les noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye de l'Académie française, publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois et précédés d'une Notice sur La Monnoye et de l'histoire des Noëls en Bourgogne réalisée par François Fertiault*, Paris, Lavigne Libraire-Editeur, 1842, p.266

La couleur locale dans les noëls de Gui Barôzai :

Bernard de La Monnoye écrit d'abord ses noëls intégralement en patois bourguignon (celui de la région de Dijon) avant d'y insérer un glossaire (mais pas de traduction) en 1720. Outre l'utilisation du patois, il fait allusions dans ses noëls à quelques faits typiquement bourguignons, ce qui leur confère encore plus une authentique « couleur locale »

Si l'on est bien attentif à la lecture de ces noëls et du glossaire, on peut repérer des allusions (plus ou moins explicites) à Dijon ou plus généralement à la Bourgogne ce qui contribue encore plus à inscrire *Les Noëls Bourguignons* dans le cadre dont ils se revendiquent originaires.

Dans le Noël II de la Roulotte, Jésus est désigné par l'expression « Maître du Pressoir »¹⁵⁸. Quelle curieuse expression pour désigner Jésus sauf si l'on n'oublie pas que l'on se trouve en Bourgogne déjà réputée à l'époque pour sa production de vins.

Dans le Noël V, l'allusion est beaucoup plus discrète. On peut y lire :

« Les Dalos de la ville
Ne l'accouchèrent pas,
N'espérant de cela,
Ni maille, ni salaire ¹⁵⁹».

Dans l'entrée « Dalô » du glossaire, on comprend que l'auteur fait référence à une sage-femme célèbre de Dijon (dans les années 1660), Madame Dalot, qui venait aider toutes les femmes à accoucher avant que les chirurgiens, âpres de gains, ne la remplacent. Ici, le nom propre de « Dalô » est utilisé comme un nom commun qui désigne toutes les sages-femmes mais la référence, elle, est bien dijonnaise d'origine.

Le Noël IX de la Roulotte que j'ai déjà cité à plusieurs reprises, fait, quant à lui, directement allusion à la région puisqu'il mentionne le curé de Plombière, village voisin de Dijon.

Dans le Noël XII dans lequel l'auteur énumère les péchés des hommes, on trouve un exemple bien bourguignon :

« Et l'on trouve dans la Bourgogne
Des Boivault femelles aujourd'hui. »

La référence est ici double : d'une part, la Bourgogne est explicitement nommée et d'autre part, il évoque un certain Boivault, président de la Chambre des comptes de Dijon. Il est dit à son propos dans le glossaire qu'il était très réputé pour son penchant démesuré pour le jeu. Il est prêt à manquer la messe sans vergogne pour s'acquitter à sa passion. Ici, comme pour le mot « Dalô » évoqué précédemment, le nom propre est transformé en nom commun et désigne toutes les personnes qui ont ce penchant pour le jeu et on compte de plus en plus de femmes parmi ces personnes.

Dans le Noël I de la suite des noëls de la Roulotte et du Tillot, l'auteur raconte le miracle de Jésus qui transforme l'eau en vin mais il ne s'agit pas de n'importe quel

¹⁵⁸ FERTIAULT François, édition de 1858, *op.cit.* p.17

¹⁵⁹ *Ibid.* p.25

vin. Jésus transforme en effet l'eau en vin du Marc d'or. Le Marc d'or était, selon le glossaire, un célèbre vignoble du Dijonnais.

Enfin, dans l'apologie des Noëls, lorsqu'il évoque les neuf censeurs de la Sorbonne, Gui Barôzai dit de l'un d'entre eux qu'il a été envoyé à Beaune après l'avoir condamné. Dans le glossaire, l'auteur donne plus de précisions et insinue qu'envoyer quelqu'un à Beaune était une punition pour les dijonnais de l'époque qui étaient en rivalité avec les beaunois¹⁶⁰.

Création d'un univers paysan :

A la lecture des *Noëls Bourguignons*, on se sent immédiatement plongé dans un univers paysan typique.

On constate par exemple que les personnages des bergers ou des villageois reviennent très souvent dans ses poèmes. Ceux-ci sont généralement simplement évoqués par leurs prénoms comme dans le Noël III de la Roulotte (l'un des plus connus encore aujourd'hui¹⁶¹) :

« Guillot, prends ton tambourin,
Toi, prends ta flûte Robin¹⁶² »

Ou encore dans le Noël IX de la Roulotte (celui où figure le curé de Plombière) :

« 'Chantons, bergers, bergères,
Nous aurons Noël demain :
Robine,
Lubine,
Bénigne,
Léger,
Chantons tous : Noël, Noël !' »¹⁶³ »

Mais le Noël le plus représentatif et le plus typique de ce point de vue est sans doute le Noël XIII de la Roulotte qui est composé sous forme d'un dialogue entre un berger et sa femme (avec une intervention de la Vierge dans la dernière strophe) et qui pourrait correspondre, selon la classification des noëls de Van Gennep, à un Noël type « énumération de cadeaux ». C'est sans doute l'un des noëls aux allures les plus naïves et les plus traditionnelles du recueil. Le berger et sa femme viennent se présenter devant la Sainte Famille pour leur apporter leurs maigres présents et voici les propos que tient le berger lorsqu'ils entrent dans la crèche :

« Entrons : Dieu gard' ! bonjour, maître Joseph,
Dame Marie ;
Nous venons pour voir, s'il vous plaît,
Le fruit de vie,

¹⁶⁰ A l'époque contemporaine, on dirait « hazebroucker ». Hazebroucker signifie quelqu'un pour s'en débarrasser ou pour raison disciplinaire (à Hazebrouck ou ailleurs). Cette expression date de 1976 et fait référence au juge français Étienne Ceccaldi, que le garde des sceaux Jean Lecanuet voulut muter à Hazebruck à titre de sanction en 1976.

¹⁶¹ C'est d'ailleurs l'un des rares dont on peut avoir facilement accès à la musique et au chant : < <https://www.youtube.com/watch?v=KtcZ3t2NGGA> >

¹⁶² FERTIAULT François, *Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye [...] suivis des Noëls Mâconnais [...]*, deuxième édition, 1858, Paris, Locard-Davi et C. Vanier ? libraires-éditeurs, p.17

¹⁶³ *Ibid*, p.49

Notre Messie¹⁶⁴ »

La manière qu'il a de saluer Marie et Joseph, sans être grossière pour autant, nous semble quelque peu manquer de respect vis-à-vis de la sainteté des personnages mais Bernard de La Monnoye a voulu faire figurer ici le langage un peu rustre du berger.

Mais ce qui confère à cet univers sa dimension aussi authentique, c'est surtout le fait que Bernard de La Monnoye insère dans ses noëls des traditions régionales, des scènes du quotidien ou encore le fait qu'il s'approprie des superstitions populaires.

On peut reprendre quelques exemples que développe François Fertiault dans l'article « Des traditions populaires dans les noëls de La Monnoye » paru dans la Revue des traditions populaires en 1890¹⁶⁵. Il cite notamment le Noël III de la suite des noëls de la Roulotte et du Tillot. Ce Noël est en quelque sorte une mise en abyme puisqu'au sein même de celui-ci, il parle de toutes les personnes, religieuses ou laïques, qui chantent des noëls. Le tableau que fait l'auteur des humbles gens à l'approche de la fête de Noël est très animé et pittoresque et rend compte d'une certaine atmosphère populaire. Je cite la deuxième strophe de ce Noël pour exemple mais les autres sont toutes aussi typiques :

« En décembre, on carillonne
Des Noëls tous les jours ;
Des chantres forts en gueule
En entonnent aux carrefours
Nous, devant le feu,
Pour le mieux,
Chantons-en jusqu'à minuit¹⁶⁶»

Cette atmosphère chaleureuse se retrouve aussi dans les noëls qui évoquent des scènes de repas festif comme c'est le cas du très court Noël VIII que cite également François Fertiault :

« Voisin, c'est fait.
Les trois messes sont dites ;
Deux heures ont sonné,
Le boudin a hâte,
L'andouille est prête, allons déjeuner.
Si la loi Judaïque
Défend le lard comme hérétique,
Ce n'est pas de même en Chrétienté.
Mangeons du porc frais,
Mangeons ; nous aurons bruit
D'être meilleurs catholiques,
Plus nous serons friands de goret.¹⁶⁷ »

¹⁶⁴ *Ibid*, p.67

¹⁶⁵ FERTIAULT, François, « Des traditions populaires dans les noëls bourguignons », in *Revue des traditions populaires*, tome V, paru le 15/08/1890, p.487
<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58330814/f39.item.zoom>>, consulté le 31/12/2015

¹⁶⁶ FERTIAULT François, *Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye*, 1858, op.cit., p.145-146

¹⁶⁷ *Ibid* p.115-116

On observe au passage, dans ce Noël, une pique railleuse voire provocatrice à l'égard de la loi judaïque qui interdit le porc mais ce n'est pas là l'objet de ma démonstration pour le moment.

Dans l'Apologie des Noël, Gui Barôzai évoque, dans la première strophe, une anecdote très pittoresque concernant la tradition de la fête de Noël en Bourgogne. Il explique en effet que selon la coutume bourguignonne, la bûche (qu'on appelle en patois dijonnais la « suche ») « pisse » des marrons et des pruneaux pour les enfants¹⁶⁸. Le glossaire¹⁶⁹ précise que le jour de Noël, le père de famille demande à ses enfants d'aller dans leurs chambres et qu'à leur retour, il prétend que la bûche a « pissé des bonbons » (on emploie bien le verbe « pisser » dans l'expression d'origine). Dans ce cas précis, la suche a pissé des marrons et des pruneaux parce que, selon le glossaire, l'auteur (prétendument un modeste vigneron) n'avait pas les moyens d'offrir des sucreries à ses enfants.

Les quelques allusions aux danses ou aux jeux populaires contribuent elles aussi à parfaire cet esprit populaire des *Noëls Bourguignons*. Dans le Noël V de la Roulotte, La Monnoye évoque par exemple la danse des tricotets qui tiendrait son nom, selon lui, du fait que quand on la danse, nos pieds vont aussi vite que les mains d'une tricoteuse. C'est un vieux mot peu courant qu'il a trouvé dans les Noël de Lucas le Moigne. Cette précision qu'il apporte dans le glossaire nous montre qu'il a lu et s'est inspiré d'autres noëlistes et en particulier de Lucas le Moigne, connu pour son ton gai et libre voire parfois un peu grossier.

Dans le Noël X de la Roulotte, lorsque l'auteur parle de l'enfance de Jésus, il dit que celui-ci jouait à la « cligne-musette » et à la « courte-paille » avec les autres enfants.

La courte-paille ou « jeu des bûchettes » est un jeu qui consiste à tirer au sort au sein d'un groupe pour savoir qui effectuera une tâche pour laquelle il y a plusieurs volontaires ou aucun. Le jeu de « cligne-musette » ou « bouchau¹⁷⁰ » en bourguignon est moins connu sous cette appellation là aujourd'hui mais il correspond au jeu de cache-cache. On l'appelle « bouchau » en bourguignon car l'un des joueurs se bouche les yeux tandis que les autres se cachent.

Cette anecdote sur l'enfance de Jésus est sans aucun doute très loin de la vérité historique (on a d'ailleurs très peu d'informations sur l'enfance de Jésus dans la Bible¹⁷¹ hormis sa visite au Temple vers douze ans) mais elle a le mérite de rendre plus humain le petit Jésus et de le rendre plus proche du peuple. Les textes apocryphes (entre le II^e et le VIII^e siècle après J.C) et notamment ceux qui traitent de l'enfance de Jésus-Christ, bien que ne faisant pas partie du canon officiel de l'Eglise), furent très populaires et ont permis de diffuser le christianisme au sein même des humbles gens. Dans l'Evangile du pseudo-Thomas, par exemple, sur le récit de l'enfance du Seigneur, l'enfant Jésus est montré comme un enfant surdoué qui intimide ses professeurs par son intelligence. Dans ce texte apocryphe, on trouve également de nombreux récits de miracles et prodiges que réalise le petit Jésus comme lorsqu'il ressuscite un camarade tombé du toit ou lorsqu'il guérit la plaie béante d'un ouvrier d'un simple toucher. L'image qui transparait de ce texte est

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.159

¹⁶⁹ FERTIAULT François, édition des *Noëls Bourguignons* avec glossaire, 1842, p.370

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.259

¹⁷¹ Evangile selon Saint-Luc, chapitre 2 « jeunesse de Jésus », verset 40 : « Quant à l'enfant, il grandissait et se fortifiait, tout rempli de sagesse et la faveur de Dieu était sur lui » (ce sont les seuls mots de cet évangile sur la jeunesse de Jésus)

certes celle d'un enfant prodigieux mais il n'en reste pas moins que Jésus est présenté comme un enfant comme les autres qui peut être grondé, avoir des colères ou jouer avec ses camarades¹⁷².

Dans ses noëls, Bernard de la Monnoye tente d'adopter une conception de la religion chrétienne proche de celle du peuple. Outre le recours à la popularité de l'enfance de Jésus, Bernard de la Monnoye reprend aussi, à de nombreuses reprises dans ses noëls, un mythe religieux qui a eu beaucoup de succès auprès du peuple : celui de la présence du bœuf et de l'âne dans la crèche auprès de Jésus. Si selon l'Évangile de Saint-Luc¹⁷³, Jésus est bien né dans un endroit où l'on gardait les animaux et que sa mère l'a déposé dans une mangeoire, il n'est fait aucune mention dans la Bible de la présence d'animaux autour de Jésus lors de sa naissance. Il n'existe pourtant pas (encore aujourd'hui) de crèches où ne figurent pas le bœuf et l'âne. C'est le pseudo-Matthieu qui fait allusion pour la première fois au bœuf et à l'âne au chapitre XIV d'un texte qu'il écrit au début du VII^e après J.C¹⁷⁴ :

« Or, deux jours après la naissance du Seigneur, Marie quitta la grotte, entra dans une étable et déposa l'enfant dans une crèche, et le bœuf et l'âne, fléchissant les genoux, adorèrent celui-ci. Alors furent accomplies les paroles du prophète Isaïe disant: "Le bœuf a connu son propriétaire, et l'âne, la crèche de son maître" (Is 1.3), et ces animaux, tout en l'entourant, l'adoraient sans cesse. Alors furent accomplies les paroles du prophète Habacuc disant : "Tu te manifesteras au milieu de deux animaux." (Hab 3.2) Et Joseph et Marie, avec l'enfant demeurèrent au même endroit pendant trois jours. »

L'âne et le bœuf, deux animaux travailleurs, ont une utilité symbolique dans la crèche. Ils sont sensés réchauffer le nouveau-né de leurs souffles et ils renforcent ainsi l'humanité et la fragilité corporelle de ce dernier. Même si la Contre-Réforme prohibe la représentation du bœuf et de l'âne autour de l'Enfant Jésus dans les Nativités en 1563, le succès de ce mythe n'a jamais été démenti auprès des couches populaires de la société.

Bernard de la Monnoye a aussi exploité le mythe dans ses noëls comme on le voit par exemple dans un des couplets du Noël V de la Roulotte :

« A la Nativité
Chantons, je vous supplie,
Alors, le bœuf tout gai
Entonna sa partie,
Et l'âne un beau couplet
Qui venait d'Arcadie. ¹⁷⁵»

On constate d'ailleurs ici que Bernard de la Monnoye ajoute à ce mythe une note plus festive puisque l'âne et le bœuf se mettent aussi à chanter comme de vrais êtres humains. Mais Bernard de la Monnoye ne se limite pas à des allusions discrètes. En

¹⁷² On peut retrouver des extraits de l'évangile du pseudo-Thomas sur le site :

<http://livres-mystiques.com/partieTEXTES/Apocryphes/pseudoth.htm> (consulté le 21/04/2016)

¹⁷³ Évangile selon Saint-Luc, chapitre 2, verset 6 : « elle accoucha de son fils premier né, l'emballota et le déposa dans une mangeoire »

¹⁷⁴ Évangile du pseudo-Matthieu : livre de la naissance de la bienheureuse Vierge Marie et de l'enfance du Sauveur :

<http://seigneurjesus.free.fr/evangilepseudomatthieu.htm> (consulté le 21/04/2016)

¹⁷⁵ FERTIAULT, François, édition de 1858, *op.cit*, p.31

effet, il semble accorder une certaine importance à ce mythe puisqu'il y consacre entièrement le Noël XI de la rue du Tillot dont voici un extrait de la première strophe :

« Lorsqu'en la saison qu'il gèle,
Au monde Jésus-Christ vint,
L'âne et le bœuf l'échauffaient
De leur souffle dans l'étable... »¹⁷⁶

Bernard de La Monnoye a été capable, par le biais de ses noëls, de reconstituer l'univers concret et mental du Dijon des humbles de cette époque.

Les airs des Noëls :

Enfin, Bernard de la Monnoye , utilise dans ses noëls (comme le veut l'usage du genre) beaucoup d'airs populaires notamment tirés de vaudevilles. Les airs qu'utilisait Bernard de la Monnoye (comme d'autres noëlistes) étaient connus de tous à l'époque et cela contribuait d'ailleurs à leur large diffusion. Le trésor de la langue française donne pour le mot « vaudeville » la définition suivante¹⁷⁷ :

« Chanson comprenant couplets et refrains rimés sur un air connu et populaire, qui fut au départ une chanson à boire puis une satire d'individus ou d'événements du jour. »

Il existe une base de données sur internet qui s'appelle Théaville (base de données théâtres et vaudevilles)¹⁷⁸ et qui recense un grand nombre d'airs de vaudevilles. Pour faire une recherche sur cette base de données, il suffit de rentrer le nom de l'air que l'on souhaite retrouver et si le site trouve un résultat, il nous montre le début de la partition de cet air, il nous propose d'en écouter un extrait et nous donne les différentes versions disponibles pour cet air. J'ai procédé à ces vérifications pour les *Noëls Bourguignons* et sur les trente-cinq noëls que contient le recueil (en incluant l'apologie), quatorze sont, de toute vraisemblance, des vaudevilles.

En voici la liste :

- **Noëls de la Roulotte :**

-Noël I « sur un air de Trompette ». Cet air est identifié dans la traduction des Noëls de 1735 comme répondant au titre de « Tarare Ponpon » et c'est sous ce titre là que je l'ai trouvé dans la base. Si on compare la partition de la base de données pour cet air et celle qui figure à la fin de l'édition de 1842, elles coïncident.

-Noël III sur l'air « Ma mère, mariez-moi »

-Noël VI sur l'air « Dans notre village »

¹⁷⁶ *Ibid*, p.123

¹⁷⁷ Centre national de ressources textuelles et linguistiques :

<http://www.cnrtl.fr/definition/vaudeville>

¹⁷⁸ <http://www.theaville.org/kitesite/index.php?r=vaudevilles>

-Noël VII sur l'air « Sommes-nous pas bien heureux ? » Dans la base de données Théaville, on retrouve cet air sous le nom « Sommes-nous pas trop heureux ? ». Les partitions coïncident avec l'édition de 1842 et il est très fréquent qu'il y ait de légères variations de titres.

-Noël X sur l'air « Quand le péril est agréable »

-Noël XI sur l'air « Réveillez-vous belle endormie »

-Noël XIV sur l'air « Quitte ta musette ». Dans la base Théaville, on trouve un air qui répond au titre « Quitte ta houlette ». En émettant quelques réserves, on peut dire qu'il semble s'agir du même air.

-Noël XVI : Prière pour la Paix sur l'air « De Jean de Vert ».

- **Noëls de la rue du Tillot**

- Noël I sur l'air « Robin Turelure »

- Noël V sur l'air « De Joconde »

- Noël XII sur l'air « Pierre Bagnolet »

- **Suite des noëls :**

- Noël III sur l'air « Nicolas va voir Jeanne »

- **Apologie des noëls :**

- Chanson sur l'air « Le démon malicieux

Cette liste n'est peut-être pas complètement exhaustive ; il est possible que le timbre de ces airs ait été beaucoup modifié et qu'il ne soit plus possible de les identifier par ce moyen mais on constate cependant que la proportion d'airs issus de vaudevilles est néanmoins plutôt importante.

En utilisant ce procédé musical qui consiste à calquer ses noëls sur des airs connus de l'époque, Bernard de La Monnoye s'inscrit dans la continuité de la tradition populaire.

On constate que parmi ses noëls, il y en a aussi deux qui sont issus d'opéras de Lully. Jean-Baptiste Lully (1632-1687) est un compositeur et violoniste d'origine italienne (Giovanni Battista Lulli) qui a dominé la création musicale à l'époque du Roi-Soleil. Le Noël II de la Roulotte (sur l'air « Rigodon de l'Opéra de Galatée ») et le Noël VI de la rue du Tillot (sur l'air de l'ouverture de Bellérophon) sont des adaptations d'opéras de Lully. Les opéras de Lully, très connus à cette époque-là d'abord dans les couches aisées de la société ont été largement repris pour les noëls si bien qu'ils sont finalement entrés dans la culture populaire par d'autres biais. Ce procédé montre bien que « culture savante » et « culture populaire » ne sont pas deux mondes clos aux frontières complètement imperméables, il y a des emprunts de l'une à l'autre.

Les autres airs des *Noëls Bourguignons* n'ont pas pu être clairement identifiés mais on peut supposer que grand nombre de ces airs sont tirés de chansons populaires qui puisent parfois elles-mêmes leurs sources dans le plain-chant liturgique. Ces chansons populaires datent parfois de plusieurs siècles : elles ont été adaptées à plusieurs reprises, notamment pour des noëls et ont pu connaître, au cours de leur existence, certaines modifications si bien qu'un même timbre peut correspondre à plusieurs mélodies et qu'une même mélodie peut être désignée par plusieurs timbres

différents. Bernard de La Monnoye a très probablement trouvé son inspiration dans d'autres recueils de noëls car beaucoup d'airs de noëls sont récurrents dans de nombreux recueils¹⁷⁹.

Bernard de La Monnoye (ou Gui Barôzai) a donc usé de nombreux stratagèmes pour donner à ses noëls une apparence authentique et populaire.

Mais il ne faut pas oublier que derrière l'auteur des *Noëls Bourguignons* se cache un homme instruit, lettré et ayant un goût certain pour l'érudition. François Fertiault a une formule qui résume bien ce double aspect du personnage :

« Le futur académicien se fit villageois mais sans oublier son esprit »¹⁸⁰

On peut donc légitimement se demander dans quelle mesure ressort cet « esprit ». Quelle est la part du littéraire et de l'érudition dans *Les Noëls Bourguignons* ?

3-2 L'ŒUVRE D'UN LETTRE ET D'UN ERUDIT :

Les noëls, dans leur grande majorité, sont perçus comme des textes sans originalité et de piètre qualité littéraire. Cela est principalement dû au fait que ces poèmes reprennent toujours les mêmes thèmes et que leurs auteurs (souvent des curés de campagne ou des amateurs) n'ont qu'une vague idée de la littérature.

Bernard de La Monnoye est donc plutôt une personnalité qui se distingue dans cet univers. En effet, bercé depuis le plus jeune âge par les lettres latines (puis, plus tard par les lettres grecques) et ayant déjà remporté à cinq reprises des prix de l'Académie Française, celui-ci a déjà largement fait ses preuves quant à ses talents littéraires.

Néanmoins, c'est la première fois que Bernard de La Monnoye rédige intégralement en bourguignon une œuvre d'une telle ampleur. Comment a-t-il procédé pour concilier patois et littérature ? Que peut-on dire de la forme de ses noëls ?

Mais ce qui distingue finalement le plus *Les Noëls Bourguignons* des autres noëls, c'est très certainement le fait que ceux-ci sont très clairement tournés vers l'érudition notamment à partir de l'ajout du glossaire en 1720. Il conviendra d'étudier plus en détail le glossaire pour montrer que *les Noëls* sont peut-être plus un prétexte, pour l'auteur, pour nous faire part de l'étendue de ses connaissances philologiques et historiques.

¹⁷⁹ Concernant, les timbres et les mélodies des noëls, on peut se référer à trois autres travaux plus spécialisés sur la question :

- Hertel, Carola, *Noëls du XVIème et XVIIème siècles : sur les traces des mélodies antérieures à 1600*, éditions Georg Olms, Hildersheim, 1996

- la contribution de Monique Rollin « Les mélodies des timbres de cantiques et de noëls : les critères de choix, les structures musicales et leur évolution » aux actes du colloque *Le Chant : acteur de l'histoire* qui se sont tenus à Rennes entre le 9 et le 11 septembre 1998 et qui ont été dirigés par Jean Quéniart.

- le mémoire de master 2 en musicologie de Myriam Loiselet *Profane et sacré dans le Noël baroque* (2007-2008), sous la direction de Pierre Saby, université Lyon 2

¹⁸⁰ FERTIAULT, François, « Des Traditions populaires dans Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye », *Revue des traditions populaires*, 1890, p.487

Les Noëls Bourguignons : l'œuvre d'un classique français plus que celle d'un « bonhomme bourguignon »

Bernard de La Monnoye, nous l'avons vu, fait tout pour donner à ses noëls une allure authentique et il prétend les avoir écrits selon le patois le plus pur. Mais que peut-on dire réellement de ce patois dans les Noëls ?

Selon Blanche Crawford,

« Il n'est pas besoin de savoir le patois bourguignon pour s'apercevoir que la forme littéraire des Noëls est essentiellement française, malgré l'apparence orthographique du patois et certaines tournures typiques de ce dialecte. On voit que cela n'est pas pensé en patois mais seulement traduit en patois à la façon d'un thème assez médiocre¹⁸¹. »

Dans le même ordre d'idée, Gaston Roupnel écrit à propos des Noëls et de Bernard de la Monnoye :

« Il savait mal la langue populaire qu'il écrivit ; et son patois calembresque prête à plus d'un quiproquo. »¹⁸²

On retrouve en effet dans les Noëls de nombreux passages entièrement calqués sur le français et dont on a seulement patoisé l'orthographe. C'est le cas notamment pour le noël XIV de la Roulotte sur la conversion de Blaizotte et de Gui :

« Fau-t-i meuri
L'ame noire et lé cheveu gri ? »

On reconnaît bien ici la trace du français académique.

On constate par ailleurs que Bernard de La Monnoye fait, dans ses noëls, de nombreuses fautes en patois. Si le patois est une langue majoritairement orale destinée à une communication simple, il n'en est pas moins qu'elle est régie par des règles grammaticales tacites que Bernard de La Monnoye ne respecte pas toujours. On peut prendre l'exemple significatif des pronoms. Voici la première phrase de l'avertissement des noëls en bourguignon :

« Come **i** seu de lai race dé bon barôzai, **je** n'ai jamoi velu palai autre langaige que stu de feù mon peire... »

Dans cette phrase, Bernard de La Monnoye utilise à la fois la forme patoise (« i ») et la forme française (« je ») de la première personne du singulier sans qu'il n'y ait aucune raison apparente pour expliquer ce choix arbitraire. Dans la suite des Noëls, on retrouve la même alternance entre la forme française et la forme patoise. Il en est de même en ce qui concerne le pronom de la troisième personne du singulier : on retrouve dans les noëls une utilisation indifférente des formes « ai », « el », « elle » pour désigner un singulier ou un pluriel, un féminin ou un masculin ce qui rend quelques passages très confus voire obscurs.

Dans le Noël XII de la rue du Tillot, Bernard de la Monnoye utilise d'abord la forme « ai » pour désigner le pronom « il » :

¹⁸¹ CRAWFORD, Blanche, *Noëls et noëlistes bourguignons : Bernard de La Monnoye, Aimé Piron*, 1926, p.97

¹⁸² ROUPNEL, Gaston, *La ville et la campagne au XVII^e siècle : étude sur les Populations du pays dijonnais*, 1955, Paris, Armand Collin, p. XXVII de l'introduction.

« Ai fau vo dire an véritai » / « Il faut vous dire en vérité »

Puis, à la fin du même noël, il utilise soudainement la forme « el » pour désigner le même pronom « il » :

« El à trô lon, el à trô lon. » / « Il est trop long, il est trop long ».

On retrouve la même confusion au niveau des articles. Bernard de La Monnoye utilise tantôt la forme « ein » tantôt la forme « un » pour désigner l'article indéfini « un ». Il s'en justifie dans le glossaire en disant que les bourguignons utilisent l'une ou l'autre de ces formes selon ce qui sonne le mieux à l'oreille.

On peut recenser dans les noëls bien d'autres bizarreries en ce qui concerne le patois comme le fait que Bernard de la Monnoye utilise le verbe « descendre » tantôt sous cette forme : « desçandre » (dans le Noël XII de la Roulotte) qui n'existe pas en patois et tantôt sous la forme « dévauler » (Noël I et XI de la Roulotte) qui est la forme correcte en patois. D'ailleurs, dans le glossaire, il n'y a pas d'entrée pour le mot « desçandre » alors qu'il y en a une pour le mot patois « dévauler ».

Pour le besoin de la rime, Bernard de La Monnoye utilise aussi parfois indifféremment le patois ou le français comme dans le Noël XI de la Roulotte : pour désigner le « petit garçon », il utilise tantôt la forme française : « Vou gizò le peti garçon » / « Où gisait le petit garçon » et tantôt la forme patoise quelques vers plus loin : « Le garcenô qui ressuscite » / « Le petit garçon qui ressuscite. ».

Dans certains cas, Bernard de La Monnoye fabrique aussi des néologismes parce qu'il n'a pas trouvé d'équivalent bourguignon (soit parce qu'il n'en existe pas, soit parce qu'il les ignore). C'est le cas notamment pour des mots savants ou littéraire comme « iniquités » (Noël VIII de la Roulotte) qu'il se contente de transformer en patois : « igniquitai ».

Dans le Noël XII de la rue du Tillot, il y a un autre exemple de néologisme. Il s'agit du mot « basterò », qui, selon le glossaire, vient de l'italien mais qui n'est absolument pas bourguignon (c'est en tout cas la première occurrence à ce mot dans un texte en patois bourguignon.)

Ainsi, que ce soit pour cause de négligence, de manque de connaissance en patois ou pour des raisons esthétiques, on constate que les *Noëls Bourguignons* de Bernard de la Monnoye sont constellés par de nombreuses fautes de patois. Nous avons tiré les quelques exemples que nous avons analysé de la thèse de Blanche Crawford mais aussi d'un essai d'un certain Jean-Baptiste Morin dont le titre est très explicite quant à sa finalité : *La Monnoye et ses Noëls Bourguignons : Examen critique de cet ouvrage en forme de réquisitoire, dans lequel il est démontré le néant de la tradition qui l'a érigé en chef-d'œuvre*. Dans cet ouvrage, Jean-Baptiste Morin explique que le succès des Noëls est principalement dû au fait qu'ils ont été reçus avec une relative bienveillance de leur temps du fait de la position de leur auteur. De plus, ceux qui ont parlé des Noëls en des termes élogieux n'étaient pas les plus compétents pour juger le patois. Il ne pense pas que les paysans locaux, à qui semble pourtant s'adresser cet ouvrage, aient particulièrement apprécié ces noëls mais que ceux-ci ont surtout trouvé leur public auprès de la bourgeoisie ou des lettrés. Il reproche essentiellement à Bernard de la Monnoye toutes ses fautes de patois et considère que les *Noëls Bourguignons* sont loin d'être un chef d'œuvre du genre. Après avoir battu en brèche les *Noëls Bourguignons* tout au long de son examen critique, il admet finalement, au dernier chapitre, que Bernard de la Monnoye a fait preuve, dans ses

noëls, d'au moins une qualité et cette qualité, c'est son talent de versificateur, son habilité pour la rime :

« D'une façon générale, une très grande partie des couplets, considérés exclusivement sous l'aspect de la rime, sont adroitement tournés »¹⁸³.

Jean-Baptiste Morin n'est pas le seul à apprécier cette qualité dans les Noëls de Bernard de La Monnoye. Blanche Crawford ne tarit pas d'éloges à ce propos. Elle dit de Bernard de La Monnoye qu'il est un « virtuose de la rime¹⁸⁴ » et ajoute qu'il a su faire preuve de modernité en se libérant de certaines règles qu'impose Boileau dans son *Art Poétique*.

« On peut dire que la forme poétique des Noëls est ce qu'il y a de meilleur dans l'œuvre, car sans être un véritable poète, La Monnoye est d'une virtuosité incomparable, il jongle avec les rimes et se tire des difficultés avec une aisance extraordinaire.¹⁸⁵ »

Le célèbre écrivain et critique littéraire du XIX^e siècle, Charles-Augustin Sainte-Beuve va encore plus loin dans son éloge puisqu'il qualifie Bernard de La Monnoye de « Malherbe pratique du genre ». Il trouve que l'œuvre patoise de Bernard de La Monnoye (ses *Noëls Bourguignons*) est largement supérieure à son œuvre française et latine et il use d'une belle métaphore pour illustrer ses propos :

« Sans cette idée d'écrire en patois, La Monnoye ne léguait aucune preuve de son très franc talent de poète. En français, c'était un versificateur académique, dénué d'imagination et de vigueur ; dans les petites pièces, il se montrait un pur bel esprit ; en latin, il ne faisait que retourner les anciens, le Catulle et le Martial, et sans chance d'avenir, il le savait bien. Mais voilà que le patois lui sourit, et, du coup, son étincelle poétique, qui allait se perdre sans emploi, trouve où se loger ; elle prend forme et figure ; elle anime un petit corps d'insecte ailé et bourdonnant, qu'elle a comme saisi au passage. Là trouvent place, tout à point, son esprit naïf et son trait ; il y décèle aussi son imagination ou plutôt le patois, de lui-même, la fournit à son goût, et, en quelque sorte la défraie : deux ou trois de ces jolis mots, sveltes, chantants, intraduisibles, dans une petite pièce, cela fait les ailes de l'abeille.¹⁸⁶ »

Nous pouvons désormais en revenir aux Noëls eux-mêmes pour donner quelques exemples qui justifient ces éloges. On observe dans les noëls une grande régularité en ce qui concerne la métrique.

On peut prendre l'exemple très régulier du Noël VII de la rue du Tillot qui est composé de deux sizains (deux strophes de six vers chacune) et dont chaque vers est un octosyllabe. Les rimes des deux premiers vers sont suivies, puis les rimes des quatre derniers vers sont croisées :

« Gran Dei ! Qu'ai bon droi je réclàme,
Qui vené récore ici l'âme
De vôte prôve sarviteur :
Dévaulan su tarre an parsonne,
Vo me faite bé de l'honneur,

¹⁸³ MORIN Jean-Baptiste, *La Monnoye et ses Noëls Bourguignons : examen critique de cet ouvrage en forme de réquisitoire, dans lequel il est démontré le néant de la tradition qui l'a érigé en chef d'œuvre*, 1905, p.97

¹⁸⁴ Thèse de Blanche Crawford, 1926, op.cit, p.96

¹⁸⁵ *Ibid*, p.96

¹⁸⁶ SAINTE-BEUVE, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*, Paris Charpentier-Libraire, 1843, p.469

Et vo prené bé de lai pone. »

Le Noël V de la rue du Tillot est un autre exemple d'extrême régularité métrique. Il est composé de trois huitains (strophes en 8 vers) et on remarque une alternance d'octosyllabes et d'hexasyllabes. Les rimes sont croisées, elles sont suffisantes ou riches et on constate aussi qu'il y a une alternance parfaite entre rimes masculines et rimes féminines :

« Adam nos aivò màcherai ;
J'aivein l'ame si noire
Qu'i n'étein pa daigne d'antraï
Dans lai moison de gloire... »

Le Noël V de la Roulotte montre aussi la grande maîtrise de Bernard de la Monnoye car tout a long des dix-neuf sizains du noël, il alterne les rimes en « ai » et en « ie » et hormis le refrain : « Ai lai Naitivitai/Chanton, je vos suplie » qui revient à chaque strophe, les rimes qu'il a trouvées sont toutes différentes.

Dans le Noël I de la rue du Tillot, Bernard de la Monnoye s'impose lui-même des difficultés puisqu'il se met au défi de trouver des rimes en « ure » pour rimer avec le refrain « Ture-lure-lure »¹⁸⁷ dans les quinze sizains du noël : il a dû trouver en tout trente rimes en « ure » ce qui n'est pas forcément évident.

On pourrait multiplier les exemples mais tous aboutiraient à la même conclusion : les poèmes de Bernard de La Monnoye sont tous d'une extrême régularité bien que prenant des formes diverses. Il y a cependant peut-être quelques passages disgracieux dans les noëls comme par exemple le noël VI de la rue du Tillot consacré au personnage Lucifer où la rime en « oo » semble quelque peu forcée :

« Lucifar
N'a pas si grand clar
Qu'on panseroo.
El à si bête qu'ai croyoo
Que Dei varoo
An grant éproo ;
Qu'ai poteroo
Et l'or et l'ai soo ;
Que le moindre roo
Que vireroo
Su sé lochefroo
Serò dé geleignôte de boo... »

Ce passage qui peut sembler assez lourd est néanmoins une exception dans l'harmonie globale des *Noëls Bourguignons*.

Pour conclure sur la forme des *Noëls Bourguignons*, on peut dire que Bernard de La Monnoye, en tant qu'habile lettré, a voulu faire de ses *Noëls* une œuvre belle et régulière mais qu'en faisant ce choix, il s'est éloigné de l'authenticité et de la spontanéité du patois. *Les Noëls Bourguignons* sont donc plus proches, du point de

¹⁸⁷ Le choix de ce refrain n'est pas anodin. Il fait ici allusion à la révolte des lanturelu à Dijon en février 1630. Le cardinal Richelieu avait voulu imposer à la Bourgogne, pays d'état, un régime administratif de pays d'élections ce qui supposait plus d'aides et d'impôts indirects frappant en particulier le commerce du vin. Le nom de cette révolte vient du refrain populaire que chantaient les émeutiers (surtout des vigneron)

vue de la forme, d'une œuvre poétique classique que de l'expression authentique et spontanée d'un pur barôzai. Bernard de La Monnoye use du patois (dont il a d'ailleurs, semble-t-il, une connaissance imparfaite) mais il n'hésite pas à l'adapter ou à le franciser selon les besoins de la rime ou de la métrique.

Mais ce qui distingue certainement le plus *Les Noëls Bourguignons* des autres noëls, ce n'est pas tant leur qualité littéraire mais c'est surtout l'ajout du glossaire à partir de l'édition de 1720 qui donne soudain aux Noëls un aspect beaucoup plus érudit.

Le glossaire de 1720 : un prétexte à l'érudition :

Nous avons déjà dit précédemment que l'édition de 1720 était une étape charnière dans l'histoire éditoriale des *Noëls Bourguignons* parce que c'est la première où figure, à la suite des Noëls, un glossaire qui contient l'explication de tous les mots bourguignons contenus dans le recueil (il n'a donc pas vocation d'être un glossaire exhaustif du patois bourguignon de Dijon). L'ajout du glossaire est aussi une étape importante dans le sens où il confère à l'œuvre sa dimension érudite. Le glossaire est un ajout conséquent puisqu'il correspond à environ 1815 mots classés par ordre alphabétique (noms communs mais aussi quelques noms propres). Les notices sont de longueur variable : la plupart des mots sont simplement traduits en français mais pour d'autres, il y a une explication beaucoup plus poussée qui peut contenir des remarques philologiques, des anecdotes ou des références à d'autres auteurs. Dans certaines éditions des Noëls postérieures à 1720, il y a une table du glossaire pour permettre au lecteur de s'y repérer plus facilement et dans d'autres, le glossaire est abrégé pour ne garder que ce qui est nécessaire à la compréhension des termes.

Bernard de La Monnoye prétend encore une fois que le glossaire n'est pas de lui mais qu'il a été rédigé par le président Bouhier qui était chargé d'éditer l'édition de 1720 à Dijon mais en réalité, il y a très peu de doutes à avoir sur le fait que c'est bien Bernard de La Monnoye lui-même qui l'a rédigé. Selon Jean-Baptiste Morin¹⁸⁸, Bernard de La Monnoye utilise ce stratagème pour pouvoir mieux parler de lui. Gabriel Peignot dit à propos du glossaire :

« La Monnoye a composé son glossaire pour y disséminer beaucoup de drôleries d'éruditions, plutôt que pour en faire un vrai lexique bourguignon, et il le donne bien à entendre par ce mot adressé à un de ses amis, en lui annonçant ce travail longtemps avant la publication : 'la sauce vaudra mieux que le poisson ' »¹⁸⁹.

Les Noëls constituent plutôt, dans l'œuvre globale de Bernard de La Monnoye, une exception. Hormis ses poèmes académiques, il était plutôt connu pour ses connaissances philologiques, pour son érudition ou pour des traductions. Il est notamment connu pour avoir réédité le *Menagiana, ou les bons mots & Remarques Critiques, Historiques, Morales, & d'érudition* de Gilles Ménage (même si on lui a reproché par la suite d'être allé trop loin dans ses remarques). Dans le glossaire, Bernard de La Monnoye semble donc renouer avec cette partie de sa personnalité. Gaston Roupnel, historien de la Bourgogne, dit à ce propos :

¹⁸⁸ MORIN, Jean-Baptiste, *op.cit.*

¹⁸⁹ PEIGNOT, Gabriel, *Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologiques sur la vie et les ouvrages de Bernard de la Monnoye*, 1832, p.67-68

« Il donna une suite à ses NoëlS, et les compléta d'un commentaire érudit, chargé de relier l'entreprise d'un jour à ses labeurs habituels »¹⁹⁰

Blanche Crawford a recensé dans sa thèse que Bernard de la Monnoye faisait référence dans son glossaire à plus de 210 noms d'auteurs différents de toutes les époques et de tous les pays : on trouve par exemple parmi eux : Homère, Virgile, Rabelais, Marot, Ronsard ; les grammairiens Nicot, Furetière, Ménage, Vaugelas ou encore Bonnaventure des Périers¹⁹¹. Elle dit même de Bernard de La Monnoye qu'« il semble être d'une culture universelle » et qu'« il semble avoir tout lu, tout vu, tout su »¹⁹².

Pour se donner une meilleure idée du type d'érudition dans le glossaire, le mieux est sans doute d'en citer quelques extraits représentatifs.

On peut donner l'exemple du mot en apparence anodin « truite » (en bourguignon « trute » auquel Bernard de la Monnoye adjoint une explication très savante :

« Truite, truites. Le Τρώχτης d'Elie, étant un poisson marin qui ne convient pas à notre truite. Le trocta de Saint Ambroise y conviendrait mieux, l'apparence étant comme de Paul Jove, qu'accoutumé aux truites du lac de Côme dans son voisinage, c'est d'elles qu'il a entendu parler. Quelques-uns dérivent truite du latin trudo, parce qu'elle aime, disent-ils, à remonter le cours de l'eau. D'autres croient qu'on a dit truite pour « trouite » à cause des trous où elle se cache. Mais qui ne voit que tructa interprété dans les Gloses par Τρώχτης, vient naturellement de ce mot grec, la truite étant comme on sait un poisson véritablement Τροχτης, c'est-à-dire vorace. »¹⁹³

Dans cette notice, Bernard de La Monnoye recherche l'étymologie du mot truite et il remonte pour cela à ses racines grecques et latines et s'appuie sur d'autres auteurs. On apprend aussi par l'intermédiaire de cette notice quelques éléments sur le mode de vie de la truite. On voit bien avec cette notice que le public visé n'est pas du tout le même que celui que prétend viser ses NoëlS. Il semble peu probable que les modestes habitants de Dijon s'intéressent à des descriptions si savantes.

A l'entrée « Nôce » du glossaire, Bernard de La Monnoye accumule, presque avec prétentions les références :

« Noce, noces. Touchant le linceu dé nôce dont il est fait mention au Noël « Ai mon grai », voyez le chap.22 du Deutéron ; et ensuite Thomas Brovne, part.1, sec.9 de son livre intitulé *Religio Medici* , la 39e du Campus Elysius de Gaspard à Reïès, et le 5e discours anatomique de Lamy. Une partie des fraudes dont on use à cette occasion, ou dont on peut user, se voit dans Arnaud de Ville-Neuve, pag. 1338 de ses œuvres, édit. De Bâle, 1585, et dans les Dames galantes de Brantôme, discours premier. »¹⁹⁴

On a plus l'impression ici que l'auteur veut faire étalage de ses connaissances plus qu'il ne cherche à expliquer...

On peut enfin donner un dernier exemple du glossaire pour illustre notre propos, c'est celui que l'on trouve à l'entrée « pautenei » (« pautonnier » en français) :

¹⁹⁰ ROUPNEL, Gaston, *La ville et la campagne au XVII^e siècle : étude sur les populations du pays dijonnais*, 2^{ème} ed. Librairie Armand Colin, Paris, 1955 p. XXVII.

¹⁹¹ Thèse de Blanche Crawford, *op. cit.* , p.115

¹⁹² *Ibid*, p.115

¹⁹³ Ed. de François Fertiault, 1842, *op.cit.*, p.377

¹⁹⁴ Ed. de François Fertiault, 1842 , *op.cit.*, p.335

Partie 3 : Interprétations des Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye : une œuvre multiple :

« Pautonnier : vieux mot en français qui a eu diverses significations, mais toutes injurieuses. La plus ancienne, dit Ménage, avec beaucoup de vraisemblance dans ses Origines Italiennes, est celle de péager, maltôtier, fermier des revenus publics, de pactare, d'où par corruption, sont venus appalto pour appactum, prise à ferme, appaltare pour appactare, prendre à ferme, appaltatore, fermier public, dit en vieux français pautonnier, soit de l'italien paltonire, soit du bas latin paltonarius ; et parce que ces fermiers ou ces pautonniers employaient pour la levée force sergents assistés d'hommes de main, la plupart gens de néant, il est arrivé de là que, confondant les maîtres avec les valets, on a nommé pautonniers toute sorte de gens vicieux, fiers ou lâches, riches ou coquins. Le poète en traitant Adam de pautenai semble avoir attaché à ce nom une idée de lâcheté, de manque de cœur. Une chose au reste que je ne dois pas oublier, est que comme pour poche on dit en bourguignon « pauteneire », on disait en vieux français dans le même sens pautonnière, soit par rapport aux sacs où les fermiers dits pautonniers mettaient l'argent qu'ils recueillaient sur le peuple, soit par rapport aux poches gibecières, havresacs où les belîtres, qu'on a aussi nommés pautonniers, mettaient leurs larcins ou les aumônes qu'on leur faisait. »¹⁹⁵

Dans cette notice, on retrouve bien sûr l'érudition philologique de Bernard de la Monnoye qui fait appel à Gilles Ménage et qui montre aussi ses connaissances en italien et en latin mais ce qui est intéressant ici, c'est qu'il donne des éléments d'interprétation d'un de ses noëls et qu'il fait allusion à un problème actuel de société, à savoir les taxes qui sont toujours plus élevées et les personnes chargées de les prélever toujours plus mal perçues... Ainsi, on peut retrouver dans le glossaire toutes sortes de commentaires intéressants qui nous renseignent non seulement sur la Bourgogne mais sur la société de cette époque en général.

En plus de remarques philologiques et étymologiques (parfois très savantes), on peut aussi trouver dans le glossaire des informations locales sur des traditions ou sur des personnes comme on a pu le constater dans une partie précédente avec quelques exemples. Le glossaire est aussi l'occasion pour Bernard de la Monnoye de glisser des piques à l'encontre de ses adversaires. Nous avons déjà vu dans la première partie du devoir que Bernard de La Monnoye profitait du glossaire pour se moquer de son concurrent Jean Bénigne Foulon de la Chaume (qui faisait aussi des noëls à Dijon à la fin du XVII^e siècle) en disant de ce curé qu'il n'avait plus que la permission de confesser et qu'il ne lui restait plus qu'à confesser ceux qui avaient risqué leurs vies dans un incendie.

C'est aussi dans le glossaire qu'il se permet de critiquer le curé Magnien qui avait déferé ses noëls à la Sorbonne :

« Magnien, nom propre d'un prêtre connu à Dijon par ses brusqueries. Dans le temps qu'il y était vicaire de la cure de Saint-Etienne, s'étant avisé de déclamer dans un de ses prêches très mal à propos contre les pères jésuites, il fut obligé de se rétracter publiquement le dimanche suivant. Le même n'étant pas content de s'être déchaîné en chaire plus d'une fois contre les Noëls, voulut depuis les faire censurer par neuf docteurs de Sorbonne, sur quelques endroits détachés et mal traduits qu'il leur présenta... »¹⁹⁶

Dans son glossaire, Bernard de la Monnoye se permet donc d'aller parfois encore plus loin que dans les noëls eux-mêmes en insérant par-ci, par-là des remarques incisives.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p.343

¹⁹⁶ *Ibid.* p.326

Si les noëls contiennent, comme nous l'avons démontré précédemment, quelques fautes de patois, il semble logique que le glossaire en contienne également et les étymologies proposées paraissent parfois un peu farfelues. Néanmoins, il est important de signaler que c'est la première fois que paraît un glossaire et une étude philologique de cette envergure sur le patois bourguignon et cette œuvre est toujours très riche, sous de nombreux rapports, pour les folkloristes et les historiens d'aujourd'hui qui s'intéressent à la Bourgogne ou au patois.

Bernard de La Monnoye, en écrivant des noëls en patois, a entrepris une démarche plutôt surprenante de sa part puisqu'il se place plus du côté d'une littérature a priori populaire. Mais si, en grand mystificateur, il utilise de nombreux stratagèmes pour donner aux noëls une allure authentique, on repère bien sa plume habile d'académicien et son désir de faire partager (ou d'exposer) ses connaissances multiples et variées est frappant dans le glossaire qu'il ajoute à partir de 1720. Si on se rappelle le dialogue entre Aimé Piron et Bernard de La Monnoye qui serait à l'origine des *Noëls Bourguignons*, on pourrait penser qu'écrire des noëls était pour Bernard de La Monnoye un défi littéraire.

3-3 REFLEXION CRITIQUE SUR LA SOCIETE ET UNE CERTAINE DIMENSION MORALE DES NOËLS BOURGUIGNONS :

Les Noëls Bourguignons abordent des thèmes qui sont récurrents dans tous les noëls : le récit de la Nativité occupe bien sûr la première place. Aucune étape de ce récit n'est laissée pour compte : l'ange Gabriel qui annonce à la Vierge Marie qu'elle va concevoir un enfant du Saint-Esprit, la naissance de Jésus dans une simple étable entouré d'animaux, l'annonce du Sauveur par les Anges aux bergers alentours, la visite des bergers, puis celle des mages, la persécution des Innocents par Hérode et la fuite en Egypte de la Sainte Famille. Il est néanmoins fait une part importante à la description des conditions dans lesquelles Jésus est venu au monde et à la visite des bergers. Outre le récit de la Nativité, les allusions au péché originel d'Adam et Eve sont fréquentes car c'est le début de la damnation de l'homme par Dieu tout aussi bien que celles au sacrifice de Jésus suite auquel Dieu accorde son pardon et son indulgence aux hommes.

Si tous les thèmes traditionnels sont présents dans les Noëls de Bernard de La Monnoye, on constate néanmoins que celui-ci se permet plus d'une licence dans le traitement de sujets sacrés. Il les aborde avec beaucoup de familiarité et n'hésite pas à railler à leurs propos. Le curé Magnien s'est insurgé contre cette liberté de ton de ces noëls « trop gais pour la matière ¹⁹⁷ ». Mais Bernard de La Monnoye s'en justifie dans son Apologie et conclut que s'il devait soumettre ses noëls au Jugement Dernier, Dieu lui-même en rirait beaucoup ¹⁹⁸.

Dans les *Noëls Bourguignons*, tout sujet sacré est donc traité avec gaieté et bonhomie : les personnages bibliques semblent plus vivants et plus proches du peuple, le style ne s'encombre pas de dévotions à outrance et c'est justement cette

¹⁹⁷ C'est une expression de Bernard de la Monnoye lui-même dans son Apologie.

¹⁹⁸ Se référer si besoin à l'annexe 7 où l'Apologie est reproduite dans son intégralité.

plume légère et parfois railleuse qui caractérise le « sel bourguignon ». Bernard de La Monnoye s'inscrit dans ses noëls dans la continuité de Rabelais ou encore de celle de Lucas le Moigne, le noëlliste poitevin du XVI^e siècle.

Mais derrière cette frivolité, Bernard de la Monnoye cherche à faire passer un discours critique sur la société de son temps et à avoir, peut-être, un impact sur les esprits. Le choix du Noël, genre populaire par excellence, est peut-être un moyen de toucher un large public tout en étant protégé par le sujet sacré de la Nativité qui est en fait plus le prétexte que l'objet principal du recueil.

Le reflet des doléances du temps dans *Les Noël Bourguignons* :

Il n'était pas rare de trouver dans les Noël de l'Ancien Régime, et particulièrement dans ceux rédigés en patois, des éléments de l'actualité si bien que le but premier des Noël qui était d'intéresser le peuple au mystère de la Nativité pouvait parfois passer au second plan. Ce qui atteste bien de cette habitude, c'est les ordres successifs des synodes et du concile d'Avignon au début du XVIII^e siècle qui imposent le contrôle puis la prohibition totale des Noël dans cette région où les Noël de Nicolas Saboly (1614-1675) et de Louis Puech (mort en 1690) avaient eu et continuaient à avoir beaucoup de succès. Henri-André Durand a écrit un article dans la revue *Provence Historique* où il cite un extrait du synode diocésain de 1712 qui autorise les Noël lors du temps de l'Avent mais en leur imposant une censure préalable :

« Toutefois ces compositions ne pourraient jamais être chantées, ou publiées en recueils, sans que la censure de l'ordinaire ne se fût préalablement assurée qu'elles traitaient bien du seul mystère de la Nativité sans nul mélange d'événements profanes. »¹⁹⁹

Le concile de 1725 va plus loin encore puisqu'il prohibe complètement les Noël (ce qui n'empêche pas néanmoins les Noël de Nicolas Saboly d'être toujours connus aujourd'hui)

En Bourgogne, le noëlliste Aimé Piron dont nous avons déjà parlé en première partie de ce mémoire, n'hésite pas à insérer des événements de l'actualité de Dijon dans ses Noël. Il y évoque les fêtes, les corporations de métier, la hiérarchie de la ville mais proche du peuple, il est aussi conscient des misères qu'endure celui-ci et n'hésite pas à en parler.

On retrouve aussi dans *Les Noël Bourguignons* de Bernard de la Monnoye, sans doute dans une moindre mesure, cette prise de conscience des difficultés de ses contemporains.

Ainsi, dans le Noël II de la Roulotte, nous pouvons lire l'énumération suivante :

« Tailles, procès,
Guerres, pestes, famines,

¹⁹⁹ DURAND Henri-André, « Le folklore provençal et les prohibitions du concile d'Avignon de 1725 », revue *Provence historique*, tome 8, fascicule 32, 1958.

< http://provence-historique.mmsch.univ-aix.fr/n/1958/Pages/PH-1958-08-032_03.aspx >

Faguenas²⁰⁰, goussets²⁰¹,
Puces, cousins²⁰²,
Pous, et d'autres vermines
Nous poussent à bout. »

Pour comprendre cette référence, il est utile d'avoir quelques clefs sur le contexte historique dans lequel ces Noël ont été écrits. La Bourgogne, au XVII^e siècle, n'a pas été épargnée par les conséquences de la guerre. En effet, si les guerres menées dans la deuxième moitié du siècle ne se sont pas (ou presque pas) déroulées sur le territoire français, il n'en est pas moins qu'elles ont été tout de même très éprouvantes pour les populations. Pendant la Guerre de Trente Ans (1618-1648) _ guerre d'envergure européenne sur fond d'opposition politique et religieuse (catholiques contre protestants luthériens ou calvinistes) et dans laquelle la France s'est engagée en 1635 sous Richelieu (qui s'est d'ailleurs paradoxalement engagé aux côtés des protestants pour tenter de freiner la puissance des Habsbourg) , la Bourgogne était précisément située à la frontière entre les deux camps (l'Alsace, le duché de Lorraine et la Franche-Comté ne faisaient alors pas partie de la France). Elle a donc dû assumer, sans doute plus que d'autres régions de France, le logement des gens de guerre. Ce logement des gens de guerre était extrêmement pénible pour les populations qui en avaient la charge étant donné que cela donnait très généralement lieu à des ravages, des pillages et des violences. Ces abus étaient aussi importants de la part des troupes ennemies que de la part des troupes alliées. Louis XIV a essayé de régulariser ce logement des gens de guerre en instaurant des étapes et en créant une administration mais cela n'a pas totalement supprimé les exactions. De plus, les remboursements que devait le pouvoir aux locaux pour ces logements étaient souvent très tardifs... Les doléances à ce propos dans les sources sont très nombreuses.

Jacques Callot (1592-1635), un des plus célèbres graveurs du XVII^e siècle donne une idée assez lucide de ces abus dans sa série de 18 eaux fortes intitulée *Les Grandes Misères de la Guerre* éditée en 1633.

Le logement des gens de guerre n'est pas le seul fléau de ce siècle. On peut aussi parler des nombreuses épidémies (qui sont d'ailleurs parfois transportées par les soldats) comme la maladie connue sous le nom de « fièvre pourpre » ou encore sous celui de « fièvre des armées²⁰³ ». Parmi les épidémies que l'on retrouvait en Bourgogne à cette époque-là, il y avait aussi le paludisme et de nombreuses fièvres éruptives. La famine vient s'ajouter à toutes ces épidémies. Elle est présente à intervalle réguliers tout au long du siècle. Une grande période de famine coïncide à la période de la guerre de Trente Ans. Puis, dans les années qui suivent, il suffit d'une mauvaise année (beaucoup de gel en hiver ; orages en été) pour que les récoltes soient mauvaises et que la nourriture vienne à manquer cruellement. Après une période d'accalmie entre la fin des années 1660 et le début des années 1690, les mauvaises années reprennent à partir de 1692 et la famine avec. Néanmoins, à la fin

²⁰⁰ Définition du dictionnaire Littré : « terme familier et vieilli. Odeur rebutante qui sort d'un corps échauffé ; odeur d'hôpital »

²⁰¹ Définition du glossaire : « odeur d'aisselle puante »

²⁰² Selon le contexte, il semble qu'il faille ici comprendre ce terme non pas dans son sens ordinaire mais plutôt dans le suivant (définition du Littré) : « Moucheron dont la piqûre est fort incommode ».

²⁰³ Cette maladie a été identifiée comme étant le typhus exanthématique qui est transmise par le pou. Elle se caractérise par des violentes céphalées, une forte fièvre et d'importantes plaques rouges sur la peau.

du règne de Louis XIV, les crises de famines sont quand même mieux gérées (système de perquisitions/ réquisitions, constitution d'un grenier à grains de réserve, distributions, etc.)²⁰⁴.

Il ne faut pas oublier que des impôts directs (comme la taille) et indirects (comme la gabelle) pèsent de manière particulièrement importante sur les plus humbles. De plus, la Bourgogne est en pays de « grande gabelle », ce qui signifie qu'elle est obligée d'acheter chaque année une quantité fixe de sel.

Le Noël XII de la rue du Tillot témoigne bien de ces exactions abusives qui pesaient sur le peuple :

« Usuriers, gabeleurs nous rongent,
Qui n'ont soin que d'emplir leur sac ;
Nous sommes leur moisson, leur vendange.
Que sert, quand ils nous ont sucés,
De les presser ? De les presser ?
Une goutte de tant d'éponges
Retombe-t-elle en nos goussets ? »

Si *Les Noël Bourguignons* ont une tonalité générale gaie et grivoise, il ne faut pas oublier que leur auteur est le contemporain de ces fléaux et même s'il est difficile de juger de son niveau d'engagement personnel, il ne pouvait pas en faire complètement abstraction. Cependant, ce genre de plaintes est plutôt minoritaire dans *les Noël Bourguignons* de La Monnoye ; on en trouve sans doute plus dans ceux d'Aimé Piron qui est plus proche du peuple. En revanche, Bernard de La Monnoye n'a pas son pareil quand il s'agit de critiquer les vices de la société.

La virulence des critiques à l'encontre de la société :

Le Noël VIII de la Roulotte est sans doute l'un des plus virulents du recueil. Dans ce Noël, la critique cible les vices des hommes et les riches sont particulièrement visés. Le Noël étant assez long, il n'est pas possible de le citer entièrement mais ces deux couplets donneront déjà une idée de la tonalité de ce Noël :

« Ces vauriens, ces porte-guignon, De truffes, de pignons, S'échauffent le rognon. Du sang du peuple ils s'engraissent ; Pour eux coulent les bons vins ; Ils sont toujours à la chasse Sur le voisin, Et dans leur mollesse Pourrissent à la fin.	Embrenés de mille défauts, Traîtres, gloutons, ribauds, Faiseurs de contrats faux, Je les plains bien davantage Que vous, qui tremblez de froid, Qui souffrez de bon courage La faim, la soif, Qui, chargé d'outrages, Mourez sur la croix. »
--	---

²⁰⁴ Ces informations sont tirées de l'ouvrage de Gaston Roupnel : *La ville et la Campagne au XVII^e siècle : étude sur les populations du pays Dijonnais*, chapitre premier « La guerre et la misère en Bourgogne au XVII^e siècle », p.4 à 40, Bibliothèque générale de l'école pratique des hautes études, Librairie Armand Colin (Paris), 1955

Les vices de ces hommes (abondance de richesse, envie, luxure, trahison, paresse, etc.) sont d'autant plus mis en exergue que l'auteur compare leur situation avec celle de l'enfant Jésus qui naît dans le froid d'une étable, qui refuse toutes les richesses matérielles et qui se sacrifie pour ces hommes qui lui sont à peine reconnaissants et qui continuent de vivre dans leurs vices.

Le Noël X de la Roulotte est à peu près du même esprit : il semble insinuer que les hommes sont corrompus jusqu'à la moelle et que, malheureusement, le sacrifice divin n'y a rien changé et n'y changera jamais rien (la fin du Noël est plus que pessimiste) :

« Enfant, vous prêtez nos faiblesses ; En Croix, plus grand, vous avez souffert : Encore pour qui ? pour des cafards, Des narquois, des drôlesses.	C'est pis que jamais, le cœur m'en saigne ; Le monde au vice est affriandé. Deviez-vous pour lui tant pâtir ? Il n'en était pas digne.
---	--

Pour des gripettes ²⁰⁵ , des brelandières ²⁰⁶ , Pour des gourmands, des truands, Pour des chicaneurs, des vauriens, Des races de vipères. [...]	Il semble, à le voir si mal-sage, Que vous n'y soyez venu jamais. Vous y reviendrez bien cent fois Sans gagner davantage. »
--	--

Le Noël XII de la rue du Tillot est tout aussi virulent et critique dans ses propos que les Noël VIII et X de la Roulotte :

Trahison règne sans vergogne,
Loyauté n'a ni feu ni lieu
Blaize est rufian²⁰⁷, Pierre est ivrogne,
Alizon passe dans le jeu
Toute la nuit, toute la nuit,
Et l'on trouve dans la Bourgogne
Des Boivault femelles aujourd'hui. »

On a l'impression de ressentir dans ces Noël la colère et le désespoir sincère du poète face à la société qu'il a sous les yeux.

Bernard de la Monnoye conclut le Noël III de la rue du Tillot qui évoque le sacrifice de Jésus sur cette question rhétorique très explicite :

« Et le tout pour des ingrats ? »

Dans le Noël IV de la rue du Tillot, ce sont les mondains et leur superficialité qui sont visés :

« Né pour la Croix ? né pour souffrir,
Il y meurt en payant nos dettes :
Vous autres mourrez sans mourir
Entre les bras de vos parfaites.

²⁰⁵ Définition du glossaire : « Fille ou femme brusque, emportée, prête pour un rien à griffer au collet les personnes qui lui parlent. »

²⁰⁶ Femme jouant très fréquemment aux cartes.

²⁰⁷ Selon le glossaire, un rufian est originellement un maquereau mais il désigne plus généralement celui qui s'adonne volontiers aux femmes. Si un homme entretient une relation avec une femme mariée ou avec une veuve, on dit qu'il est le rufian d'une telle.

Lui pour se rafraîchir n'a que du chicotin²⁰⁸,
Vous que de Chambertin !²⁰⁹ »

On a pu le constater : l'une des critiques principales de Bernard de la Monnoye dans ses noëls concerne les vices et les mœurs corrompues des hommes. Pour les dénoncer, il utilise toujours un procédé similaire c'est-à-dire qu'il compare la vie débridée des hommes avec la vie exemplaire de Jésus et le contraste est en lui-même saisissant.

Dans le Noël II de la rue du Tillot, il imagine ce que serait devenue la société si Jésus était encore parmi nous pour nous guider (il place d'ailleurs la scène de ce Noël dans la région dijonnaise) :

« Plus de marchands de filles,
Ni plus de brelans,
De boucans²¹⁰ ;
Aux balayures
On jetterait les mouches et les rubans »

Dans ce monde fictif où Jésus serait encore des nôtres, il n'y aurait plus tous ses abus : la luxure, les jeux, la vanité...

Dans ses noëls, Bernard de La Monnoye propose d'autres modèles à suivre en plus de celui de Jésus mais ceux-ci sont plutôt déroutants...

En effet, le système de valeurs semble inversé puisque c'est Blaizotte, la femme de petite vertu, dont le glossaire dit : « C'était une très jolie fille de Dijon née avec beaucoup de vivacités et de grands talents pour l'amour », qui semble montrer la voie vers le droit chemin. Dans le Noël XIV de la Roulotte que le curé Magnien avait vivement condamné, sa conversion et sa rédemption semblent vraiment sincères :

« Au pied de la Crèche,
Pleurons, lavons nos tâches,
Au pied de la Crèche ;
Prions le Saint Enfant.
Le cœur sans feinte,
Percé de pointes,
Les deux mains jointes,
Prions-le tant,
Que de noirs il nous rende blancs. »

Elle arrive à convaincre son ami Gui (qui serait le poète lui-même), pourtant bien ancré dans la débauche, de suivre son exemple et d'écrire des poèmes pour le nourrisson.

Dans cette même optique de hiérarchie inversée, c'est l'âne et le bœuf qui deviennent à leur tour des modèles pour les hommes. Cela est très net dans le Noël XI de la rue du Tillot où l'âne et le bœuf désignent tantôt les animaux qu'ils sont (sens premier) et tantôt désignent métaphoriquement les hommes :

²⁰⁸ Définition du dictionnaire Larousse : suc amer extrait de l'aloès

²⁰⁹ Vin d'un célèbre vignoble près de Dijon

²¹⁰ Définition du glossaire : il s'agit d'un bordel mais il est précisé que ce terme n'est pas bourguignon mais qu'il est d'usage à Paris.

« On dit que ces pauvres bêtes
N'eurent pas vu le Poupon,
Qu'elles se mirent à genoux,
Humblement baissant la tête...
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Qui pour tout se font de fête,
Que d'ânes et de bœufs je sais
Qui n'en auraient pas tant fait ! »

Dans les quatre premiers vers de ce couplet, le poète parle bien de l'âne et du bœuf de la crèche qui étaient les premiers compagnons de Jésus et qui furent les premiers à reconnaître sa grandeur et à s'incliner devant lui. En revanche, dans les quatre derniers vers de ce couplet, « ânes » et « bœufs » au pluriel semblent désigner l'humanité dans son ensemble et parmi les hommes, peu auraient réagi comme l'âne et le bœuf de la crèche. Ainsi, de simples animaux sont considérés comme des modèles à suivre car leur attitude envers le Seigneur a été admirable.

Dans le Noël juste avant dans le recueil (noël X de la rue du Tillot), on trouve une allusion à la même idée :

« Dans son Étable assemblés
Nous étudierons notre Credo
L'âne que nous trouverons là
Est possible âne moins que nous. »

Il joue ici sur l'idée communément admise que l'âne est un animal plutôt bête mais ici celui qui est le plus bête, c'est l'homme...

Outre la critique de la société dans *les Noëls Bourguignons*, qui est d'ailleurs très présente, La Monnoye glisse aussi dans ses noëls des éléments contre la Religion et le pouvoir politique. La religion la plus visée est assez logiquement le judaïsme mais nous verrons qu'il prend aussi de la distance vis-à-vis de la religion catholique.

Un regard critique sur la religion et la politique dans Les Noëls Bourguignons :

Dans *Les Noëls Bourguignons*, les juifs occupent vraiment le mauvais rôle : ils sont considérés entre autres comme des traîtres et des maudits. La rancœur que manifeste Bernard de la Monnoye envers les juifs et qui est d'ailleurs très répandue parmi les chrétiens de son temps, s'explique par le fait que dans le Nouveau Testament, ce sont les juifs qui ont mis à mort Jésus-Christ (alors même que celui-ci était de confession juive)

Dans ses Noëls, Bernard de la Monnoye évoque le sujet du judaïsme de deux manières différentes : par la condamnation directe et par la raillerie voire la provocation.

Dans le Noël X de la rue du Tillot (évoqué plus haut), la confrontation au sujet est très directe puisque l'on peut lire ce couplet :

« Pour le moins ne ressemblons pas
Aux Juifs, ces écoliers maudits :
Ce furent des traîtres, des ingrats

A leur maître Jésus-Christ »

Mais l'exemple où Bernard de La Monnoye parle des juifs et de la loi judaïque qui nous semble le plus intéressant est le dernier poème de la suite des Noël intitulé « Les avantages de la loi de Grâce ». Dans ce Noël, il compare la loi judaïque (Vieux Testament) et la « loi » chrétienne (Nouveau Testament). La loi judaïque imposait, dit-il, beaucoup de contraintes très lourdes pour le croyant (restrictions dans la nourriture, obligation de se faire circoncire pour les hommes, etc...) et le Dieu de l'Ancien Testament était sévère et exigeant. Dans ce Noël, il semble provoquer les juifs car avec moins d'efforts, plus de plaisirs et plus de libertés, les chrétiens ne sont pas en tort devant le Dieu miséricordieux du Nouveau Testament : chez les chrétiens, nul besoin d'offrir des animaux en sacrifices mais il est seulement besoin de chanter à la gloire de Dieu de temps à autre ; nul besoin non plus de circoncision douloureuse mais seulement d'un peu d'eau bénite ; chez les chrétiens, il n'y a pas de restrictions en ce qui concerne la nourriture (jambons côtelettes, saucisses en profusion) et le dimanche, le chrétien peut manger comme les autres jours. Le devoir du chrétien se limite à écouter la messe, puis il peut vaquer à des occupations plus oisives. La provocation va très loin dans ce Noël mais on peut se demander si derrière celle-ci, s'il n'y a pas aussi en arrière-plan une critique contre l'Église catholique et les chrétiens, qui, à force d'avoir profité des plaisirs matériels ont oublié la foi véritable :

« Si l'Église est une bonne mère,
Devons-nous, en enfants perdus,
Nous vanter d'avoir rendu
Sa loi des trois quarts plus légère ?...
Gare qu'un jour l'Ange de Dieu
Ne nous trouve bien légers !

Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois du recueil où Bernard de la Monnoye émet quelques réserves vis-à-vis du fonctionnement interne de l'Église catholique. Dans le Noël XII de la rue du Tillot, on peut lire l'expression suivante :

« Le plus dévot, le plus dévot
Fourre son pourpoint de malice »

Le pourpoint est une chemise rembourrée que portaient les chevaliers sous leur armure sauf qu'ici, elle est rembourrée de malice. La malice, dans son sens le plus fort, c'est le pouvoir de l'esprit du mal, c'est aussi une disposition d'esprit à faire le mal de manière insidieuse et une grande habileté à la ruse²¹¹. Ainsi, les religieux n'échappent pas à la corruption des mœurs de leurs temps. On retrouve ici une thématique qui est proche de celle de Molière dans *Le Tartuffe ou l'imposteur* (1669), comédie en cinq actes où Tartuffe, faux-dévot par excellence, profite de la grande naïveté de son hôte Orgon pour séduire dans son dos sa femme Elmire, épouser sa fille et prendre son argent.

Le Noël XV de la Roulotte intitulé « Noël des Princes » et qui met en scène le cortège de tous les princes d'Europe venus voir le poupon, se termine par les couplets suivants :

²¹¹ Définitions inspirées du Trésor de la Langue Française :

< <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/malice> >

« Clément-Onze²¹², aux pieds du Poupon,
Pour obtenir la paix, dit-on,
Se fera porter dans sa chaise.
Laire la, laire lan lère,
Laire la,
Laire lanla !

Mais j'ai bien peur que, tout fâché,
Pour nous punir de nos péchés,
L'Enfant ne réponde au Saint-Père :
'Laire la, laire lan lère,
Laire la,
Laire lanla !' »

On constate tout d'abord que le Pape, représentant de la chrétienté et de ses valeurs dont la sobriété, ne prend même pas la peine de marcher jusqu'au nouveau-né puisqu'il se fait porter sur une chaise (plutôt synonyme de luxe).

Le refrain de ce Noël fait penser au refrain « Turelure » qui était chanté par les vigneron dijonnais lors de la révolte des Lanturelus de 1630 et qui est d'ailleurs présent au Noël III de la Roulotte et au Noël I de la rue du Tillot et c'est donc un refrain populaire. Le TLF dit qu'il s'agit d'une onomatopée que l'on retrouve dans les vieux airs populaires et ce qui est particulièrement intéressant c'est qu'il existe aussi une ancienne expression française « Envoyer quelqu'un (se faire) lanlaire » qui signifie « envoyer au diable, envoyer promener (une personne importune) ²¹³»

Si on suppose que Bernard de la Monnoye ait pu faire référence à cette expression, ce Noël devient soudain encore plus provocateur. Il insinuerait que le Pape (entre autres) n'a pas compris son message et que l'Enfant Jésus ne veut pas être l'objet d'adoration de la part de personnes corrompues.

Si ce Noël est particulièrement intéressant, ce n'est pas seulement pour ces deux derniers couplets. En effet, dans ce Noël de dix-huit sizains, tous les souverains de l'Europe chrétienne viennent tour à tour porter leurs hommages au nouveau-né et Bernard de La Monnoye ne se prive pas d'insérer quelques piques railleuses à leur égard. Si dans tout le recueil, les critiques contre les vices de la société sont nombreuses, c'est en revanche l'un des rares Noël où il y a une critique frontale (ou plutôt de la moquerie à la manière du bon barozai) contre la politique et les personnes qui en ont la charge. Le cortège qui se présente alors devant nous est bien curieux et plutôt comique. De plus, tous les souverains sont explicitement nommés.

Louis XIV est à la tête du cortège et La Monnoye se montre d'une familiarité déconcertante envers celui qui se fait appeler « le Roi-Soleil » :

« Louis-Quatorze entre d'abord,
Toujours bien vert pour un grand-père »

Au lieu d'insister sur le caractère presque divin du personnage, il insiste sur sa vieillesse (Louis XIV a 63 ans en 1701, date des Noël de la Roulotte, ce qui est déjà assez âgé pour l'époque) et c'est aussi peut-être un moyen de montrer que le

²¹² Clément XI, pape de 1700 à 1721

²¹³ Site du CNRTL (Centre National de Ressources textuelles et linguistiques) :
< <http://www.cnrtl.fr/definition/lanlaire> >

monarque absolu a perdu de la superbe à la fin de son règne et qu'il est de plus en plus contesté.

Ce qui rend intéressant ce Noël, c'est qu'il sous-entend aussi tous les conflits diplomatiques ou politiques qui peuvent exister à cette époque-là entre les différents états européens

Ainsi, lorsqu'il écrit : « Le Savoyard, en bon français, / Redouble ses actes de foi » , cela semble être une provocation au roi car malgré les prérogatives du Royaume de France, le duché de Savoie bénéficie encore à l'époque des Noël d'une grande autonomie et n'est pas rattaché à la France (il ne sera annexé qu'en 1792 lors de la Révolution).

Puis, dans le couplet suivant, c'est l'Empereur des Habsbourg, ennemi héréditaire de la France qui est sujet de moquerie. Il souffle sur le feu pour réchauffer Jésus mais n'arrive pas à raviver la flamme. Il faut noter que depuis le traité de Westphalie en 1648 qui met fin à la guerre de Trente Ans mais qui est aussi le point de départ d'une nouvelle organisation de l'Empire où chaque prince territorial est souverain dans son Etat, l'Empire des Habsbourg paraît bien affaibli. A l'époque des Noël, c'est Léopold I^{er} de Habsbourg²¹⁴ qui est à la tête de l'Empire et qui essaie de restaurer, tant bien que mal sa puissance. Bien qu'il ait échoué d'un héritage complexe, il a plutôt bien su le gérer mais n'a pas véritablement su s'imposer face à la France lors des guerres de Hollande (1672-1679) et de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et il semble donc être, aux yeux des Français, un souverain plutôt médiocre.

Si l'Empereur n'arrive pas à raviver le feu, ce n'est pas non plus le cas de Guillaume²¹⁵, roi d'Angleterre et qui est décrit comme étant poussif²¹⁶.

Dans la 6^{ème} strophe, c'est Jacques II, le roi évincé du trône d'Angleterre qui semble régler ses comptes avec Guillaume III en prenant Jésus à témoin :

« Le roi Jacques,
crie à Jésus : « Méfiez-vous
De ce joueur de gibecière²¹⁷ »

Ce à quoi Jésus répond en suggérant que son royaume est au-dessus de toutes ses querelles diplomatiques, qu'il est universel et imprenable.

Ce Noël est rempli d'anecdotes diplomatiques qui évoquent les relations entre les souverains ou leurs places respectives dans l'Europe mais qui ne sont pas forcément évidentes pour un lecteur contemporain. Ce Noël est un condensé de l'actualité diplomatique du début du XVIII^e siècle. On y apprend par exemple que Frédéric I^{er}, prince-électeur de Brandebourg vient d'être nommé roi de Prusse le 18 janvier 1701 par l'Empereur Léopold I^{er}. Les Suisses, dont on a reconnu la neutralité au traité de

²¹⁴ Léopold I^{er} de Habsbourg, né en 1640 et mort en 1705 à Vienne. D'abord roi de Hongrie et de Bohême (1657), puis archiduc d'Autriche, il est élu Empereur du Saint-Empire romain germanique le 1^{er} août 1658 à l'âge de 18 ans. Il exercera cette fonction jusqu'à sa mort en 1705.

²¹⁵ Guillaume III d'Orange-Nassau (1650-1702). Il régna conjointement sur l'Angleterre avec sa femme Marie II suite à la « Glorieuse Révolution » de 1688 qui destitua du trône le roi Jacques II, père de Marie II qui menaçait l'Eglise d'Angleterre par son catholicisme. Suite à l'invasion de Guillaume, il partit se réfugier en France qui prit parti pour lui.

²¹⁶ Poussif : Qui manque de souffle, qui s'essouffle au moindre effort. Il est certainement fait allusion ici que Guillaume III souffrait d'une pneumonie à la fin de sa vie et dont il est d'ailleurs mort.

²¹⁷ A prendre ici au sens de « trompeur »

Westphalie en 1648, semblent quand même être prêts à aider l'un des camps selon le plus offrant.

Ce Noël où Bernard de la Monnoye traite avec beaucoup d'ironie les relations diplomatiques et où chaque souverain a le droit à une pique railleuse de sa part est quand même très osé d'autant plus que l'air choisi « Laire lan lère » (qui est d'ailleurs répété à chaque fin de strophe) est plutôt provocateur dans ce contexte. On se rend compte, avec ce Noël, que sous la protection du patois, Bernard de la Monnoye s'est permis beaucoup de licences.

Le dernier Noël de la Roulotte est aussi, d'une certaine manière, une critique contre le pouvoir politique.

La première chose que l'on remarque, c'est que ce Noël intitulé « Prière pour la Paix » est chanté sur l'air « De Jean de Vert ». Jean de Werth était un redoutable mercenaire durant la guerre de Trente Ans. Il s'engagea très jeune comme soldat dans la cavalerie wallonne au service de l'Espagne puis rejoignit la cavalerie bavaroise où il gravit très vite les échelons grâce à ces succès remarquables. Les armées sous son commandement étaient réputées pour tout ravager sur leur passage. En 1635-1636, il commença ses incursions en France où il saccagea entre autres la ville de Nesle dans la Somme. Sa progression fut finalement arrêtée par une troupe française de 50000 hommes qui l'attendait à Compiègne mais son expédition française accompagnée de toutes ses violences est restée un traumatisme pour les Français de cet époque (on dit même qu'il a fait trembler Richelieu) à tel point que cinquante ans plus tard, une chanson sur ce personnage a été écrite pour effrayer les enfants et les garder tranquilles. Ainsi, cet air ne semble a priori pas des plus appropriés pour un Noël sur la paix.

Mais ce Noël n'est pas véritablement une prière comme son nom l'indique, c'est plus une franche dénonciation de la guerre et de ceux qui décident la guerre :

« Pourquoi diantre ainsi rallumer
Le feu sur la terre ?
Les gens sont bien envenimés
De nous remettre en guerre. »

Bernard de la Monnoye montre dans ce Noël qu'il y voit clair dans les relations internationales de son temps : on réclame la paix en apparence mais en réalité, tout est enjeu de puissance et ce que les dirigeants veulent, c'est de l'or pour continuer la guerre (il fait allusion à l'or qu'a apporté l'un des Mages : c'est le cadeau le plus utile des trois puisque que la myrrhe et l'encens ne servent à rien pour faire la guerre). Il y a aussi dans ce Noël, une certaine dose d'ironie assez subtile que l'on ne peut comprendre que si l'on a quelques connaissances sur l'époque :

« Il est vrai, grand Dieu, nous estimons
Que l'Aigle²¹⁸ aura du pire.
Victor, Catinat, Vaudemont,
Sont trois braves rapières.
Villeroi, poussant son bidet,
Fera bien des Reitres²¹⁹ fuir »

²¹⁸ L'Aigle désigne ici le Saint-Empire Germanique qui a sur sa bannière un aigle à deux têtes.

²¹⁹ Cavalier allemand, de l'allemand *reiter*.

Il explique ici que l'armée française aura sûrement le dessus sur l'armée de l'Empire mais les noms de généraux ou des maréchaux qu'il cite ne sont pas des plus brillants.

François de Neufville, duc de Villeroi (1644-1730) est un militaire français. S'il semble montrer de la bravoure au combat, il est complètement incompetent à diriger une armée et choisit souvent de mauvaises stratégies ce qui lui vaut de nombreuses défaites. Bénéficiant des faveurs du roi, il est tout de même promu Maréchal de France mais il est la risée de la Cour.

Victor-Amédée II, duc de Savoie (1666-1732) est d'abord l'ennemi de la France, il est d'ailleurs contre la France dans la ligue d'Augsbourg mais suite à une défaite infligée par les armées française, il est obligé de signer la paix avec Louis XIV et de se ranger à ses côtés lors de la guerre de Succession d'Espagne. On peut se poser des questions sur la fiabilité d'un tel allié qui a des rancœurs contre le royaume de France.

Nicolas de Catinat est un bon militaire qui a gravi les échelons par ses mérites militaires notamment lors des guerres de Hollande et de la ligue d'Augsbourg et il obtient le bâton de maréchal mais il tombe en disgrâce en 1701 suite à un revers en Italie dans le contexte de la guerre de succession d'Espagne et est remplacé par Villeroi.

Tout comme Catinat, Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont est un bon homme de guerre mais il semble qu'il montre plus de fougue à servir l'Empereur plutôt que le roi de France qui oppresse son duché.

En plus de ces noms pas très glorieux, les expressions qui les qualifient ne sont pas non plus en leur faveur. Victor, Catinat et Vaudémont sont trois vieilles épées tandis que Villeroi a pour cheval un bidet qui est un petit cheval trapu plutôt destiné aux gens du peuple, aux roturiers.

Que la France gagne ou perde les batailles, cela n'a aucune importance pour Bernard de la Monnoye. Ce qu'il dénonce dans ce Noël c'est la guerre et il souhaiterait y mettre un terme définitif :

« Mais la guerre ne fut jamais,
Seigneur, un bon refuge.
Du tombeau ramenez la paix,
Fourrez-y le grabuge.
Qu'il y soit bien aplati,
Qu'il n'en puisse non plus sortir »

Ce Noël montre une grande lassitude vis-à-vis des guerres qui se sont multipliées du temps de Louis XIV. Si Bernard de la Monnoye s'est montré très élogieux envers Louis XIV dans ses poèmes académiques, on voit dans ce Noël et dans le précédent qu'il a tout de même en 1700-1701 un regard distancié par rapport à sa politique.

Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye est un recueil aux multiples facettes, ce qui a sans doute d'ailleurs, contribué à son succès.

C'est d'abord une œuvre qui cherche à se donner une apparence populaire et qui, pour cela répond aux codes du genre des Noël : elle est rédigée en patois, contient des références à la localité dans laquelle elle est écrite et cale son rythme sur ceux des airs populaires. Elle s'adapte aussi au public visé en donnant un rôle important aux plus modestes et en reprenant leur langage et leurs expressions.

Mais la dissimulation de Bernard de la Monnoye, derrière ses *Noëls Bourguignons* n'a pas rendu dupe beaucoup de personnes. On voit bien, dans ses *Noëls*, son goût pour la poésie bien tournée (quitte à négliger le patois). Et sa mystification ne fait plus aucun doute lorsqu'est ajouté en 1720 un glossaire très érudit (mais parfois aussi un peu malicieux) aux *Noëls*.

Il nous est resté à nous interroger sur les motivations qui ont poussé La Monnoye à écrire des noëls en patois. Peut-être, après tout, que c'était un moyen de condamner une société dont certains aspects lui déplaisaient ou simplement un moyen de laisser libre cours à sa verve piquante, railleuse et satirique sans que sa position d'homme respectable et respecté ne soit ébranlée.

François Fertiault, traducteur des *Noëls* de Gui Barôzai, écrit à son compatriote bourguignon, Louis Viardot, à propos de Bernard de la Monnoye :

« C'est un finaud, celui-là ; sous son bon air tout bête
Il vous en dit, faut voir ! c'est le Diable emmiellé.
C'est dru, ça semble doux...Le sommet de sa tête
Est un bonnet d'esprit que nul ne coiffera.²²⁰ »

Et il me semble que cette citation résume en elle-même très bien toutes les facettes que Bernard de la Monnoye a glissé dans ses Noëls.

²²⁰ Cette citation se trouve dans l'édition de 1858 des *Noëls* dans la dédicace de François Fertiault à Louis Viardot « A Monsieur Louis Viardot, qui avait dit, avec sa plume, de bien jolies choses sur Gui Barôzai », p.XXIX .

CONCLUSION

La production des noëls a été foisonnante en France à partir du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle. Nous avons vu, à travers ce mémoire, qu'il en existait de tous les styles et pour tous les goûts. Même le poète Clément Marot (1496-1544) s'est essayé à ce type bien particulier de poésie²²¹

Mais parmi le genre des noëls, peu de recueils ont connu un succès aussi constant que ceux de Bernard de la Monnoye : on recense plus d'une vingtaine d'éditions en plus d'un siècle avec des ajouts successifs : les noëls de la Roulotte qui viennent compléter les noëls de la rue du Tillot, l'Apologie, la suite des noëls, la chanson sur le passage du duc de Bourgogne, le glossaire, les airs notés, etc. On a essayé de montrer dans ce mémoire un panorama général de l'histoire éditoriale de cet ouvrage et de ses différentes étapes.

Ces nombreuses éditions, qui sont toutes bourguignonnes exceptées celles de François Fertault, laissent penser qu'il y a eu une forte demande pour ces noëls. Dans le domaine de la littérature noëllique, il n'y a guère que les noëls provençaux de Nicolas Saboly qui peuvent se targuer d'avoir eu un tel succès²²².

Les Noëls Bourguignons semblent avoir été particulièrement attirants. Cela réside certainement dans le fait que ceux-ci sont au carrefour de plusieurs influences et de plusieurs milieux comme l'écrit Blanche Crawford dans sa thèse :

« C'est l'histoire de plusieurs siècles, en raccourci, qu'on trouve dans l'œuvre patoise de La Monnoye : la verve rabelaisienne, la belle allure du siècle classique, l'incrédulité et l'ironie du XVIII^e siècle naissant ²²³»

En effet, si Bernard de la Monnoye a fait de ses noëls une œuvre classique par la forme, elle est beaucoup plus libérée par le contenu. C'est une atmosphère de gaieté qui règne dans *Les Noëls Bourguignons* : ce sont des festins copieux, des danses et des chants qui se succèdent, ces noëls sont pleins de vie et d'authenticité : c'est parfois avec familiarité et sans détours que l'on évoque le sujet sacré de la Nativité. Mais tout cela est tourné de manière adroite car Bernard de la Monnoye n'est pas du peuple : il s'en sépare par son goût et par sa culture et on le voit bien dans *Les Noëls Bourguignons*.

Dans ses noëls, Gui Barôzai se montre cependant compatissant envers ses contemporains qui souffrent des misères du temps mais il a aussi, par ailleurs, des propos très virulents envers toutes les sortes de vices et d'égoïsmes. Il n'est pas le seul à exploiter le genre des noëls pour dénoncer les abus de la société mais il y montre particulièrement de zèle.

Enfin, Bernard de la Monnoye est peut-être, dans ses noëls, le précurseur de l'esprit du XVIII^e siècle. A l'image du Gui Barôzai géant représenté sur le frontispice de

²²¹ Clément Marot a écrit une ballade intitulée « Du jour de Noël » où il copie le ton et les thèmes des noëls. On peut trouver cette ballade dans *L'adolescence clémentine*, recueil publié en 1532. Il s'agit de la onzième ballade sur les quatorze du recueil.

²²² En 2014, à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance de Nicolas Saboly (1614), des festivités et des commémorations ont été organisées dans la région de Monteux et de Carpentras où l'organiste avait passé sa vie et composé ses noëls. Ses noëls provençaux sont d'ailleurs encore chantés en provençal ou en français.

²²³ CRAWFORD, Blanche, *Noëls et noëllistes bourguignons : Bernard de la Monnoye*, Aimé Piron, p.118

l'édition de 1858²²⁴, Bernard de La Monnoye est celui qui est capable de regarder de loin et qui n'accepte pas forcément le monde tel qu'il est. Dans « Le Noël des Princes » et dans « La prière pour la paix » par exemple, il évoque avec beaucoup d'ironie la politique et la diplomatie européenne qui reposent sur des alliances instables et des conflits latents.

Blanche Crawford va jusqu'à affirmer dans sa thèse :

« On commence à douter, on questionne la religion, on se moque des mystères, et même on ose critiquer le roi. C'est bien un signe des temps. On sent que les encyclopédistes et les philosophes ne sont pas loin. »²²⁵

Aujourd'hui, comme la plupart des Noël, ceux de Bernard de la Monnoye ne sont plus très connus. Les allusions qu'il y insère sur son époque et sur sa société ne nous sont plus familières et ne nous touchent plus de la même manière. Par ailleurs, le chant ne revêt plus la même importance dans la fête actuelle de Noël que dans celle d'autrefois.

Cependant, récemment, en 2008, l'ensemble *Les Inventions*²²⁶, dont le directeur artistique est Monsieur Patrick Ayrton (organiste de formation), a remis au goût du jour (entre autres choses) *Les Noël Bourguignons* dans un spectacle alternant chants, danses, musique et déclamations²²⁷. Ce spectacle a été joué à Dijon, à Saint-Marcel, à Autun et à Cluny²²⁸. Il a le mérite de rendre *Les Noël Bourguignons* vivants et de nous donner l'impression, l'espace d'une soirée, d'être au cœur de ces veillées du début du XVIII^e siècle.

Ce mémoire m'aura permis de connaître un genre littéraire très varié et insolite mais malheureusement encore trop peu médiatisé. Les Noël, de manière discrète mais continue, ont accompagné les hommes et les femmes durant plusieurs siècles. Le Noël est un moyen d'expression pour tous et accessible à tous : il exprime la dévotion à l'Enfant Jésus mais il a aussi été le témoin des joies et des misères. Il est le reflet de la société et de ses représentations et il en est même parfois le porte-parole.

Ce mémoire m'aura aussi fait découvrir, avec beaucoup de plaisir, ma région natale sous un autre angle et j'aimerais poursuivre ce cheminement en m'intéressant de plus près aux autres érudits bourguignons de ce temps comme Philibert de la Marre, Jean Bouhier, ou encore Philibert Papillon.

Pour rester dans l'atmosphère joyeuse dans laquelle nous a plongé Gui Barôzai avec ses Noël, il pourrait aussi être intéressant d'étudier la compagnie de la Mère Folle ou Infanterie Dijonnaise qui est une société festive et carnavalesque fondée probablement vers la fin du XIV^e siècle et officialisée en 1454 à Dijon. Cette compagnie, très hiérarchisée était composée de marchands ou d'artisans dijonnais, qui, à l'occasion de carnaval ou d'événements importants, organisaient des défilés et des spectacles dans lesquels on pouvait parfois trouver des propos licencieux voire injurieux notamment à l'encontre de la noblesse ou du clergé.

²²⁴ Cf. Annexe 9, figure 23

²²⁵ CRAWFORD, Blanche, *op.cit.*, p.118

²²⁶ Cet ensemble a un site internet qui explique leurs projets : < <http://lesinventions.org/qui-sommes-nous-les-inventions/>>, consulté le 19/05/2016

²²⁷ On peut retrouver des extraits de ce spectacle sur youtube : < <https://www.youtube.com/watch?v=8IVAg6csin4>>, consulté le 19/05/2016

²²⁸ Cf. Annexe 11 où l'on peut trouver deux articles de presse parlant de ce spectacle. Ces articles m'ont été fournis par Monsieur Patrick Ayrton.

SOURCES

LHUILIER, *Noels Maconnois, ou dialogues sur la naissance de Jésus-Christ en patois maconois*, A Pont-de-Vaux chez J-P Moiroud Imprimeur, in-12, 1797, Cote Res355003, BML

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei tô nôvea compôzai an lai ruë de lai Roulôte ansanne lé noei compôzai l'an MDCC an lai ruë du Tillô ; Epologie dé Noei de lai Roulôte et du Tillô veu & corrigeai po le moime auteu*, Dijon, Jan Ressayre, in-12, 1701, cote13256, BM Dijon.

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei tô nôvea compôzai an lai ruë de lai Roulôte ansanne lé noei compôzai an lai ruë du Tillô. Nôvelle edcion revuë & corrigie por l'auteu*, à Plombière (ai Pleumeire), in-12, 1704(?), cote : Breuil I-1499, BM Dijon

MONNOYE Bernard (de La), *Noei tô nôvea compôzai an lai ruë de lai Roulôte ansanne lé noei compôzai an lai ruë du Tillô. Nôvelle edcion revuë & corrigie por l'auteu*, à Plombière (ai Pleumeire), in-8, 114 p. 1710 (?), fonds privé Chomarat 7770, BML

MONNOYE Bernard (de La), *Noei tô nôvea compôzai an lai ruë de lai Roulôte ansanne lé noei compôzai an lai ruë du Tillô. Nôvelle edcion revuë & corrigie por l'auteu*, à Plombière (ai Pleumeire), in-8, 110p.1710, fonds privé Chomarat A5524.

MONNOYE, Bernard (de La), *Discours à l'Académie Française prononcé le samedi 23 décembre 1713 par Mr de la Monnoye, lorsqu'il y fut reçu à la place de Mr l'abbé Regnier Desmarais*, in-4, 1714, cote Res 366064, BML

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei to nôvea compôzai an lai ruë du Tillô. Troiseime édicion revuë & corigie por l'Auteu*, Ai Lucsambor (au Luxembourg), ca.1717, cote Breuil I-1496 BM Dijon.

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai-Quatreime edicion don le contenun at an Fransoi aipré ce feuillai*, Ai Dioni [Dijon], Abran Lyron de Modene, in-8, 1720, cote 318684, BML

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai-Quatreime edicion don le contenun at an Fransoi aipré ce feuillai*, Ai Dioni [Dijon], Abran Lyron de Modene, in-8, 1720, cote SJ B 345/4, BML

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai-Quatreime edicion don le contenun at an Fransoi aipré ce feuillai*, A Dijon, Abran Lyron de Modene [anagramme de l'auteur], in-8, 1720, Cote : I-5993, BM Dijon

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai- Cinqueime edicion reveue & augmentée de lai nôte de l'ar de chécun des noei*, Dijon, Antoine de Fay, in-12, 1738, Cote 6661, bibliothèque municipale de Dijon

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai- Cinqueime edicion reveue & augmentée de lai nôte de l'ar de chécun des noei*, Dijon, Antoine de Fay, in-12, 1738, Cote Breuil I-1463, bibliothèque municipale de Dijon

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai- Cinqueime edicion reveue & augmentée de lai nôte de l'ar de chécun des noei*, Dijon, Antoine de Fay, in-12, 1738, Cote FA I-375, bibliothèque municipale de Dijon

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Guy Barôzai- Cinqueime edicion reveue & augmentée de lai nôte de l'ar de chécun des noei*, Dijon, Antoine de Fay, in-12, 1738, Cote Breuil I-1465, bibliothèque municipale de Dijon

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai*, Dijon, in-8, 1776, fonds privé Chomarat A9057, BML

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai : Aivô queique ajutorion*, Dijon, ca.1780, fonds privé Chomarat 7140, BML

MONNOYE, Bernard (de La) , *Noei Borguignon de Gui Barôzai : Aivô queique ajutorion*, Dijon, ca.1780, fonds privé Chomarat A.5305, BML

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barôzai : Aivô queique ajutorion*, Dijon, in-12, 1780, fonds privé Chomarat A9543, BML

MONNOYE, Bernard (de La) ,*Noei Borguignon de Gui Barôzai don le contenun at an fransoi aipré ce feuillai* , Dijon , Abran Lyron de Modène, in-8,1776, cote 6662 , BM Dijon

MONNOYE, Bernard (de La), *Noei Borguignon de Gui Barozai. Suivis de quelques Poësies du même genre, e d'un abrégé du glossaire alphabétique. Quatorzième édition*, Châtillon-sur-Seine, Charles Cornillac, Imprimeur-Libraire, 1825, Fonds privé Chomarat A6124.

PIRON, Aimé, *Noels Nouveaux, françois et bourguignons. Par divers Auteurs*, A Dijon, Chez Antoine de Fay, Imprimeur et libraire, près le Palais, ca. 1717, fonds privé Chomarat 5573, BML

SALLENGRE Albert-Henri (de), *Poësies de M. DE LA MONNOYE, de l'académie francoise, avec son éloge, publiées par M. de S***[Sallengre]*, à la Haye, chez Charles le Vier, libraire dans le Spusstraet, 1716
<https://books.google.fr/books?id=eGZ4kf6UZgkC&pg=PR43&lpg=PR43&dq=Sallengre+sur+Bernard+de+la+Monnoye&source=bl&ots=WnAy3z3q8B&sig=N5WEGzo4Y3N1F0Myc7WknndDLso&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjovM3_wcLLAhVJ83IKHRpjCAMQ6AEIJDAC#v=onepage&q=Sallengre%20sur%20Bernard%20de%20la%20Monnoye&f=false>, (consulté le 15/03/16)

Traduction des Noels Bourguignons de M. de La Monnoye. Nouvelle édition, 1735, Cote Breuil 1413, BM Dijon.

BIBLIOGRAPHIE

Outils et usuels :

La Bible, Traduction oecuménique de la Bible (TOB), nouvelle édition revue, Alliance biblique universelle-Le Cerf, 2001

BENOIT Marcelle (dir), *Dictionnaire de la musique en France au XVIIème et XVIIIème siècles*, Librairie Arthème Fayard, 1992, bibliothèque Chevreul, Lyon 2

BRENOT, maître commissaire-priseur et M.E NOURRY, libraire-expert, *Catalogue de la bibliothèque de M. Louis Mallard dont la vente aura lieu à Dijon le vendredi 22 mai 1903, et jours suivants à ½ de l'après-midi et à 8 heures du soir a l'Hôtel des ventes rue des Godrans, n°46, Dijon, Libraire E. Nourry, 1903, cote Breuil II-725, BM Dijon.*

BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres[...]*, quatrième édition, le tout rédigé et mis en ordre par une société de bibliophiles belges, tome premier, Bruxelles, société belge de librairie, Hauman et compagnie, Méline Cans et Compagnie, 1838

<http://books.googleusercontent.com/books/content?req=AKW5QafZiBhN6Ott9Mygv-wVUwv7hZf8hiIU1p5skf7JTJKsMVbvDJ3vpzIjv5iFLQCSV-m5P9Pc1hFHebWHzbYS-ygNeakT_tlRR-uaZnZOtFtCTeYy7oM6P8NKdOIZkwiJj6QKbwCHpnulJl-BUIf9djz1HrTrmbcG2smDdYKJBjX5-u4mqFKm78O-zTd3HuEK9bylbX-FtBRPLqw-D-4kvYNHJ07Bq73TNcYdYP4xbjLmqWB2AUN-_nFPVXS55VY9q3zc7h3Z8Wxaoy574zkM9p7Wmh_j5jViQEf3w6VZ6qLCcxvcj0> , consulté le 13/04/2016

CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française au dix-septième siècle*, tome II, éditions du CNRS, 1966, cote : FA LITT 01 B, BML

JANIN, Clément, *Les imprimeurs et les libraires dans la Côte d'Or*, 2ème édition, Dijon Darantière, 1883, cote : FA eur 08 C, BML

LAROCHE, Jean-Paul, *Catalogue des noëls anciens XVI-XVIIème siècles du Fonds Michel Chomarat à la bibliothèque municipale de Lyon*, décembre 1998, cote FA cat 03 A, BML

MARTIN, Henri-Jean, *Le livre français sous l'Ancien Régime, Promodis*, éditions du cercle de la librairie, 1987, cote 002 LIV m, ENSSIB.

MCKERROW, Ronald Brunlees, *An introduction to bibliography for literary students*, Oxford, Clarendon Press, 1927, rééd. Oxford, Oxford University Press, 1928, rééd. 1962.

QUERARD, Joseph-Marie, *Les supercheres littéraires dévoilées : galerie des écrivains français de toute l'Europe qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes, des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des*

pseudonymes facétieux ou bizarres, etc., Tome 1, Paris, G.P Maisonneuve et Larose, éditeurs, 1964

<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2001436.r=Supercherries+litt%C3%A9raires+d%C3%A9voil%C3%A9es.langFR>> , consulté le 15/03/16

RIFFAUD, Alain, *Une archéologie du livre français moderne*, Genève : Droz, 2011, cote : 002 LIV r, ENSSIB.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *dictionnaire de musique*, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, Au Temple du Goût, 1768

<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k850406b/f5.item.zoom>>, consulté le 15/12/2015

VARRY, Dominique, site internet : introduction à la bibliographie matérielle : <<http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle>> , consulté le 07/01/2016

Généralités sur les Noël :

ARMA Paul, *Noël ! Chantons Noël ! 115 Noël français du XIIIe au XVIIIe siècle*, Paris, éditions ouvrières, 1942, Cote : SJ AK 408/75, BML

BACHELIN, Henri, *Les Noël Français*, les éditions musicales de la Librairie de France, Paris, 1927, Cote : SJ AK 409/60, BML

BANG MATHER, Betty, GAVIN Gail, *The French Noël with an anthology of 1725 arranged for flute duet*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1996

<https://books.google.fr/books?id=f-qpb1UslogC&pg=PA2&lpg=PA2&dq=the+early+french+parody+no%C3%ABl&source=bl&ots=E5JB1tS9Cf&sig=hx5JZ0XKOncdpNJ1yoS6bfesmmk&hl=fr&sa=X&ved=0CCAQ6AEwAGoVChMIr6aTz-2AyQIVg2sUCh1U_A2c#v=onepage&q=the%20early%20french%20parody%20no%C3%ABl&f=false>, consulté le 29/12/2015

BERTRAND, Régis (dir.), *La nativité et le temps de Noël : XVIIe- Xxe siècle*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix en Provence, actes du colloque des 7,8 et 9 décembre 2000, cote K144667, BML

BLOCK, Adrienne Fried, *The early French Parody Noël, Umi Research Press*, Ann Arbor Michigan, 1983, cote BM 140355 1, BNUS

CORBIN, Raimond, *Recherches sur nos vieux Noël considérés comme chant populaires*, édition de 1864 réimprimée par Hachette livre et disponible en version numérique sur : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5451519g>>

CRETIN, Nadine, *NOEL : Les chants de la grande nuit : Chants de l'Avent, de Noël et de l'Épiphanie*, Le Layeur/ Notre Histoire/Studio SM, 1997, BML

DOMPNIER, Bernard, « La célébration de Noël du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle », in *Liturgie et tradition*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, cote 180879, BML

FERTIAULT, François, *Histoire d'un chant populaire bourguignon*, Paris : Pour les amis de l'auteur, 1883, Fonds privé Chomarat A9543, BML

FEY, Marina, « Un curieux phénomène littéraire, le Noël », article paru dans *Nouvelles du Centre d'étude franco-provençales « René Willien » de Saint Nicolas*, n°52, p.74-88

Aussi disponible sur internet : <<http://www.centre-etudes-francoprovencales.eu/cef/bollettini/nouvelles-centre-52-2005-780.pdf?r=0.614880350907>>, consulté le 24/03/2016

FEY, Marina, *Noël en français et en dialectes du XVI^{ème} siècle*, thèse de doctorat de l'université Lyon 3 sous la direction de Brigitte Horiot et de Gianni Mombello, 2004, cote GF02380, Bibliothèque Diderot

GASTOUE, Amédée, *Le cantique populaire : ses sources, son histoire, augmentés d'une bibliographie générale des anciens Cantiques et Noëls*, Lyon, Janin Frères éditeurs, 1924, Cote : SJ AK 415/39, BML

GENNEP(Van), Arnold, *Le folklore français : cycle des douze jours de Noël aux rois*, vol.7, Paris, Bouquins Robert Laffont, 1958, section 9 : « chansons cérémonielles », p.2570-2620, BML

HERTEL, Carola, *Noëls du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles : sur les traces des mélodies antérieures à 1600*, éditions Georg Olms, Hildersheim, 1996, Fonds privé Chomarat 705, BML

HERVE, Noël, *les Noël français : essai historique et littéraire*, Niort, Librairie L.Clouzot, 1905
<<https://archive.org/stream/lesnoisfrana00hervuoft#page/ii/mode/2up>> consulté le 09/12/2015

LOISELET, Myriam, *Profane et sacré dans le Noël baroque*, Mémoire de master 2 musicologie sous la direction de Pierre Saby, 2007-2008, Cote : MU08Loiselet, Bibliothèque Chevreul, Lyon 2

MICHELET, Joseph-Alexandre, *Mystères et Noël : littérature populaire de la Gascogne*, imprimerie et lithographie G.Foix, Auch, 1899
Disponible sur Gallica :
<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58324816/f6.item.r=les%20m%C3%A9lodies%20de%20timbres%20,%20de%20cantiques%20et%20de%20no%C3%ABls.zoo m>>, consulté le 14/01/2016

NISARD Charles, *Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'établissement de la commission d'examen des livres*, 2^{ème} édition revue et augmentée, Paris G-P Maisonneuve & Larose, Editeurs, 1852, Cote :002 COL n, ENSSIB.

PETIT DE JULLEVILLE, Louis, *Histoire du théâtre en France : les mystères*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1880
<<https://archive.org/details/histoireduthtre00jullgoog>>, consulté le 18/01/2016

POULAILLE, Henry, *La grande et belle Bible des noëls anciens, 17^e-18^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1949, Cote 469352, BML

POULAILLE, Henry, *La grande et belle Bible des noëls anciens du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1942, cote : A20490, BML

QUENIART, Jean (dir), *Le chant, acteur de l'histoire : actes du colloque tenu à Rennes du 9 au 11 septembre 1998*, Presses universitaires de Rennes, 1999 , cote : 0036641, Bibliothèque de la Manufacture

REZEAU, Pierre, *Les Noëls en France aux XV^e et XVI^e siècles*, édition de linguistique et de philologie (ELIPHI), Strasbourg, 2013.

SOCARD, Alexis, *Livres populaires : Noëls et cantiques imprimés à Troyes depuis le XVII^e siècle. Jusqu'à nos jours*, 1865, à Paris, chez Auguste Aubry, éditeur, l'un des libraires de la société des Bibliophiles français
<<https://archive.org/stream/livrespolaire00socagoog#page/n12/mode/1up> >, consulté le 02/12/2015

SORUS, Pierre, « Les noëls de l'Auvergne et du Velay du XVI^e au XVII^e siècles, revue *Siècle*, n°21, 2005, mis en ligne le 17/09/2014, consulté le 05/10/2015.
<<https://siecles.revues.org/2198>>

VICAIRE, Gabriel, *Etudes sur la poésie populaire : légendes et traditions*, Paris librairie Henri Leclerc, 1902, Cote 305615, BML

VLOBERG, Maurice, *Les noëls de France*, B. Artaud, Paris(Vie) et Grenoble, 1953, Cote 119480, bibliothèque Diderot.

Les Noëls bourguignons et Bernard de la Monnoye :

BEAUNE, Henri, *Lettres de Bernard de La Monnoye à son fils, religieux cordelier publiées et annotées par Henri Beaune, ancien procureur général à Lyon*, Lyon, imprimerie Pitrat Aîné, 1884, Cote 106425, BML

BOUCHARD, Marcel, *De l'humanisme à l'encyclopédie : l'esprit public en Bourgogne sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie Hachette, 1930, cote 443385, BML

CRAWFORD, Blanche, *Noëls et noëlistes bourguignon. Bernard de la Monnoye. Aimé Piron. Thèse pour le doctorat de l'université présentée à la Faculté des Lettres de Dijon par Mme B. Crawford Chargée de Cours à l'Université de Swarthmore (Pennsylvanie)*, Dijon, 1926-1927, Fond privé Chomarat 703, BML

DELANNOY, Gérard, *L'humour en Bourgogne*, , Edition Horvarth, chap. IX, p.105 à 117, 1984, Cote : Local FL III 1489, BM Beaune

DUMOULIN, Jean-Baptiste, *Epôlogie de Noei de lai Roulôte et du Tillô : pièce de La Monnoye en patois bourguignon publiée avec une traduction interlinéaire et une lettre inédite de l'auteur d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale*, Paris, J.B Dumoulin, libraire de l'école de Chartes, 1853, Cote : Breuil I-1404, BM Dijon

DURANDEAU, Joachim, *Aimé Piron ou la vie littéraire à Dijon pendant le XVII^e siècle*, Dijon, librairie nouvelle, 1888, cote : 22188, BM Dijon

FERTIAULT, François, *Les noels Bourguignons de Bernard de La Monnoye de l'Académie française, publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois et précédés d'une Notice sur La Monnoye et de l'histoire des Noël en Bourgogne réalisée par François Fertiault*, Paris, Lavigne Libraire-Editeur, 1842, Fond privé Chomarat A6416, BML

FERTIAULT, François, *Les Noels Bourguignons de Bernard de la Monnoye de l'Académie Française suivis des Noels Maconnais du P.Lhuillier, publiés pour la première fois avec une traduction en texte littérale en regard du texte patois et précédés d'une notice sur La Monnoye et Lhuillier suivis d'un coup d'oeil sur les Noël en Bourgogne*, Paris, Locard-Davi et C.Vanier Libraires-Editeurs de l'union des poètes, 1858, fonds privé Chomarat A6156, BML

FERTIAULT, François, « Des traditions populaires dans les Noël bourguignons », in *Revue des traditions populaires*, tome V, paru le 15/08/1890, p.487-499
<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58330814/f39.item.zoom>>, consulté le 31/12/2015

JANIN, Clément, *Les fêtes de Noël et des innocents en Bourgogne*, Dijon, Imprimerie et lithographie F. Carré, 1876, Cote : Breuil I-1128, BM Dijon

JEANDET, J-P Abel, *Bibliographie bourguignonne : Les Noël bourguignons de Bernard de La Monnoye suivis des Noël maconnais avec traduction littérale en regard du texte patois, par F. Fertiault , Deuxième édition, 1858 : esquisse littéraire et critique par J.P Abel Jeandet* , Extrait du courrier de Saône-et-Loire, Chalon sur Saône, Mulcey, Libraire rue du Châtelet, 1858, cote Breuil I-1582, BM Dijon

MIGNARD, Prosper, *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre ou philologie comparée de cet idiome*, Dijon, Lamarche et Drouelle Libraire-éditeur, 1856, Cote 13135, BM Dijon

MIGNARD, Prosper, *Noël d'Aimé Piron, en partie inédits, recueillis et mis en ordre avec un avant-prpos, un glossaire et la musique des airs les plus anciens et les moins connus* ,Lamarche libraire-éditeur, 1858, édition numérique Google Books
<<https://books.google.fr/books?id=jQ06AAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>>, consulté le 10/10/2015

MORIN, Jean-Baptiste, *La Monnoye et ses Noëls Bourguignons. Examen critique de cet ouvrage en forme de réquisitoire, dans lequel il est démontré le néant de la tradition qui l'a érigé en chef-d'œuvre*, Dijon, Imprimerie régionale, 1905, Fond privé Chomarat 702, BML

NODIER, Charles, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ou variétés littéraires et philosophiques*, A Paris, chez Crapelet, imprimeur-éditeur
<https://books.google.fr/books?id=qE5NmkuLTzgc&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false>, consulté le 13/04/16

PAPILLON, Philibert, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne par feu M.l'abbé Papillon, chanoine de la chapelle-au-riche de Dijon*, à Dijon, chez Philippe Marteret, imprimeur & libraire, place du Palais, 1743, tome second, p,61 à 79, BML

PEIGNOT, Gabriel, *Nouvelles recherches chronologiques, littéraires et philologique sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye*, Académie des sciences et belles lettres de Dijon, 25 janvier 1832.
<https://books.google.fr/books?id=xMZJAQAAMAAJ&pg=PA153&lpg=PA153&q=les+diff%C3%A9rentes+%C3%A9ditions+des+no%C3%ABls+bourguignons+de+Bernard+de+la+Monnoye&source=bl&ots=VSFTADJj-S&sig=Hzc-vKqXVAmIHeZ1A-kJgwE3vaA&hl=fr&sa=X&ved=0CDIQ6AEwBWoVChMI8If0w4_MyAIVzFwaCh0vLQ5B#v=onepage&q=les%20diff%C3%A9rentes%20%C3%A9ditions%20des%20no%C3%ABls%20bourguignons%20de%20Bernard%20de%20la%20Monnoye&f=false>, consulté le 03/11/2015

RIGOLEY DE JUVIGNY, Jean-Antoine, *Oeuvres choisies de feu Bernard de la Monnoye, de l'Académie française en deux volumes in-quarto*, tome premier, à la Haye chez Charles le Vier, à Paris chez Saugrain, le jeune libraire de monseigneur le comte d'Arois, à Dijon chez F. Des Ventes, libraire de monseigneur le prince de Condé, 1770
<http://books.googleusercontent.com/books/content?req=AKW5Qacm5Zz8mvpFbAUQcbB8st0HQUCXJVAjeGav-sCiOsQmdTPA4sPQS-IB5ccMkK0nES5u7xsBndMYa6sOOG_dSmcHhTamzUj7C5Hjx9RgfGWZP1weJEDGesBbaJWu7HOeYITp9AIxX7JLd_-etX8UepcfPdHxK7t_pj3dwOfLYf39aBCc0E1gyYxuA157kry_eRuuJPBw6DQiqk-_Oj8wFHgcAXdSkyCXh5blkzCY7mKOAZZ87_Xpc29XEeWtsXgXg_-xGCuoHquAiCuliIEcDbx7j5pry-CVvlnk0THhOIFJeZWWhx2U>, consulté le 16/12/15

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^es.*, chapitre « De l'esprit de malice au bon vieux temps », p,457, cote : SJ B 172 /8, BML

VIARDOT, Louis, « Les noei Borguignon de La Monnoye » in *La Revue indépendante publiée par Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot*, Paris, au bureau de la revue indépendante, 1842
<<https://books.google.fr/booksid=leMaAAAAYAAJ&pg=PA111&lpg=PA111&dq=Louis+Viardot,+les+no%C3%ABls+bourguignons&source=bl&ots=wb1SSzwwfF2&>>

sig=jxkJW94mUEtIsQvoymjKO2N31Pw&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjv9dX7oOHJAhVM2RoKHWYhDu8Q6AEIzAB#v=onepage&q=Louis%20Viardot%2C%20les%20no%C3%ABIs%20bourguignons&f=false > , consulté le 16/12/2015

Contextualisation historique :

ANDRIES, Lise, BOLLEME Geneviève, *La bibliothèque bleue : littérature de colportage*, Roger laffont, 2003.

BORNE, Annaïg, « Collecter et publier les chansons populaires en Savoie », mémoire recherche du master CEI sous la direction de Christian Sorrel , juin 2011 <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56964-collecter-et-publier-des-chansons-populaires-en-savoie-1864-1939.pdf> , consulté le 13/05/2016

BULLIER, Marie ; SAINT JACOB, Pierre (de), QUARRE, Pierre, OURSEL Charles (collab.), *Visages de la Bourgogne*, Paris, Horizons de France, 1942, Cote K139615, BML

GOUBERT Pierre, *Louis XIV et vingt millions de français* , 1966, réed. chez Pluriel en 2010

JACQUET, Augustin-Joseph, *La vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV : étude de la société dijonnaise pendant la seconde moitié du XVIIème siècle d'après les documents inédits*, Statkine reprints, Genève, 1971
<<https://books.google.fr/books?id=CfKNXUc1s9wC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>> , consulté le 22/12/2015

LAUNAY, Denise, *La musique religieuse en France du concile de Trente à 1804*, Paris, publications de la société française de musicologie, éditions Klincksieck, 1993, BML

QUENIART, Jean, *Les Hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIIIe siècle* , Le Temps & les hommes, Hachette, 1978, cote : SJ H 325/4, BML

ROBERT, Alain, *Le patois bourguignon*, imprimé sur les presses de l'imprimerie « La source d'Or » à Clermont-Ferrand, 2012, cote : FL TRA ROB, BM Beaune.

ROUPNEL, Gaston, *La ville et la campagne au XVII^e siècle : Etudes sur les populations du pays dijonnais*, Librairie Armand Collin, Paris, 1955, cote E605, BU Diderot

WEBER, Edith, *Le concile de Trente et la musique : de la réforme à la contre-réforme*, Paris, H.Champion, imprimé en Suisse, 1982, cote : A077429, BML

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : EXEMPLE D'UN NOËL DE NICOLAS SABOLY AVEC SA TRADUCTION :	117
ANNEXE 2 : NOËLS EXTRAITS D'UNE BIBLE DE NOËLS TROYENNE :	119
ANNEXE 3 : BIBLIOGRAPHIE GENERALE DES NOËLS EN BOURGOGNE	122
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE GENERALE DE BERNARD DE LA MONNOYE	126
ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE PARTICULIERE DES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE SELON PROPSER MIGNARD	133
ANNEXE 6 : MEMOIRE ENVOYE A MM. DE SORBONNE SUR LES NOELS BOURGUIGNONS IMPRIMES LE 26 NOVEMBRE 1701	139
ANNEXE 7 : APOLOGIE DES NOËLS DE LA ROULOTTE ET DU TILLOT	142
ANNEXE 8 : IDENTIFICATION DE L'IMPRIMEUR DE L'EDITION DE 1720 DES NOËLS BOURGUIGNONS :	145
ANNEXE 9 : COLLATION DE TOUTES LES EDITIONS DES NOËLS BOURGUIGNONS CONSULTEES EN BIBLIOTHEQUES : TABLEAU RECAPITULATIF:	147
ANNEXE 10 : ILLUSTRATIONS DE J. BERTRAND DANS L'EDITION DE 1858 DES NOËLS BOURGUIGNONS	150
ANNEXE 11 : ARTICLES DE PRESSE SUR LE SPECTACLE DE L'ASSOCIATION <i>LES INVENTIONS</i> AUTOUR DES NOËLS ET DES COMPOSITEURS BOURGUIGNONS	153

ANNEXE 1 : EXEMPLE D'UN NOËL DE NICOLAS

SABOLY AVEC SA TRADUCTION :

Patois provençal (graphie mistraliènne)	Traduction française
« La Cambo me fai mau »	« La jambe me fait mal »
<p>Li a proun de gènt Que van en roumavage, Li a proun de gènt Que van en Betelèn. Li vole ana, Ai quàsi proun courage : Li vole ana, S'ieu pode camina.</p> <p>Refrin La cambo me fai mau, Bouto sello, bouto sello ; La cambo me fai mau, Bouto sello à moun chivau.</p> <p>Tous li bergié Qu'èron sus la mountagno, Tous li bergié An vist un messagié Que li a crida : Metès-vous en campagno! Que li a crida : Lou Fiéu de Diéu es na!</p> <p>(Refrin)</p> <p>En aquest tèm Li fèbre soun pas sano ; En aquest tèm Li fèbre valon rèn ; Ai endura Uno fèbre quartano, Ai endura Senso me rancura.</p> <p>(Refrin)</p> <p>Un gros pastras</p>	<p>Il y a bien des gens Qui vont en pèlerinage, Il y a bien des gens Qui vont à Bethléem, Je veux y aller J'ai presque assez de courage, Je veux y aller Si je peux marcher.</p> <p>Refrain : La jambe me fait mal, Mets la selle, mets la selle, La jambe me fait mal Mets la selle à mon cheval.</p> <p>Tous les bergers Qui étaient sur la montagne, Tous les bergers Ont vu un messager Qui leur a crié : "Mettez-vous en campagne !" Qui leur a crié : "Le Fils de Dieu est né !"</p> <p>(Refrain)</p> <p>Ces temps-ci Les fièvres ne sont pas saines, Ces temps-ci Les fièvres ne valent rien, J'ai enduré Une fièvre quarte, J'ai enduré Sans me plaindre</p> <p>(Refrain)</p> <p>Un gros berger</p>

Que fai la catamiaulo,
Un gros pastras
S'envai au pichot pas ;
S'èi revira,
Au brut de ma paraulo ;
S'èi revira,
Li ai di de m'espera.

(Refrin)

Aquéu palot
Descausso si sabato,
Aquéu palot
S'envai au grand galop ;
Mai, se'n cop l'ai,
lé dounarai la grato,
Mai, se'n cop l'ai,
Iéu lou tapoutarai.

(Refrin)

Ai un roussin
Que volo dessus terro,
Ai un roussin
Que manjo lou camin !
L'ai achata
D'un que vèn de la guerro :
L'ai achata,
Cinq escut de pata.

(Refrin)

Quand aurai vist
Lou Fiéu de Diéu lou Paire,
Quand aurai vist
Lou Rèi de Paradis,
E quand aurai
Felicila sa maire
E quand aurai
Fa tout ço que déurrai,

Refrin:

N'aurai plus ges de mau,
Bouto sello, bouto sello,
N'aurai plus ges de mau,
Bouto sello à moun chivau.

Qui fait la chattemite,
Un gros berger
S'en va à petits pas,
Il s'est retourné
Au bruit de ma parole,
Il s'est retourné,
Je lui ai dit de m'attendre.

(Refrain)

Ce malotru
Enlève ses chaussures
Ce malotru
S'en va au grand galop,
Mais si je l'attrape,
Je lui donnerai des démangeaisons,
Mais si je l'attrape,
Je le taperai.

(Refrain)

J'ai un roussin
Qui vole sur la terre,
J'ai un roussin
Qui mange le chemin
Je l'ai acheté
À un qui arrive de la guerre
Je l'ai acheté
Cinq écus de patac*.

(Refrain)

Quand j'aurai vu
Le Fils de Dieu le Père,
Quand j'aurai vu
Le Roi du Paradis
Et quand j'aurai
Félicité sa mère,
Et quand j'aurai
Fait tout ce que je devrai,

Refrain :

Je n'aurai plus de mal,
Mets la selle, mets la selle,
Je n'aurai plus de mal
Mets la selle à mon cheval.

ANNEXE 2 : NOËLS EXTRAITS D'UNE BIBLE DE NOËLS TROYENNE :

La belle Bible des cantiques de la naissance et des autres mystères de notre seigneur. Tant anciens réformés que nouveaux imprimés...Troisième édition

Editeur : Veuve J.Oudot (Troyes)

Date d'édition : 1723

En français

<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5502805n/f10.item.r=Bible%20de%20no%C3%ABls.zoom>>, consulté le 15/01/2016

Extrait 1 : Noël pour le commencement de l'Avent , sur l'air *Jean de Verd*

Voicy le saint tems de l'Avent

Préparons la Musique,

Pour aller chanter au-devant

De ce Roi Magnifique ;

Il vient par la Nativité

Nous ôter de captivité,

Chantons Noel, chantons Noël,

Chantons Noël ensemble.

En effet si ce divin roi

Ne fut venu sur terre,

Tout devenoit sans Foi ni Loi,

Satan faisoit la guerre.

Refrain

Il apporte à tout l'Univers

La paix universelle,

Nous ne sommes plus dans les fers

D'une prison cruelle

Refrain

Tous nos pechez nous sont remis

Avec pleine indulgence,

Et les Demons nos ennemis

Vaincus sans espérance

Refrain

Quoi ? Faut-il donc que ce grand Dieu

Pour un morceau de Pomme,

Vienne naître en ce bas lieu,

Et se rendre un pauvre Homme

Refrain

C'est un arrêt délibéré,

Dans le sacré conclave,

Pour rendre l'homme délivré,
Qu'un Dieu se rende esclave

Refrain

C'est le fils du pere Eternel,
La seconde Personne,
Qui le rend pour nous criminel
Afin qu'il nous pardonne

Refrain

Il prend la forme d'un Enfant
Par une humble naissance
Bien qu'il soit un Roi triomphant
Par la Toute puissance

Refrain

Il naît au monde pauvrement,
Dans une pauvre étable,
Sur un peu de Foin seulement,
Manque d'un lieu sortable

Refrain

Il fût venu , s'il eût voulu
Avec des milliers d'Ange,
Mais, non, il vient comme inconnu,
Méprisant les louanges

Refrain

Allons le voir & lui porter
De nôtre amour les gages ;
Et de nos cœurs lui presenter
Humblement les hommages

Refrain

Extrait 2 : Noël ancien réformé ; Sur un air du tems

Du saint tems qu'arrive Noël
Nous devons tous nous souvenir,
Comme d'un Testament formel,
Que tout le monde doit tenir.
Quand le superbe Lucifer
Dans les abîmes trebûcha,
Il nous traînoit tous dans l'Enfer,
Mais le Fils de Dieu l'empêcha ;
Dans la vierge il vint s'incarner,
Se formant d'elle un Corps humain,
Auquel il veut bien se borner
Par un coup puissant de sa main.
Lorsque cet homme-Dieu fut né
Pour avoir des adoreurs,
L'avis en fut bien tôt donné
Par un Ange à de bons Pasteurs,
Disant, Gloire à Dieu dans les Cieux,
Et dans la Terre à ce saint Jour,
La paix de son Fils précieux
Aux cœurs qui cherchent son amour,

Aux doux accens de cette voix
Ils se sont tous mis en devoir
Laisant leurs brebis dans les bois,
D'aller promptement pour le voir,
Ils l'ont vû dans un pauvre lieu
Dans une crèche fur du foin,
Faisant offre à cet Enfant-Dieu
De le secourir au besoin.
Après quelque espace de tems
Trois rois sont venus l'adorer,
Offrant l'Or, la Mylrhe, & l'Encens
Dont ils sont venus l'honorer,
Une Etoile les conduisoit
Et les éclairoit pour venir,
Montrant en Bethléem tout droit
La marche qu'il devoient tenir.
Supplions tous sa Majesté
Pour nous & pour tous nos Amis,
D'avoir pour nous cette bonté
Que nos pechez nous soient remis,
Et de nous faire la saveur
D'aller au séjour éternel
Pour y chanter avec ferveur ;
Noël dans son sein paternel.
Amen, Jesus Emmanuël,
Je ne sçaurais pas me tenir
De chanter sans cesse Noël,
Quand je vois mon Sauveur venir.

ANNEXE 3 : BIBLIOGRAPHIE GENERALE DES NOËLS EN BOURGOGNE

Selon l'ouvrage *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre ou philologie comparée de cet idiome* de Prosper Mignard :

Date	Titre	Format +Imprimeur/ libraire	Auteur ?	Particularités
1660	<i>Lucyfar pryn au Baytan</i>	In-12 chez Jean Grangier	Jean-Bénigne Foulon de la Chaume (J.B.F.D.LC)	Fertiault a reproduit un de ses noëls dans son édition des <i>Noëls Bourguignons</i> de Bernard de la Monnoye
1675	<i>Noels nouveaux et cantiques spirituels, sur les plus beaux airs tant de la Cour que de l'Opéra</i>		Mlle F.C, fille	Conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, n°8023
1696	<i>Noels nouveaux et prières à Jésus Naissant pour obtenir la paix. Sur les airs du temps.</i>	In-32 de 32 pages, chez Claude Michard, Imprimeur et libraire près de la Ste Chapelle du Roy	Recueil collectif anonyme	Selon le bibliophile M.Baudot, ce recueil contient des noëls d'Aimé Piron.
1701	<i>Lai mor au Diale vou Noei novéa et Odon de Noei</i>	In-12 de 34p. + feuillet avec permission d'imprimer, chez Claude Michard à St Jean l'Evangéliste	Pas de nom d'auteur	<i>Contient un titre envers : Fai au clochei de Sain Feulbar, Imprimé de lai ché Michar, De compôtion nôvelle, De coté lai Sainte Chapelle, Au lon de son voisin</i>

				<p><i>Jacô De Saive le gantei aitô, Qui tô deu en vaille mille autre ; Cat ai l'enseigne de l'aipôtre Et l'évangéliste St Jean Que ce Noei nôvea se van, Avô parmission baillée Ai Michar lai présente année 1701 Ai l'on van aitô un odon Tan de françoi que de borguignon</i></p>
1703	<i>Noels nouveaux, bourguignons et français sur la naissance de N.S.J.C, sur des airs vieux et nouveaux</i>	Petit in-8, chez Claude Michard	Collectif	
1707	<i>Noels et cantiques nouveaux, sur les airs les plus usités dans l'Eglise, pour honorer le mystère de l'incarnation de J.C, fils de Dieu</i>	Chez Claude Michard, imprimeur-libraire de Monsieur l'Intendant, A Saint-Jean l'Evangeliste	Recueil collectif	11 noëls en français, le 12ème est en français et bourguignon. Conservé à la bibliothèque de Dijon
1708	<i>Odon de Noei Borguignon su lai Nativitai de l'Enfan Jesu, compôsai de messire chécun sur des ar vieu et nôvéa</i>	in-12 de 48p. Chez Claude Michard	Pseudonyme de « messire Chécun », probablement d'Aimé Piron	14 noëls bourguignons et 1 français Le 11ème Noël a pour auteur Hervy, avocat

1709	<i>Noels nouveaux françois et bourguignons, sur la naissance de Notre Seigneur J.-C, sur des airs vieux et nouveaux, Troisième Recueil</i>	Petit in-12, chez Antoine du Fay, <i>A la Bonne Foi</i>		Recueil de 231 p. dont seulement 48 sont imprimées et les autres manuscrites. Les noëls manuscrits semblent avoir été recopiés à partir d'un autre recueil. Le bibliophile Baudot père les désigne comme « Poésie bourguignonne d'Aimé Piron » mais il semble y avoir aussi des noëls de Françoise Paschal.
1712	<i>Noëls nouveaux françois et bourguignons, par divers auteurs</i>	In-12 de 36p., chez Antoine de Fay	Collectif	Recueil rare
1713	<i>Noëls nouveaux françois et bourguignons sur des airs connus</i>	Chez Antoine de Fay	Collectif	Seul le 1 ^{er} noël est écrit en bourguignon
1715	<i>Noëls nouveaux, françois et bourguignons par divers auteurs</i>	In-12 de 23p., chez Antoine du Fay	Collectif	Recueil rare. Contient des noëls d'Aimé Piron
1719	<i>Noels nouveaux sur la naissance de l'Enfant Jésus</i>		M.J.D.P (?)	Conservé à la bibliothèque de l'Arsenal
1720	<i>Noels bourguignons</i>	in-12 chez Claude Michard	Philippe Joly, père dominicain	L'abbé Papillon attribue ce titre à ce recueil de P. Joly
1723	<i>Noels nouveaux, français et bourguignons sur la naissance de</i>	in-12 de 48p. Chez Joseph Sirot, imprimeur-libraire, place du Palais	Mlle F.P (Françoise Paschal)	

	<i>Notre Seigneur J.-C</i>			
s.d	<i>Noels nouveaux composés par J.B pour l'entretien des ames dévotes</i>	Dijon, Chavance	J.B (?)	
s.d	<i>Solenelle réjouissance de la venue du Petit Jésus</i>			Un Noël de ce recueil renferme le nom de tous les bouchers de Dijon. Conservé à la bibliothèque de l'Arsenal.
s.d (ne contient que 2 dates sur les 23 Noël inédits qu'il renferme)	Manuscrit sans titre principal			Issu de la collection de M. Baudot. Au dos, on peut lire : « Amé Piron, poésie bourguignonne ». Il y a une note en tête de l'ouvrage : « Ces Noël, faits à Dijon sans doute avant ceux de M. de La Monnoye, doivent présenter au lecteur une locution moins vicieuse et plus d'élégance que ces derniers, et rappeler mieux le langage populaire. Dans le temps de M. de La Monnoye, c'était la mode à Dijon de parler patois, et l'on rafoyait de cet idiome dans les bonnes sociétés. »
s.d	Manuscrit sans titre principal		179p.	Plusieurs Noël d'Amé Piron dont un poème intitulé le « Menou d'Or », introuvable ailleurs

ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE GENERALE DE BERNARD DE LA MONNOYE

Selon l'article de Philibert Papillon dans sa *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*²²⁹ :

Ouvrages principaux de M. de La Monnoye imprimés séparément :

Date	Imprimeur	Format	Titre	Contenu ou remarques
1663	?	in-4 en 8 feuillets	<i>Thyrsis.Ecloga</i>	Epithalame fait pour le mariage du fils de M. de Givès, avocat du roi au siège présidial du roi à Orléans avec lequel il avait lié une amitié lors de son séjour dans cette ville.
1671	A Paris, chez le Petit	in-4	<i>Le Duel Aboli</i>	Poème proposé pour le concours de l'Académie et qui remporte le premier prix. Réimprimé à maintes reprises.
1673	Paris, Cramoisy	in-4	<i>L'Académie Française sous la protection du Roi</i>	Ce poème a été envoyé trop tard pour pouvoir participer au concours de l'Académie.
1674	Paris, Cramoisy	in-4	<i>Ode au roi sur la conquête de la Franche-Comté</i>	Le poète put présenter cette pièce au retour du roi de cette conquête au château d'Arc-sur-Tille
1675	Paris, Le Petit	in-4	<i>La Gloire des Armes et des Lettres sous Louis XIV</i>	Poème qui remporte aussi le prix de l'Académie.
1677	Paris, Le Petit	in-4	<i>L'éducation de Monseigneur le dauphin</i>	Pièce couronnée par l'Académie

²²⁹*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne par feu M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle au Riche de Dijon*, Tome second, à Dijon, chez Philippe Marteret, imprimeur et libraire place du Palais, 1742, p.67 à 79.

1683	Paris, Le Petit	in-4	<i>Les Grandes choses faites par le Roi en faveur de la Religion</i>	Cette pièce remporta le prix de l'Académie sans participation de l'Auteur. L'auteur avait fait une traduction d'une pièce de Santeuil sur le même thème et c'est cette traduction tronquée de quelques strophes qui a été envoyée à l'Académie sans que l'auteur ne soit au courant.
1685	Paris, ?	in-4	<i>La gloire acquise par le Roi, en se condamnant dans sa propre Cause</i>	C'est la cinquième et dernière pièce de La Monnoye qui remporte le prix de l'Académie. Il paraît qu'on lui aurait demandé de ne plus concourir pour laisser une chance à ses concurrents.
1688	?	in-4	<i>Ode pour Monseigneur le Dauphin sur la prise de Philisbourg</i>	
1700	Dijon, Jean Ressayre	in-12	<i>Noei tô nôvea, compozai en lai ruë du Tillô</i>	Cette pièce a attiré quelques censeurs par sa naïveté un peu trop libre.
?	?	in-12	<i>Epologie dé Noei de lai Roulotte & du Tillô</i>	Toutes ces pièces, dit l'abbé Papillon ont été réimprimées en 1717 à Luxembourg, c'est-à-dire à Dijon chez Defay.
1720	Dijon, Abran Lyron de Modene	in-8	<i>Noei Borguignon de Gui Barôzai, quatrième édition</i>	Ajout d'un glossaire des mots bourguignons qui permet de conserver le patois qui commence à se perdre comme les autres patois du Royaume. Cette pièce a été réimprimée par Sirot en 1724 et chez Defay en 1738
1708	La Haye, de Sauzet	2 vol. in-12	<i>Éloge de l'Abbé Regnier Desmarais</i>	Éloge mis au devant des poésies de cet abbé
?	Langres, Personne	?	<i>Traduction en français de trois pièces latines :</i>	

			-Sur le vin de Bourgogne -Sur le Vin de Champagne -Sur le cidre	
1709	Dijon, Defay	in-8	<i>Hymni in Officium S.Benigni</i>	Il y avait déjà eu quatre de ces hymnes imprimés avec la traduction en vers français de la façon du même auteur dans l'Office du même Saint à Dijon en 1709 chez Defay.
1711	Cologne, Gaillard	in-12, 2 vol.	<i>Observations sur le Cymbalum Mundi, de Bonaventure des Périers</i>	Toutes ces observations ne sont pas de La Monnoye, certaines sont d'un autre auteur inconnu.
1712	Dijon, Defay & Paris	in-12	<i>Traduction en vers français d'une Ode latine du Sieur Bénigne Grenant, sur le Vin de Bourgogne</i>	
1712	Paris, Étienne	In-4	<i>Traduction en vers français des vers latins faits par M.Guérin, professeur de Rhétorique au collège de Beauvais, à la louange de Monsieur de Mesme, premier président du Parlement de Paris.</i>	
1713	Paris, Coignard Dijon, Defay	in-4 in-4	<i>Discours à l'Académie Française, prononcé le 23 décembre 1713 lorsqu'il y fut reçu à la place de l'Abbé Regnier Desmarais avec la réponse de monsieur l'Abbé d'Estrée</i>	Discours disponible sur internet sur le site de l'Académie Française

1714	Prétend être imprimé à La Haye par Van Lom mais est en réalité imprimé, comme l'assure le supplément de Moréri, à Paris chez Emery et Compagnie	in-12 en 2 vol.	<i>Recueil de pièces choisies tant en prose qu'en vers</i>	Seule la préface est de Bernard de La Monnoye
1715	Dijon, Defay	in-12	<i>Pièce pour le prix du jeu de l'Arquebuse rendu à Dijon en 1715</i>	
1715	Paris, de Laulne Amsterdam (1716)	in-12 en 4 vol.	. Troisième édition	En 1693, lors de la deuxième édition de cet ouvrage, Bernard de la Monnoye avait déjà effectué quelques corrections. En 1715, le libraire de Paris voulut en faire une nouvelle édition laissant à La Monnoye faire de nouvelles corrections et insérer quelques anecdotes littéraires. A la fin du dernier volume, il inséra trois dissertations : - <i>Lettre à Monsieur Bouhier, Président au Parlement de Dijon, sur le prétendu livre des trois imposteurs</i> - <i>Dissertation sur le livre intitulé : Le Moyen de Parvenir</i> - <i>Dissertation sur la fameuse épigramme latine de l'Hermaphrodite.</i>
1715	Paris, de Laulne	in-12, brochure de 48p.	<i>Indice expurgatoire du Menagiana</i>	Quelques personnes graves ayant jugé les additions du Menagiana par Bernard de la Monnoye trop libres, lui demandèrent de fournir des cartons pour supprimer ces passages ; ce que fit Bernard de La Monnoye. Cette brochure

				fournit les cartons demandés
1715	La Haye, Du Sauzet		<i>Remarques détachées de littérature</i>	Elles ont été insérées par M. de Sallengre à la fin du Tome I des <i>Mémoires de Littérature</i> . Bien que le nom de La Monnoye ne figure pas, on sait qu'elles sont de lui et que certains vers sont de sa façon.
1716	La Haye, Levier	in-8	<i>Poësies de M. de La Monnoye, de l'Académie Française avec son Elode publiées par M.de S. [M.de Sallengre]</i>	Ce recueil paru à l'insu de l'auteur et comme il y était inséré des pièces trop libres ou qui n'étaient pas de lui, il le désavoua publiquement dans un article du <i>Journal des Sçavans</i> du 7 décembre 1716.
1722 1725	Paris, Moëtte Amsterdam	in-4, 7 vol. in-4 de 8 vol. et in-1 de 16 vol.	<i>Remarques sur les Jugemens des Sçavans d'Adrien Baillet</i>	En 1720, Bernard de La Monnoye avait déjà fait paraître un essai sur ces remarques dans le journal <i>Mercure de France</i> mais c'est seulement en 1722 que l'ouvrage paru. Tout l'ouvrage n'est pas de la main de Bernard de La Monnoye qui n'a pas écrit la vie d'Adrian Baillet par exemple.
1722	Paris (?)	in-12	<i>Remarques sur le Pogiana de M.Lenfant</i>	Quoique le nom de M.de La Monnoye ne figure pas sur cet ouvrage, on le pense de lui.
?	?	in-4 de 8p.	<i>Divo Mommeti Hymni</i>	Brochure signée par le pseudonyme B.Moneta
1726	Thiboust	in-4 et in-8	<i>Traduction en vers français de trois hymnes latines, composées par M.Coffin sur un miracle arrivé à Paris au Fauxbourg St-Antoine</i>	

1726	Dijon, Augé	in-4 de 3p.	<i>Vers de M.de La Monnoye sur la mort de Madame son Epouse arrivée le 20 janvier 1726</i>	Elle se trouve aussi dans le <i>Mercur de France</i> d'Avril 1726 et dans la <i>Continuation des Mémoires de littérature.</i>
1726	Dijon, Augé	in-4	<i>Remerciment à MM. De l'Académie Française au sujet de la députation qu'ils firent, pour complimenter M. de La Monnoye sur la mort de son Epouse</i>	
1726	Paris, chez Martin (imprimé à titre posthume en 1737)	in-12	<i>Notes de M.de La Monnoye sur les facétieuses nuits de Starapole</i>	
1727	Paris, Barbou		<i>Deux préfaces, pour mettre au devant de la Pancharis de Bonnefons</i>	
1727	Paris, Simard		<i>Vie de Pyrron traduite du grec de Diogène Laërce avec des Remarques</i>	Imprimé dans la <i>Continuations des Mémoires de Littérature</i> du R.P Desmoletz
1728			<i>Commentarius in Steph. Baluzzi Carmen, de laudibus Joan. Bapt. Brossard. Canonici Tutelenfis</i>	<i>Idem</i>
1730	Paris, Moëtte	In-4	<i>Remarques sur l'Anti-Baillet de Ménage</i>	Imprimés avec l'Anti-Baillet de ménage
1731	Paris, Martin	In-12	<i>Notes sur la bibliothèque choisie & les opuscules de calomniés</i>	Imprimés avec ces ouvrages

L'abbé Philibert Papillon mentionne ici tous les livres imprimés dont Bernard de La Monnoye est l'auteur, le traducteur ou un contributeur. Il évoque ensuite les écrits de Bernard de La Monnoye qui ne sont pas encore imprimés lorsqu'il écrit cet article (avant 1742). Il évoque en particulier de très nombreuses lettres avec, entre autres, sa correspondance avec M. Bouhier, président du Parlement de Bourgogne. Il parle ensuite de 300 épigrammes à la mode de Martial ou d'autres poètes. Bernard de La Monnoye avait aussi écrit des épitaphes en français, en latin ou en d'autres langues pour ses amis ou connaissances.

Il mentionne aussi par la suite les traductions de Bernard de La Monnoye et en particulier la traduction en vers français de la *Glose Espagnole de Sainte Thérèse*. Il y a aussi des poésies soit en français, soit en latin, soit en d'autres langues qui n'avaient pas encore été imprimées du temps de l'abbé Papillon.

Outre ses travaux personnels, Bernard de La Monnoye était souvent missionné pour corriger certaines œuvres avant qu'elles passent sous presse ou alors il faisait souvent des examens critiques d'œuvres déjà parues (d'où le nombre important de « Remarques sur... » ou « Notes sur ... ». Son érudition était très recherchée. Il a par exemple apporté une grande aide à M. Bayle pour son *Dictionnaire critique* qui lui en fut très reconnaissant.

Ce que l'on peut dire de cette bibliographie légèrement tronquée, c'est que l'œuvre de Bernard de La Monnoye était abondante et qu'elle s'étendait à des domaines très variés. Il était la figure type du lettré et de l'érudit reconnu comme tel par ses pairs. Il garda toujours, néanmoins, à côté de ses travaux sérieux, un côté gai et un peu moqueur que l'on retrouve dans ses nombreuses épigrammes et bien sûr, dans ses noëls.

**ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE PARTICULIERE DES
NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE
SELON PROSPER MIGNARD**

MIGNARD, Prosper, *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre ou philologie comparée de cet idiome*, Dijon, 1856, Lamarche et Drouelle Libraire-éditeur, p. 363-371

N° Ed.	Date	Titre exact	Imprimeur / éditeur	Format	Contenu	Remarques
1	1700	<i>Noei tô novéa composai en lai rue du Tillô</i>	Dijon, Ressayre	in-12	Treize premiers noëls	Édition d'une grande rareté. (Je n'en ai retrouvé aucun exemplaire)
2 (1ère édition des noëls de la Roulotte)	1701	<i>Noei tô nôvéà compôzai an lai rue de la Roulôte. Ansanne lé Noei compôzai ci-devan an lai rue du Tillô. Le tô du moime auteu</i>	Dijon, Jan Ressayre, imprimeur et libraire ordinaire du roi et de la ville	in-12	Les noëls de la rue du Tillot et noëls de la rue de la Roulotte	La Monnoye utilise le nom des rues où vivent de nombreux vignerons pour faire plus authentique mais il n'a pas vraiment vécu là-bas. A la page 63, il y a un inter-titre : <i>Noeicompôzai l'an MDCC, an lai rue du Tillô. Deuxieme edicion plu muglieure que lai premeire</i>
3	Vraisemblablement 1702	<i>Noei tô nôvéà compôzai an lai rue de la Roulôte. Ansanne lé Noei compôzai ci-</i>	Pleumeire	in-12	Les noëls du Tillot et de la Roulotte + Apologie des noëls	Un certain Joliet possède une version annotée par La Monnoye lui-même et où la

		<i>devan an lai rue du Tillô Nouvelle edicion, revüe et corigie por l'Auteu</i>			et suite des noëls	suite des noëls est manuscrite.
4	s.d	<i>Noeï tô nôvéàcompôz ai an lai rue de la Roulôte. Ansanne lé Noei compôzai ci-devan an lai rue du Tillô. Le tô du moime auteu. Nôvelle edicion revue et corrigée po l'auteu</i>	Pleumeire (Plombière)	in-12	La première édition où figure : « La chanson an dialôgue su la passeige de Mgr le Duque de Bregogne ai Dijon, le 21 septambe 1703	
5	s.d Selon Louis-François Dubois, cette édition daterait de 1717.	<i>Noei tô nôvéàcompôz ai an lai rue de la Roulôte. Ansanne lé Noei compôzai ci-devan an lai rue du Tillô. Le tô du moime auteu. Troizeime edicion revüe et corrigée po l'auteu</i>	Dijon, Defay, fausse indication d'édition du Luxembourg (ai Lucsambor)	in-12	Comprend tous les noëls + apologie et chanson	
6	1720	<i>Noei borguignon de Gui Barôzai. Quatreime edicion, dont le contenu at en fransoi aipré le feuillai</i>	Dijon, Abran Lyron de Modène (anagramme de l'auteur)	Petit in-8, 420 p.	La première édition à comprendre un glossaire des noëls. Contient aussi un erata en fin de	L'édition la plus recherchée en raison du glossaire. Elle se reconnaît car à la 1ère ligne de la préface le mot « curieux » est orthographié

					volume de 54 fautes	ainsi « curieus »
7	Contrefaçon de l'édition de 1720	Noei Borguignon de Gui Barôzai	Dijon, Abran Lyron de Modène	Petit in-8, seulement 416 p.		Dans cette édition, le mot « curieus » est orthographié correctement. Ne contient pas d'errata. 2 autres contrefaçons de la même manière
8	Une autre contrefaçon de 1720	Noei Borguignon de Gui Barôzai	Dijon, Abran Lyron de Modène			Cette édition contient un glossaire mais abrégé, c'est pourquoi on la distingue des autres contrefaçons
9	1724		Dijon, chez Sirot	in-12		Cette édition est mentionnée dans la préface d'une autre édition de 1817 donnée à Châtillon par un bibliophile du nom de Dubois, alors secrétaire de la sous-préfecture de Châtillon. Cette édition est indiquée comme étant la cinquième.
10	1737			in-12		Aussi mentionnée par Dubois mais mentionnée comme étant la 6ème édition. La confusion de la numérotation des éditions se

						poursuit pour les autres années. Se joint à cette édition les pièces d'un autre auteur (Dubois)
11	1738	<i>Noei Borguignon de Gui Barôzai. Cinqueime edicion reveue et augmentée de lai nôte de l'ar dechécun dé noei, etc., an Bregogne, M.D.CC.XXX VIII</i>	J.B Christophe Ballard, seul imprimeur du Roy pour la musique. Avec privilège du Roy (imprime seulement la musique). Le reste de l'ouvrage est imprimé par Defay	Petit in-8	312 pages + une table du glossaire de 12 pages. L'Epicedium ou éloge de La Monnoye en vers latins composés par le Père Oudin termine ce livre. Contient aussi les airs notés des noëls	Reproduction de l'édition de 1724 avec les ajouts mentionnés dans la colonne précédente. Trois éditions parurent dans la même année de 1738 (12, 13 et 14 ème) et furent promptement épuisées, tant les bourguignons aimaient à s'enivrer de cette mélodie de la langue nationale.
15	1772			in-8	416 p.	Indiquée dans la préface du bibliophile Dubois
16	1776	<i>Noei Borguignon de Gui Barôzai. Cinqueime edicion don le contenun at an franoi aipré ce feuillai. Ai Diovini, ché Abran Lyron de Modène. M.DCC.LXXV I</i>	Dijon, Abran Lyron de Modène	in-8, 422p.	Epicedium en latin du Père Oudin est traduite en vers français	C'est l'édition la plus complète et la plus répandue

17	s.d (1780)	<i>Noei Borguignon de Gui Barôzai aivô queique ajutorion</i>		in-12, 101p + 6 pages consacrées à des noëls d'autres auteurs	Ne contient pas le glossaire mais ajout de 2 noëls inédits	
18	s.d	<i>Noëls bourguignons de M. de La Monnoye. Nouvelle édition beaucoup augmentée avec un dictionnaire ou explication des termes bourguignons .</i>		Petit in-12 de 120p.	Contient un abrégé du glossaire	Edition que possède M.Henri Joliet , bibliophile dijonnais
19	1792	<i>Noei Borguignon de Gui Barôzai. Sèteime édicion don le contenun at an fransoi aipré ce feuillai</i>	Dijon, Antoine de Fay	in-12, 170p.	Les deux noëls inédits se trouvent dans cette édition ainsi qu'un abrégé du glossaire. L'éloge funèbre est en français uniquement.	
20	1817		Imprimée à Châtillon-sur-Seine, Charles Cornillac.		Notice préliminaire, glossaire alphabétique réduit au minimum . Addition	Édition de Dubois mentionné plus haut.

					aux noëls p.121. Contient aussi une table des noëls.	
20 bis	1825	<i>Noei borguignon de Gui Barôzai, suivis de quelques poésies du même genre et d'un abrégé du glossaire alphabétique. Quatorzième édition.</i>	Châtillon -sur-Seine, Charles Cornillac, imprimeur-libraire.		Même contenu que l'édition précédente	
21	1842	<i>Noei borguignon de Gui Barôzai aivô leu vireman an françoi et bé d'autrechôse, le tô par ein anfan de lai Bregogne. Ai Pairi, cheu stu don j'aimon bé le ju.</i>	Paris, Lavigne		Cette version contient une traduction des noëls en regard du texte patois par François Fertiault. L'ouvrage est précédé d'un coup d'oeil sur les noëls en Bourgogne et sur une notice sur Bernard de la Monnoye	Fertiault n'est pas le premier à avoir eu l'idée de traduire les noëls en français car M.H Joliet possède une traduction manuscrite des noëls faite après 1738.

**ANNEXE 6 : MEMOIRE ENVOYE A MM. DE SORBONNE
SUR LES NOELS BOURGUIGNONS IMPRIMES LE 26
NOVEMBRE 1701.²³⁰**

Il s'est imprimé depuis peu dans une ville du Royaume deux livrets en patois du pays, contenant des *noëls nouveaux* qui se débitent dans ladite Ville, et dans plusieurs autres lieux de la province, que l'on chante la plupart sur des airs qui renouvellent des idées dangereuses, et qui sont remplis de beaucoup de choses qui scandalisent les personnes qui ont une vraie piété, dont voici quelques endroits traduits fidèlement :

Dans le 1er de ces livrets, qui a pour titre, en patois : *La Mort au Diable, ou Noëls Nouveaux*, pag.6, après avoir décrit d'une manière bouffonne les misères passées, il ajoute :

« Nous ne verrons plus d'Huguenots ; Calvin, qui faisoit l'entendu, tous les temples sont abattus et tu t'es fracassé le cul. »

Pag. 13 et 14, voulant opposer à la nudité de l'Enfant Jésus, les commodités et les ajustements que les hommes recherchent, il s'exprime ainsi :

« Jean se munit contre le froid d'un justaucorps, d'une camisole, d'un calçon , et Nicole d'une petite robe de droguet blanc , qui nous fait voir le derrière de cette folle, plus rond qu'une boule, bien garni contre le froid. Fi, qu'est cela ? Pourquoi se le tant réchauffer ? Mais ç'a, de par Dieu, de peur d'être epassé, qu'on change de rôles. Et vous, Messieurs et Mesdames, vous aurez votre part aussi pour le coup, de la Toussaints au Carême et des talons jusqu'à la tête : le velours se roule à gros flots autour de vous pendant que l'ouaite vous chatouille le nombril... »

Pag.23, après avoir décrit les querelles des harangères, il dit :

« Gatebois le savetier, qui de son banc le voit, pisse de rire dans ses chausses, disant en fronçant le sourcil : les deux femmes de Frippe-sauce n'étaient pas pires que celles-ci. »

Et plus bas, pag.24, il ajoute :

²³⁰On trouve cette pièce dans les appendices à la biographie de Bernard de La Monnoye que joint François Fertiault à son édition des *Noëls Bourguignons* de 1858

Fertiault, François, *Les Noëls Bourguignons de Bernard de la Monnoye de l'Académie Française suivis des Noëls Maconnais du P.Lhuillier, publiés pour la première fois avec une traduction en texte littérale en regard du texte patois et précédés d'une notice sur La Monnoye et Lhuillier suivis d'un coup d'oeil sur les Noëls en Bourgogne*, Paris, Locard-Davi et C.Vanier Libraires-Editeurs de l'union des poètes, 1858 , p. XXXII à XXXV

« Voyez-vous dans ces cabarets les ivrognes pisser, rôter, débiter des niaiseries, boire et dégueuler coup sur coup, etc. »

Pag.28, après un récit burlesque des maux qui arrivent aux hommes, dont il fait auteur le Diable, il dit de luy :

« Où loge-t-il le plus souvent ? La belle demande ! Chez les grands et jamais dans les chaumières. Les pauvres gens, luy faisant mauvais visages, luy disent : il n'y a chez nous qu'un trou au cul pour le chaudronnier. La grêle vient-elle en été ravager les bleds et les vignes, casser les tuiles et les vitres et tuer les bêtes dans les champs, c'est l'ouvrage de ce bélétre. Le démon, qui se trouve là, a été dedans, etc. »

Dans le second livret, imprimé sous le titre de *Noels tout nouveaux* , pag.9 (Noël 1^{er}) , décrivant le voyage des Rois-Mages, il dit d'eux :

« Estant venus dans la Judée, ils ne se donnèrent point de repos. Montré-nous, crioient-ils, notre petit Roy ? Hérode, entendant ce mot, tout glacé de peur, en pisse dans ses culottes. »

Page 12 (Noël 2), décrivant l'état d'innocence où nous aurions été si Adam n'avoit pas péché, il s'exprime ainsi :

« Nous aurions vécu dans l'innocence, sans soins, sans inquiétudes d'habits et d'ajustemens, le ventre plein de figues, de grenades et de melons sucrés ; nous aurion sauté à la renverse pesle-mesle sur l'herbe verte. »

Page 18 (Noël 4), décrivant le bonheur des hommes depuis la Naissance de J.-C, il fait tenir ce discours :

« Nous ferons ce que nous voudrons du petit Jésus. Nous n'avons qu'à promettre une cage, nous aurons pour un Alleluya le Paradis ; n'est-ce pas bon marché Lucas ? »

Page 25 (Noël 6), parlant de la venue du Fils de Dieu sur la terre, il dit :

« Sa bonté l'amena en masque pour nous voir : les grands se promenèrent quelquefois en masque à minuit vers le temps de Carnaval, et partout les masques courent en sûreté ; ils sont respectés où ils vont, au lieu que Jésus sera mal reçu. »

Page 27 et 28 (Noël 7), voici comme il décrit le Mystère de l'Incarnation :

« Dieu le Fils se souvenant que, depuis la chute d'Adam, il avoit dessein de prendre une mère sur la terre, trouva la Vierge si digne de lui donner sa mamelle dans le berceau, qu'il jeta son plomb sur elle. Echauffé de son amour, il propose la chose à Dieu son père, en luy disant : Je m'en vais, ce bon vous semble, prendre une mère à mon gré ; c'est la fille de dame Anne, la petite Marie de Nazareth. Le père luy dit sur cela : je suis d'accord du mystère ; elle deviendra votre mère, et le S.-Esprit son mari. On ne peut le marier à femme plus sage. Vite donc, faisons venir Gabriel pour le ministère. Quand l'Ange eût bien rempli sa tête de tout le TU AUTEM, il prit ses ailes de fêtes et vola comme le vent vers la Vierge, qui prioit devant son feu dans la chambre qu'on montre encore aujourd'hui à Lorette, et par la

fenêtre, il entra. Puis, de quelque distance, il lui fit la révérence car il était bien appris : Dieu vous gard' ma chère amie, lui dit-il d'une douce voix, béni soit le Fruit de Vie que dans neuf mois vous aurés. Marie, entendant cela, se troubla tellement qu'elle en tomba en arrière sur sa chaise, qui se trouva là par hasard ; elle en trembla, elle frémit, elle rougit, elle devint blême, elle s'étourdit et enfin, étant revenue, elle prit courage et répondit : De quel fruit me parlez-vous ? Je prétens mourir pucelle ; vous me la donneriés belle, si je vous croyois ; vous me prédisés bicêtre, etc. »

Page 36 et 37 (Noël 9), il fait parler ainsi un Curé des environs de la ville :

« Je siffle un merle en cage pour réjouir l'Enfant, qui dans trois jours, je gage, dira tout couramment, etc. Je n'ay garde d'apprendre à mon oiseau de mauvaises paroles, comme maquereau, coupeau ; mais Robeigne, etc. Je veux que dans mon église on dise, depuis la S.-Martin jusqu'à Noël, au lutrin pour antienne : Robeigne, Lubeigne, etc. »

Page 44 (Noël 1), il représente un autre curé qui excite ses paroissiens à la joye du Mistère de l'Incarnation en cette sorte :

« Alors notre bon curé commença le premier de braire tant qu'il put pour mettre en train ses frères, et nous en fimes tout autant que luy . »

Page 50 et suivantes (Noël 14), est un Noël qui ressemble plus à un libelle qu'à un cantique. En voici le titre : *Noël pour la conversion de la petite Blaise, et de Guy son amant, faite vers ce temps...*

« Vers Noël, la petite Blaise, etc. »

Voyez le Noël.

Page 54 (même Noël) :

« Guy dont le cœur tendre ne pouvait dépendre, etc... »

Il y a encore dans ces livrets beaucoup d'autres vers et expressions semblables.

On prie Messieurs de la Sorbonne de déclarer au bas de ce Mémoire ce qu'on doit penser de ces livrets, dont sont tirés ces extraits, et ce que doivent faire en cette ville les pasteurs chargés du soin des âmes dans ladite ville et autres lieux voisins.

ANNEXE 7 : APOLOGIE DES NOËLS DE LA ROULOTTE ET DU TILLOT

Chanson sur l'air : Le Démon malicieux et fin

Noël vient ; nous avons crié si fort
Qu'à la fin le voici de retour.
Mes enfants s'attendent que la suche
Leur pissera des pruneaux, des marrons :
Le grand point, c'est qu'il faut que je m'épluche
Pour écurer tantôt mon chaudron.

A Noël je n'y manque jamais.
Cela fait, j'en ai pour quatre mois,
Ou pour trois, quand plutôt nous avons Pâques :
En lavette je ne fais pas grand frais ;
Deux fois l'an, au Père Jean ou Jacques,
De mes fredaines, je porte le paquet.

Plût à Dieu qu'ici pour confesseur
Nous eussions le Père Le Vasseur !
Aux genoux de sa grosse figure
Nous porterions nos fardeaux librement ;
Ce serait, à voir sa carrure,
Un confesseur bien large, sûrement.

Ce n'est pas que j'en aie grand besoin ;
Dieu merci Je pêche beaucoup moins
Qu'autrefois, quand l'humeur fringante,
Comme à David, me gonflait le rognon :
Aujourd'hui, de jeunes évaporées
Me diraient : « oui », que je répondrais : « non »

Mais peut-être, on croira que je devrais
Mettre au rang des péchés les plus gros
Mes Noëls, trop gais pour la matière ;
Ainsi le crut le bonhomme Magnien.
Contre eux il dit rage en chaire :
Cela les fit renchérir de moitié.

La Sorbonne aussi voulut depuis
En juger, mais n'en jugea pas mieux.
Quelle pitié de voir tant de soutanes
Contre un roquet si fort se démener !
C'était là le cas de choisir Beaune
Pour y loger tel qui 'a condamné.

« Vous trouvez, messieurs les grondeurs,

Mes Noël, dites-vous, trop gaillards :>
A cela j'ai deux choses à vous dire :
Ou qu'il les faut tous faire en français,
Ou qu'il faut nous permettre d'y rire,
Nous permettant de les faire en patois.

Le nôtre est tout propre à réjouir,
Quand surtout, pour lui donner l'assaisonnement,
Nous y mettons quelque chose qui pique :
Un grain de sel par-ci, par-là.
Vous savez que le proverbe antique,
Parlant de nous, dit « bourguignon salé. »

J'ai l'honneur, franc Barôzai que je suis,
D'avoir fait mes études en bon lieu.
Dès l'instant que j'eus la culotte,
Comme je lisais que j'étais éveillé,
Saint-Genès, le cousin de mon père,
Qui vit cela, me prit pour écolier.

Ce grand clerc, qu'on vante avec raison,
M'éleva en paix et à l'aise en sa maison.
Vers son feu, dans la Sainte-Écriture,
Il me faisait lire, au soir, en hiver.
Il était poète de nature,
Et pour gausser n'aura jamais son pair.

De là vient que mes vers sont badins.
Toutefois ce n'est qu'à bonne fin ;
En riant j'y lave aux gens la tête.
Railler sied bien quand on raille à propos :
Dans la Bible on voit que les Prophètes
Et le Bon Dieu lui-même raillent aussi.

Dieu le Père, en l'affaire d'Adam,
Était triste, et le raila pourtant,
Quand il vit que ce mangeur de pomme
Se tenait là, devant lui, tout penaud :
« Le voilà, fit-il, ce digne homme,
Devenu Dieu vraiment comme nous ! »

Qui ne sait comme Élie, ha ! Ha ! Ha !
Se moqua des prêtres de Baal,
Leur disant : « D'où vient qu'à vos paroles
Baal retarde ? Est-ce donc qu'il est sourd ?
Ou si c'est qu'en chemin le drôle
A la taverne a tant bu qu'il dort ? »

Le Sauveur, quand Nicomède fut
Sur la Loi disputer contre lui,
Sans façon pouvait l'envoyer paître ;

Mais le trait fut mille fois plus gentil
De lui dire : « Hé ! Monsieur notre maître ! »
C'était lui dire : « Hé ! Monsieur l'apprenti ! »

Au jardin, lorsqu'il eut par deux fois
Vu ses gens dormir, souffler les pois,
La troisième : « Or çà, Jean, Jacques, Pierre,
Leur dit-il, maintenant ronflez fort ;
Là, dormez, voici qu'on vient me prendre. »
N'est-il pas clair qu'il se moquait d'eux ?

En sa vie a-t-il jamais repris
Les bons mots qui n'ont point de venin ?
Nenni-dà, témoin la Cananée,
Qui d'un beau dit sut l'apaiser tout court ;
Lui, ravi d'ouïr la répartie,
Loua la femme et bénit sa foi.

Bien loin donc, pour mes Noël's, là-haut,
D'avoir peur que Dieu me veuille mal,
Au contraire, je crois, sans nul doute,
Quand il serait d'autre part fâché,
Tout d'abord qu'il chanterait Blaizotte,
Qu'il ne pourrait de rire s'empêcher.

ANNEXE 8 : IDENTIFICATION DE L'IMPRIMEUR DE L'ÉDITION DE 1720 DES *NOËLS BOURGUIGNONS* :

Nous avons émis l'hypothèse que l'imprimeur de l'édition de 1720 pouvait être d'Antoine De Fay (1678-1757). Pour appuyer cette hypothèse, nous avons comparé un ouvrage similaire aux *Noëls Bourguignons* dont l'imprimeur, Antoine De Fay, est identifié sur la page de titre. Cet ouvrage est un recueil de noëls intitulé : *Noëls nouveaux, françois et bourguignons*, par divers auteurs, 1712 (in-8 de 23p. : (A⁸B⁴))

On retrouve tout d'abord un bandeau identique dans les deux ouvrages :

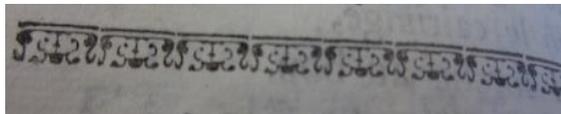


Figure 16: *Les Noëls Bourguignons*, édition de 1720, cote : 318684, BML, Feuille B ii , verso (p.14)

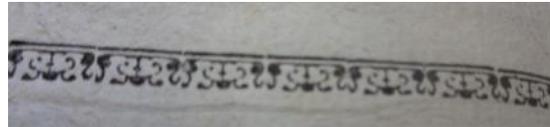


Figure 17 : *Noëls nouveaux, françois et bourguignons*, cote : Chomarat 5573, BML, Feuille A iv, verso (p.8)

On peut ensuite constater qu'un ornement typographique en forme de soleil à 7 branches est utilisé dans les deux ouvrages soit de manière individuelle, soit sous forme de bandeau. Dans *Les Noëls Bourguignons*, cet ornement sert à séparer chaque strophe et il figure aussi sur la page de titre.

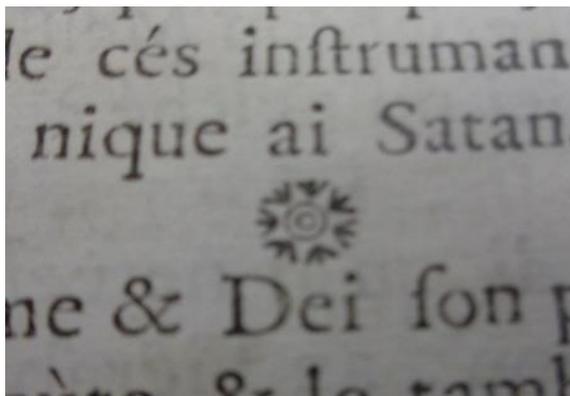


Figure 18 : *Les Noëls Bourguignons*, édition de 1720, cote : 318684, BML, feuille B iij (p.13)



Figure 19 : *Noëls nouveaux, françois et bourguignons*, cote : Chomarat 5573, BML, feuille A vi (p.13)



Figure 20 : ornements de la page de titre de 1720

Dans un autre ouvrage dont Antoine de Fay est l'imprimeur, on trouve le même bandeau que celui qui est sur la page d'intertitre du glossaire des *Noëls Bourguignons* de l'édition de 1720. L'ouvrage dont est extrait ce bandeau s'intitule : *Continuation de l'histoire du Parlement de Bourgogne depuis l'année 1649 jusqu'en 1733*²³¹ (écrit par François Petitot en 1733)

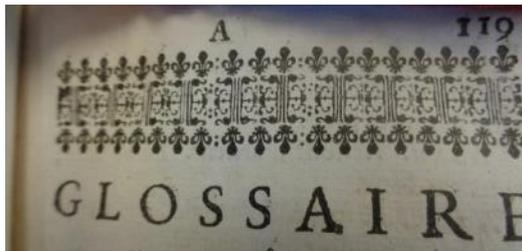


Figure 21 : *Les Noëls Bourguignons*, édition de 1720, cote 318684, BML, intertitre du glossaire

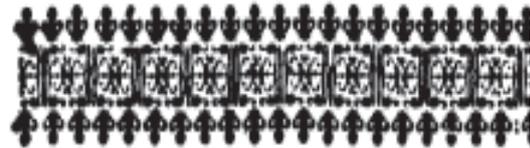


Figure 22 : *Continuation de l'histoire du Parlement de Bourgogne depuis l'année 1649 jusqu'en 1733*, cote 106318, BML (et aussi sur google Books), avertissement, feuillet a

Ces différentes similitudes peuvent donc bien nous amener à croire que l'édition de 1720 des *Noëls bourguignons* de Bernard de la Monnoye a bien été imprimée par les presses d'Antoine de Fay. Il s'agit cependant de ne pas être trop catégorique

²³¹ Disponible sur google books : https://books.google.fr/books?id=4xLryoSafCcC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false, consulté le 12/05/2016

**ANNEXE 9 : COLLATION DE TOUTES LES EDITIONS
DES NOËLS BOURGUIGNONS CONSULTÉES EN**

BIBLIOTHEQUES :

TABLEAU RECAPITULATIF :

Cote et localisation	Date	Format et pagination	Adresse typographique et nom d'imprimeur	Relevé de signatures
Cote 13256 BPE Dijon	1701	Format in-8 90p. Avec permission + ajout postérieur de l'apologie et de la suite des noëls	A Dijon, Jean Ressayre	A-G ⁸⁻⁴ H ¹ [\$2 rom.sign]
Cote Breuil I-1499 BPE Dijon	ca.1704(éd.de Pleumeire)	Format in-12 120p.	Ai Pleumeire	A-V ⁴⁻² [\$2 rom.sign]
Cote Breuil I-1496 BPE Dijon	ca.1710 ou ca.1717	Format in-12 116p.	Ai Lucsambor	A-I ⁶ K ⁴ [\$4 rom.sign.]
Cote I-5993 BPE Dijon	1720	Format in-8 420p. : avec à la fin de cet exemplaire les airs notés à la main des noëls III et IX de la Roulôte (sûrement l'écriture de Jeanne Barbier qui a un ex-libris sur cet exemplaire)	A Dijon, Abran Lyron de Modene	II ² A-Fff ⁴ Ggg ² [\$2 rom.sign]
Cote 318684 BML	1720	Format in-8 420p.	A Dijon, Abran Lyron de Modene	II ² A-Fff ⁴ Ggg ² [\$2 rom.sign]
Cote SJ B 345/4 BML	1720	Format in-8 416p.	A Dijon Abran Lyron de Modene	A-G ⁸ ¹ O ⁸ ² O ⁸ I- Cc ⁸ Dd ⁴ [\$4 \$3 rom.sign] Observation : Il n'y a pas de cahier H

				<p>mais deux cahiers O Suivent les partitions des noëls : A-D⁴ E²[$\\$2\\1] Puis, on trouve sept pages de l'éloge funèbre de Bernard de la Monnoye avec sa traduction en regard en français (sans signatures).cahier H</p>
Cote 6661 BPE Dijon	1738	Format in-12, 112p. + 24 pages de partitions et 10 pages pour l'éloge en latin et en français	En Bregogne Antoine De Fay pour les noëls et J.B Ballard pour la musique	A-I ⁶ K ² [$\$3\2] Les airs notés ont un relevé de signature différent : A ¹²
Cote Breuil I- 1463	1738	Format in-12,6p. préliminaires+112p. de noëls + 24 pages de musique, 289p. de glossaire, 9 p. d'éloges et 11p. de table du glossaire.	En Bregogne, Antoine de Fay	$\Pi^2 \bar{a}^4 A-I^6 K^2 (A^{12}$ musique) L- Mm ⁶ Nn ⁸ [$\$3\$1\$4$]
Cote FA I-375 BPE Dijon	1738	Format in-12, 6p. préliminaires + 24p. de musique+ 112p. de noëls+ 289p. de glossaire + 9 p. d'éloges et 11p. de table du glossaire	En Bregogne, Antoine de Fay	$\Pi^2 \bar{a}^4 ($ A ¹² musique) A- I ⁶ K ² L- Mm ⁶ Nn ⁸ [$\$6\$3\$1$ $\$3\4]
Cote Breuil I- 1465	1738	Format in-12	En Bregogne, Antoine de Fay	$\Pi^4 A-I^6 K^2$
Cote : Chomarat A.9057 BML	1776	Format in-8 422p.	A Dijon. Abran Lyron de Modene	A-Cc ⁸ Dd ⁶ [$\$4.$ rom.sign]

Cote Breuil I-14148 BPE Dijon	ca.1780	Format in-12 101p.	A-H ⁶ I ³ [\$3 rom.sign]
----------------------------------	---------	-----------------------	---

ANNEXE 10 : ILLUSTRATIONS DE J. BERTRAND DANS L'ÉDITION DE 1858 DES NOËLS BOURGUIGNONS



Figure 23: Frontispice de l'édition de 1858 de François Fertault

Gui Barôzai voyant défilé les principaux personnages de ses Noëls. (Frontispice)

Sur cette image, Gui Barôzai est représenté avec les habits traditionnels du paysan du début du XVIII^e siècle : une culotte resserrée aux genoux, des bas blancs, des sabots, une chemise probablement en lin et un chapeau à bords plats.

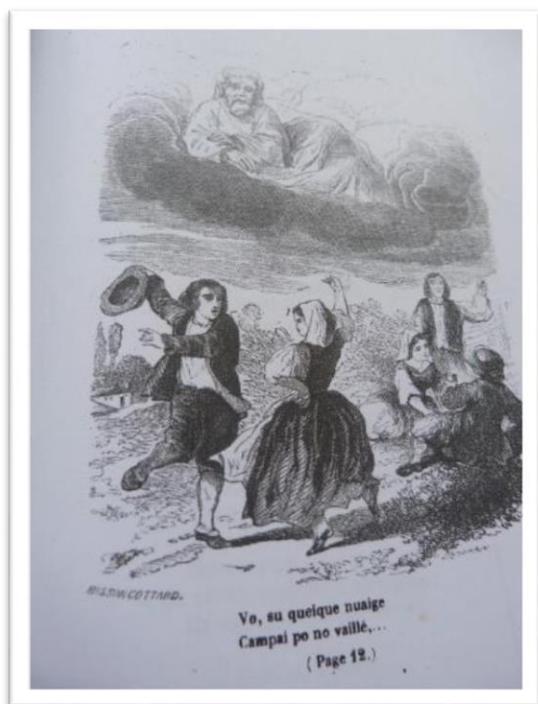
En dessous de son bras gauche, on peut voir une sorte de cornemuse.

Il est appuyé nonchalamment à une clôture en bois et regarde avec un sourire amusé les personnages de ses Noëls, beaucoup plus petits que lui, défilé devant lui. Parmi eux, on distingue la Vierge Marie et l'Enfant Jésus, des bergers, des musiciens (dont un en habit de curé, sans doute celui de Plombière), un couple (sans doute Blaizotte et Gui), un

représentant de la noblesse et du haut clergé et enfin, en queue de peloton : le

diable (reconnaisable à ses cornes).

Sur ce frontispice qui résume bien, à lui seul, l'esprit des Noëls, Gui Barôzai est un peu représenté comme le géant Gargantua : gai et spirituel.



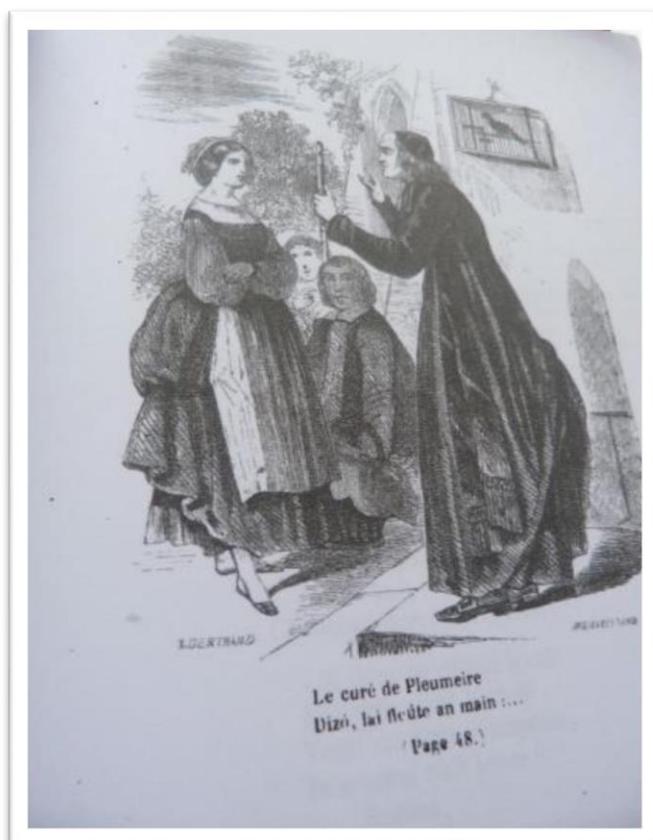
« Vous, sur quelque nuage, / Campé pour nous veiller »

Cette image est composée de deux niveaux séparés par les nuages :

En haut, on voit Dieu représenté avec une barbe et une aube blanche, allongé sur un nuage qui observe les hommes d'ici-bas trop occupés à danser, à flâner ou à boire.

Figure 24: illustration du Noël II de la Roulotte (1858)

« Le Curé de Plombière/ Disait la flûte en main... »



On voit ici le fameux curé de Plombière qui encourage ses ouailles (au premier plan une femme, puis des hommes au second plan) à célébrer en chants et en musique la venue de Noël.

En haut à droite de l'image, on voit un oiseau en cage qui est très certainement une linotte étant donné que Bernard de La Monnoye prétend que ce curé leur apprenait des airs d'opéras.

Figure 25: illustration du Noël IX de la Roulotte



Figure 26: Illustration du Noël XIII de la rue du Tillot

*« Voilà les Anges à tire d'aile/
Qui courent en conter la
nouvelle /Par les taudis
d'alentour ».*

Cette illustration est intéressante par ses anachronismes : les paysans à qui viennent annoncer les Anges la nouvelle de la naissance de Jésus, sont vêtus d'habits du XVIII^e siècle mais ils habitent dans des tipis en bois et en feuillage qui ne correspondent pas du tout aux habitats de cette époque... Peut-être que le dessinateur a voulu imaginer l'habitat des bergers de Bethléem...

En haut à gauche de l'image, dans les nuages, on voit une représentation de la Vierge et de l'Enfant. C'est comme si cette vignette illustrait les propos des anges.

**ANNEXE 11 : ARTICLES DE PRESSE SUR LE SPECTACLE
DE L'ASSOCIATION *LES INVENTIONS* AUTOUR DES NOËLS
ET DES COMPOSITEURS BOURGUIGNONS**

SAINT-MARCEL

Noël bourguignon avec l'Ensemble Les Inventions

Dimanche en fin d'après-midi, l'église s'est transformée en salle de concert classique, pour présenter durant une heure et demie, une forme de spectacle à l'ancienne (plutôt XVIII^e siècle), mêlant musique, poésie et danse, avec l'ensemble Les Inventions dirigées par Patrick Ayrton. Une belle présentation agréable, aérée et vive, dans laquelle se mêlait tout en finesse une musique de velours avec Patrick Ayrton au clavecin accompagnés de violons (Stéphanie Erős, Joanna Huszcza), hautbois (Fabrice Gand), contrebasse (Thomas de Pierrefeu), violoncelle (Marion Middenway) et percussions (Denis Desbrières), des chants par Nicola Wemyss soprano et Jérôme Billy ténor, des textes de Noël bourguignons dits en partie en patois par Simon Eine sociétaire honoraire de la Comédie Française, et de la danse avec



Le public a été conquis

Anouk Mialaret et Jean-Marie Belmont. Dans ce spectacle, Patrick Ayrton s'est attaché à révéler des œuvres de compositeurs oubliés. Comme Bernard de La Monnoye, poète dijonnais, qui publia sous le nom de Guy Barozai ses Noëls

bourguignons écrits en dialecte, gais, naïfs ou goguenards, voire satiriques, qui allèrent jusqu'à la Cour, chantés sur des airs d'auteurs connus comme Lully, ou du répertoire populaire. Également le Chalonais Joseph Touchemoulin,



La Chorale Les Inventions

violoniste, compositeur et directeur de musique en Europe. Aussi le Maître de musique dijonnais René Drouard du Bousset, l'organiste et claveciniste dijonnais Claude Balbastre. Au final, une réinvention du concert classique, qui nous

a plongé, l'espace d'une soirée d'avant Noël, dans une ambiance telle qu'on devait la connaître à la Cour il y a 300 ans. Un concert mis en place par l'association chalonnaise Ars Burgundiae.

R.G.

Figure 27 : spectacle à Saint-Marcel, commune de Saône-et-Loire le 21/12/08

Un Noël festif aux multiples couleurs

L'ensemble Les Inventions a fêté Noël avant l'heure par un grand concert festif, à l'heure des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans ce programme pluri-artistique, les auteurs, compositeurs et chorégraphes exclusivement bourguignons ont été mis à l'honneur. Balbastre, Rameau,

La Monnoye, Touchemoulin, chacun y était représenté. Alternant ou mêlant danse, poésie et musique, ce concert a été une véritable réjouissance des oreilles et des yeux, un spectacle complet, un feu d'artifice sonore et visuel.

Tous ont pu admirer les chorégraphies du XVII^e siècle, pleines d'élégance et de grâce, apprécier ou fredonner les airs et chansons de Noël. Le public a pu également découvrir ou redécouvrir les *Indes galantes* et *Maïs* de Rameau ou encore l'opéra

de Joseph Touchemoulin *I furori di Orlando* par une série d'extraits de ces œuvres.

Les textes et poèmes, admirablement récités par Simon Eine, ont particulièrement touché le public, par leurs accents populaires, leurs patois bourguignons, leur humour et par le lot d'images qu'ils apportaient. Ces textes ont plongé l'auditoire dans l'ambiance nostalgique ou chimérique de la veillée traditionnelle autour du feu, où les anciens racontent aux enfants la belle histoire de *Bethléem*.

Le concert s'est achevé en fête avec le célèbre chant *Guillo, prend ton tambourin*, les « turelurelu, patapapan » étant repris en chœur par le public, sous la direction du talentueux Patrick Ayrton.

Guillaume LABOIS

Article du Bien Public du mercredi 24 décembre 2008.

Spectacle de l'Ensemble *Les Inventions* à la petite chapelle du Lycée Carnot à Dijon



Le concert de l'ensemble Les Inventions a été une véritable réjouissance des oreilles et des yeux, un spectacle complet, un feu d'artifice sonore et visuel (photo Philippe Bruchot)

Figure 28: Spectacle de l'Ensemble *Les Inventions* à Dijon

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: page de titre des Noëls Mâconnais ,1797.....	36
Figure 2: Portrait de Bernard de La Monnoye par Desvosges et gravé par Duhamel	39
Figure 3: page de titre de l'édition de 1701	48
Figure 4: Permission d'impression figurant à la fin de l'édition de 1701	50
Figure 5: page de titre de l'édition de Pleumeire.....	53
Figure 6 : Page de titre de l'édition du Lucsambor.....	55
Figure 7: Le libraire au lecteur, édition originale	58
Figure 8: le libraire au lecteur, contrefaçon.....	58
Figure 9: page de titre de l'édition "An Bregogne", 1738.....	60
Figure 10: airs notés de l'édition de 1738.....	61
Figure 11: suite des airs notés et privilège du roi	61
Figure 12: page de titre de l'édition de 1776	63
Figure 13 : page de titre de l'édition de 1780	64
Figure 14 : Page de titre du recueil libertin dit du « cosmpolite » d'où est issu la traduction des <i>Noëls Bourguignons</i> en français.....	69
Figure 15: page de titre du fascicule de la BM de Dijon contenant la traduction de Véretz.....	69
Figure 16: Les Noëls Bourguignons, édition de 1720, cote : 318684, BML, Feuille B ii , verso (p.14).....	145
Figure 17 : Noels nouveaux, françois et bourguignons, cote : Chomarat 5573, BML, Feuille A iv, verso (p.8).....	145
Figure 18 : Les Noëls Bourguignons, édition de 1720, cote : 318684, BML, feuillet B iij (p.13).....	145
Figure 19 : Noels nouveaux, françois et bourguignons, cote : Chomarat 5573, BML, feuillet A vi (p.13).....	145
Figure 20 : ornements de la page de titre de 1720	146
Figure 21 : <i>Les Noëls Bourguignons</i> , édition de 1720, cote 318684, BML, intertitre du glossaire.....	146
Figure 22 : <i>Continuation de l'histoire du Parlement de Bourgogne depuis l'année 1649 jusqu'en 1733</i> , cote 106318, BML (et aussi sur google Books), avertissement, feuillet a	146
Figure 23: Frontispice de l'édition de 1858 de François Fertiault	150
Figure 24: illustration du Noël II de la Roulotte (1858)	151
Figure 25: illustration du Noël IX de la Roulotte	151
Figure 26: Illustration du Noël XIII de la rue du Tillot	152
Figure 27 : spectacle à Saint-Marcel, commune de Saône-et-Loire le 21/12/08	153
Figure 28: Spectacle de l'Ensemble <i>Les Inventions</i> à Dijon	154

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : LES NOËLS DANS L'HISTOIRE	11
1-1 Origine, évolution et définition des noëls.....	11
<i>Etymologie.....</i>	<i>11</i>
<i>Définition et éléments constitutifs des noëls :</i>	<i>12</i>
<i>Origine et évolution des noëls :</i>	<i>14</i>
1-2 Le succès des noëls à partir du XVI^e siècle :.....	17
<i>Diversité des noëls au XVI^e siècle :</i>	<i>18</i>
<i>Les noëls en patois :</i>	<i>21</i>
<i>Les Bibles de Noël :.....</i>	<i>24</i>
<i>Remarques sur la musique des noëls :</i>	<i>25</i>
<i>Une classification des noëls ? :</i>	<i>27</i>
1-3 Les noëls en Bourgogne :	30
<i>Les noëls en Bourgogne aux XVII^e et XVIII^e siècles :.....</i>	<i>30</i>
<i>Portrait et œuvre d'Aimé Piron :</i>	<i>33</i>
<i>Les noëls Mâconnais de P. Lhuillier ou Parrain Bliaise :</i>	<i>35</i>
PARTIE 2 : LES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE : HISTOIRE DES EDITIONS SUCCESSIVES	39
2-1 Biographie de Bernard de La Monnoye :	39
<i>Bernard de La Monnoye : sa vie, son œuvre :</i>	<i>39</i>
<i>Le « bourguignon salé ».....</i>	<i>42</i>
2-2 Bibliographies des Noëls Bourguignons.....	44
<i>La nomenclature des éditions des Noëls Bourguignons par Gabriel Peignot :</i>	<i>44</i>
<i>La bibliographie particulière des noëls de Bernard de La Monnoye par Prosper Mignard :.....</i>	<i>46</i>
2-3 Les éditions des Noëls Bourguignons :	47
<i>Les premières éditions et l'apologie des noëls :</i>	<i>47</i>
<i>Les éditions depuis 1701 jusque 1720 :.....</i>	<i>52</i>
<i>Édition de 1720 et suivantes :</i>	<i>56</i>
2-4 Traductions des Noëls Bourguignons et éditions de François Fertiault :	68
<i>Premières esquisses de traduction des Noëls :</i>	<i>68</i>
<i>Editions de François Fertiault : 1842-1858.....</i>	<i>71</i>

PARTIE 3 : INTERPRETATIONS DES NOËLS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE : UNE ŒUVRE MULTIPLE :	75
3-1 Les Noëls Bourguignons : une œuvre aux apparences populaires :	75
<i>La couleur locale dans les noëls de Gui Barôzai :</i>	76
<i>Création d'un univers paysan :</i>	77
<i>Les airs des Noëls :</i>	81
3-2 L'œuvre d'un lettré et d'un érudit :	83
<i>Les Noëls Bourguignons : l'œuvre d'un classique français plus que celle d'un « bonhomme bourguignon »</i>	84
<i>Le glossaire de 1720 : un prétexte à l'érudition :</i>	88
3-3 Réflexion critique sur la société et une certaine dimension morale des Noëls Bourguignons :	91
<i>Le reflet des doléances du temps dans Les Noëls Bourguignons :</i>	92
<i>La virulence des critiques à l'encontre de la société :</i>	94
<i>Un regard critique sur la religion et la politique dans Les Noëls Bourguignons :</i>	97
CONCLUSION	105
SOURCES	107
BIBLIOGRAPHIE	109
ANNEXES	116
TABLE DES ILLUSTRATIONS	155
TABLE DES MATIERES	156